Études et recherche

Les bibliothèques municipales et leurs publics

Pratiques ordinaires de la culture

Préface de
Jean-François Hersent

Anne-Marie Bertrand
Martine Burgos
Claude Poissenot
Jean-Marie Privat

Bibliothèque publique d'information
Centre Pompidou

Éditions de la Bibliothèque publique d'information

Les bibliothèques municipales et leurs publics

Pratiques ordinaires de la culture

Anne-Marie Bertrand, Martine Burgos, Claude Poissenot et Jean-Marie Privat

DOI : 10.4000/books.bibpompidou.238
Éditeur : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, Direction du livre et de la lecture
Lieu d'édition : Paris
Année d'édition : 2001
Date de mise en ligne : 21 mai 2013
Collection : Études et recherche
EAN électronique : 9782842461638

https://books.openedition.org

Édition imprimée
EAN (Édition imprimée) : 9782842460525
Nombre de pages : 286

Référence électronique
BERTRAND, Anne-Marie ; et al. *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture.* Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001 (généré le 15 mai 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/bibpompidou/238>. ISBN : 9782842461638. DOI : https://doi.org/10.4000/books.bibpompidou.238.

© Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2001
Licence OpenEdition Books

RÉSUMÉS

Longtemps considérées comme un « temple du savoir », une mémoire de la collectivité, les bibliothèques ont souvent pâti d'une image un peu poussiéreuse, celle d'un espace patrimonial essentiellement tourné vers le passé. Qu'en est-il au tournant du siècle, alors que les bibliothèques, et singulière-ment les bibliothèques municipales, ont connu une véritable métamorphose et vu exploser leurs chiffres de fréquentation ? Quelles sont les pratiques, les attentes et les appréciations des Français vis-à-vis de ces équipements culturels ? Plus précisément, quelle image est la leur auprès du grand public, que celle-ci soit ou non fondée sur une expérience effective ?
Cet ouvrage propose une synthèse de l'enquête statistique réalisée par la SOFRES sur un échantillon national représentatif. Ces résultats sont complétés et approfondis par une étude qualitative exclusive-ment consacrée pour sa part aux usagers non-inscrits fréquentant les bibliothèques municipales.

ANNE-MARIE BERTRAND

Chargée de mission pour l'évaluation des bibliothèques et des collectivités territoriales à la Direction du livre et de la lecture, au ministère de la Culture et de la Communication. Elle a été responsable du service Études et recherche de la Bpi et, auparavant, directrice de la bibliothèque municipale de Nantes, qui comprend une centrale appelée "Médiathèque" sept annexes de quartier et des services spécialisés. Elle a également travaillé à la Direction du livre et de la lecture (construction de bibliothèques municipales) et a dirigé la bibliothèque municipale de Roubaix. Elle a également été directrice de publication de la revue Interlignes.

MARTINE BURGOS

Chargée d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EFISAL).

CLAUDE POISSENOT

Sociologue, maître de conférences à l'université de Nancy 2, membre du Centre de recherches en sociologie de la famille (Paris 5).

JEAN-MARIE PRIVAT

Professeur d'université, au Centre des études linguistiques des textes et des discours à Metz.

Études et recherche

Les bibliothèques municipales et leurs publics

Pratiques ordinaires de la culture

Préface de
Jean-François Hersent

Anne-Marie Bertrand
Martine Burgos
Claude Poissenot
Jean-Marie Privat

Ouvrage réalisé avec le soutien de
la Direction du livre et de la lecture.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Dans la même collection

• Michel Peroni, De l'écrit à l'écran : livre et télévision, 1991, 214 p., 145 F.
• Eliseo Veron, Martine Levasseur, Ethnographie de l'exposition : l'espace, le corps et le sens, 1991, 203 p., 115 F.
• Annie Benveniste, Joël Roman, L'Université cachée : dix ans de débats au Centre Georges Pompidou, 1991, 162 p., 110 F.
• Eugène Morel et la lecture publique, un prophète en son pays : portrait et choix de textes par Jean-Pierre Seguin, 1993, 222 p., 150 F.
• Identité, lecture, écriture, sous la dir. de Martine Chaudron et François de Singly, 1993, 268 p., 150 F.
• Illettrismes : variations historiques et anthropologiques, sous la dir. de Béatrice Fraenkel, 1993, 304 p., 160 F.
• Raymonde Ladefroux, Michèle Petit, Claude-Michèle Gardien, Lecteurs en campagnes : les ruraux lisent-ils autrement ?, 1993, 248 p., 155 F.
• La Lecture d'est en ouest : regards européens, préface de Martine Poulain, 1993, 121 p., 85 F.
• Jean-Louis Fabiani, Lire en prison, 1995, 290 p.,150 F (épuisé).
• Michel Peroni, Histoires de lire, lecture et parcours biographique, 1995, (2e éd.), 184 p., 120 F.
• Christophe Evans, La BPI à l'usage, 1998, 184 p., 95 F.
• Richard Hoggart en France, textes rassemblés par Jean-Claude Passeron, 1999, 272 p., 130 F.
• Christophe Evans, Agnès Camus, Jean-Michel Cretin, préface de Christian Baudelot, Les Habitués, le microcosme d'une grande bibliothèque, 2000, 328 p., 135 F.

Pour recevoir le catalogue de nos éditions :
Bibliothèque publique d'information
Édition / Diffusion
75197 Paris cedex 04
Téléphone : 01 44 78 43 63 / 41 19
Télécopie (1) 44 78 12 15
Notre catalogue est constamment réactualisé sur le site de la Bpi : http://www.bpi.fr, rubrique Publications, où sont consultables également les sommaires des publications ainsi que des « bonnes feuilles ».

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Les auteurs

Anne-Marie Bertrand, Direction du livre et de la lecture, ministère de la Culture et de la Communication,

Martine Burgos, chargée d'études à l'École des hautes études en sciences sociale (EFISAL),

Jean-François Hersent, Mission des études sur la lecture, Direction du livre et de la lecture, ministère de la Culture et de la Communication,

Claude Poissenot, sociologue, maître de conférences à l'IUT « A » de Nancy 2,

Jean-Marie Privat, professeur d'université, Centre des études linguistiques des textes et des discours, Metz.

Remerciements

Les auteurs remercient particulièrement pour leur disponibilité et leur coopération tout au long de cette enquête :

Mme Dominique Tabah, directrice de la bibliothèque Elsa Triolet (Bobigny),

Melle Agnès Rémy, bibliothécaire, médiathèque municipale de Morhange,

M. Pierre Bruthiaux, directeur de la bibliothèque-médiathèque de Laxou,

M. Philippe Debrion, directeur de la médiathèque du Canal (Saint-Quentin-en-Yvelines),

M. Jean-François Jacques, directeur de la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux,

M. Pierre Louis, directeur des bibliothèques municipales de Metz,

M. André Markiewicz, directeur de la bibliothèque-médiathèque de Nancy,

ainsi que l'ensemble des bibliothécaires qui, sur chacun des sites où nous avons enquêté, nous ont accueillis et aidés, et Sophie Danis pour sa lecture attentive du manuscrit.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Chargées d'édition
Fabienne Charraire
Nathalie Nosny
Arielle Rousselle

Conception graphique
Claire Mineur

Ouvrage coordonné par
Christophe Evans
Françoise Gaudet
Jean-François Hersent

© Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.
ISBN 2-84246-052-9
ISSN 0993-8958

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Sommaire

11 **Préface :**
Les bibliothèques municipales en France 1980-2000, de la marginalité à l'institutionnalisation culturelle, Jean-François Hersent

25 **Première partie :**
Portrait de groupe avec (ou sans) bibliothèque
Anne-Marie Bertrand

27 **Avant-propos**

29 **Chapitre I. Les usagers**
1. Profils
   Profil sociodémographique
   Pratiques culturelles
2. Usages
   Le rapport à la bibliothèque
   La venue à la bibliothèque
   Les activités à la bibliothèque
   Des usages différenciés

45 **Chapitre II. Les non-usagers**
1. Profils
2. La non-fréquentation
   La connaissance de la bibliothèque
   Les raison de la non-fréquentation
3. Les ex-usagers
4. L'envie de fréquenter

55 **Chapitre III. Le livre, la lecture et les bibliothèques**
1. Le goût de lire
   Les genres de livres préférés
   La possession de livres
2. Les relations avec la bibliothèque
   Le choix de livres
   Maîtriser l'offre documentaire
   L'image de la bibliothèque

67 **Chapitre IV. Les bibliothèques, leur usage et leur image de 1979 à 1997**
1. D'une génération l'autre : usagers et usages
Profils d'usagers
Usages de la bibliothèque
2. L'image de la bibliothèque
Connaissance de la bibliothèque
Image de la bibliothèque
3. Les obstacles à la fréquentation

81 **Deuxième partie :**
Droits d'usages. Les usagers non-inscrits des bibliothèques municipales
Martine Burgos, Claude Poissenot, Jean-Marie Privat

83 **En guise de préambule,** Martine Burgos
1. Sémantique
2. Sémiologie

91 **Chapitre I. Ouverture : Le point de vue des bibliothécaires sur la question,** Martine Burgos
1. Évaluation
2. Signification d'une fréquentation non-inscrite
3. Témoignage
4. Ambivalences dans le discours des bibliothécaires, Jean-Marie Privat

107 **Chapitre II. Choix des sites et méthode d'enquête,** Martine Burgos
1. Les sites
2. Les aléas du terrain
3. Méthodes et procédures d'enquête

121 **Chapitre III. Symbolique de l'inscription,** Martine Burgos
1. Les limites d'une interprétation pragmatique du phénomène
L'inscription et l'emprunt
La non-inscription comme prise de position
2. Logique rationnelle et logique symbolique
Ordre et désordre, le tournant d'une vie et la bibliothèque comme recours et modèle
Qui parle de s'inscrire ?
Maintenant, il est sur le point de s'inscrire…
Un réseau dense de connotations

3. On n'en a jamais fini avec l'inscription
L'inscription : inutile ou menaçante ?
Espace public et bien commun
La non-inscription est une réponse au rejet, à la suspicion, à la stigmatisation

161 **Chapitre IV. Les trajectoires sociales des usagers non-inscrits,** Claude Poissenot
1. La bibliothèque dans la trajectoire des usagers non-inscrits
Une fréquentation juvénile
Un lieu de mémoire
Un espace intermédiaire entre travail et maison
Du travail au loisir
En période d'examen
Les chemins de la « débrouille »
2. Bibliothèque et construction de l'identité
Bibliothèque et identité culturelle
La bibliothèque porteuse d'une culture valorisante
3. Des raisons de ne pas s'inscrire
Un incident lors d'un emprunt
L'extension du domaine de validité de la carte
Les contraintes de l'emprunt
4. Quels scénarios pour l'avenir ?
Un pas vers l'inscription ?
Une étape dans une carrière d'inscrite
Des irréductibles

199 **Chapitre V. Manières d'être et façons de faire,** Jean-Marie Privat
1. En quête d'une sociabilité de papier : Renée, lectrice de revues
2. « Ça devrait être ouvert tous les jours, tout le temps » : Albert, lecteur dialogal et critique
Albert, lecteur de presse
Albert, amateur de culture
3. « J'aime pas avoir un délai pour lire un livre, ça me bloque » : Céline, une étudiante dans la bibliothèque
L'usage des lieux
L'usage des documents
4. Constantes et dominantes dans les pratiques de la bibliothèque
5. Un certain bonheur à être là...

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

6. Le club des quatre à la bibliothèque municipale

231 **Conclusion. De l'attitude au geste**

233 **Annexes**

235 **Annexe I. Méthodologie de l'enquête sur sites de 1995-1996 (inscrits et non-inscrits)**
Questionnaire à l'attention des usagers
Questionnaire à l'attention des non-usagers
Liste des tableaux

259 **Annexe II. Les sites de l'enquête sur les usagers non-inscrits**
La médiathèque du Pontiffroy à Metz
La médiathèque du quartier de Metz-Borny
La médiathèque municipale de Morhange
La bibliothèque-médiathèque de Laxou
La médiathèque de Nancy
La bibliothèque municipale de Nancy
La bibliothèque Elsa Triolet de Bobigny
La médiathèque d'Issy-les-Moulineaux
Le réseau de Saint-Quentin-en-Yvelines

273 **Annexe III. Questionnaire soumis au personnel des bibliothèques**

275 **Annexe IV. Questionnaire filtrant**

277 **Annexe V. Guide d'entretien**

279 **Annexe VI. Présentation des personnes interviewées**

Préface

Les bibliothèques municipales en France (1980-2000), de la marginalité à l'institutionnalisation culturelle[1]

Depuis une vingtaine d'années les Français manifestent une curiosité de plus en plus forte à l'égard de la vie culturelle. Ainsi, aujourd'hui, les bibliothèques municipales comptent beaucoup plus d'inscrits qu'au début des années quatre-vingt : 2,6 millions en 1980, 6,6 millions en 1998[2]. Selon la dernière enquête du ministère de la Culture publiée en juin 1998, près d'un tiers des Français est entré dans une bibliothèque (quel que soit son type) au moins une fois au cours de l'année[3]. Les efforts de la politique culturelle en faveur de l'offre – dont le principal résultat est le quasi triplement du parc des bibliothèques municipales en vingt ans –, conjugués aux effets de l'élévation du niveau scolaire et du développement des industries culturelles, ont contribué à réduire la distance qui séparait la majorité des Français de la culture dans ses multiples formes, des plus légitimes aux plus « populaires ». Et l'on pourrait multiplier les exemples (augmentation de la fréquentation des musées, des expositions, du théâtre, de l'opéra, sans compter les concerts rock, etc.) qui témoignent non seulement de la métamorphose indiscutable du paysage culturel français ces trente dernières années, mais aussi – ce qui pose davantage problème – de la démocratisation de l'accès à la culture au sens large.

Il convient en effet de prendre garde à ne pas confondre diffusion et démocratisation : si la fréquentation des équipements culturels a augmenté, c'est aussi en raison de l'augmentation de la population française et, surtout, parce que les catégories sociales les plus investies dans la vie culturelle ont intensifié leur rythme de fréquentation. Il n'en reste pas moins vrai que ni l'amélioration des conditions de vie ni les transformations des conditions d'accès au savoir et aux œuvres n'ont permis d'aller au bout du projet de démocratisation qui est à l'origine de la création d'un ministère des Affaires culturelles à la fin des années 1950. En réalité, l'objectif d'accroissement des publics et celui de la réduction des inégalités ne sont pas systématiquement

1. Qu'il me soit permis ici de remercier Françoise Gaudet et Christophe Evans pour la pertinence de leurs remarques et de leurs suggestions à l'occasion de leurs relectures avisées.
2. Selon les données publiées par la Direction du livre et de la lecture (données recueillies à partir des déclarations annuelles des bibliothèques municipales).
3. Données produites sur la base de l'interrogation d'un échantillon national représentatif de la population française ; on comptait 13 % d'inscrits en 1973, 16 % en 1988, 21 % en 1997. À ces chiffres, il convient d'ajouter, du moins pour 1997, un nombre important d'usagers non-inscrits, qu'on peut évaluer à un peu plus d'un million, cf. Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français : enquête 1997*, La Documentation française, 1998.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

liés : le public d'un équipement culturel peut parfaitement augmenter sans que, pour autant, on enregistre une réelle démocratisation, c'est-à-dire, sans qu'il y ait accroissement significatif des catégories sociales traditionnellement les plus éloignées des possibilités d'accès à la culture. L'enquête qui sert de base au présent ouvrage ne fait, à cet égard, que confirmer l'étonnante stabilité socioculturelle des usagers des bibliothèques publiques.

Pourquoi cette nouvelle enquête sur les bibliothèques publiques ?

En 1979, avait été réalisée à la demande de la Direction du livre une étude importante consacrée à « l'expérience et l'image des bibliothèques municipales », auprès du grand public. Les informations recueillies grâce à cette enquête[4] ont permis de dégager un certain nombre de tendances lourdes concernant le public des bibliothèques municipales (et leur public potentiel), notamment en ce qui concerne les modalités de fréquentation des inscrits et l'image des établissements parmi les fréquentants[5] et les non-fréquentants. À l'époque, le public des bibliothèques municipales était en effet moins nombreux qu'aujourd'hui. Parmi la population âgée alors de plus de 15 ans et résidant dans les communes de plus de 5 000 habitants, on comptait seulement 10 % d'inscrits dans une bibliothèque municipale. 15 % des personnes interrogées en 1979 avaient déjà été inscrites dans le passé et 23 % déclaraient avoir eu envie, dans les années précédant l'enquête, de s'y inscrire. On pouvait en conséquence estimer que le public potentiel des bibliothèques municipales excédait largement leur public réel.

Depuis la fin des années soixante-dix, les bibliothèques municipales ont connu un fort développement et des transformations très importantes : nouveaux bâtiments, modernisation, décentralisation, etc., fruit d'un effort sans précédent de construction et de rénovation qui permet à de nombreuses villes d'être désormais dotées de centrales adaptées et d'un réseau d'annexes. La démultiplication des moyens consacrés à la lecture publique s'est accom-

4. Enquête par sondage auprès de la population nationale, réalisée par ARCmc, décembre 1979. On pourra se reporter utilement au compte rendu de cette enquête publié dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 25, n° 6, 1980, p. 265-299.
5. L'enquête de 1979 n'opérait pas la distinction, introduite dans le présent ouvrage, entre usagers inscrits et usagers non-inscrits.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

pagnée d'une ouverture plurimédia qui dépasse largement l'écrit pour offrir des collections de phonogrammes, de vidéogrammes et, depuis quelques années, des documents électroniques (cédérom, Internet). Une telle extension de l'offre publique de lecture permet également de toucher des publics plus particulièrement sensibles à ces modes d'expression. Cette extension, aspect essentiel du développement de la lecture publique, a justifié l'évolution de la terminologie : la transformation de la bibliothèque en médiathèque qui symbolise l'entrée de ces institutions dans l'ère de la modernité.

Ce passage de la bibliothèque à la médiathèque génère un certain nombre de transformations dans le fonctionnement et la vie de l'établissement. Selon les informations recueillies par l'étude *La grande mutation des bibliothèques municipales*[6], on peut relever quelques grandes tendances qui, selon François Rouet, auteur du rapport de synthèse, se présentent comme autant d'éléments constitutifs de l'idéal-type de la médiathèque.

Au vu des résultats de cette enquête, sept éléments essentiels se dégagent, en général liés à la transformation de la bibliothèque en médiathèque : informatisation ; augmentation significative du personnel ; généralisation de nouvelles fonctions (soutien scolaire, formation, développement de la documentation sur la vie professionnelle et économique, etc.) ; modification non seulement architecturale (dans le cas de la construction d'un nouvel édifice de prestige en centre-ville) mais rénovation des locaux et nouvelle disposition des bâtiments ; plus grande ouverture ; accroissement considérable du nombre d'inscrits ; utilisation de la médiathèque comme lieu de travail pour les lycéens et, surtout, les étudiants.

Un des effets majeurs de cet accroissement de l'offre[7] – qui a indéniablement entraîné à son tour un accroissement du nombre des usagers – est placé sous le signe de la diversification et c'est une demande de plus en plus plurielle qui lui répond : à la suite notamment des travaux de Jean-François Barbier-Bouvet et Martine Poulain[8] ainsi que de l'étude sur le rôle écono-

6. Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'administration générale - Département des études et de la prospective (rapport établi par François Rouet), *La grande mutation des bibliothèques municipales*, Paris, 1998.
7. Selon les dernières statistiques publiées par la Direction du livre et de la lecture, on comptait en 1998, sur les 2 656 BM (desservant près de 37 millions d'habitants) 1 383 discothèques de prêt (contre 360 en 1987) et 764 vidéothèques de prêt (contre 18 en 1987).
8. Martine Poulain (sous la direction de), *Lire en France aujourd'hui*, Éditions du Cercle de la Librairie, 1993.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

mique des bibliothèques conduite par l'Observatoire de l'économie du livre[9], il nous faut parler désormais des publics et non plus du public. Notons au passage que cette évolution n'est pas spécifique au secteur de la lecture publique : elle s'observe pour l'ensemble des pratiques culturelles[10]. Même si ces publics sont, comme nous l'avons indiqué plus haut, peu ou prou les mêmes qu'il y a vingt-cinq ans, les publics d'aujourd'hui ne ressemblent pas tout à fait à ceux d'hier. La jeunesse scolarisée et étudiante, faute de places – et, parfois, d'offre documentaire – suffisantes, s'est dirigée en masse vers les bibliothèques municipales qui, en province bien souvent, restent les seuls lieux publics d'accès gratuit ; au point de former aujourd'hui la majorité du public. D'un autre côté, le développement de l'offre de nouveaux supports et le recours de plus en plus fréquent au label « médiathèque » pour désigner la plupart des nouveaux équipements conduisent à se poser une nouvelle question : celle de savoir s'il est possible de repérer chez les usagers des médiathèques des caractéristiques propres, qui les distingueraient des usagers des bibliothèques traditionnelles[11].

Augmentation et diversification de l'offre agissent, bien sûr, sur la demande et contribuent à en modifier les caractéristiques. Il ne s'ensuit pas nécessairement une transformation des publics usagers des bibliothèques traditionnelles – les emprunteurs et les « consulteurs » de documents écrits –, sauf pour certaines catégories. On observe plutôt une adaptation des publics aux nouvelles conditions de l'offre, ainsi qu'un renforcement de l'intensité de la fréquentation chez certaines catégories attirées par ce qu'elles considèrent plus ou moins consciemment comme les « attributs de la modernité ». Cette attraction plus forte pour certains supports ou services offerts par la médiathèque contribue à dessiner une physionomie des publics plus diversifiée et plus « éclatée » qu'en bibliothèque traditionnelle.

Un autre aspect doit bien sûr retenir notre attention : il concerne tout ce qui a trait à ce qu'il est convenu d'appeler « la question urbaine », sous

9. « Le rôle économique des bibliothèques. L'articulation achat / emprunt » (1994). Pour une présentation des résultats de cette enquête, on pourra se reporter à Hervé Renard, « Achat et emprunt de livres : concurrence ou complémentarité? », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 40, n° 5 1995, p. 26-34, et François Rouet, « De la concurrence entre les pratiques d'emprunt et d'achat de livres : l'impossible simplicité », *in* Bernadette Seibel (sous la direction de), *Lire, faire lire*, Le Monde Éditions, 1995.
10. Cf. Olivier Donnat, *Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme*, La Découverte, 1994.
11. Sur ce point, voir Anne-Marie Bertrand et Jean-François Hersent, « Les usagers et leur bibliothèque municipale », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 41, n° 6, 1996, p. 8-17.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

l'angle de ses implications sur les mentalités et les comportements urbains, tant il est vrai que l'implantation de médiathèques ou d'autres équipements culturels, voire la construction de grands espaces commerciaux au cœur des villes, contribue fortement à en remodeler non seulement l'architecture et l'espace mais aussi la population. On peut se demander en particulier si les politiques de mise en valeur des centres-villes dont participe, entre autres, la construction des médiathèques, ne contribuent pas à produire et reproduire des effets centrifuges, voire de nouvelles ségrégations sociales, alors même que l'objectif proclamé de la transformation de l'espace urbain est la reconquête de la ville grâce à la construction d'une identité et d'un centre pourvu de sens.

Plusieurs travaux, déjà anciens, ont mis l'accent sur ce point. On se contentera ici seulement de reprendre à notre compte les propos du sociologue Edmond Preteceille, spécialiste de la question urbaine, lors du colloque « La bibliothèque dans la ville[12] » : « Les bibliothèques font partie du réseau des équipements et services dont l'inégale distribution spatiale contribue à définir les qualités différencielles des espaces urbains et à déterminer ainsi les conséquences de la ségrégation sociale sur les modes de vie[13]. » C'était là une des conclusions marquantes d'une recherche entreprise en 1973 dans laquelle étaient démontés certains mécanismes de constitution des inégalités sociales urbaines en région parisienne[14].

Il faudrait également rappeler que, depuis les avancées pionnières d'Henri Lefèbvre sur la Ville, on a souvent coutume de parler de divorce entre *urbs* et *civitas* pour désigner la crise des formes traditionnelles et instituées de la communication sociale, de l'espace public – voire de l'échange politique. C'est évidemment à cette crise de l'urbanité et des formes de sociabilités liées traditionnellement à l'habitat urbain que renvoie, en bonne part, la construction d'équipements culturels dans les centres urbains. Avec, en arrière-plan, l'idée que si la ville a longtemps été symbolisée par la place publique, l'agora ou le forum dans l'Antiquité, c'est qu'elle réalisait cette

12. Colloque organisé à Marseille les 20 et 21 novembre 1994 par l'Observatoire France Loisirs de la lecture et *Le Monde Diplomatique*. La plupart des communications présentées à ce colloque ont été réunies par Bernadette Seibel dans *Lire, faire lire, op. cit.*
13. *Lire, faire lire, op. cit.*, p. 292.
14. Pour une synthèse de cette recherche, voir Monique Pinçon-Charlot, Edmond Preteceille, Paul Rendu, *Ségrégation urbaine. Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne*, Anthropos, 1986.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

possibilité d'une confrontation permanente des individus et des opinions où s'élaborait, grâce à une friction mutuellement consentie, une citoyenneté. Or aujourd'hui, cet espace a éclaté, pris entre l'espace sans frontières des médias et l'espace restreint du repli sur les « identités culturelles ». Il s'agit donc de reconstruire cet espace[15].

Ce bouleversement sans précédent du paysage urbain et culturel français, sur une aussi courte période, doit sans doute beaucoup à l'impulsion donnée « d'en haut » par la volonté politique de l'État, volonté relayée désormais par ses échelons déconcentrés (Directions régionales des affaires culturelles avec leurs conseillers sectoriels), comme à l'impulsion venue « d'en bas », telle qu'on peut l'observer surtout depuis la mise en place des lois de décentralisation, par les collectivités locales qui, les unes après les autres, ont compris tout l'intérêt d'une action culturelle digne de ce nom, ce dont témoignait – il y a huit ans déjà – le rapport de Bernard Latarjet sur l'aménagement culturel du territoire (publié en février 1992). À cet égard, l'effort consenti par les collectivités locales, avec l'aide de l'État, pour la rénovation, la modernisation et l'extension du réseau de lecture publique, constitue l'exemple le plus visible de cette prise de conscience des responsables politiques locaux. Mais ce bouleversement doit beaucoup, également, d'une part à l'essor gigantesque, durant ces vingt dernières années, des grands équipements commerciaux « à vocation culturelle » – ainsi qu'ils aiment à se présenter – que sont les FNAC, EXTRAPOLE et autres Virgin et, d'autre part, à la démultiplication de l'accès à tous les nouveaux supports audiovisuels et multimédias.

Il n'en reste pas moins vrai qu'en dépit de ces efforts considérables, la conclusion du rapport de Bernard Latarjet sur l'aménagement culturel du territoire reste d'une étonnante actualité : « On a créé les bibliothèques, les musées, les théâtres qui offrent au public, dans les meilleures conditions, les plus hautes créations de l'esprit. Il faut encore développer les moyens d'accorder ces œuvres aux aspirations contemporaines des plus favorisés comme

15. Une abondante littérature sociologique existe sur cette question. Ce n'est pas le lieu ici d'en dresser un inventaire exhaustif. On se contentera simplement de mentionner quelques ouvrages de référence, « classiques » ou récents : Henri Lefèbvre, *La Révolution urbaine*, Gallimard, 1974, Georg Simmel, « La ville », *in Philosophie de la modernité*, Payot, 1989, *L'École de Chicago*, présentation d'Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, Aubier, 1990 (3e éd.) et, pour une appréciation d'ensemble de la politique de la ville, Jacques Donzelot, Philippe Estèbe, *L'État-animateur. Essai sur la politique de la ville*, Éd. Esprit, 1994.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

des plus humbles, d'accéder à travers elles à ce mieux être spirituel qui est l'espoir de tous. L'aménagement culturel du territoire est l'une des voies – pas la seule – de réponse à cet espoir[16]. »

Renouveler l'enquête de 1979 sur l'expérience et l'image des bibliothèques municipales était donc apparu indispensable, d'autant que les enquêtes menées, depuis lors, sur la fréquentation des bibliothèques et leurs publics n'avaient livré que des informations portant sur des exemples locaux ou sur des échantillons limités à quelques sites, interdisant par là même toute extrapolation au plan national. Au sein même du milieu des professionnels des bibliothèques, des voix s'étaient fait entendre pour réclamer instamment le lancement d'une nouvelle enquête d'envergure nationale. Ainsi, lors du colloque « La bibliothèque dans la ville », organisé à Marseille en novembre 1994[17], Martine Poulain, alors rédactrice en chef du *Bulletin des bibliothèques de France*, plaidait pour le lancement d'une nouvelle enquête sur le modèle de celle de 1979 en ces termes : « La non-reconduction au cours des quinze dernières années de ce seul et unique sondage est éminemment regrettable. Pour large qu'il brasse, le sondage de 1979 n'en apporte pas moins nombre d'indications utiles. Un tel sondage constituerait aujourd'hui un outil unique et incomparable pour qui veut dresser un tableau d'ensemble des publics des bibliothèques publiques en France et mesurer leur évolution[18]. »

Toutes ces raisons ont conduit la Direction du livre et de la lecture et le Service des Études et recherche de la Bpi à lancer en 1995 une nouvelle enquête.

Questions de méthode

Le programme d'enquête entamé en 1995 se voulait comparatif avec celui de 1979. Deux nouveautés toutefois ont été introduites : d'une part, dans le souci d'être le plus précis et le plus représentatif possible, un double

16. Bernard Latarjet, *L'aménagement culturel du territoire*, DATAR-ministère de la Culture, La Documentation française, 1992.
17. *Lire, faire lire, op. cit.*
18. *Ibid.*, p. 229.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

dispositif d'enquêtes quantitatives fut prévu (la première de 1995 à 1996, la seconde de 1996 à 1997) et, d'autre part, pour compléter et affiner les résultats de ces enquêtes, une phase qualitative fut engagée en 1998 et poursuivie en 1999.

L'enquête quantitative

La phase quantitative est donc constituée par une enquête sur sites auprès de 720 usagers[19] et par l'interrogation au cours du premier semestre 1996 d'un vaste échantillon national représentatif (1 900 personnes), qui fréquentent ou non ce type d'établissement et dont il s'agissait de mieux connaître les habitudes, les attentes et les appréciations[20].

Alors que l'interrogation d'usagers sur site – et de surcroît dans un faible volume – ne s'est révélée véritablement intéressante que pour établir des comparaisons entre équipements modernes et équipement anciens, seul l'interrogation d'un échantillon ou d'un panel représentatif national autorise le recueil de données générales et fiables sur la fréquentation et l'image des bibliothèques publiques. À travers l'interrogation d'un tel échantillon représentatif de la population nationale, il s'agissait à la fois d'évaluer la part des usagers – inscrits et non-inscrits – des BM et des non-usagers ainsi que de décrire et comparer, pour chacune de ces populations, les pratiques à l'égard de la lecture et des médias de même que les pratiques et représentations à l'égard des BM.

L'échantillon national a été constitué à partir du panel SOFRES. La SOFRES dispose en effet d'un panel de 20 000 consommateurs (base METASCOPE) représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, selon les critères sociodémographiques usuels (région de résidence, catégorie d'agglomération, niveau d'instruction, sexe et âge de l'individu, profession du chef de ménage, nombre de personnes au foyer, etc.). L'enquête commencée en 1996 s'est déroulée en deux temps. Un premier sous-échantillon repré-

19. Voir le questionnaire en annexe I. Les résultats de cette première phase de l'enquête quantitative ont été publiés dans l'article « Les usagers et leur bibliothèque municipale », *op. cit.*
20. L'une et l'autre enquête se limitaient à l'interrogation d'individus âgés de plus de 15 ans et résidant dans des communes d'au moins 5 000 habitants.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

sentatif (de personnes âgées de 15 ans ou plus) de 10 000 personnes a été interrogé par voie postale en vue de repérer les usagers inscrits, les usagers non-inscrits et les non-usagers des bibliothèques municipales. Puis, il a été procédé à l'interrogation (également par voie postale) d'un échantillon « utile » composé de 1 086 usagers (dont 788 usagers inscrits et 298 usagers non-inscrits) et 818 non-usagers des bibliothèques municipales. Ces échantillons ont été constitués de façon aléatoire et la structure des répondants a été contrôlée selon les critères sociodémographiques usuels.

Toutefois, le recours à un panel recèle, comme n'importe quelle autre méthode d'enquête, un certain nombre de biais. Malgré toutes les précautions prises par la SOFRES, on peut penser que ces biais ne sont pas totalement maîtrisés. Il est probable en particulier que, du fait même d'une certaine habitude à répondre à de nombreux questionnaires, les panélistes de la SOFRES aient manifesté à l'égard d'une activité comme la lecture une tendance à la surévaluation de leur propre pratique, voulant coller par là à la représentation qu'ils se font des critères de « distinction » nécessaires à leur reconnaissance comme personnes « cultivées » par l'institut enquêteur. Cette probabilité repose sur des résultats qui, dans cette enquête – comparativement à d'autres enquêtes récentes sur la lecture et la fréquentation des bibliothèques municipales –, font apparaître une plus grande proximité à l'égard de la lecture et des pratiques qui lui sont corrélées.

Pour procéder à la comparaison avec l'enquête de 1979, c'est le même questionnaire – « actualisé » et légèrement remanié – qui a été proposé aux personnes interrogées pour l'ensemble du volet quantitatif. Cependant, il faut savoir que les méthodes comparatives recèlent des difficultés particulières. D'une manière générale, l'interprétation des statistiques portant sur les pratiques culturelles (« la consommation culturelle »), doit tenir compte de l'imprécision des définitions des termes employés et des questions posées. Ainsi une question comme « Quel genre de livres lisez-vous le plus souvent ? » – question posée dans l'enquête – est sujette à des interprétations divergentes suivant la personne interrogée et recouvre des réalités parfois très hétérogènes. Il n'est qu'à penser à ce qu'on entend par roman pour s'en convaincre : les chefs-d'œuvre de Flaubert et de Proust y côtoient la collection « Harlequin ». Et cet exemple, chacun le sait, n'est pas propre à la France.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

En outre, comparer des populations suppose que l'on soit conscient des différences structurelles qui les caractérisent. Or les comparaisons, lacunaires sur la question de la lecture publique (hormis les données publiées dans les différentes enquêtes sur les pratiques culturelles de 1973, 1981, 1989 et 1997), sont grandement limitées par les indicateurs utilisés pour mesurer l'intensité des pratiques. Ici, on prendra en compte la lecture la semaine précédant l'enquête tandis que là c'est le nombre de livres lus pendant l'année qui sera retenu.

Le questionnaire

Ce questionnaire[21] – ou plutôt les deux questionnaires spécifiques (usagers inscrits et non-inscrits d'une part et non-usagers d'autre part) – visait à répondre à plusieurs types d'interrogations, une fois connus, grâce à deux questions préliminaires, le taux de pénétration des bibliothèques municipales dans la population nationale (taux d'inscrits, de non-inscrits et de non-fréquentants).

La première interrogation, classiquement, avait pour objet l'identification sociodémographique des usagers (inscrits, non-inscrits) des bibliothèques publiques, ainsi que celle des non-usagers, à partir des variables usuelles – diplôme, âge, sexe, catégories socioprofessionnelles, taille de la commune de résidence, etc. –, en vue de repérer les facteurs susceptibles d'influer sur la fréquentation des bibliothèques et le rapport à la lecture. On sait en effet que le « capital culturel » hérité de la famille et du milieu d'origine, le cursus scolaire et les titres scolaires ont des conséquences directes en matière de familiarisation avec la culture en général et la lecture en particulier, et la notion de « capital culturel », élaborée par Pierre Bourdieu, demeure incontestablement essentielle pour rendre compte de ce phénomène et comprendre les différences de connaissances et de goûts en matière culturelle[22].

La deuxième interrogation, centrale dans ce dispositif, avait trait à l'expérience que les usagers avaient de la (des) bibliothèque(s) qu'ils fréquentaient

21. La confection du questionnaire à partir de la refonte de celui de 1979, est le fruit d'une étroite coopération entre l'équipe de projet de la SOFRES, le chef du service Études et recherche de la Bpi (à l'époque Anne-Marie Bertrand) et le responsable des études de la Direction du livre et de la lecture (Jean-François Hersent). Les questionnaires sont reproduits dans l'annexe I.

22. Olivier Donnat, dans *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme, op. cit.*, p. 129, relève à juste titre que la « "loi" qui fait que les individus les mieux dotés en capital culturel manifestent des dispositions plus marquées pour la culture intellectuelle, alors que les moins bien dotés ont plutôt tendance à se situer vers le pôle du divertissement, se vérifie même quand on raisonne à

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

et de l'image qu'ils s'en faisaient. Dans ce dessein, les questions portaient, pour les fréquentants des bibliothèques, aussi bien sur les comportements de visite (durée, fréquence, régularité, objectifs, etc.) que sur le rôle de prescription des bibliothécaires et le degré de satisfaction des services proposés. Pour l'ensemble de la population (usagers et non-usagers), l'interrogation se concentrait sur les représentations que les uns et les autres nourrissaient à l'égard de cet établissement culturel particulier.

La troisième interrogation, ainsi qu'on l'a suggéré plus haut, portait sur l'intérêt investi dans la lecture, les pratiques et les goûts ainsi que le rapport aux autres supports (radio, télévision et aussi magazines et quotidiens). En d'autres termes, il s'agissait, d'une part, de situer la place du livre dans

niveau de diplôme donné : un bachelier appartenant aux "démunis" ou au "carrefour de la moyenne" fera preuve de certaines dispositions intellectuelles, alors que la majorité des non-bacheliers appartenant aux "avertis" ou aux "branchés" occupent des positions proches du pôle de la distraction ; de même, un diplômé de l'enseignement supérieur dont les parents étaient bacheliers sera en moyenne plus proche des positions intellectuelles qu'un homologue dont les parents étaient non-bacheliers. L'accès à la culture, et notamment à la culture consacrée, paraît par conséquent toujours largement gouverné par les mécanismes de domination et de distinction liés aux différences de capital culturel mis en évidence il y a maintenant plus de trente ans. » Cependant, O. Donnat émet trois réserves. D'une part, il faut admettre qu'en réalité certains signes distinctifs sont adressés à l'ensemble du corps social parce qu'ils sont identifiables et interprétables par une grande majorité alors que d'autres ne prennent sens qu'au sein de la communauté de « pairs » qui partagent suffisamment de connaissances et de références pour les identifier et ne pas faire contresens sur leur interprétation (l'auteur cite le cas du groupe de Hard Rock Iron Maiden). Par ailleurs, les mécanismes de distinction ne peuvent pas être appréciés sur la seule base du taux de notoriété (pour les artistes) et du capital culturel (pour les individus), car ils combinent souvent étroitement rejet du commun, du « populaire » et du « ringard », cette dernière dimension pouvant même être dominante dans certains cas. L'opposition vulgaire / distingué est en effet souvent redoublée par l'opposition classique / moderne. Cette dernière opposition est transversale aux niveaux de connaissance et, dans certains cas, assez largement indépendante de l'opposition vulgaire / distingué. Enfin, pour ce qui concerne l'âge et l'effet de génération, trois évolutions apparaissent essentielles : le recul absolu de la culture consacrée chez les moins de 35 ans et surtout chez les adolescents ; l'anti-intellectualisme prononcé des adolescents et la diversité croissante du capital informationnel des jeunes diplômés et la valorisation de l'éclectisme. Cette triple évolution traduit la cassure survenue dans les mécanismes qui assuraient la reproduction du contenu et des fonctions de la culture consacrée, et donne la mesure d'un phénomène générationnel nouveau : les tendances enregistrées par exemple dans le domaine de la lecture, du théâtre ou du cinéma montrent que les années 1980 se sont caractérisées par un certain nombre d'inflexions majeures dans la reproduction des comportements culturels. Aujourd'hui, non seulement des pans entiers de la culture scolaire héritée des humanités se transmettent plus difficilement aux nouvelles générations, mais le rôle que celle-ci joue dans les mécanismes de distinction tend à diminuer en raison des mutations touchant aux modes d'acquisition des savoirs, à la formation des goûts et à la production des modèles d'excellence, ainsi qu'aux mécanismes de consécration dans les milieux artistiques.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

l'ensemble des lectures des personnes interrogées, selon qu'elles fréquentent (en tant qu'usagers inscrits ou non-inscrits) ou non les bibliothèques municipales et, d'autre part, de mettre en évidence, pour chacune des trois catégories de population (inscrits, non-inscrits, non-usagers), leurs systèmes de préférence et de référence, leurs genres privilégiés, ignorés ou rejetés.

L'objectif du questionnaire s'adressant aux usagers inscrits et aux usagers non-inscrits était, afin de mieux connaître leurs habitudes, leurs attentes et leurs appréciations, d'obtenir des informations précises autour de quatre thèmes : le comportement de fréquentation et d'emprunt en bibliothèque municipale, l'opinion sur la bibliothèque municipale fréquentée, l'opinion sur les bibliothèques municipales d'une façon globale (financement, droits d'inscription, fréquentants, etc.) et, enfin, l'opinion et le comportement à l'égard du livre, de la lecture et des autres médias. Un second questionnaire s'adressait aux non-usagers. Il s'attachait pour sa part à fournir les renseignements suivants : l'opinion et le comportement à l'égard du livre, de la lecture et des autres médias, ainsi que le niveau d'information, l'opinion sur les bibliothèques municipales, les raisons de la non-fréquentation et les motifs d'incitation à la fréquentation.

L'enquête qualitative auprès des usagers non-inscrits

Afin de mieux connaître les usagers non-inscrits – catégorie dont l'accroissement est, semble-t-il, parallèle à l'élévation du taux des inscrits –, une investigation de type qualitatif (c'est-à-dire par entretiens semi-directifs approfondis et observations) a été conduite par une équipe de trois chercheurs (Martine Burgos, Jean-Marie Privat et Claude Poissenot), auprès de 32 fréquentants non-inscrits.

Au terme de la phase quantitative, il ressortait en effet que pas moins de 7 % des usagers qui fréquentaient une bibliothèque municipale n'y étaient pas inscrits[23]. Cette population d'usagers non-inscrits (qu'on peut estimer aujourd'hui à plus de deux millions), socialement hétérogène, avec

23. De son côté, l'enquête sur les pratiques culturelles des Français de 1997 faisait apparaître que « la hausse de la fréquentation des bibliothèques et médiathèques est plus spectaculaire que celle des inscriptions, car la proportion d'usagers non-inscrits dans la population française a augmenté depuis 1989 plus rapidement que celle des inscrits », la proportion de non-inscrits étant passée entre 1989 et 1997 de 6 % (pour 17 % d'inscrits) à 10 % (pour 23 % d'inscrits), cf. Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français : enquête 1997*, *op. cit.*, p. 241.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

des motivations très diversifiées, était mal connue. La première question qui se posait alors était celle de savoir si la non-inscription était un geste d'indifférence, de rébellion ou de crainte à l'égard de l'institution ou s'il s'agissait plutôt d'attitudes purement pragmatiques – sans contrainte aucune – d'utilisation de l'offre de lecture publique, voire symboliques.

Tenter de répondre à cette question et d'appréhender les raisons de la non-inscription, mieux cerner le profil des ces usagers mal identifiés – ces « Unib » (usagers non-inscrits des bibliothèques municipales), comme les nommaient parfois les chercheurs qui les ont interrogés –, tels étaient les enjeux de la troisième et dernière phase de cette vaste étude. Les chercheurs se sont ainsi attachés à mettre en évidence, à partir des entretiens, l'histoire d'un rapport à la culture livresque dont la non-inscription est un « élément symptomatique […] particulièrement révélateur[24] » à leurs yeux et, ainsi, à saisir la signification personnelle du geste de non-inscription. Par recoupement des informations et comparaison des entretiens, ils se sont efforcés d'élaborer un projet de typologie de trajectoires sociales de lecteurs. Pour établir en quoi ces usagers présentaient des modes spécifiques de perception et de fréquentation de la bibliothèque et « confirmer ou infirmer la pertinence d'une représentation tendanciellement dépréciative qu'en ont la plupart des professionnels », les chercheurs ont porté une attention toute particulière aux pratiques et aux comportements de lecture des usagers non-inscrits.

L'organisation du présent ouvrage suit la chronologie du dispositif d'enquête lui-même. Dans la première partie, Anne-Marie Bertrand présente les résultats les plus significatifs recueillis dans le cadre de l'interrogation des deux panels SOFRES (l'un d'usagers, l'autre de non-usagers des BM). Martine Burgos, Jean-Marie Privat et Claude Poissenot nous livrent quant à eux, dans la seconde partie, la synthèse de l'enquête qualitative qu'ils ont consacrée aux usagers non-inscrits. On trouvera en annexe l'ensemble des questionnaires et les fiches techniques des protocoles d'enquête.

24. Tous les passages entre guillemets et sans autre indication sont extraits du rapport d'enquête.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Première partie :
Portrait de groupe avec (ou sans) bibliothèque

Anne-Marie Bertrand

- **Avant-propos**
- **Chapitre I**
  Les usagers
- **Chapitre II**
  Les non-usagers
- **Chapitre III**
  Le livre, la lecture et les bibliothèques
- **Chapitre IV**
  Les bibliothèques, leur usage et leur image de 1979 à 1997

Avant-propos

Comme il a été dit en introduction, la deuxième phase de l'enquête « L'expérience et l'image des bibliothèques municipales » est une phase quantitative : elle a consisté à interroger un échantillon représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus[1].

Le questionnaire de 1997[2] a été établi à partir du questionnaire de 1979. Les grandes lignes en ont été conservées : équipement culturel, pratiques de lecture, connaissance de la bibliothèque, image de la bibliothèque, fréquentation, activités pratiquées, etc. Dans la mesure du possible les questions ont été posées dans les mêmes termes. Cependant, deux types de modifications traversent ce questionnaire, prenant en compte les unes l'évolution de l'offre, les autres l'évolution des usages. D'une part, de nouveaux items ont été proposés dans les questions concernant l'offre de bibliothèque, notamment les supports et services apparus depuis 1979 (prêt de films, mise à disposition de micro-ordinateurs, diversification de l'action culturelle…) ; d'autre part, l'évolution des usages en bibliothèque a amené à différencier nettement deux populations d'usagers : les usagers inscrits et les usagers non-inscrits, population qui n'apparaissait pas dans l'enquête de 1979 mais que toutes les analyses de publics tendent à montrer comme grandissante.

Il s'agissait donc pour la Direction du livre et de la lecture, commanditaire de l'enquête, d'une part de connaître mieux les usagers (inscrits comme non-inscrits) et les usages qu'ils ont de la bibliothèque. D'où les questions factuelles sur leur profil socio-démographique, leur environnement culturel, leur rapport au livre et à la lecture, leur fréquentation de la bibliothèque (fidélisation, périodicité et durée de la venue), les activités exercées à la bibliothèque. Il s'agissait, d'autre part, d'appréhender l'image que la population se fait de la bibliothèque – que cette image soit assise sur une expérience effective ou non – et tirer de cette image des éléments d'explication sur la fréquentation (ou la non-fréquentation) de la bibliothèque.

---

1. Cette deuxième phase de l'enquête a déjà donné lieu à une publication : Anne-Marie Bertrand, « Une estime lointaine : les non-usagers des bibliothèques municipales », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 43, n° 5, 1998.
2. Il figure en annexe.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

L'analyse des résultats, pour rendre compte de ce double registre, va se dérouler en quatre chapitres. Les deux premiers décrivent la population des usagers et leurs usages (chapitre I), celle des non-usagers et les raisons de leur non-fréquentation (chapitre II). Le chapitre III analyse le rapport au livre et à la lecture des usagers et des non-usagers, rapport décisif en matière de (non-) fréquentation. Enfin, le chapitre IV mesure les écarts entre les résultats de l'enquête de 1979 et celle de 1997 et y cherche, à nouveau, des éléments d'explication.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Chapitre I. Les usagers

Selon l'enquête « L'expérience et l'image des bibliothèques municipales », 25,7 % de Français fréquentent[3] une bibliothèque municipale. Ce premier chapitre veut dresser un portrait synthétique de cette population d'usagers. Dans le chapitre III, nous reviendrons plus en détail sur deux sous-populations qui la composent, celles des usagers inscrits (18,3 %) et des usagers non-inscrits (7,4 %) [4].

1. Profils

Qui sont les usagers des bibliothèques municipales ? En quoi leurs profils (leur âge, leur niveau de diplôme, leurs pratiques culturelles…) les différencient ou, au contraire, les rapprochent de l'ensemble de la population ? Les données rassemblées nous permettent de dessiner leur visage et de mesurer les écarts qui font d'eux une population spécifique.

Profil sociodémographique

Les usagers des bibliothèques municipales sont plutôt des jeunes, des femmes, des diplômés, des catégories socioprofessionnelles moyennes et supérieures et des urbains. Ces données, sans surprise, recoupent le profil des lecteurs tel qu'il apparaît dans l'enquête « Pratiques culturelles des Français[5] ».

Tableau 1. Profil par âge

(en %)

	Usagers (ensemble)	Usagers inscrits	Usagers non-inscrits
15-24 ans	22	21	25
25-34 ans	19	18	20
35-44 ans	24	26	20
45-54 ans	11	11	12
55-64 ans	10	9	11
Plus de 65 ans	14	15	12
Total	100	100	100

Le tableau se lit ainsi : les 15-24 ans représentent 22 % des usagers.

3. Par « fréquentation », on entend le fait d'être allé dans une bibliothèque municipale au moins une fois au cours des 12 derniers mois. Rappelons que cette enquête ne concerne que les 15 ans et plus.
4. Par usager « inscrit », on entend un usager qui possède une carte de bibliothèque, laquelle lui permet d'emprunter des documents. Inversement, l'usager non-inscrit, ne possédant pas de carte, ne peut emprunter de documents. Pour lui, l'usage de la bibliothèque se limite donc à la durée du séjour qu'il y effectue.
5. Olivier Donnat, *Les Pratiques culturelles des Français : enquête 1997,* La Documentation française, 1998.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Si l'on se souvient que, d'après les statistiques nationales, 40 % des inscrits dans les bibliothèques municipales ont moins de 14 ans, on ne peut que souligner la jeunesse des usagers : plus de la moitié d'entre eux ont moins de 25 ans[6] ! À noter également la forte représentation de la tranche 35-44 ans.

Tableau 2. Profil par sexe

(en %)

	Usagers (ensemble)	Usagers inscrits	Usagers non-inscrits
Homme	43	41	47
Femme	57	59	53

Comme pour les pratiques de lecture, les femmes sont surreprésentées dans les publics des bibliothèques. Elles le sont encore plus parmi la population des usagers inscrits.

Tableau 3. Profil par niveau de diplôme

(en %)

	Usagers (ensemble)	Usagers inscrits	Usagers non-inscrits	Population française*
Sans diplôme ou certificat d'études	10	10	9	49
Niveau 3e	13	14	13	10
Technique court (CAP-BEP)	17	16	19	19
Niveau bac ou brevet professionnel	28	28	25	12
Technique sup (IUT-BTS)	9	9	9	-
Diplôme universitaire 1er cycle	9	8	11	5
Diplôme universitaire 2e cycle	9	9	10	-
Diplôme universitaire 3e cycle	5	6	4	5
Total	100	100	100	100

* Chiffres INSEE (recensement 1990). Les diplômes universitaires sont regroupés en bac + 2 (5 %) et diplômes supérieurs (5 %).

6. Direction du livre et de la lecture, *Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales de prêt : données 1997,* DLL, 1999. Il n'est malheureusement pas possible d'être plus précis, puisque la tranche 14-15 ans n'est pas identifiée dans les statistiques de la DLL et ne figure pas non plus dans l'enquête « Expérience et image des BM ».

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

La surreprésentation des diplômés n'est visible que si on la rapporte à l'ensemble de la population. Parmi les Français, 22 % ont le niveau bac ou davantage ; c'est le cas de 60 % des usagers des bibliothèques municipales. Parmi les Français, 10 % possèdent un diplôme universitaire ; c'est le cas de 32 % des usagers des bibliothèques municipales.

Tableau 4. Profil par catégorie socioprofessionnelle

(en %)

	Usagers (ensemble)	Usagers inscrits	Usagers non-inscrits	Population française*
Agriculteurs	1	1	0	2
Commerçants, artisans, chefs d'entreprise	2	2	2	3
Cadres supérieurs, professions libérales	9	10	8	5
Cadres moyens, professions intermédiaires	15	15	16	8
Employés, services	16	16	16	12
Ouvriers	9	8	11	13
Étudiants	19	18	20	-
Inactifs	29	30	26	40

* Chiffres INSEE (recensement 1990). Les inactifs y sont regroupés (retraités, étudiants, femmes au foyer…).

Les trois catégories surreprésentées sont les cadres supérieurs et professions libérales, les professions intermédiaires et les employés : elles représentent proportionnellement, parmi les usagers, jusqu'au double de leur place dans la population. Sont, par contre, sous-représentés les ouvriers, d'une part, et les commerçants et chefs d'entreprise, de l'autre. Pour les inactifs, la comparaison est plus délicate puisque la catégorisation est différente : on peut cependant avancer sans grand risque que les étudiants sont très largement surreprésentés, puisqu'ils forment presque un cinquième des usagers (19 %).

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Tableau 5. Profil par taille d'agglomération habitée

(en %)

	Usagers (ensemble)	Usagers inscrits	Usagers non-inscrits	Population française*
Ruraux	22	21	25	26
2 000-20 000 hab.	16	16	16	35
20 000-100 000 hab.	13	12	14	23
> 100 000 hab.	31	31	32	15
Agglo. parisienne	18	20	13	19

* Chiffres INSEE (recensement 1990).

La taille de l'agglomération habitée est moins discriminante en matière de bibliothèque que pour les autres pratiques culturelles – peut-être parce que depuis la Libération et la création des bibliothèques centrales de prêt, la desserte des zones rurales est un souci constant.

Pratiques culturelles

On oppose souvent la lecture, pratique sérieuse, solitaire, chronophage, à d'autres pratiques culturelles plus ludiques, conviviales, partagées. Ce faisant, on oppose deux mondes culturels, deux environnements culturels, celui des lecteurs et celui des autres. Derrière cette opposition, se dessine la confrontation entre deux univers, celui de la lenteur, de la mémoire, du livre, et celui de la rapidité, de la modernité, de l'informatique. Il a donc semblé intéressant de mesurer (même succinctement) le niveau d'équipement audiovisuel et informatique des usagers des bibliothèques avant, bien entendu, d'analyser leurs pratiques de lecture.

L'on constate (tableau 6) qu'à l'exception des consoles de jeux vidéo (et de la possession de poste de télévision), les usagers des bibliothèques municipales sont plutôt mieux équipés que la moyenne de la population. Loin d'être allergiques à l'innovation technique, les usagers sont notamment mieux dotés dans le domaine informatique, puisque 34 % d'entre eux vivent dans un foyer qui possède un micro-ordinateur domestique, alors que ce n'est le cas que de 22 % des Français. Où l'on voit que l'opposition entre

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

deux univers culturels, entre livre et modernité, est peut-être plus subtile qu'on ne l'avance ordinairement.

Tableau 6. Équipement du foyer

(en %)

	Usagers (ensemble)	Usagers inscrits	Usagers non-inscrits	Population française*
N'ont pas la télévision	6	5	8	4
Ont un poste de télévision	48	49	45	52
Ont plusieurs postes de télévision	46	45	46	45
Ont une platine laser	73	74	70	67
Ont un micro-ordinateur	34	35	33	22
Ont un lecteur de cédérom ou cdi	18	18	18	11
Ont une console de jeux vidéo	25	25	24	27
Ont un magnétoscope	81	82	78	72

* D'après *Pratiques culturelles des Français : enquête 1997*.

Quant aux pratiques de lecture, le résultat correspond aux hypothèses que pourrait avancer le sens commun : les usagers des bibliothèques ont des pratiques de lecture plus intensives que la moyenne de la population.

Tableau 7. Pratiques de lecture

(en %)

	Usagers (ensemble)	Usagers inscrits	Usagers non-inscrits	Population française*
Ont acheté un livre au cours des 12 derniers mois	86	88	83	63
Possèdent plus de 200 livres	45	49	34	24
Ont lu plus de 10 livres au cours des 12 derniers mois	58	64	42	38
Ont lu plus de 24 livres au cours des 12 derniers mois	24	28	12	14
Aiment beaucoup lire	52	59	34	-
Préfèrent lire des livres	64	70	49	-
Préfèrent lire des revues ou magazines	27	23	38	-

* D'après *Pratiques culturelles des Français : enquête 1997.*

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Les usagers des bibliothèques ont un rapport au livre plus étroit que la moyenne des Français : ils achètent plus de livres, possèdent plus de livres et lisent plus de livres. La préférence pour la lecture de livres – plutôt que la lecture de magazines – est nette.

Le rapport au livre comme facteur explicatif de la fréquentation des bibliothèques, pour banal qu'il apparaisse, semble bien être primordial.

2. Usages

Les usages de la bibliothèque comportent plusieurs registres : le rapport à la bibliothèque (fidélisation, multifréquentation…), la venue à la bibliothèque (fréquence, durée…), les activités dans la bibliothèque (choisir les documents qu'on va emprunter, lire sur place, travailler…).

Le rapport à la bibliothèque

Les usagers ont avec la bibliothèque un rapport souvent ancien et collectif : la bibliothèque semble faire partie à la fois d'une tradition et du quotidien familial. En effet, trois critères de proximité à la bibliothèque sont convergents : le fait d'avoir fréquenté auparavant une autre bibliothèque municipale, le fait de fréquenter d'autres bibliothèques, le fait d'être plusieurs personnes du même foyer à être inscrites à la bibliothèque. Dans la durée comme dans la simultanéité, la bibliothèque est présente.

Ainsi, 54 % des usagers disent avoir fréquenté auparavant une autre bibliothèque municipale que celle qu'ils fréquentent aujourd'hui (éventuellement dans une autre ville) et 25 % des usagers disent fréquenter en même temps une autre bibliothèque : la fréquentation de la bibliothèque doit être mise en rapport avec une « culture de la bibliothèque » qui prend place dans la biographie de l'usager-lecteur. De la même façon, 64 % des usagers ont commencé à fréquenter une bibliothèque municipale avant d'avoir 20 ans. On le voit, la fréquentation est moins un phénomène individuel qu'une pratique familiale : 68 % des usagers inscrits ont une autre personne de leur foyer également inscrite à la bibliothèque. Ce qui a des conséquences en terme d'usage : 31 % des usagers viennent à la bibliothèque avec des enfants de leur foyer et 17 % avec des adultes de leur foyer. Quant aux emprunts effectués, ils ont une utilisation largement collective : seulement 21 % des usagers inscrits

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

disent que personne d'autre qu'eux ne lit les livres qu'ils empruntent à la bibliothèque.

Tableau 8. Autres personnes du foyer inscrites

(en %)

Conjoint	31
Père ou mère	11
Fils ou fille	41
Frère ou sœur	9
Autre personne du foyer	1
Personne d'autre	29

(Plusieurs réponses possibles.)

L'ancienneté de la fréquentation ne confirme que partiellement cette mise en évidence de la proximité avec le monde de la bibliothèque : une grosse moitié d'usagers le sont depuis assez peu de temps et une petite moitié depuis plus de 5 ans : 17 % sont inscrits à la bibliothèque depuis moins de 2 ans, 35 % depuis 2 à 5 ans et 45 % depuis plus de 5 ans (dont 31 % depuis plus de 10 ans). La fidélisation n'est pas aussi importante que pourraient le laisser penser les données précédentes : la fréquentation de la bibliothèque serait ainsi ancienne et collective, mais aussi intermittente, à éclipse.

La venue à la bibliothèque

La fréquence de la venue et la durée du séjour varient en fonction du statut, entre usagers inscrits et non-inscrits. Les uns viennent plus souvent à la bibliothèque, les autres y restent plus longtemps. Variation logique : la fréquence de la visite est liée, pour les inscrits, à la durée du prêt qui lui donne un rythme régulier ; la durée du séjour est plus longue, pour les non-inscrits, puisque l'usage de la bibliothèque se confond avec le séjour sur place.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

(en %)

Tableau 9. La venue à la bibliothèque	Usagers (ensemble)	Usagers inscrits	Usagers non-inscrits
Viennent au moins une fois par semaine	19	23	10
Viennent 1 à 3 fois par mois	50	61	22
Viennent moins souvent qu'une fois par mois	30	16	66
Restent moins d'une 1/2 heure	47	49	42
Restent entre 1/2 h et 1 h	35	36	35
Restent entre 1 h et 2 h	12	11	15
Restent plus de 2 h	4	3	6

La venue à la bibliothèque reste majoritairement un acte solitaire pour les usagers inscrits, mais il s'agit d'une courte majorité. Au contraire, les usagers non-inscrits viennent surtout accompagnés – notamment dans un cadre amical (« personnes hors de son foyer »).

Tableau 10. Venir à la bibliothèque accompagné

(en %)

	Usagers (ensemble)	Usagers inscrits	Usagers non-inscrits
Venir seul	58	63	47
Venir avec des enfants de son foyer	31	33	26
Venir avec des adultes de son foyer	17	18	15
Venir avec des personnes hors du foyer	12	8	22

Les activités à la bibliothèque

La bibliothèque est, d'abord et surtout, la maison du livre. Emprunter des livres, lire sur place, travailler avec des livres sont des activités qui remportent des scores flatteurs. Regarder une exposition et discuter avec des amis sont deux autres activités très pratiquées – avec un résultat étonnant pour les expositions, que ne corroborent en rien les comptages effectués dans les établissements eux-mêmes. Deux activités sont marginales : écouter un disque ou regarder une vidéo dans la bibliothèque. Sans surprise, les scores des usagers non-inscrits pour les activités sur place sont plus élevés que ceux des usagers inscrits (qui, eux, peuvent emprunter des documents).

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Tableau 11. Les activités à la bibliothèque

« Dans votre bibliothèque municipale, vous arrive-t-il de… ? » (en %)

	Usagers (ensemble)	Usagers inscrits	Usagers non-inscrits
Emprunter des livres	-	97	-
Emprunter des revues ou magazines	-	42	-
Emprunter des disques	-	23	-
Emprunter des vidéos	-	10	-
Regarder une exposition	59	59	60
Lire sur place des livres ou magazines qu'on ne peut emprunter	52	50	58
Lire sur place des livres ou magazines qu'on peut emprunter	33	31	39
Travailler sur place avec des livres de la bibliothèque	25	22	31
Travailler sur place avec vos propres documents	11	10	14
Discuter avec des amis	50	51	49
Écouter un disque	4	3	8
Regarder une cassette vidéo	1	0,5	1,5
Conduire ou aller chercher un enfant	34	35	32

Toutes les activités recensées dans ce tableau ne sont pas possibles dans toutes les bibliothèques municipales. Quand les chiffres sont rapportés aux bibliothèques où la possibilité en est offerte, 36 % des usagers ont emprunté un disque et 22 % une vidéo (d'après *Pratiques culturelles des Français : enquête 1997*).

Au-delà des données brutes d'activités, on peut analyser succinctement quelques-uns des effets et des causes de l'inscription à la bibliothèque.

Pourquoi s'inscrire ? Pour pouvoir emprunter des livres, répondent 89 % des inscrits (alors que l'emprunt de disques est un motif cité par seulement 2 % des usagers et l'emprunt de cassettes vidéo par 0,7 %).

Symétriquement, pourquoi ne pas s'inscrire ? Il n'y a pas de raison précise, répondent 22 % des usagers non-inscrits. Tandis que 22 % disent ne pas avoir besoin de s'inscrire, puisqu'ils ne souhaitent pas emprunter de documents ; 19 % disent ne pas avoir besoin de s'inscrire parce que quelqu'un d'autre emprunte pour eux (dont le conjoint pour 7 %). D'autres disent ne pas être inscrits parce qu'il faut rapporter les livres ou les disques empruntés trop vite (5 %) ou parce que c'est trop cher (3 %) ; tandis que

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

13 % des usagers non-inscrits étaient autrefois inscrits, mais ont cessé de l'être parce qu'ils n'en profitaient pas assez.

Dans quel but veut-on pouvoir emprunter des livres ? Pour le plaisir (96 %), pour des raisons pratiques (37 %), pour les études (22 %), pour des raisons professionnelles (12 %).

Quels effets l'inscription a-t-elle sur la lecture ? « Je lis autant qu'avant d'être inscrit », disent 61 % des usagers inscrits ; « je lis plutôt plus qu'avant », disent 35 % des inscrits ; « je lis plutôt moins qu'avant », disent quelques rares 2 %.

Des usages différenciés

Les moyennes, par essence, gomment les disparités et les écarts. Ici, reprenons quelques-unes des données pour deux populations spécifiques, afin d'identifier d'éventuelles différences dans les usages : les femmes et les jeunes (15-24 ans).

Tableau 12. La venue à la bibliothèque (femmes et jeunes)

(en %)

	Usagers (ensemble)	Femmes	15-24 ans
Viennent au moins une fois par semaine	19	19	20
Viennent une à 3 fois par mois	50	53	39
Viennent moins souvent qu'une fois par mois	30	28	41
Restent moins d'une 1/2 h	47	46	39
Restent entre 1/2 h et 1 h	35	36	35
Restent entre 1 h et 2 h	12	12	17
Restent plus de 2 h	4	4	9

Si les femmes sont dans la moyenne générale en ce qui concerne la fréquence et la durée de la venue, par contre, les jeunes s'en écartent : ils viennent moins souvent à la bibliothèque mais y restent plus longtemps. Information paradoxale si on la met en relation avec l'observation empirique, qui constate que les bibliothèques sont emplies de jeunes – quelquefois jusqu'à la saturation. La comparaison entre inscrits et non-inscrits peut-elle nous éclairer sur ce point ?

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Tableau 13. La venue à la bibliothèque (jeunes inscrits et non-inscrits)

(en %)

	Usagers (ensemble)	15-24 ans (ensemble)	15-24 ans inscrits	15-24 ans non-inscrits
Viennent au moins une fois par semaine	19	20	27	6
Viennent une à 3 fois par mois	50	39	48	20
Viennent moins souvent qu'une fois par mois	30	41	25	74
Restent moins d'une 1/2 h	47	39	45	26
Restent entre 1/2 h et 1 h	35	35	31	42
Restent entre 1 h et 2 h	12	17	16	20
Restent plus de 2 h	4	9	8	11

Le tableau 13 appelle, on le voit, à nuancer l'analyse : s'il y a disparité dans les comportements, elle est surtout le fait des jeunes non-inscrits. En effet, les moyennes de fréquence et de durée des visites des jeunes inscrits sont relativement proches de la moyenne générale des usagers : on constate même une fréquentation plus intensive que celle de leurs aînés (27 % viennent au moins une fois par semaine, pour une moyenne de 19 % chez l'ensemble des usagers) et non une fréquentation moins intensive, comme le tableau 12 le laisserait penser. Par contre, les jeunes non-inscrits viennent beaucoup moins souvent à la bibliothèque (les trois-quarts viennent moins d'une fois par mois) mais y restent plus longtemps : ils sont proportionnellement trois fois plus nombreux à rester plus de 2 heures à la bibliothèque que l'ensemble des usagers.

L'analyse par sexe montre, elle aussi, des disparités que les moyennes effacent : chez les jeunes usagers, le taux des visites hebdomadaires est comparable entre garçons et filles mais le taux de visites infra-hebdomadaires (une à 3 fois par mois) varie du simple au triple d'un sexe à l'autre[7].

7. La taille de l'échantillon concerné (37 garçons et 66 filles de 15 à 19 ans) incite à analyser ces données avec prudence.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Tableau 14. La venue à la bibliothèque (jeunes hommes et jeunes femmes)

(en %)

	Hommes 15-19 ans	Femmes 15-19 ans
Viennent au moins une fois par semaine	25	21
Viennent une à 3 fois par mois	17	42
Viennent moins souvent qu'une fois par mois	57	37

Les jeunes viennent plus souvent à la bibliothèque accompagnés de personnes extérieures à leur foyer (c'est « le temps des copains ») : c'est le cas de 7 % des hommes de tout âge, mais de 11 % des jeunes hommes de 15-19 ans et de 16 % des jeunes hommes de 20-24 ans. Pour les jeunes femmes, la distorsion est encore plus forte : si 16 % des femmes de tout âge viennent à la bibliothèque avec des personnes extérieures à leur foyer, le taux monte à 52 % pour les jeunes femmes de 15-19 ans et à 32 % pour les jeunes femmes de 20-24 ans.

Tentons la même analyse pour les activités exercées à la bibliothèque.

Tableau 15. Les activités à la bibliothèque (femmes et jeunes)
« Dans votre bibliothèque municipale, vous arrive-t-il de… ? »

(en %)

	Usagers inscrits (ensemble)	Femmes inscrites	15-24 ans inscrits
Emprunter des livres	97	98	96
Emprunter des revues ou magazines	42	41	40
Emprunter des disques	23	25	26
Emprunter des vidéos	10	10	10
Regarder une exposition	59	61	56
Lire sur place des livres ou magazines qu'on ne peut emprunter	50	49	64
Lire sur place des livres ou magazines qu'on peut emprunter	31	30	32
Travailler sur place avec des livres de la bibliothèque	22	25	58
Travailler sur place avec vos propres documents	10	11	35
Discuter avec des amis	51	51	54
Écouter un disque	3	2	4
Regarder une cassette vidéo	0,5	0,5	-
Conduire ou aller chercher un enfant	35	34	7

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Deux types d'activités suscitent des écarts importants. D'une part, le travail sur place est spécifiquement une activité juvénile (l'âge se confond ici avec le statut de lycéen ou d'étudiant) : une grosse moitié de jeunes travaillent sur place avec des documents de la bibliothèque, alors que ce n'est le cas que d'un petit quart des usagers (58 % contre 22 %), un gros tiers des jeunes (35 %) travaillent sur place avec leurs propres documents, alors que ce n'est le cas que d'un usager sur 10 ; à un moindre degré, la lecture sur place est une activité plus fréquente chez les jeunes, qu'on peut mettre en rapport avec la durée du séjour, plus longue chez eux que pour la moyenne des usagers. D'autre part, accompagner un enfant (« conduire ou aller chercher un enfant ») est, sans surprise, une activité très faible chez les jeunes – qui ne sont pas encore parents (le taux monte à 46 % pour les 25-34 ans et 68 % pour les 35-44 ans).

Par contre, pour les documents empruntés, on ne constate que de faibles écarts. Les livres sont plébiscités par tous, les disques sont un peu plus empruntés par les jeunes (sans qu'il y ait, pour autant, une distorsion marquée), les vidéos plafonnent autour de 10 % dans toutes les catégories[8].

Affinons l'analyse pour les jeunes classes d'âge à l'aide du tableau qui suit.

8. On a souvent dit que l'emprunt de vidéos était un approvisionnement familial : mais le taux des emprunteurs chez les pères et mères de famille n'est guère plus élevé que la moyenne : 10 % chez les 25-34 ans, 13 % chez les 35-44 ans.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Tableau 16. Les activités à la bibliothèque (jeunes hommes et jeunes femmes)

« Dans votre bibliothèque municipale, vous arrive-t-il de… ? » (en %)

	15-24 ans inscrits	Hommes 15-19 ans	Femmes 15-19 ans	Hommes 20-24 ans	Femmes 20-24 ans
Emprunter des livres	96	100	95	89	100
Emprunter des revues ou magazines	40	57	40	25	41
Emprunter des disques	26	18	35	27	23
Emprunter des vidéos	10	11	14	8	9
Regarder une exposition	56	67	68	43	48
Lire sur place des livres ou magazines qu'on ne peut emprunter	64	83	70	62	67
Lire sur place des livres ou magazines qu'on peut emprunter	32	31	29	39	35
Travailler sur place avec des livres de la bibliothèque	58	57	77	49	56
Travailler sur place avec vos propres documents	35	37	42	25	39
Discuter avec des amis	54	71	78	41	45
Écouter un disque	4	12	4	15	-
Regarder une cassette vidéo	-	-	-	-	-

Ici, de nouvelles disparités apparaissent. D'une part, selon les classes d'âge : les plus jeunes (15-19 ans) ont une activité plus intensive pour l'emprunt de revues, la lecture sur place, le travail sur place et surtout pour la discussion entre amis – on est encore dans une convivialité adolescente. D'autre part, selon les sexes : les jeunes femmes travaillent sur place beaucoup plus souvent que les garçons et surtout que la moyenne des usagers (77 % des filles de 15-19 ans travaillent sur place avec des livres de la bibliothèque et 42 % avec leurs propres documents, alors que ce n'est le cas respectivement que de 22 et 10 % des usagers inscrits).

À la suite de cette remarque, il convient de s'attarder sur les scores féminins : si les femmes sont plus lectrices que les hommes[9], elles sont plus nombreuses

9. Les statistiques de l'enquête « L'expérience et l'image des BM » disent qu'il y a plus de femmes que d'hommes parmi les usagers (57 / 43) et l'enquête « Pratiques culturelles des Français » montre que l'intensité des pratiques de lecture est plus grande chez les femmes que chez les hommes (par exemple, 23 % des femmes disent avoir lu plus de 20 livres au cours des 12 derniers mois, contre 17 % des hommes).

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

qu'eux à emprunter des disques et aussi nombreuses à emprunter des vidéos – le rapport au livre est donc loin d'être exclusif. À titre de curiosité, relevons que les femmes sont moins (très légèrement moins) nombreuses que les hommes à accompagner un enfant à la bibliothèque (34 % contre 36 %) ; qu'elles sont plus souvent que les hommes les seules personnes de leur foyer à être inscrites (34 % contre 22 % pour les hommes) ; que les livres qu'elles empruntent sont moins souvent lus par d'autres que les livres empruntés par les hommes (72 % contre 85 %). Ces quelques données semblent mettre à mal le cliché ancien sur les pratiques des femmes dans les bibliothèques, qui les décrit comme monomaniaques de l'imprimé et approvisionnant l'ensemble de la famille. L'enquête montre, au contraire, que s'il y a une spécificité féminine, c'est bien de ne pas assumer un rôle traditionnellement reconnu comme spécifiquement féminin – les seules disparités sensibles, en effet, portent sur le travail à la bibliothèque chez les jeunes femmes. En termes d'usage, les femmes sont des usagers comme les autres[10].

On le voit, à l'intérieur de la population que constituent les usagers, de grandes différences peuvent se faire jour. L'âge et, à un moindre degré, le statut familial semblent les deux discriminants principaux, alors que le sexe semble avoir moins d'influence. L'usage de la bibliothèque serait ainsi lié à une biographie du lecteur-usager, où joueraient à la fois un besoin de bibliothèque et une envie de bibliothèque. Si les jeunes ont une pratique intensive du travail sur place, ce n'est pas parce qu'ils sont jeunes, mais parce qu'ils utilisent la bibliothèque pour leurs études. Si les 25-45 ans accompagnent souvent des enfants à la bibliothèque, c'est parce qu'ils en ont une pratique familiale. Nous reviendrons au chapitre III sur un autre facteur discriminant : le rapport au livre et à la lecture. En effet, c'est lui qui souligne les frontières entre usagers et non-usagers mais aussi entre usagers inscrits et usagers non-inscrits.

10. On peut mettre cette analyse en relation avec la dernière enquête sur les publics de la Bpi (Christophe Evans, *La Bpi à l'usage*, Bpi / Centre Pompidou, 1998) qui montre, là aussi, la disparition de pratiques spécifiquement féminines. Christophe Evans explique notamment ce phénomène par la sur-représentation des filles dans la population étudiante. Les étudiants représentant 72 % des usagers de la Bpi, la moyenne des usages est mécaniquement proche de celle des étudiantes ; le même phénomène se produit dans les bibliothèques municipales.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Chapitre II. Les non-usagers

Selon l'enquête « L'expérience et l'image des bibliothèques municipales », 25 % de Français fréquentent une bibliothèque municipale. Ce qui signifie que 75 % des Français n'en fréquentent pas. Nous allons tenter ici, d'une part, d'analyser les écarts entre la population des non-usagers et la population des usagers, afin d'y chercher quelque facteur explicatif ; puis, d'autre part, de rendre compte des raisons de leur non-fréquentation avancées par les non-usagers ; nous reviendrons ensuite sur une sous-population spécifique : celle des anciens usagers, c'est-à-dire ceux qui ont déjà fréquenté une bibliothèque municipale mais ne le font plus, avant d'examiner les facteurs qui pourraient pousser les non-usagers à fréquenter une bibliothèque.

1. Profils

Le profil sociodémographique des non-usagers n'a de sens et d'intérêt, ici, que par rapport au profil des usagers[11]. Le tableau 17 confirme, symétriquement, l'analyse que nous faisions au chapitre précédent : tendanciellement, les non-usagers sont plutôt âgés, peu diplômés, habitent plutôt dans des zones rurales ou des petites villes, appartiennent à des classes populaires. On peut, en particulier, noter l'écart entre la proportion de plus de 65 ans chez les non-usagers (21 %) et chez les usagers (14 %) : écart qui amène à nuancer sensiblement l'idée traditionnellement avancée que les bibliothèques sont des refuges pour personnes âgées.

11. En effet, cette population représentant les trois-quarts de la population française, la décrire en soi reviendrait, peu ou prou, à décrire la population française. Nous préférons donc, dans le cadre de cette étude, mesurer les écarts avec la population des usagers.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Tableau 17. Non-usagers et usagers

(en %)

	Non-usagers	Usagers
Par sexe		
Hommes	49,5	43
Femmes	50,5	57
Par âge		
15-24 ans	15	22
25-34 ans	18	19
35-44 ans	18	24
45-54 ans	15	11
55-64 ans	13	10
65 ans et plus	21	14
Par catégorie socioprofessionnelle		
Agriculteurs	2	1
Commerçants, artisans	4	2
Cadres supérieurs, professions libérales	6	9
Cadres moyens, prof. intermédiaires	12	15
Employés, services	17	16
Ouvriers	13	9
Étudiants	11	19
Retraités, inactifs	35	29
Par niveau de diplôme		
Niveau 3e et moins	33	23
Niveau bac-CAP-BEP	46	44
Techniciens supérieurs	7	9
Enseignement supérieur	13	24
Par taille d'agglomération habitée		
Zones rurales	29	22
2 000-20 000 hab.	17	16
20 000-100 000 hab.	12	13
> 100 000 hab.	28	31
Agglomération parisienne	14	18

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Le rapport au livre et les pratiques de lecture présentent des différences sensibles entre usagers et non-usagers – pourtant, les chiffres déclarés par les non-usagers semblent surestimés lorsqu'on les rapporte à l'enquête « Pratiques culturelles des Français ». Quel que soit l'élément de comparaison retenu, on constate des écarts importants, voire considérables, entre les pratiques de lecture des uns et des autres.

Tableau 18. Pratiques de lecture

(en %)

	Non-usagers	Usagers	Population française*
Ont acheté un livre au cours des 12 derniers mois	76	86	63
Possèdent plus de 200 livres	31	45	24
Ont lu plus de 10 livres au cours des 12 derniers mois	31	58	38
Ont lu plus de 24 livres au cours des 12 derniers mois	7	24	14
Aiment beaucoup lire	29	52	-
Préfèrent lire des livres	44	64	-
Préfèrent lire des revues ou magazines	40	27	-

* D'après *Pratiques culturelles des Français : enquête 1997.*

Regarder la télévision est-elle une pratique aussi discriminante (en symétrique) que la lecture ? Les écarts, sauf pour les téléphages (plus de 30 heures hebdomadaires), ne sont pas importants : alors que pour la lecture de livres, les écarts entre usagers et non-usagers atteignent ou dépassent souvent les 20 points, ici les différences sont bien moindres. La télévision est une pratique bien partagée.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Tableau 19. Nombre d'heures hebdomadaires devant la télévision

(en %)

	Non-usagers	Usagers
Moins de 5 h	16	14
De 5 à 9 h	20	23
De 10 à 14 h	17	22
De 15 à 19 h	17	17
De 20 à 29 h	17	15
30 heures ou plus	13	8

Calculé sur les personnes déclarant posséder au moins un poste de télévision.

2. La non-fréquentation

Analyser une non-pratique (ne pas fréquenter une bibliothèque municipale) pose des problèmes méthodologiques particuliers. Cette abstention, en effet, repose non seulement sur des raisons, mais aussi sur une image, des impressions, des récits (du bouche à oreille), un désintérêt, beaucoup d'implicite et de non-formalisé qu'il n'est pas facile de mettre au jour.

Deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer la non-fréquentation : d'une part, un rapport au livre trop lointain ; d'autre part, un rapport à l'institution trop méfiant. Avant d'y revenir, au chapitre III, tentons de cerner mieux la connaissance qu'ont les non-usagers de la bibliothèque.

La connaissance de la bibliothèque

Puisque, pour les usagers, la bibliothèque est une pratique souvent collective, familiale, ancienne, peut-on faire l'analyse inverse pour les non-usagers ? Pour eux, la bibliothèque serait inconnue, lointaine, étrangère…

Or, cette hypothèse ne se vérifie pas. À la question « Au cours des dernières années, vous est-il arrivé d'avoir envie de vous inscrire à une bibliothèque municipale ? », 21 % des non-usagers répondent positivement. La moitié de ceux-ci (54 %) connaît une personne qui fréquente déjà la bibliothèque. Bien plus : 30 % des non-usagers ont déjà fréquenté la bibliothèque municipale de leur ville et 48 % des non-usagers connaissent au moins un usager. S'il y a éloignement par rapport à la bibliothèque, il ne semble reposer que pour partie sur l'ignorance mais plutôt sur l'éloignement culturel – éloignement vis-à-vis du livre, de la lecture et de l'institution publique destinée à les faire vivre.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Tableau 20. La connaissance de la bibliothèque

(en %)

	Non-usagers
Existe-t-il une BM dans votre ville ?	85
Savez-vous où elle se trouve ?	85
L'avez-vous fréquentée par le passé ?	30
Connaissez-vous des personnes qui la fréquentent ?	48

Les raisons de la non-fréquentation

Un certain nombre de réponses ont été proposées dans le questionnaire, portant sur les raisons de la non-fréquentation. Elles couvrent plusieurs registres : le rapport au livre et à la lecture, la proximité (physique ou psychologique), les conditions d'inscription (complication, coût), le fonctionnement (horaires, durée du prêt).

Tableau 21. Les raisons de la non-fréquentation

« Beaucoup de raisons peuvent expliquer qu'on n'ait pas envie de fréquenter une bibliothèque municipale. Pour chacune des raisons ci-dessous indiquez si c'est plutôt votre cas ou pas tellement votre cas. »

(en %)

	Plutôt mon cas	Pas tellement
Je préfère acheter et lire mes livres à moi	66	25
Je lis trop peu pour que ça en vaille la peine	51	39
Je ne connais pas de parents ou d'amis qui y soient inscrits	17	68
Je n'aime pas les gens qui y vont	4	81
La bibliothèque est trop éloignée	16	70
Je n'aime pas l'accueil ou l'ambiance qu'on y trouve	11	73
Il y a trop de livres, je ne sais pas comment choisir	13	71
La bibliothèque n'est ouverte qu'à certains moments qui ne me conviennent pas toujours	34	51
En dehors des livres, on n'y trouve guère d'autres possibilités de loisir	16	67
Je ne suis pas sûr d'y trouver les livres que j'aime	30	57
Je ne connais pas ou trop mal le service	27	57
Il y a trop de formalités ou de règlements à observer	8	76
Il faut rapporter les livres trop vite	36	50
L'inscription coûte trop cher	5	78
Je n'aime pas tellement lire	28	60

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Les scores les plus importants portent sur le rapport au livre et à la lecture. Mais les conditions de fonctionnement, notamment les horaires d'ouverture et la durée du prêt, semblent bien jouer également un rôle dans la désaffection vis-à-vis de la bibliothèque. Par contre, l'étrangeté sociale de la bibliothèque, elle, est niée : seulement 10 % n'en aiment pas l'ambiance (ou l'idée qu'ils se font de cette ambiance), seulement 4 % n'aiment pas les gens qui y vont. Les caractéristiques des usagers (vues par les non-usagers) ne sont pas spécifiques : pour eux, les usagers sont des gens comme tout le monde – ils ont des revenus dans la moyenne[12] et ont un niveau scolaire moyen[13].

On a également essayé de mieux connaître le soupçon (parlons de soupçon puisqu'il ne s'agit pas d'une connaissance objective) qui porte sur le caractère réglementé, encadré de la bibliothèque comme institution. Ainsi, 91 % des non-usagers pensent que « pour s'inscrire dans une bibliothèque, il y a peu de formalités », alors que 3 % d'entre eux pensent le contraire, les autres étant sans opinion. De façon moins univoque, 52 % des non-usagers disent que « les bibliothèques municipales sont des endroits où l'on se sent libre », alors que 40 % pensent que ce sont des « endroits très réglementés ». Le caractère institutionnel de la bibliothèque est reconnu mais ne semble pas jouer un rôle primordial dans la non-fréquentation.

On le voit, l'image de la bibliothèque s'est banalisée en même temps que son public augmentait. À défaut de démocratisation réelle, elle connaît, comme le lycée, comme l'université, un phénomène de massification qui en fait un élément connu du paysage social quotidien. Connu et reconnu : les trois-quarts des non-usagers déclarent que c'est un établissement utile à tous. La légitimité sociale de la bibliothèque est donc saluée, même par ceux qui ne la fréquentent pas.

3. Les ex-usagers

Une population particulière de non-usagers mérite une analyse particulière : les anciens usagers des bibliothèques municipales. Ils représentent 31 % des non-

12. Disent 75 % des non-usagers, pour 77 % des usagers.
13. L'affirmation « Les usagers des bibliothèques sont des gens qui ont poursuivi leurs études, n'ont pas poursuivi leurs études, autant l'un que l'autre » entraîne 64 % de réponses pour la 3e hypothèse (autant l'un que l'autre) chez les non-usagers, pour 57 % chez les usagers.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

usagers, chiffre non négligeable, et ont la particularité d'avoir de la bibliothèque une expérience personnelle.

Même si l'échantillon est réduit[14], on peut cependant décrire les caractéristiques principales de cette population. Ce sont plutôt des femmes (32 %), plutôt des jeunes (49 % chez les 15-24 ans) et des personnes diplômées (48 % chez les personnes possédant un diplôme universitaire). C'est-à-dire le profil moyen des lecteurs et des usagers : la perte d'usagers touche surtout les publics traditionnels de la bibliothèque.

Quelle est l'image qu'ils gardent d'une bibliothèque municipale ? Presque tous (98 % d'entre eux) disent qu'il y a peu de formalités pour s'inscrire, mais plus d'un tiers d'entre eux (37 %) que c'est un endroit très réglementé. Les raisons qu'ils avancent pour expliquer l'arrêt (provisoire ou définitif) de leur fréquentation diffèrent assez sensiblement des raisons avancées par l'ensemble des non-usagers.

Tableau 22. Les raisons de ne plus fréquenter

« Beaucoup de raisons peuvent expliquer qu'on n'ait pas envie de fréquenter une bibliothèque municipale. Pour chacune des raisons ci-dessous indiquez si c'est plutôt votre cas ou pas tellement votre cas. »

(en %)

	Plutôt mon cas (non-usagers)*	Plutôt mon cas (ex-usagers)
Je préfère acheter et lire mes livres à moi	66	68
Je lis trop peu pour que ça en vaille la peine	55	43
Je ne connais pas de parents ou d'amis qui y soient inscrits	20	10
Je n'aime pas les gens qui y vont	5	1
La bibliothèque est trop éloignée	18	12
Je n'aime pas l'accueil ou l'ambiance qu'on y trouve	10	11
Il y a trop de livres, je ne sais pas comment choisir	10	18
La bibliothèque n'est ouverte qu'à certains moments qui ne me conviennent pas toujours	31	41
En dehors des livres, on n'y trouve guère d'autres possibilités de loisir	16	15
Je ne suis pas sûr d'y trouver les livres que j'aime	27	34
Je ne connais pas ou trop mal le service	31	17
Il y a trop de formalités ou de règlements à observer	8	6
Il faut rapporter les livres trop vite	33	41
L'inscription coûte trop cher	7	2
Je n'aime pas tellement lire	33	18

* Non-usagers n'ayant jamais fréquenté une bibliothèque municipale.

14. Rappelons que l'échantillon de non-usagers est composé de 818 personnes ; les ex-usagers sont 258, soit 31 %.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Quelles sont ces différences ? D'une part, les raisons liées au rapport à la lecture semblent avoir moins d'importance pour les ex-usagers que pour les non-usagers dans leur ensemble : les items « je lis trop peu pour que ça en vaille la peine » ou « je n'aime pas tellement lire » recueillent chez les ex-usagers des scores bien plus faibles que chez les non-usagers n'ayant jamais fréquenté une bibliothèque municipale. D'autre part, les raisons liées au fonctionnement de la bibliothèque recueillent, elles, au contraire, des scores plus élevés : les horaires, mais surtout les modalités du prêt, sont ressentis comme des motifs propres à décourager la fréquentation. Devoir rendre ses livres, les rapporter « trop vite », avoir du mal à les choisir, ne pas trouver forcément « les livres que j'aime » sont quelques-uns des éléments explicatifs avancés. Fondées sur une expérience réelle, et non sur une représentation plus ou moins exacte, ces affirmations sont à prendre en considération : elles soulignent qu'un public attaché au livre et à la lecture peut ne pas trouver sa place dans la bibliothèque.

Pour autant, l'image que les ex-usagers ont de la bibliothèque reste bonne. Ils sont 82 % à penser que la bibliothèque est utile à tous, alors que ce taux n'est que de 72 % chez les personnes n'ayant jamais fréquenté une bibliothèque municipale (et 93 % chez les usagers). Cependant, si les ex-usagers reconnaissent le rôle que joue la bibliothèque dans la formation des enfants (93 %), ils sont plus réservés sur son rôle dans la formation professionnelle des adultes : seulement 64 % d'entre eux le lui reconnaissent, alors que c'est le cas de 73 % des non-usagers n'ayant jamais fréquenté une bibliothèque municipale (et 75 % des usagers).

L'image qu'ils ont de la bibliothèque est donc nuancée : ils y attachent de l'importance mais semblent déçus par les modalités de fréquentation. Comme lecteurs, ils sont attirés par la possibilité d'emprunter des livres, mais comme usagers ils sont découragés par les modalités du prêt (les délais, le choix).

4. L'envie de fréquenter

Le statut d'usager n'est pas permanent. Le statut de non-usager non plus. Non seulement des non-usagers fréquentaient auparavant une bibliothèque : ce sont les ex-usagers, que nous venons d'évoquer. Mais encore, parmi les

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

non-usagers, certains déclarent avoir des velléités de fréquentation. À la question « Au cours des dernières années, vous est-il arrivé d'avoir envie de vous inscrire à une bibliothèque municipale ? », 21,5 % des non-usagers répondent positivement. Quelles sont donc les raisons qui pourraient pousser les non-usagers à fréquenter une bibliothèque ?

Tableau 23. Une envie de fréquentation

« Parmi les conditions suivantes, lesquelles pourraient vous donner envie de fréquenter une bibliothèque municipale (en supposant qu'il y en ait une proche de chez vous ou dans les environs) ? »

(en %)

	Non-usagers ensemble	Hommes	Femmes	15-24 ans
Que je puisse y trouver tous les genres de livres et de revues que j'aime lire	60	57	63	71
Que ce soit un endroit accueillant	31	28	34	38
Qu'il y ait des activités de loisirs pour les enfants	11	11	11	2
Qu'on puisse y travailler dans le calme	10	8	13	28
Qu'on y trouve des informations utiles à la vie de tous les jours	29	31	26	28
Qu'on puisse y emprunter aussi des disques ou des films	27	32	23	45
Qu'on puisse y travailler aussi sur un micro-ordinateur	17	19	15	47
Qu'on y soit bien accueilli et conseillé	37	31	42	48
Qu'il y ait des expositions et d'autres manifestations culturelles (conférences, concerts, projections de films)	25	25	25	31

Les résultats portent sur tous les non-usagers, pas seulement sur ceux qui ont déclaré avoir (eu) envie de fréquenter une bibliothèque.

Si tous les non-usagers privilégient le choix des livres (leur diversité et la proximité avec leurs goûts), les femmes seraient particulièrement sensibles à la qualité de l'accueil : elles souhaitent une bibliothèque accueillante, calme, où l'usager soit aidé et accompagné. Les hommes, eux, privilégieraient plutôt la modernité technique, disques, films et micro-ordinateurs.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Quant aux jeunes (15-24 ans), ils cumulent les souhaits de modernité propres à leur âge et les attentes qu'ils ont en tant que lycéens ou étudiants. Les conditions qu'ils avancent sont donc de deux types : la diversification de l'offre (disques, films, micro-ordinateurs) mais aussi les conditions de travail (calme, choix de livres, accompagnement).

À noter que 12,5 % des non-usagers n'ont donné aucune réponse à ce tableau : pour eux, aucune condition ne serait susceptible de leur donner envie de fréquenter une bibliothèque. On pourrait parler, à leur propos, de non-usagers « absolus ».

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Chapitre III. Le livre, la lecture et les bibliothèques

L'analyse de la population des usagers et de celle des non-usagers nous a fait avancer l'hypothèse que le rapport au livre et à la lecture est pour beaucoup dans la fréquentation ou la non-fréquentation des bibliothèques municipales. Ce chapitre va examiner cette hypothèse plus en détail.

1. Le goût de lire

L'amour du livre, le goût de lire ne sont pas la chose du monde la mieux partagée. Sur ce point, comme sur les genres préférés de livres, les différences sont sensibles entre usagers et non-usagers, entre usagers inscrits et usagers non-inscrits.

Tableau 24. Le rapport au livre

(en %)

	Usagers (ensemble)	Usagers inscrits	Usagers non-inscrits	Non-usagers
Aimez-vous lire ?				
Oui, beaucoup	52	59	34	29
Non	10	6	19	26
Préférez-vous lire…				
Des revues ?	27	23	38	40
Des livres ?	64	70	49	43
Livres possédés				
Plus de 200	45	49	34	31
Livres lus depuis 12 mois				
1 ou 2	6	4	9	22
3 ou 4	14	10	24	24
5 à 9	22	21	24	22
10 à 19	23	23	23	15
Plus de 20	35	41	19	15

On peut noter que les réponses apportées par les usagers non-inscrits sont plus proches des réponses des non-usagers que de celles des usagers inscrits : l'inscription (et donc la possibilité d'emprunter) peut être vue comme un signe d'attachement au livre ; la non-inscription peut être vue comme un signe d'éloignement du livre.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Les genres de livres préférés

Pour les genres de livres préférés, on trouve la même proximité entre usagers non-inscrits et non-usagers. Les usagers inscrits plébiscitent les romans contemporains, puis les romans policiers, les livres d'histoire et les romans classiques. Les non-usagers présentent le même duo de tête, mais avec des scores beaucoup plus proches entre eux, alors que les troisième et quatrième places sont occupées par les livres pratiques, puis les livres d'histoire. Quant aux usagers non-inscrits, outre les deux genres de romans qu'ils classent aussi en tête, ils préfèrent les livres pratiques et les bandes dessinées.

Tableau 25. Les genres de livres préférés

(en %)

	Usagers (ensemble)	Usagers inscrits	Usagers non-inscrits	Non-usagers
Romans classiques	17	19	12	12
Romans contemporains	46	50	38	33
Romans policiers, espionnage	25	25	27	21
Romans science-fiction, fantastique	11	11	13	9
Poésie	1	1	2	1
Histoire	18	20	14	21
Livres d'actualité	13	13	13	16
Bandes dessinées	14	14	14	11
Livres d'art, beaux-livres	5	6	4	4
Sciences humaines et sociales	9	9	8	4
Livres pratiques	15	13	20	21
Livres scientifiques ou techniques	7	6	8	6
Dictionnaires, encyclopédies	8	7	11	12
Livres religieux	1	1	-	1
Histoires vécues	1	-	-	2
Autre genre	1	1	1	1

La question portait sur « les deux genres de livres lus le plus souvent ».

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Sans solliciter exagérément les données recueillies, on peut constater cependant des particularités dans les paysages culturels qui sont ainsi dessinés. La préférence générale pour la lecture de romans doit être nuancée : les usagers inscrits accordent aux romans contemporains un score bien supérieur à celui qu'ils réalisent dans les autres populations ; les romans policiers ou d'espionnage emportent la deuxième place dans toutes les catégories, avec des scores voisins. Par contre, les romans classiques ne sont du goût que des usagers inscrits (4e position), alors que les usagers non-inscrits les classent en 8e position et les non-usagers en 7e position. Les livres d'histoire plaisent surtout aux usagers inscrits (3e position), alors que les usagers non-inscrits les classent en 5e place. La lecture des dictionnaires et encyclopédies est surtout le fait des non-usagers. Enfin, les livres pratiques recueillent les faveurs des usagers non-inscrits comme des non-usagers, qui les placent pareillement au troisième rang de leurs lectures préférées.

Du côté des usagers inscrits, le monde de la lecture serait ainsi davantage tourné vers la fiction, et du côté des non-usagers vers l'information pratique (dictionnaires, encyclopédies et livres pratiques) – tandis que les usagers non-inscrits vivrait dans un entre-deux culturel, mi du côté de la fiction mi du côté des livres pratiques.

La surreprésentation féminine dans la population des usagers (plus marquée, encore, chez les usagers inscrits[15]) explique pour partie les scores élevés qu'y réalisent les romans.

15. Les femmes représentent 57 % des usagers et 59 % des usagers inscrits.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Tableau 26. Les genres de livres préférés des femmes

(en %)

	Usagers (ensemble)	Usagères inscrites	Usagères non-inscrites	Non-usagères
Romans classiques	17	23	14	15
Romans contemporains	46	60	44	42
Romans policiers, espionnage	25	24	31	22
Romans science-fiction, fantastique	11	8	9	9
Poésie	1	2	3	1
Histoire	18	18	10	18
Livres d'actualité	13	15	14	14
Bandes dessinées	14	7	9	7
Livres d'art, beaux-livres	5	7	5	4
Sciences humaines et sociales	9	10	9	5
Livres pratiques	15	13	21	20
Livres scientifiques ou techniques	7	3	7	4
Dictionnaires, encyclopédies	8	7	13	13
Livres religieux	1	1	-	1
Histoires vécues	1	1	1	3
Autre genre	1	-	1	1

La question portait sur « les deux genres de livres lus le plus souvent ».

La possession de livres

L'attachement au livre porte aussi sur l'objet lui-même : les réticences à la fréquentation de la bibliothèque sont le fait non seulement de faibles lecteurs mais aussi de gros ou moyens lecteurs qui ne se reconnaissent pas dans le système de l'emprunt[16].

Deux types de données peuvent nous éclairer sur ce point : d'une part, la participation à un système privé de prêts formalisé (bibliothèque tournante)

16. Nous l'avons notamment signalé au chapitre précédent, s'agissant des ex-usagers.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

ou informel (prêt dans le réseau amical ou familial hors du foyer) ; d'autre part, le goût pour la relecture, qui peut induire un goût pour la possession de l'objet. Notre hypothèse est que des gros lecteurs restent réticents à la bibliothèque parce qu'ils ont leur propre système d'approvisionnement (bibliothèque personnelle, prêt amical).

Tableau 27. Circulation et possession de livres

(en %)

	Usagers (ensemble)	Usagers inscrits	Usagers non-inscrits	Non-usagers
Possession de plus de 200 livres	45	49	34	31
Participation à une bibliothèque tournante	2	2	2	-
Emprunts dans le réseau amical	31	31	32	22
Prêts dans le réseau amical	34	35	33	27
Relire un livre	31	33	25	27

Cette piste s'avère, on le voit, discutable : c'est chez les usagers des bibliothèques que la possession de livres est la plus fréquente et que la circulation privée des livres est la plus active. Il n'y a donc pas concurrence mais cumul entre deux types de circulation du livre. De la même façon, le goût pour la relecture de livres déjà lus est plus fréquent chez les usagers que chez les non-usagers. La disponibilité des livres dans les bibliothèques – peut-être parce qu'on relit surtout des ouvrages classiques – complète ainsi la possession d'une bibliothèque personnelle mais ne la concurrence pas[17].

2. Les relations avec la bibliothèque

En quoi le goût de lire, le genre de livres préférés ou la possession de livres sont-ils des facteurs qui jouent sur la fréquentation ou la non-fréquentation de la bibliothèque ? Nous avons déjà abondamment souligné l'intensité

17. À cette population qui cumule les types d'approvisionnement, il faut évidemment ajouter la population des lecteurs qui ne conçoivent la lecture que de livres dont ils sont propriétaires, à l'exception de tout système d'emprunt.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

du lien que les usagers inscrits entretiennent avec le livre : ils en possèdent plus, en achètent plus, en lisent plus que les usagers non-inscrits et que les non-usagers. Nous avons également relevé que si ce lien est distendu chez les non-usagers, une sous-population particulière fait exception : les ex-usagers, qui sont à la fois lecteurs et non-usagers. Nous voulons examiner ici en quoi l'offre de la bibliothèque rencontre ou contrarie les pratiques de lecture et de documentation.

Le choix de livres

L'univers livresque des usagers et des non-usagers diffère, nous l'avons vu. Ces différents univers (romanesque, documentaire, pratique…) vont, à l'évidence, se trouver plus ou moins en adéquation avec la collection de la bibliothèque – ou avec l'idée que les non-usagers se font de la collection de la bibliothèque.

Tableau 28. L'appréciation de l'offre dans les genres préférés

(en %)

	Usagers		Non-usagers	
	Genre préféré	Choix pas satisfaisant	Genre préféré	Choix pas satisfaisant
Romans classiques	14	7	9	4
Romans contemporains	37	22	24	17
Romans policiers	12	9	12	16
Romans science-fiction	6	12	4	6
Histoire	7	8	10	10
Livres pratiques	4	8	9	19
Livres d'actualité	4	7	6	5
Bandes dessinées	6	8	5	5

La question croisée portait sur « le genre de livres lu le plus souvent » et « estimez-vous que la bibliothèque municipale que vous fréquentez (ou « d'une manière générale les bibliothèques municipales », pour les non-usagers) offre un choix… ? ».

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

La bibliothèque est, on le voit dans le tableau 28, reconnue par les usagers comme offrant globalement un choix de livres satisfaisant[18]. Leurs réserves portent surtout sur les romans contemporains (et on peut supposer qu'il s'agit là spécifiquement des « nouveautés », jamais assez nombreuses ni assez récentes à leurs yeux), mais aussi sur les romans de science-fiction et sur les livres pratiques. Les non-usagers sont plus critiques[19] puisque quatre genres dépassent les 10 % d'appréciation négative. Selon eux, la bibliothèque offre un choix « pas satisfaisant » non seulement dans le domaine romanesque (romans contemporains et romans policiers), mais aussi dans le domaine des livres pratiques et pour les livres d'histoire. Appréciation significative si l'on se souvient qu'il s'agit là de leurs quatre genres de livres préférés (tableau 25). Cet indice est à croiser avec la question portée sur « les conditions qui pourraient donner envie de fréquenter une bibliothèque municipale » (tableau 23) : 60 % des non-usagers (score de loin le plus important) citent comme condition « que je puisse y trouver tous les genres de livres et de revues que j'aime lire ». Le tableau 28 affine cette position : non seulement les non-usagers considèrent que le choix des livres est le premier motif de fréquentation, mais encore ils déclarent que, selon eux, leurs genres de livres préférés ne sont pas bien représentés dans la bibliothèque. Comment dire plus clairement que les conditions d'une éventuelle fréquentation ne sont pas remplies ?

Maîtriser l'offre documentaire

La proximité avec la bibliothèque ne se traduit pas seulement par une adéquation entre les genres de livres préférés et les collections offertes, mais aussi par la maîtrise de l'offre. La recherche de documents, la plongée dans la collection prennent plusieurs formes, plus ou moins intensives. Demander conseil, flâner en rayons, chercher un titre précis ou aller à l'aventure : chercher et trouver font l'objet de tactiques diverses.

18. En moyenne, 80 % des usagers considèrent que le choix offert est satisfaisant (28 % très satisfaisant, 52 % satisfaisant). Les non-réponses se montent à 4 %.
19. Ou plus soupçonneux, puisqu'encore une fois il s'agit pour eux plus d'une représentation que d'une connaissance objective.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Tableau 29. Trouver un document

(en %)

	Usagers (ensemble)	Usagers inscrits	Usagers non-inscrits
Demander des renseignements ou des conseils aux bibliothécaires :			
souvent	31	37	15
rarement	53	51	57
jamais	16	12	27
Découvrir seul des livres dont vous n'avez jamais entendu parler			
régulièrement	38	45	19
occasionnellement	42	41	45
jamais	14	9	26
Flâner entre les rayons			
régulièrement	36	39	30
occasionnellement	44	42	49
jamais	15	15	16
Chercher un livre précis			
régulièrement	28	33	18
occasionnellement	59	60	56
jamais	9	5	20

La demande de conseils ou de renseignements auprès des bibliothécaires est une activité plutôt minoritaire – 69 % des usagers le font rarement ou jamais. Pourquoi ? « Je n'en ai pas besoin, je me débrouille tout seul », disent-ils majoritairement (76 % de ceux qui ne s'adressent pas aux bibliothécaires). L'incompétence supposée des bibliothécaires (« ils ne sont pas toujours très compétents ») ou l'attente pour trouver un bibliothécaire disponible ne recueillent respectivement que 11 % et 3 % des réponses déclarées. Ceux qui s'adressent aux bibliothécaires le font surtout pour les aider à trouver un ouvrage précis (25 % des usagers), pour aider à trouver quelque chose sur un sujet (15 %) ou pour demander un conseil de lecture (8 %). L'aide scolaire recueille 3 % des réponses. Parmi ceux qui s'adressent souvent aux bibliothécaires, presque la moitié (44 %) s'adressent de préférence à un bibliothécaire qu'ils connaissent. 55 % d'entre eux ont déjà discuté d'un livre, d'un film ou d'un disque avec un bibliothécaire. Le quart d'entre eux (23 %) souhaiteraient être

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

davantage aidés. Mélange complexe d'une revendication d'autonomie et d'une demande d'accompagnement.

Le tableau 29 souligne également la différence de maîtrise, d'aisance entre la démarche des inscrits et la démarche des non-inscrits. Les usagers non-inscrits sont à la fois moins autonomes et demandent moins à être aidés : seulement 19 % découvrent seuls des livres qu'ils ne connaissaient pas (c'est le cas de 45 % des inscrits), seulement 29 % flânent régulièrement en rayons (39 % des inscrits), seulement 15 % demandent souvent conseil aux bibliothécaires (37 % des inscrits). L'explication de cette différence sensible est sans doute double : une explication fonctionnelle et une explication symbolique. Fonctionnellement, les usagers non-inscrits fréquentent souvent la bibliothèque pour des raisons limitées, purement utilitaires (scolaires), et ne s'y livrent qu'à ces activités utilitaires (scolaires) ; symboliquement, la possession d'une carte d'inscription manifeste l'adhésion à la bibliothèque, c'est-à-dire aussi au monde culturel qu'elle représente et à l'offre documentaire qu'elle propose – la non-inscription manifestant, symétriquement, la non-adhésion à ce monde culturel et un usage moins intensif, moins curieux, moins autonome des collections.

L'image de la bibliothèque

L'image de la bibliothèque s'appuie pour les non-usagers sur des bribes de connaissance de seconde main ou sur le souvenir d'une fréquentation ancienne ou sur une absence totale de connaissance – c'est-à-dire sur l'imaginaire social. Pour les usagers, elle s'appuie sur leur propre expérience. Elle porte non seulement sur les services qu'elle peut rendre (ou sur ses collections, comme nous l'avons vu), mais aussi sur sa place institutionnelle, sur son public et sur son utilité.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Tableau 30. L'image de la bibliothèque

La bibliothèque… (en %)

	Non-usagers	Usagers
Est obligatoire par la loi	8	11
Dépend de la volonté de la municipalité	89	88
Est financée principalement par l'État	3	4
Est financée principalement par les communes	87	87
Joue un rôle dans les études des enfants	90	97
Ne joue pas de rôle dans les études des enfants	10	3
Joue un rôle dans la formation professionnelle des adultes	70	76
Ne joue pas de rôle dans la formation professionnelle des adultes	30	24
Est utile à tous	75	93
Est utile seulement à certains	23	7

Usagers comme non-usagers ont une vision exacte de la réalité administrative de la bibliothèque : c'est un service non obligatoire, dont la municipalité décide la création et qui est financée principalement par les communes[20].

L'utilité de la bibliothèque est très largement reconnue mais avec des nuances. Si l'utilité à l'égard des études des enfants recueille des scores soviétiques (97 % chez les usagers), l'utilité à l'égard de la formation des adultes est beaucoup moins reconnue, plus d'un quart des personnes interrogées en doutant. Quant au caractère d'intérêt général que présente la bibliothèque, il lui est massivement accordé : les trois-quarts des non-usagers et 93 % des usagers considèrent que la bibliothèque est « utile à tous ».

L'image que les uns et les autres ont des usagers frappe par sa proximité : les usagers sont considérés comme étant dans la moyenne, aussi bien pour leur niveau scolaire que pour leurs revenus. Cette appréciation

20. Le budget de fonctionnement des bibliothèques municipales est à plus de 90 % à la charge des communes.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

majoritaire est nuancée en ce qui concerne le niveau scolaire, où une forte minorité voit dans les usagers plutôt des gens qui ont poursuivi leurs études – ce que le profil des usagers (tableau 3) confirme massivement. Il est notable que les usagers aient une appréciation plus juste sur ce point que les non-usagers, peut-être à cause du paysage studieux qu'ils voient dans leur bibliothèque.

L'intérêt de la bibliothèque – et donc l'estime qu'on lui porte – s'alimente également de l'image qu'on a de ses usagers. La bibliothèque est, aussi, d'intérêt général parce que les usagers sont des gens comme tout le monde, ni plus ni moins diplômés, ni plus ni moins fortunés. Cette neutralité sociale souligne son caractère démocratique et nourrit l'image consensuelle qu'usagers et non-usagers se font d'elle.

Tableau 31. L'image des usagers

(en %)

Les usagers...	Non-usagers	Usagers
Sont des gens qui ont poursuivi leurs études	32	39
Sont des gens qui n'ont pas poursuivi leurs études	3	3
autant l'un que l'autre	64	57
Ont des revenus plutôt plus élevés que la moyenne	11	12
Ont des revenus comme la moyenne	75	77
Ont des revenus plutôt moins élevés que la moyenne	12	10

Même s'il s'agit d'une banale évidence, il n'est sans doute pas inutile, on le voit, d'explorer la question du rapport au livre et à la bibliothèque. Le lien avec le livre, la pratique de la lecture ont quelque chose d'affectif, de secret, d'intime qui fait que la relation à la bibliothèque ne peut pas être de simple utilité – même si elle n'est que cela pour certains. L'investissement dans la lecture explique l'investissement dans la bibliothèque, avec les multiples visages qu'il peut prendre : passionné, voire compulsif, exigeant, intense, régulier, occasionnel, têtu ou déçu, aristocratique ou besogneux, enthousiaste ou résigné… S'il est légitime que les bibliothécaires s'intéressent aux populations éloignées du livre, il serait sans doute nécessaire, parallèlement, qu'ils cultivent de plus près

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

leurs relations avec les lecteurs – terme générique par lequel on désignait autrefois les usagers, signifiant ainsi, dans ce raccourci symbolique, que la bibliothèque est la maison des livres.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Chapitre IV. Les bibliothèques, leur usage et leur image de 1979 à 1997

Cette enquête, disions-nous en introduction, est la nouvelle édition de celle qui a été menée, sous le même titre, en 1979[21]. Une comparaison entre les résultats des deux éditions s'impose évidemment, tant l'évolution de l'offre de bibliothèque depuis une vingtaine d'années est considérable.

Tableau 32. L'évolution des bibliothèques municipales

	1977	1997	Cœfficient multiplicateur
Nombre de BM	948	2544	x 2,7
Surfaces (en m²)	598000	1727000	x 2,9
Collections de livres	40111000	95511000	x 2,4
Collections de disques	516000	5124000	x 10,0
BM prêtant des disques	87	1274	x 14,7
Usagers inscrits	2251000	6545000	x 3,0
Livres prêtés	51532000	151730000	x 3,0
Disques prêtés	1928000	19707000	x 10,3

Statistiques DLL.

Le modèle de bibliothèque moderne, en ses premiers pas dans les années 1970, s'est depuis lors implanté dans tout le pays, produisant un « effet-médiathèque » qui combine modernité, abondance de l'offre, convivialité et succès public[22]. La bibliothèque a fait son entrée dans le paysage social. Le profil des usagers, leurs usages de la bibliothèque, l'image qu'a d'elle la population n'ont pas pu en rester inchangés.

Sans viser à une comparaison exhaustive, ligne à ligne, nous allons reprendre ici les principaux points évoqués : les profils des usagers, les activités effectuées à la bibliothèque, l'image de la bibliothèque et les raisons de la non-fréquentation.

21. L'enquête de 1979 concerne, elle aussi, la population âgée de plus de 15 ans. Par contre, comme usagers, elle ne prend en compte que les inscrits.
22. Mais l'augmentation sensible depuis vingt ans du nombre des usagers inscrits se ralentit depuis le début des années 1990 : 18,1 % de la population desservie était inscrite dans une BM en 1991, et 18,3 % en 1997.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

1. D'une génération l'autre : usagers et usages

Profils d'usagers

Il est toujours délicat de faire des comparaisons rétrospectives puisque, malgré l'attention qu'on y porte dans l'élaboration des questionnaires, les catégorisations évoluent au fil du temps : ici, les classes d'âge mais surtout les catégories socioprofessionnelles n'ont pas exactement les mêmes frontières en 1979 et en 1997.

Tableau 33. Profil des usagers inscrits

(en %)

	1979	1997
Femmes	62	59
15-24 ans	37	21
25-34 ans	19	18
35-44 ans	17*	26
45-54 ans	-	11
55-64 ans	13**	10
Plus de 65 ans	14	15
Agriculteurs	-	1
Commerçants, artisans, chefs d'entreprise	4	2
Cadres supérieurs, professions libérales	22	10
Cadres moyens, professions intermédiaires	19	15
Employés, services	9***	16
Ouvriers	19****	8
Étudiants	2	18
Inactifs	24	30

Le tableau se lit ainsi : en 1979, les femmes représentaient 62 % des inscrits.
*: 35-49 ans. **: 50-64 ans. ***: Employés. ****: Ouvriers et services.

Malgré ces réserves de méthode, on peut cependant, mais avec la prudence qui s'impose, esquisser quelques analyses qui aboutiraient à une conclusion générale : les profils des usagers inscrits se sont banalisés. Banalisés en ce que de fortes disparités (la surreprésentation des 15-24 ans ou des cadres supérieurs-professions libérales) se sont nettement atténuées. Banalisés en ce que l'évolution de la société, et notamment sa « moyennisation », se voit aussi dans ce tableau : le bloc central en 1979 (cadres supérieurs et

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

cadres moyens) a glissé vers d'autres catégories (cadres moyens, employés et services). La composition de la population inscrite est donc, en 1997, à la fois plus homogène et plus proche de la composition de la population française.

Deux sous-échantillons font, par ailleurs, une percée notable dans l'enquête de 1997 : les 35-44 ans et les étudiants. Les 35-44 ans fréquentent la bibliothèque, dit-on usuellement, parce qu'ils sont parents de jeunes usagers : cette analyse nous semble juste mais pourrait être confortée par une autre remarque. En effet, ce n'est pas seulement la tranche 35-44 ans (même si c'est surtout elle) qui trouve le mieux sa place dans la population des inscrits, mais tout le bloc 35-64 ans, qui représentait 30 % des inscrits en 1979 et 45 % en 1997 – ici aussi, signe que la fréquentation de la bibliothèque est mieux partagée dans l'ensemble de la population et notamment chez les adultes actifs. Quant aux étudiants, leur présence plus importante qu'il y a vingt ans ne fait d'abord que refléter leur place plus grande dans la société[23]. Mais cet accroissement considérable entre 1979 et 1997 (neuf fois plus !) est aussi le signe que le rôle de la bibliothèque a changé : avec la « scolarisation » de la société, l'allongement des études, la crise de l'emploi, on voit le rôle de formation, le rôle éducatif de la bibliothèque – même municipale – prendre davantage de place dans les raisons de la fréquentation. Et, en bonne logique, on voit évoluer en ce sens le profil de ses usagers.

Par contre, reste stable le rapport particulier que les usagers inscrits entretiennent avec le livre : si le goût de lire (aimer « beaucoup » lire) est moins affirmé [24], la préférence pour la lecture de livres, elle, est plus forte en 1997 qu'en 1979 – hausse du chiffre qui s'explique aussi par le fait que la réponse « autant les uns que les autres », proposée en 1979, a disparu en 1997. L'achat de livres et la possession de livres restent très forts en 1997 comme en 1979.

---

23. Il y avait 741 000 étudiants dans l'université publique en 1973, et 1 395 000 en 1993.
24. Au double sens de tranché et déclaré.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Tableau 34. Pratiques de lecture

(en %)

	Inscrits 1979	Inscrits 1997
Ont acheté un livre au cours des 12 derniers mois	78	88
Possèdent plus de 100 livres	71	69
Aiment beaucoup lire	71	59
Préfèrent lire des livres	57	70
Préfèrent lire des revues ou magazines	11	23

Le tableau 34 appelle donc une lecture nuancée : le rapport au livre est intense en 1997, mais moins qu'en 1979. Traduction d'un double phénomène : d'une part la modification du statut symbolique du livre, désormais moins prestigieux, moins valorisé et moins valorisant[25] ; d'autre part, l'extension du public des bibliothèques, qui les amène à toucher désormais des usagers moins amateurs de livres. Cette nuance ne doit pas, cependant, obérer le constat principal de cette enquête, à savoir le lien étroit entre le rapport au livre, le goût de lire et la fréquentation de la bibliothèque.

Usages de la bibliothèque

Les modalités de la venue à la bibliothèque n'ont pas fondamentalement évolué depuis 1979. Une grosse moitié des usagers vient régulièrement – en fonction de la durée des prêts –, tandis que le nombre de ceux qui viennent au moins une fois par semaine a légèrement augmenté, au détriment des occasionnels (moins d'une fois par mois). Par contre, la durée moyenne du séjour a diminué entre 1979 et 1997 : en 1997, 49 % des usagers inscrits restent à la bibliothèque moins d'une demi-heure, alors que ce n'était le cas que de 31 % d'entre eux en 1979 ; symétriquement, le nombre de ceux qui séjournent plus d'une heure a considérablement décru.

25. Sur ce point, on peut se reporter aux analyses d'Olivier Donnat, *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*, La Découverte, 1994.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Tableau 35. La venue à la bibliothèque

(en %)

	Inscrits 1979	Inscrits 1997
Viennent au moins une fois par semaine	19	23
Viennent une à 3 fois par mois	62	61
Viennent moins d'une fois par mois	19	16
Viennent accompagnés	29	37
Restent moins d'1 / 2 h	31	49
Restent entre 1/2 h et 1 h	36	36
Restent plus d'1 h	32	14

Aujourd'hui plus qu'hier, on est souvent plusieurs membres du foyer à être inscrits (68 % contre 48 %). Aujourd'hui plus qu'hier, les livres qu'on emprunte sont aussi lus par d'autres (79 % contre 69 %). Aujourd'hui plus qu'hier, on vient accompagné à la bibliothèque (37 % contre 29 %). Au fur et à mesure que la fréquentation de la bibliothèque se répand, se diffuse, se banalise, elle devient une pratique plus familiale, plus collective[26]. Et plus stable : en 1979, 20 % des inscrits l'étaient depuis plus de dix ans, c'est le cas de 31 % d'entre eux en 1997[27]. Au lecteur solitaire, se substitue l'image d'une communauté de lecteurs.

Les activités déployées à la bibliothèque en 1997 diffèrent de celles de 1979 surtout parce que l'offre des bibliothèques a changé. L'emprunt de revues, de disques, de vidéocassettes se développe parallèlement à l'offre. Quant à la lecture sur place, elle semble avoir diminué en même temps que la moyenne du séjour – quand on reste longtemps, on peut prendre le temps de lire un livre qu'on ne peut emprunter ou de commencer à lire un livre qu'on va emprunter (si on en a l'envie). Quant au travail sur place, la comparaison est difficile entre les deux enquêtes car la question de 1979 a

26. Ce que confirme, à son tour, dans le tableau 36, le fait que le taux de lecteurs accompagnant un enfant à la bibliothèque a doublé entre 1979 et 1997 (35 % contre 17 %).
27. Inversement, les usagers inscrits récents pèsent moins lourd qu'avant : 17 % sont inscrits depuis moins de deux ans, contre 39 % en 1979.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

été scindée en deux questions en 1997 : le « travailler sur place » de 1979 se distingue en 1997 entre le travail sur les documents de la bibliothèque et le travail sur ses propres documents, sans qu'on puisse simplement additionner les deux réponses puisque des réponses multiples étaient possibles. Globalement, sur la question des activités, c'est bien la stabilité entre les deux enquêtes qui ressort de l'analyse – notamment avec la même unanimité en faveur du livre.

Tableau 36. Les activités à la bibliothèque

« Dans votre bibliothèque municipale, vous arrive-t-il de… ? » (en %)

	Inscrits 1979	Inscrits 1997
Emprunter des livres	98	97
Emprunter des revues ou magazines	22	42
Emprunter des disques	10	23
Emprunter des vidéos	-	10
Regarder une exposition	53	59
Lire sur place des livres ou magazines qu'on ne peut emprunter	67	50
Lire sur place des livres ou magazines qu'on peut emprunter	39	31
Travailler sur place avec des livres de la bibliothèque	34 *	22
Travailler sur place avec vos propres documents	-	10
Discuter avec des amis	47	51
Écouter un disque	-	3
Regarder une cassette vidéo	-	0,5
Conduire ou aller chercher un enfant	17	35

* En 1979, la question ne spécifiait pas si le travail sur place se faisait ou non avec des livres de la bibliothèque.

2. L'image de la bibliothèque

Ces bibliothèques plus nombreuses, plus modernes, plus accueillantes, plus fréquentées, dans quelle mesure ont-elles changé d'image ? Et d'abord, dans quelle mesure sont-elles mieux connues aujourd'hui qu'il y a vingt ans ?

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Connaissance de la bibliothèque

Les non-usagers partent d'une image, les usagers d'une expérience : la « connaissance » de la bibliothèque participe de la construction de sa représentation

Tableau 37. La connaissance de la bibliothèque

« La bibliothèque… » (en %)

	1979		1997	
	Non-usagers	Usagers	Non-usagers	Usagers
Est obligatoire par la loi	20	50	8	11
Dépend de la volonté de la municipalité	67	41	89	88
Est financée principalement par l'État	8	11	3	4
Est financée principalement par les communes	72	77	87	87

Comme le montre le tableau 37, cette « connaissance » de la bibliothèque est beaucoup plus proche de la réalité en 1997 qu'en 1979. Pourquoi ? D'une part, parce que les bibliothèques étant plus nombreuses, plus visibles, elles sont mieux connues – y compris dans leur réalité administrative. D'autre part, parce que ce ne sont pas seulement les bibliothèques qui ont changé, mais aussi les villes et les responsabilités qu'elles assument. En effet, les auteurs de l'enquête de 1979 analysaient ces résultats comme ne traduisant « pas tant le niveau d'information des intéressés sur le statut des BM que le sentiment des uns et des autres sur la nécessité des bibliothèques municipales » : en 1979, cette nécessité devait s'appuyer sur la loi pour être prise en compte, disaient les usagers ; en 1997, avec la montée en puissance des villes et la diversification des services qu'elles proposent à la population, l'existence de ce service public n'a pas besoin d'une incitation extérieure, disent usagers comme non-usagers[28].

28. On notera avec intérêt que l'évolution de l'opinion des usagers rejoint celle des bibliothécaires, pour qui, jusqu'aux années 1980, le développement des bibliothèques municipales ne pouvait être assuré que par une « loi d'obligation » – loi qui ne vit jamais le jour, ce qui n'empêcha pas le développement spectaculaire des établissements.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Image de la bibliothèque

En même temps que la nécessité de la bibliothèque s'ancrait dans une réalité locale, proche, quotidienne, l'image des usagers, elle aussi, s'est rapprochée de la moyenne.

Tableau 38. L'image des usagers

« Les usagers... » (en %)

	1979		1997	
	Non-usagers	Usagers	Non-usagers	Usagers
Sont des gens qui ont poursuivi leurs études	35	47	32	39
Sont des gens qui n'ont pas poursuivi leurs études	16	13	3	3
Autant l'un que l'autre	43	35	64	57
Ont des revenus plutôt plus élevés que la moyenne	11	18	11	12
Ont des revenus comme la moyenne	46	37	75	77
Ont des revenus plutôt moins élevés que la moyenne	32	32	12	10

On remarque, en effet, dans le tableau 38 que les réponses « médianes » (« autant l'un que l'autre » et « des revenus comme la moyenne ») ont considérablement progressé entre 1979 et 1997 : le public des bibliothèques est aujourd'hui considéré comme un public moyen, sans particularités, comme tout le monde. On peut souligner, également, que la représentation du public comme fréquentant les bibliothèques parce qu'il n'a pas les moyens d'acheter ses livres est devenue très minoritaire, et donc que les bibliothèques ne sont plus considérées comme dévolues en priorité à un public économiquement défavorisé. C'est ainsi, à nouveau, une banalisation de la bibliothèque que l'on peut constater.

Elle conforte un plébiscite persistant sur l'utilité sociale de la bibliothèque. En effet, les scores massifs réalisés auprès des usagers en 1997 ne font que confirmer l'opinion des usagers de 1979 : alors, 95 % d'entre eux considéraient que les bibliothèques jouaient un rôle dans les études

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

des enfants (97 % en 1997) et 77 % d'entre eux estimaient qu'elles jouaient un rôle dans la formation professionnelle des adultes (75 % en 1997) [29].

3. Les obstacles à la fréquentation

Parmi les non-usagers, une forte minorité envisage de fréquenter une bibliothèque : ils sont 25 % à le dire en 1979, 21,5 % en 1997. Qu'est-ce qui fait que ces velléités n'aboutissent pas ? Et si l'image de la bibliothèque a changé depuis vingt ans, les obstacles à la fréquentation ont-ils, eux aussi, évolué ?

Tendanciellement, on peut dire qu'en 1997, comme en 1979, c'est toujours le rapport à la lecture qui est le principal facteur explicatif de la (non-) fréquentation d'une bibliothèque. La préférence déclarée pour la possession de livres est plus marquée en 1997 (66 % contre 50 % en 1979), alors que le goût insuffisant pour la lecture connaît des scores voisins dans les deux enquêtes.

Affinons les raisons de la non-fréquentation d'un bibliothèque municipale à l'aide du tableau qui suit.

29. Ces questions n'étaient pas posées en 1979 aux non-usagers.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Tableau 39. Les raisons de la non-fréquentation

« Beaucoup de raisons peuvent expliquer qu'on n'ait pas envie de fréquenter une bibliothèque municipale. Pour chacune des raisons ci-dessous indiquez si c'est plutôt votre cas ou pas tellement votre cas. »

(en %)

	Plutôt mon cas	
	1979	1997
Je préfère acheter et lire mes livres à moi	50	66
Je lis trop peu pour que ça en vaille la peine	51	51
Je ne connais pas de parents ou d'amis qui y soient inscrits	10	17
Je n'aime pas les gens qui y vont	-	4
La bibliothèque est trop éloignée	17	16
Je n'aime pas l'accueil ou l'ambiance qu'on y trouve	7	11
Il y a trop de livres, je ne sais pas comment choisir	8	13
La bibliothèque n'est ouverte qu'à certains moments qui ne me conviennent pas toujours	27	34
En dehors des livres, on n'y trouve guère d'autres possibilités de loisir	13	16
Je ne suis pas sûr d'y trouver les livres que j'aime	21	30
Je ne connais pas ou trop mal le service	-	27
Il y a trop de formalités ou de règlements à observer	9	8
Il faut rapporter les livres trop vite	-	36
L'inscription coûte trop cher	-	5
Je n'aime pas tellement lire	33	28

Certaines réponses n'étaient pas proposées en 1979.

On peut, cependant, nuancer et enrichir ce constat de base. En effet, avec une meilleure connaissance des bibliothèques[30], ce sont aussi les conditions de l'usage de la bibliothèque qui sont considérées comme des obstacles à la fréquentation. La critique des horaires d'ouverture est plus marquée aujourd'hui qu'il y a vingt ans (34 % contre 27 %) ; de même

30. Non seulement parce que les bibliothèques sont plus fréquentées, mais parce que les ex-usagers représentaient 15 % de la population en 1979 et 31 % en 1997 : l'image de la bibliothèque se base donc de plus en plus sur une expérience et non sur une information de seconde main.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

que le soupçon (ou le souvenir) que les collections de la bibliothèque ne conviennent pas (30 % contre 21 %). Un nouvel item (« il faut rapporter les livres trop vite »), non proposé en 1979, recueille plus du tiers des suffrages. En 1997, puisque la bibliothèque est mieux connue, ce sont des reproches plus concrets qui lui sont faits.

En regard, les conditions qui pourraient susciter une fréquentation ont peu changé : ce sont surtout les collections offertes par la bibliothèque qui recueillent, aujourd'hui comme hier, les scores les plus importants, suivies, à un moindre degré, par la qualité de l'accueil. On peut remarquer que les ex-usagers, encore plus, mettent l'accent sur la qualité et la diversité des collections qu'ils attendent de la bibliothèque (« les genres de livres que j'aime », pouvoir emprunter des disques ou des films…).

Tableau 40. Les conditions d'une fréquentation éventuelle

« Parmi les conditions suivantes, lesquelles pourraient vous donner envie de fréquenter une bibliothèque municipale (en supposant qu'il y en ait une proche de chez vous ou dans les environs) ? »

(en %)

	Non-usagers 1979	Non-usagers 1997	Ex-usagers 1997
Que je puisse y trouver tous les genres de livres et de revues que j'aime lire	47	60	66
Que ce soit un endroit accueillant	24	31	27
Qu'il y ait des activités de loisirs pour les enfants	12	11	12
Qu'on puisse y travailler dans le calme	-	10	12
Qu'on y trouve des informations utiles à la vie de tous les jours	40	29	26
Qu'on puisse y emprunter aussi des disques ou des films	-	27	37
Qu'on puisse y travailler aussi sur un micro-ordinateur	-	17	25
Qu'on y soit bien accueilli et conseillé	-	37	39
Qu'il y ait des expositions et d'autres manifestations culturelles (conférences, concerts, projections de films)	-	25	35

Certaines réponses n'étaient pas proposées en 1979.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

C'est finalement une grande stabilité que montre cette analyse comparée de l'enquête de 1979 et de celle de 1997. Les mêmes usages majoritaires (l'imprimé d'abord), les mêmes facteurs explicatifs (le rapport à la lecture), la même image de la bibliothèque (utile mais austère) se retrouvent à vingt ans d'intervalle[31]. La connaissance de la bibliothèque est meilleure aujourd'hui, plus proche de la réalité, et l'image qu'on en a (de ce qu'on lui reproche comme de ce qu'on attend d'elle) confirme pourtant ce que montrait déjà l'enquête de 1979 : ce sont les facteurs socioculturels qui ont la plus grosse influence sur la fréquentation de la bibliothèque, bien plus que les facteurs géographiques ou économiques.

Si on fréquente la bibliothèque, c'est qu'on en a l'envie ou le besoin – et l'habitude. Le « capital de familiarité[32] » complète le capital culturel – ou peut compenser son absence. À la culture du livre, s'ajoute la culture de la bibliothèque, familiale et conviviale. Le goût (de lire) ou le besoin (de travailler) est encouragé, suscité, fortifié par l'environnement collectif que propose la bibliothèque et par l'usage collectif qu'on en a[33]. C'est sans doute cette articulation entre (service) public et (usage) privé qui génère les forces et les faiblesses des relations entre la bibliothèque et ses usagers. Les usagers voudraient « avoir à leur disposition un espace public qui ait le charme des espaces privés, sans en avoir les contraintes », analyse François de Singly[34]. Les bibliothécaires s'emploient à améliorer les conditions de l'accueil et à se rapprocher de ce souhait.

La venue à la bibliothèque est, majoritairement, le fait de personnes dont d'autres membres de la famille sont inscrits et qui ont déjà fréquenté une autre bibliothèque municipale – familiarité avec une « culture de la bibliothèque ». Les adolescents qui continuent à s'inscrire appartiennent

31. Compte tenu du fait que les réponses proposées étaient moins nombreuses en 1979 et donc plus concentrées.

32. « Le libre accès dont le but idéal est l'autonomie de la demande n'en est pas le moyen magiquement efficace : son succès exige des usagers, à défaut de la connaissance de la carte, celle du territoire ; à défaut du capital culturel, inégalement réparti, on le sait, un capital de familiarité indigène avec le lieu et les choses, différemment mais inégalement réparti lui aussi », écrit Jean-Claude Passeron, « Images en bibliothèque, images de bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1982, n ° 2.

33. « Il est possible d'affirmer que les bibliothèques ont eu une forte efficacité grâce au soutien qu'elles apportent aux usagers, et surtout aux usagers actifs, efficacité renforcée par le fait qu'elles sont en plus grand nombre sur le territoire national. Sans elles, répétons-le, la baisse de la lecture chez les jeunes aurait été encore plus sensible », souligne François de Singly (« Les Jeunes et la lecture », *Dossiers Éducation & Formations*, n ° 24, 1993).

34. Préface à Claude Poissenot, *Les adolescents et la bibliothèque*, Bpi / Centre Pompidou, 1997.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

majoritairement à une famille qui a un usage régulier, fréquent, familier, de la bibliothèque. La familiarité avec la bibliothèque serait ainsi la traduction d'une articulation réussie entre « privé » et « public », comme le suggère Martine Poulain : « Contrairement à cet "illusionnisme social" qui croit que chacun bénéficie de façon identique de l'existence d'institutions culturelles, contrairement à cet illusionnisme qui penserait qu'il suffit de créer partout des bibliothèques pour qu'elles s'ouvrent à tous, l'état de fait veut que l'on ait envie d'entrer là où l'on a repéré un univers proche, familier de ses intérêts, de ses préoccupations[35]. »

Reste que la bibliothèque n'est pas réductible à une offre privée : ni dans la qualité de la collection (qui s'appuie sur une politique d'offre, traduction d'un projet culturel et éducatif), ni dans les conditions de cette offre (délai de prêt, difficultés du choix…). La bibliothèque a le charme d'une offre abondante, de la convivialité du vivre ensemble, de la découverte, de la curiosité, de la modernité, de la pérennité… Elle a aussi les contraintes d'un établissement public qui gère des collections, des budgets, des adhérents, des locaux, des usages normés, un règlement, des tarifs… Cultiver son charme, atténuer ses contraintes : ce pourrait être sa réponse à cette attente contradictoire qui lui est adressée et qui se traduit par une image positive mais une fréquentation stagnante.

35. « Usages en bibliothèques publiques », *Pour une sociologie de la lecture*, Éditions du Cercle de la Librairie, 1988.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Deuxième partie :
Droits d'usages. Les usagers non-inscrits des bibliothèques municipales

Martine Burgos, Claude Poissenot, Jean-Marie Privat

- **En guise de préambule**
  Martine Burgos
- **Chapitre I**
  Ouverture : le point de vue des bibliothécaires sur la question, Martine Burgos
- **Chapitre II**
  Choix des sites et méthode d'enquête, Martine Burgos
- **Chapitre III**
  Symbolique de l'inscription, Martine Burgos
- **Chapitre IV**
  Les trajectoires sociales des usagers non-inscrits, Claude Poissenot
- **Chapitre V**
  Manières d'être et façons de faire, Jean-Marie Privat
- **Conclusion**
  De l'attitude au geste

En guise de préambule

Martine Burgos

1. Sémantique

Une bibliothèque est un bâtiment, en dur – verre, pierre, bois, béton. Elle est un édifice qui, en raison de son caractère public, se doit d'être vu alentour. Par sa taille, sa forme, elle s'impose avec, parfois, l'insistance et la solennité d'un monument, au milieu d'un bâti déjà en place.

Dans nos vieux pays, l'érection d'une bibliothèque s'inscrit le plus souvent dans un site anciennement urbanisé, saturé de signes auxquels s'alimente la mémoire collective. S'impose alors une évidence : il y a toujours au moins une alternative à la bibliothèque, ne serait-ce que celle de laisser le lieu en l'état. Ça n'est jamais : une bibliothèque ou un vide. Construire une bibliothèque est un choix, culturel, politique qui relève d'une représentation de l'homme, de ce qui lui serait nécessaire aujourd'hui – pour s'épanouir, être plus conscient, plus heureux, plus libre…

Ailleurs, inscrite dans le procès de développement des quartiers périphériques, des banlieues lointaines ou de ces quelques villes nouvelles, surgies au milieu des champs, l'emprise territoriale de la bibliothèque fonctionne comme un marquage symbolique puissant. Avec la station RER, la mairie, l'église et l'hypermarché, elle témoigne d'une certaine conception de la civilisation, appliquée sur fond arasé de l'agriculture industrielle. De ce point de vue, le choix du moment et de l'emplacement où il a été décidé d'installer la bibliothèque, relativement aux autres équipements de base indispensables à la vie de la cité, ne sont certes pas insignifiants.

« La bibliothèque est un lieu dans la ville. Lieu clos, affirmé, identifié, spécifique[1]. » Ancienne ou moderne, elle s'inscrit toujours dans un paysage urbain, avec plus ou moins d'élégance et de discrétion, parfois quelque maladresse, voire une certaine brutalité. L'observateur est alors en droit de s'interroger : de quoi ce bâtiment a-t-il pris la place ? en place de quels usages attachés au lieu ? de quels projets, de quels rêves ? au nom de quelle légitimité ? décrétée par qui ? se référant à quelles valeurs ?

1. Anne-Marie Bertrand « La bibliothèque dans l'espace et dans le temps », *in* Anne-Marie Bertrand et Anne Kupiec, *Ouvrages et volumes : architecture et bibliothèques*, Éditions du Cercle de la Librairie, 1997, p. 141.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Ces questions (et bien d'autres), la légitimité consensuelle qui s'attache aux lieux du livre détourne ordinairement les bibliothécaires de se les poser, sans compter leur engagement personnel dans un métier de conviction. Elles s'imposent à eux, gens de terrain, lorsque le comportement de certains usagers, par leur inadaptation, leur décalage ou leur caractère agressif, signale un dysfonctionnement. Pour comprendre l'origine et saisir le sens d'une parole déplacée ou d'un geste de violence, il est alors utile de réfléchir à la manière dont la bibliothèque, dans sa triple dimension architecturale, fonctionnelle et symbolique, s'inscrit dans la mémoire collective du lieu, les représentations mentales et l'histoire singulière de ses habitants.

La vocation d'une bibliothèque est de conserver et protéger les écrits. En même temps de les offrir, de les faire circuler et connaître. Cette vocation entraîne tout un incessant et énorme travail d'inscription à tous les moments du processus : commande, enregistrement à l'inventaire, catalogage… Autant de réponses concrètes aux questions que pose l'accumulation incessante des livres : où ranger le nouveau ? comment l'intégrer dans la collection existante ? le faire cohabiter, voisiner, avec quels ouvrages, quels genres, au sein de quelle hiérarchie ?… En plus du problème des classements, conceptuels et pratiques, se pose aussi le problème de la gestion du stock. À un moment, il faudra bien rayer de la liste, retirer du rayon un ouvrage démodé, un exemplaire fatigué, un livre documentaire dépassé ou qui fait double emploi… L'inscription n'est jamais définitive[2].

Enfin, se présentent à notre esprit les cohortes d'usagers qui, quotidiennement, dans les bibliothèques publiques, pratiquent également l'inscription, sous une autre forme, adhésion, prise de carte, avec documents d'identité et de domiciliation à l'appui. Considérée d'un point de vue pratique, cette inscription est une formalité généralement simple et avantageuse. Elle donne en effet accès à l'ensemble des services de la bibliothèque, notamment au prêt. Or l'emprunt constitue, bien plus que la consultation sur

2. « Le désherbage est une pratique ancienne […]. Condamnation obligée, mais discrète, car, longtemps, l'activité nécessaire de l'élimination est restée inavouée et inavouable, honteuse, comme liée à la désacralisation d'un objet-culte », Françoise Gaudet et Claudine Lieber, *Désherber en bibliothèque*, Éditions du Cercle de la Librairie, nouvelle édition, 1999, p. 13.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

place, pour nombre d'usagers adultes, la principale raison de leur visite à la bibliothèque.

Il n'est donc pas surprenant que la majorité des usagers d'une bibliothèque se plie à cette formalité. La majorité, mais pas tous. L'administration a parfois tendance à considérer que seules les personnes qui ont fait cette démarche d'inscription composent le vrai public de la bibliothèque. Les autres, les usagers non-inscrits, seraient des invités épisodiques, des hôtes de passage, des curieux, des indécis, des timides ou encore des utilisateurs distants, fréquentant par commodité – accès à un catalogue, endroit pour travailler tranquillement – ou de manière occasionnelle – du temps à tuer –, un lieu auquel rien de profond ne les attacherait finalement puisqu'ils n'ont pas pensé, voulu, daigné faire ce geste d'inscription qui est, d'abord, un geste de courtoisie à l'égard de ceux qui vous accueillent : pour s'inscrire, on se présente, on donne son nom.

Au moment de l'inscription, il est également demandé de fournir sa date de naissance, son adresse, sa profession, tous renseignements permettant la qualification sociale de l'inscrit qui, entré individu anonyme, s'en ira lecteur identifié. Étant ainsi connu, on accepte tacitement d'être reconnu et distingué parmi les autres. Il s'agit là d'un geste qui manifeste une prise de responsabilité personnelle à l'égard d'une institution, ses règles, ses codes de conduites, geste qui signe également son inscription au sein d'une collectivité en présence (d'une communauté ?).

Cependant, considérée comme l'écriture de noms propres sur une liste, l'inscription est une forme d'intégration très particulière au « Nous ». Abstraite, linéaire, contraignant chacun aux voisinages arbitraires de l'ordre alphabétique. Rappelant de ce fait l'école, ou le service militaire. Leurs alignements obligatoires. S'opposant à l'insertion concrète dans l'espace tridimensionnel de la bibliothèque réelle qu'on s'approprie corporellement, de manière singulière et signifiante. Outre le fait que la liste n'a pas forcément bonne presse auprès de certaines catégories de lecteurs – question de milieu, de génération, de vécu…

C'est de cette inscription-là, mise en rapport le cas échéant avec les autres acceptions du terme, qu'il sera essentiellement question dans les pages qui suivent.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

2. Sémiologie

On le pressent : la démarche d'inscription pour être simple dans sa réalisation est, symboliquement, probablement plus « engageante » qu'il n'y paraît. Il s'y investit des représentations et des attentes. Ces investissements concernent tout un ensemble de rapports : à soi-même, aux différents groupes dont on se sent partie (milieu social, entourage familial, scolaire, professionnel, amical…), à l'idée même d'institution en général et aux normes de la lecture (dans ses modes et contenus) qui se dégagent de cette institution particulière qu'est une bibliothèque.

Certains usagers des bibliothèques, à l'évidence, ne s'engagent pas volontiers dans cette voie. Au terme de l'enquête par questionnaire dont la première partie de cet ouvrage nous livre les résultats, nous connaissons mieux ces 7 % d'« usagers non-inscrits ». 7 % dont on sait qu'ils sont plutôt jeunes, moins diplômés et plutôt moins lecteurs que les usagers inscrits[3]. En arrière-plan de l'inévitable écrasement statistique des singularités qu'opère toute enquête quantitative, on peut supposer une hétérogénéité sociale et deviner la diversité des motivations qui poussent certains usagers à se dérober au (en quelque sorte) devoir d'inscription. On voudrait bien savoir plus précisément si la non-inscription est geste d'indifférence, de rébellion, de résistance ou de crainte, à moins que des raisons d'ordre simplement pragmatique expliquent cette manière d'utiliser l'offre de lecture publique.

Si l'on admet que l'idéal de service public qui prévaut désormais dans les bibliothèques est de permettre au plus grand nombre d'usagers de profiter au mieux de l'ensemble des services offerts, l'inscription qui les leur ouvre tous – à certaines conditions – s'impose comme la démarche « normale ». C'est en tout cas celle qui est généralement encouragée par les bibliothécaires eux-mêmes, pas seulement dans le but de fournir des statistiques d'inscrits qui correspondent à la réalité de la fréquentation des bibliothèques (c'est-à-dire au travail réellement effectué et au service réellement rendu) mais parce que,

3. Voir p. 22.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

dans la perspective de l'emprunt qui prolonge à la maison la lecture entamée à la bibliothèque, l'inscription paraît le geste le plus rentable, partant le plus rationnel, pour le lecteur lui-même (ne serait-ce qu'en lui permettant d'échapper au calcul du temps mobilisé sur place rapporté au nombre de documents lus ou consultés). Il est donc tentant de considérer la non-inscription comme une sorte de « symptôme » d'un rapport, disons « hors norme » plutôt qu'anomique, à la bibliothèque.

La rencontre avec le terrain nous a amenés à considérer autrement les usagers non-inscrits de la bibliothèque. Nous nous sommes assez vite rendu compte que, en ne s'inscrivant pas, les usagers des bibliothèques obéissent à des logiques diverses, certainement plus singulières mais tout aussi « rationnelles » (et relevant, le plus souvent, d'une conception très forte de la légitimité culturelle) que celles qui semblent inspirer la démarche d'inscription[4] – celle-ci restant, bien entendu, la plus courante.

Aussi, plutôt que d'essayer de cerner les contours d'un groupe dont la pertinence première (comme objet de la recherche) dépend d'une division du public effectuée selon des critères administratifs (être ou ne pas être inscrit), l'étude qui suit se propose d'éclairer les motifs de la non-inscription en replaçant celle-ci dans la trajectoire sociale de la personne et en insistant sur les modalités d'usages de la bibliothèque que cette non-inscription implique ou motive. Ce faisant, nous serons peut-être conduits à construire un objet d'étude moins strictement dépendant du découpage initial, à intégrer dans notre corpus les témoignages de non-inscrits sur le point de ne plus l'être, d'inscrits se comportant comme s'ils ne l'étaient pas, d'anciens inscrits pas encore revenus de ne l'être plus, et de personnes inscrites ailleurs quand elles ne voient pas l'intérêt ou la nécessité de l'être ici.

Cette perspective n'implique pas que nous mésestimions l'importance que revêt cette norme de l'inscription dans les discours et les représentations des non-inscrits eux-mêmes. Ces derniers ont, bien entendu, une idée du « bon usage »

4. Un article récent de Marielle de Miribel traite du moment de l'inscription et souligne, par-delà les calculs d'intérêt économique, les enjeux symboliques de cette « transaction déséquilibrée » entre le lecteur, décidé à jouer le jeu de l'institution, et cette dernière. Cf. « Les rites d'inscription du lecteur », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 45, n° 4, 2000, p. 18-26.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

de la bibliothèque et nous verrons que cette idée intègre toujours la perspective de l'inscription (passée, à venir, refusée, envisagée, rêvée), associée à diverses pratiques de lecture et à des conceptions bien arrêtées du service public. Mais ce qu'il nous importe de montrer dans ce travail, c'est que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, les lecteurs non-inscrits qui s'installent dans l'enceinte de la bibliothèque y occupent une véritable place, font le plus souvent « acte » de cette présence non-inscrite et ne sont généralement pas en peine d'en fournir les raisons. À nous d'interpréter leurs propos et d'en souligner les aspects qui nous paraissent les plus pertinents par rapport à une hypothèse que nous formulerons ainsi : la non-inscription administrative à la bibliothèque ne signifie pas qu'on n'est pas (et ne se sent pas) partie prenante dans son histoire.

Il n'en reste pas moins que la fréquentation non-inscrite, dans ses diverses modalités, est empreinte d'une ambivalence certaine, en partie due à la rémanence de cette norme de l'inscription, que l'institution ne se fait pas faute de rappeler par des indices matériels forts, à commencer par l'emplacement du bureau des prêts, le plus souvent à l'entrée de la bibliothèque (mais on rétorquera qu'il s'agit là d'une nécessité d'ordre pratique), où se forme, bien visible aux heures de pointe, la file d'attente des inscrits-emprunteurs. Pris entre une logique personnelle qui ne les conduit pas à l'inscription (voire les en détourne), pour les raisons qu'on verra, et la réalité de leur inscription physique dans l'espace de la bibliothèque (l'impossibilité d'emprunter en fait, entre autres raisons, des « séjourneurs », les attache, physiquement et affectivement au lieu), il est presque inévitable que le discours des usagers non-inscrits soit marqué par une ambivalence fondamentale. Presque inévitable, car un petit nombre des lecteurs de notre corpus (les insatiables) échappent à l'injonction institutionnelle, reléguant l'inscription au magasin des accessoires hors d'usage.

Le corpus d'entretiens réuni pour cette étude permet ainsi d'établir le lien étroit qui existe entre cette ambivalence du rapport à la bibliothèque (l'institution et le lieu), le rôle personnel et social éminent que les personnes interviewées attribuent à la lecture en général et au livre en particulier et l'image de soi qui se dégage de leurs propos, au moment de l'entretien.

Intéressés par les ambivalences d'un usage essentiellement intégré du lieu, nous n'avons pas jugé nécessaire d'étendre notre recherche du côté des publics « déviants ». Nous n'ignorons pas que fréquenter sans s'inscrire, pour certains jeunes de milieu populaire, ce peut être une manière de refuser une enclave de

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

culture venue d'ailleurs, en rupture avec l'environnement. Parfois le bâtiment est trop moderne, beau, monumental. Trop offert aussi, vulnérable, le parti-pris architectural de transparence manifestant la confiance naïve dans l'effet escompté de l'érection du symbole : miracle de la conversion culturelle des masses. Cette naïveté de la belle âme fait injure au dénuement d'un quartier, d'une cité. La présence ostentatoire souligne tous les autres manques (manque d'équipements scolaires, sportifs, d'espaces publics de réunion…), alimentant une représentation misérabiliste à laquelle est rétrospectivement réduite toute vie antérieure. Cependant, la bibliothèque est un lieu à la fois trop ouvert pour être l'objet d'une prise héroïque et trop fermé sur ses règles pour que ceux qui n'en acquièrent pas l'usage assez vite ne s'y sentent pas mal venus. D'où, au mieux, des comportements tactiques (appropriation par la marge, familiarisation par le contour, approche protégée par un entour amical de copains) qui exigent qu'on soit le moins possible repérable, identifiable. On fait ses coups en douce. Au pire, la contestation sauvage : bruit, chahut, injure, vandalisme. Jusqu'à refuser la séparation entre l'intérieur du bâtiment et un extérieur qui obéit à d'autres règles, décider d'entrer sans franchir un seuil, revendiquer la propriété entière du lieu, et le droit d'user et abuser de l'espace de la bibliothèque comme d'un territoire propre (ou en continuité avec la rue, où s'appliquerait la loi du dehors). Les entretiens que nous avons collectés font quelquefois état de tels comportements. Des bibliothécaires les ont déplorés dans un passé plus ou moins proche. Des mesures ont été prises pour circonvenir les fauteurs de trouble et les tenir à l'écart, les moyens le plus fréquemment employés étant le recours au vigile et, bien entendu, le contrôle des cartes.

Cela étant, quelle que soit la lucidité militante et intrépide de ceux qui y travaillent, une bibliothèque n'est jamais définitivement à l'abri de ce genre de perturbations. Celles-ci constituent une réalité dont on ne saurait sous-estimer la gravité. On en repère des traces nombreuses et récurrentes dans le discours des professionnels. Dans le cadre de cette étude[5], nous avons préféré

5. Une étude sur les usages collectifs des bibliothèques et sociabilités juvéniles, commanditée par la Direction du livre et de la lecture et le service Études et recherche de la Bpi est actuellement en cours. Elle a été confiée à une équipe de chercheurs de l'E.S.COL (Paris VIII). Ce qui concerne les rapports conflictuels à l'institution y sera largement traité.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

retenir le témoignage de jeunes, ni perturbateurs ni violents, mais dont le comportement pouvait être jugé quelque peu « décevant » par rapport aux attentes de l'institution – à commencer par celle de l'inscription.

Précisons que, d'une manière générale, nous avons été amenés à opérer une sélection parmi les usagers non-inscrits potentiellement présents dans chacune des bibliothèques enquêtées. Sélection contrainte (par la méthode utilisée pour entrer en contact avec les usagers non-inscrits) ou choisie, dans la mesure où nous ne retenions pas systématiquement tous les usagers non-inscrits que cette méthode nous permettait de découvrir. Il est certain que nous avons privilégié, volontairement ou pas, les personnes les plus assidues et les plus « séjourneuses » parmi celles qui fréquentent les bibliothèques sans y être inscrites. Il ne s'agissait pas, de toute façon, de mener un nombre d'entretiens correspondant au poids statistique de chacun des sous-groupes d'usagers révélés par l'enquête quantitative, mais bien plutôt de saisir des logiques de non-inscription qui permettent de mettre en valeur, par rapport à la représentation qu'on peut se faire, respectivement, de l'institution et de ses usagers (même non-inscrits), des manières spécifiques de fréquenter la bibliothèque et de participer activement à sa vie. De là certaines distorsions entre ce que nous disent les résultats statistiques consignés et analysés dans la première partie de cette étude et certaines interprétations proposées à partir d'entretiens avec des usagers qui, pris globalement, ne constituent pas (faut-il le préciser) un échantillon représentatif du groupe des usagers non-inscrits, encore que chacun d'entre eux puisse être considéré comme porteur de discours ou de traits comportementaux particulièrement significatifs du type d'usage de la bibliothèque qui nous intéresse ici.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Chapitre I. Ouverture : le point de vue des bibliothécaires sur la question

Martine Burgos

Un soupçon assez répandu pèse sur les usagers non-inscrits, que nous partagions en partie au début de cette recherche : fréquenter une bibliothèque (ou une institution quelconque, prise au sens large) sans s'inscrire, ce serait, au fond, une manière de faire savoir qu'on est présent sans faire partie, qu'on y est sans en être… Du fait même qu'ils ne sont pas inscrits, les non-inscrits risquent de participer dans une moindre mesure aux activités qui favorisent l'échange entre les lecteurs, qui misent sur l'animation pour créer un sentiment d'appartenance, une convivialité de partage, de plaisirs et de références communes. Une manière de refuser d'entrer dans le cercle des lecteurs inscrits qui se trouvent chez eux dans la bibliothèque. De rester en marge, en position d'observateur non impliqué, peu concerné par le discours social diffusé par l'institution.

On avancera, précautionneusement, sur le terrain d'une analogie qu'on est tenté d'établir entre la symbolique de l'inscription et celle qui fut mise en place il y a quelques années autour de l'acquisition de la nationalité. L'une comme l'autre devrait, pour être « valable », c'est-à-dire pleinement signifiante, s'accompagner d'un rite de passage, élaboré collectivement et assumé de manière volontaire par l'individu. En l'absence d'un tel rite de passage qui solennise l'entrée dans la communauté d'accueil et lui donne la dimension d'un engagement personnel, les motifs de la présence restent objets de suspicion. On pousse la porte de la bibliothèque, on s'y installe, non pas par intérêt désintéressé, par amour du livre et de la lecture, mais pour échapper aux rigueurs de l'hiver, à l'ennui des mercredis sans terrain de foot, parce que la bibliothèque est un lieu tranquille, à l'écart du bruit et de la fureur urbaine et moins contraignant que l'école.

Pour nous assurer de la prégnance de cette représentation des usagers non-inscrits parmi les professionnels des bibliothèques municipales et de l'intérêt qu'ils accordaient à notre recherche, nous avons bien sûr rencontré les responsables et le personnel des établissements sur lesquels nous avions l'intention d'intervenir. Nous leur avons demandé de répondre à un questionnaire qui les invitait à évaluer l'importance numérique des usagers non-inscrits, à les caractériser en particulier en terme de sexe, d'âge, catégorie socioprofessionnelle et en fonction du type de comportement observé. La dernière question posée portait sur les aspects du phénomène qu'ils souhaitaient voir abordés dans l'enquête.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Une quinzaine de questionnaires nous ont été remis, auxquels s'ajoutent divers entretiens individuels et collectifs.

1. Évaluation

Dans la plupart des cas, le personnel des bibliothèques éprouve une certaine difficulté à évaluer le nombre d'usagers non-inscrits. On constate également des différences sensibles de ces évaluations d'un établissement à l'autre – ce qui ne saurait surprendre – mais aussi, au sein d'un même établissement, d'un service à l'autre et, précise même un bibliothécaire, d'un jour à l'autre. Ainsi, dans l'une des bibliothèques, l'estimation varie de 5 à 30 % selon qu'on envisage le secteur Adultes ou le secteur Jeunesse ; dans un autre établissement, elle passe de 30 à 50 % si l'on parle d'un jour de semaine, d'un mercredi ou d'un samedi ; dans un troisième, il est question de 0 % à la discothèque et de 50 % dans le reste de l'établissement. L'importance estimée du phénomène change aussi en fonction de la taille de la bibliothèque : plus elle est petite, moins le nombre d'usagers non-inscrits semble élevé.

En ce qui concerne l'évolution numérique supposée de ce public (en baisse ou en augmentation), les bibliothécaires relèvent deux causes : le tarif et l'attractivité de la bibliothèque. La gratuité du prêt amène les usagers à s'inscrire tandis que l'augmentation des tarifs les en détourne ; une médiathèque moderne, une meilleure information auprès des habitants sur les services offerts encouragent l'inscription. Quant aux caractéristiques socioculturelles, sont cités comme alimentant particulièrement la catégorie des usagers non-inscrits : les jeunes (les adolescents, les étudiants, les 20-30 ans), les retraités, les lecteurs de presse, les catégories les moins favorisées (SDF et chômeurs, jeunes des cités), des chercheurs de passage, des personnes qui travaillent dans le quartier, les gens qui viennent y faire leurs courses… Un bibliothécaire précise « Public masculin, pré-adolescent, en situation extra-scolaire, niveau BEP », un autre résume : « Tous les publics sauf les 25-50 ans bien insérés socialement »…

Selon la majorité des bibliothécaires qui ont répondu au questionnaire, les usagers non-inscrits ont une pratique limitée, étriquée des lieux.

« […] Des adolescents qui utilisent la salle de lecture uniquement pour leurs devoirs ou pour les photocopies […], des adolescents qui viennent

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

uniquement pour lire […]. Règles de la bibliothèque moins connues et / ou respectées […]. Aucune demande de service et une méconnaissance totale des collections. »

« Peu de demande. Uniquement recherche documentaire pour leur scolarité. »

« […] Les enfants s'installent, ne demandent rien […] certaines mamans ne viennent que pour l'heure du conte. »

« […] Concernant les publics difficiles, la demande est spécifique. »

« Catégories moins favorisées. »

« Les adultes prennent des habitudes. »

« Un comportement relativement fruste. »

« Public venant en groupe, plutôt dissipé, se réunissant autour de centres d'intérêt […], consommation sur place sans intérêt réel. »

« Ces personnes ont moins recours à l'aide des bibliothécaires. Elles savent où trouver les documents qui les intéressent. »

Deux termes prédominent dans ces diagnostics, assez rudement exprimés : « moins » (peu, pas, aucun) et « uniquement », dressant le portrait-type d'un usager manquant singulièrement de curiosité intellectuelle, d'esprit d'aventure, routinier, indifférent à la profusion de l'offre, fixé à une place, un intérêt, un genre de lecture ou d'occupation. Ajoutons que chez les jeunes (et dans les réponses sur le comportement spécifique, il est surtout question des jeunes) on signale, notamment lorsqu'ils sont en bande, leur propension à se faire « remarquer, sans courir le risque d'être identifié », un comportement qui oscille entre « la provocation, des comportements gênants (voix forte, "grossièretés" ostentatoires) et la demande spécifique ». Un bibliothécaire décrit les inscrits obligés « pour choisir leurs documents de se trouver un passage parmi les non-inscrits », ces derniers s'appropriant les lieux sans vergogne.

En lisant ces extraits de questionnaires ou fragments d'entretien, on peut être surpris par le mode adopté par les bibliothécaires, celui du jugement de fait, comme s'ils souhaitaient prendre leur distance avec le « politiquement correct » afin de rendre leur témoignage plus crédible. Car la plupart des bibliothécaires relèvent et soulignent, sans commisération appuyée, la réelle et parfois insurmontable difficulté qu'il y a à se comporter en simple usager

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

de la bibliothèque, sans histoire, notamment pour des jeunes en difficulté, avides de reconnaissance et impatients de s'affirmer. Le problème c'est que pour attirer l'attention des adultes et obtenir leur reconnaissance, ces jeunes recourent aux moyens les moins propres à favoriser leur intégration à la bibliothèque (ce qui n'est pas nécessairement leur objectif immédiat) et, du coup, passent à côté de tous les bénéfices intellectuels, culturels qu'un usage de la bibliothèque plus conforme à sa vocation de lieu à la fois ouvert et réglementé est susceptible de leur offrir.

Il y a bien de la fatigue dans les propos des bibliothécaires, contraints de négocier au quotidien avec ces jeunes à la socialité bricolée et de jouer les travailleurs sociaux ou les gardiens de l'ordre, bref d'intervenir sur un terrain qui n'est pas celui pour lequel ils ont été formés. On devine aussi une pointe de dépit : ces usagers paraissent indifférents aux multiples propositions, suggestions, tentatives de créer une relation vivante d'échange, dans la réciprocité, à propos de livres et de lectures. Inconsciemment ou pas, ils mettent en péril la bibliothèque dans sa fonction de médiateur culturel actif, assumée par des professionnels qui se revendiquent comme des personnes, mettant au service de leur métier leurs goûts, leurs engagements intellectuels, auxquelles se posent, en permanence, le problème du choix des revues, des ouvrages à mettre en valeur, des quotidiens à proposer…

Bref, les non-inscrits, avec leurs intérêts définitifs et limités, sont des présences fermées, endurcies qui semblent n'accorder aucun intérêt à la bibliothèque des bibliothécaires qui est, à l'évidence, bien davantage qu'un espace de réception et de stockage. Pour beaucoup de professionnels du livre et de la lecture, la bibliothèque reste la concrétisation d'un projet socioculturel, imprégné d'une vision du monde qui emprunte la plupart de ses traits à l'humanisme classique. La non-inscription est probablement ressentie par certains bibliothécaires comme une forme de déni de leur rôle.

Les bibliothécaires ont décrit la spécificité du comportement des usagers non-inscrits (ce par quoi ils se distinguent des autres, les inscrits) en assimilant la non-inscription à des usages du lieu à la fois incomplets (inaccomplis) et abusifs ou envahissants. La non-inscription pourrait être l'expression d'une frustration liée au défaut d'articulation entre des pratiques culturelles particulières à un groupe (culture « urbaine », illégitime, musicale plutôt que livresque, sociabilité expansive plutôt qu'échanges discrets, etc.) et la

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

représentation de la culture offerte par la bibliothèque publique au travers de la pratique d'emprunt. Certains (les jeunes des quartiers, des cités) seraient donc conduits à compenser cette déficience de légitimité symbolique par un surcroît de présence physique. Autrement dit, si on ne nous reconnaît pas, on va nous entendre. Ce que suggèrent Anne-Marie Bertrand et Jean-François Hersent, constatant un « hiatus » entre « l'usage du lieu et l'usage de la collection ». Si, par rapport aux inscrits, les non-inscrits ont tendance à moins flâner dans la bibliothèque, à moins chercher d'ouvrages précis, à faire moins de découvertes et à demander moins souvent conseil aux bibliothécaires, leur mode de présence n'en est pas pour autant réservée :

« Est-ce que, d'une certaine façon, la carte de lecteur servirait de sésame aux inscrits qui se sentiraient alors autorisés à déambuler dans l'espace, à découvrir la collection, à interroger les bibliothécaires, à s'approprier la bibliothèque ? Alors qu'au contraire, le statut de non-inscrit impliquerait une certaine discrétion dans l'usage de la collection, même si l'usage du lieu-bibliothèque peut, lui, être plus bruyant que discret ? Le rapport à l'institution tiendrait ainsi à la fois de l'évitement et, simultanément, de l'envahissement[6]. »

Ces questions suggèrent des hypothèses que nous reprendrons à notre compte et permettent de formuler de manière plus synthétique la plupart de celles que nous avons jusque-là lancées dans le désordre : Qu'est-ce qui fait que certains se saisissent de ce « sésame » et pas les autres ?

Cette question est majoritairement formulée par les bibliothécaires sous la forme de : Qu'est-ce qui fait obstacle à l'inscription ? Et presque tous font le lien entre la non-inscription et l'absence d'emprunt, le premier terme étant posé comme la conséquence du second. C'est parce que certains usagers n'empruntent pas de livres qu'ils ne s'inscrivent pas. Comme si l'emprunt était l'expression de la relation aboutie à la bibliothèque,

6. Anne-Marie Bertrand et Jean-François Hersent, « Les usagers et leur bibliothèque municipale », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 41, n° 6, 1996, p. 16.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

la circulation des livres du fonds hors des murs de la bibliothèque, leur « sortie », étant une manière positive de surmonter l'opposition entre le public et le privé :

« Il serait intéressant de savoir pourquoi l'usage reste la consultation et ce qui les empêche ou ne les incite pas à emprunter. »

« Pourquoi les adultes, qui se déplacent pour venir lire à la médiathèque, n'empruntent-ils pas ? Quel est l'obstacle ? »

« Nous aimerions qu'ils fassent partie de nos usagers. / J'attends de cette étude / qu'elle nous éclaire sur les besoins de ces personnes. Qu'on leur demande pourquoi ils ne s'inscrivent pas et n'empruntent pas, alors que le prêt est maintenant gratuit. »

« Il serait intéressant de demander à ces usagers les raisons pour lesquelles ils ne s'inscrivent pas […], s'ils n'empruntent pas de livres parce qu'ils préfèrent acheter ceux qu'ils veulent lire. »

La question du tarif de l'inscription est posée par seulement cinq bibliothécaires. « À partir de quel niveau le tarif de l'inscription devient-il dissuasif ? Y a-t-il un maximum à ne pas dépasser ? » demande-t-on. Dans certains cas, il est vrai, le motif économique n'est sûrement pas une cause marginale dans la constitution de la catégorie des usagers non-inscrits. Ainsi, à la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux, qui pratique des tarifs relativement élevés[7], il n'est pas rare que des adultes empruntent sur la carte de leurs enfants pour éviter de s'acquitter de l'inscription. Ce qui est possible puisque la même carte donne accès à l'espace Jeunesse et à l'espace Adultes. Les bibliothécaires le savent. « Quand des parents abusent d'une carte enfant, on leur dit… » Cependant, puisque les usagers non-inscrits sont nombreux même dans des établissements où l'inscription et / ou l'emprunt sont gratuits, l'aspect économique ne saurait être considéré, en toute circonstance, comme unique facteur d'explication du phénomène.

7. L'accès est libre pour la consultation des imprimés, mais l'écoute et le visionnement sur place n'est possible que sur présentation de la carte d'inscription. Ensuite, hormis l'emprunt d'ouvrages imprimés qui est gratuit pour les moins de 18 ans, tout est payant pour tout le monde. Les formalités d'inscription sont simples (une pièce d'identité et un justificatif de domicile) et donnent le choix, c'est là que tout se complique, entre trois « niveaux » d'utilisation, les tarifs allant de 100 francs (un adulte isséen, « niveau 1 », c'est-à-dire l'emprunt d'ouvrages imprimés) à 500 francs (un adulte non-isséen désirant accéder au « niveau 3 », c'est-à-dire l'emprunt de tous supports). Des tarifs réduits sont prévus pour les familles nombreuses, les chômeurs, les plus de 65 ans, les étudiants et les appelés.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

2. Signification d'une fréquentation non-inscrite

La question du sens de la fréquentation est alors posée : si les non-inscrits n'empruntent pas, ils viennent et séjournent dans l'enceinte de la bibliothèque. Il n'est pas question de les ignorer mais de les mieux connaître pour (et c'est un vœu auquel un seul répondant ne se rallie pas expressément) les intégrer au public « ordinaire » des inscrits, celui qu'un des énoncés cités plus haut désigne comme l'ensemble des « usagers » :

« Quelles propositions faire à ce public pour conduire à l'inscription ou à l'emprunt. Interrogation sur le sens de la venue des non-inscrits en bibliothèque ; leurs attentes, leurs besoins (bibliothèque, lieu de rendez-vous). Par ailleurs, il existe peut-être des publics non-inscrits qui ne se font pas remarquer. »

« Les jeunes non-inscrits utilisent la médiathèque comme lieu de rencontre ou pour faire leurs devoirs. La plupart ne lisent pas. Attendent-ils autre chose d'une médiathèque ? »

« La question de la (ou des) raison(s) de la non-inscription devrait être posée, et du degré de satisfaction de leurs besoins qu'apporte l'institution sans qu'ils soient inscrits. »

De manière générale, les réponses soulèvent la question des besoins des usagers non-inscrits, étant entendu que si ces besoins sont connus et satisfaits, les non-inscrits, définitivement et entièrement gagnés à la bibliothèque, s'inscriront (rentreront dans le rang ?). Malheureusement, ces besoins sont particulièrement difficiles à cerner puisque la connaissance du public s'établit beaucoup par les échanges entre le bibliothécaire et le lecteur au moment où celui-ci emprunte ou rend les ouvrages. Ainsi, l'utilité que les bibliothécaires attribuent à l'enquête en cours serait liée au fait que « pour rendre un service de qualité aux usagers non empruntant, il vaut mieux les connaître de façon précise, ce que nous ne pouvons pas faire vraiment dans l'exercice habituel de notre métier ».

Des bibliothécaires qui travaillent à la discothèque d'une des médiathèques du réseau de Saint-Quentin-en-Yvelines ont longuement parlé de leur expérience. Ils reçoivent essentiellement des jeunes des cités voisines et connaissent bien les problèmes et besoins spécifiques de leur public, inscrits, non-inscrits, anciens inscrits, mais tous participant du même monde, du

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

même milieu, la situation de chaque usager par rapport à la question de l'inscription correspondant aux aléas d'une biographie à rebondissements. Ces bibliothécaires, qui se sentent très proches de leur public, inclinent à situer l'objectif présumé de l'enquête dans une perspective revendicative à l'adresse des pouvoirs publics : « Ce type de questionnaire correspond à un besoin évident : les initiatives individuelles sont nombreuses et manquent d'un cadre d'évaluation, tant personnelle que collective, et sont généralement peu reconnues par la hiérarchie qui n'a pas forcément la connaissance, c'est-à-dire l'expérience de ces "dérivations" de fonctionnement. C'est un travail quotidien, de terrain. Si cette étude pouvait aboutir à une prise de conscience du manque de certaines structures au sein même des médiathèques (présence de médiateurs du livre, formations spécifiques régulières…), une saisine des partenaires compétents (maire, associations d'éducateurs…), et la mise en place au moins d'un cadre d'évaluation approprié qui ne mette pas les agents en porte-à-faux avec leur hiérarchie (système actuel d'évaluation pénalisant) et valorise les initiatives… »

Contre toute attente, ces bibliothécaires sont les seuls[8] à avoir ainsi franchement posé la problématique de l'enquête en termes de prise de conscience du temps et de l'énergie dépensés auprès de ces jeunes, souvent perturbateurs, qualifiés même, en cours d'entretien, de « réfractaires » et qui, n'étant pas inscrits, échappent le plus souvent à l'évaluation quantitative. La plupart de leurs collègues s'interrogent sur les raisons de la présence de personnes difficilement identifiables, dont ils ont du mal à cerner les besoins (hormis les jeunes venus pour le travail scolaire ou les retraités, lecteurs de presse). Quant à l'évaluation qualitative de ce supplément de tâche, elle paraît d'autant plus nécessaire et légitime aux bibliothécaires de Saint-Quentin que le travail « hors cadre » du personnel s'avère le seul moyen d'assurer la tranquillité aux autres usagers de la bibliothèque sans refouler pour autant

8. À noter que les questionnaires n'ont pas été remplis par les responsables des bibliothèques. Nous avons eu avec ces derniers des entretiens libres au cours desquels l'aspect prise en compte du travail de terrain par les pouvoirs publics (les bailleurs de fonds) est largement évoqué. « Tout le monde sait que l'action d'une bibliothèque ne se mesure pas au prêt mais à l'activité sur place », affirme l'une de ces responsables.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

hors de cet espace public des jeunes qui sont déjà, pour certains, sur le chemin de l'exclusion. Un bibliothécaire d'Issy-les-Moulineaux reconnaît l'importance de cette étude « parce que les comportements sont parfois difficiles. Les usagers des traditionnelles bibliothèques étaient habitués à une certaine ambiance, un certain calme dans le lieu… Des publics plus divers se côtoient maintenant et nous devons trouver les moyens de rendre ces rapprochements harmonieux dans l'intérêt de tous ». On suppose que l'harmonie ainsi rétablie aura demandé beaucoup d'efforts, de patience et d'imagination. Et une meilleure connaissance de ces publics de façon à les « attirer », les « amener », les « conduire » à adopter un autre comportement dans un espace où ils se sentiront plus à l'aise, mieux compris.

Au fond, pour la plupart des bibliothécaires, les usagers non-inscrits qui n'offrent à l'observation que des comportements ou des pratiques (emplacements de séjour et déplacements…) et peu de discours (les échanges verbaux restent rares) restent des énigmes. Ils sont en tout cas difficiles à cerner dans leurs motivations et surtout, n'étant pas des emprunteurs, et donc des usagers véritablement accomplis, on peut les soupçonner de n'être pas véritablement des lecteurs. Derrière la question de l'inscription se profile celle de l'emprunt et, finalement, celle de l'incitation à la lecture – une certaine pratique de la lecture (variée, voire éclectique, exploratoire, sociable…).

Si cette étude pouvait aider à mettre un peu de lumière sur ces usagers de l'ombre que semblent être, aux yeux des bibliothécaires, les non-inscrits, elle n'aurait pas été tout à fait inutile.

3. Témoignage

Pour donner une idée plus globale et plus nuancée de l'attente des bibliothécaires à l'égard de ce type d'enquête, nous nous permettrons de rapporter le contenu du premier échange que nous avons eu avec la directrice de la bibliothèque centrale Elsa Triolet à Bobigny (Seine-Saint-Denis). Dès la présentation du projet, celle-ci manifeste son intérêt. Selon elle, l'étude rejoint certainement les préoccupations des professionnels. Elle craint en effet qu'en s'appuyant essentiellement sur les statistiques concernant les prêts et la gestion du stock, on se fasse une idée assez partiale du travail quotidien réellement effectué dans les bibliothèques. À Bobigny, par exemple, un

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

pointage des entrées a permis d'établir qu'il y avait, en moyenne, environ deux fois plus d'entrées que de prêts et même, certains jours, le mercredi et le samedi en particulier, on peut considérer que le rapport est de 1 à 4. Les usagers non-inscrits font partie de ces usagers bien présents qui n'empruntent pas et sont, par là même, difficiles à dénombrer de manière autre que subjective. Ainsi, en 1996, à l'occasion des dix ans de la bibliothèque, un questionnaire a été proposé aux lecteurs. Il s'agissait de cerner leurs attentes, estimer leur degré de satisfaction ou d'insatisfaction, etc. À peu près 10 % du public a rempli le questionnaire, environ 400 adultes. Le corpus n'a pas été complètement exploité mais il semble que les usagers non-inscrits soient sous-représentés par rapport à l'estimation qu'en font les bibliothécaires. Comme si, suggère la directrice, les usagers non-inscrits ne souhaitaient pas sortir de leur anonymat ou bien éprouvaient le sentiment d'être seulement tolérés dans la bibliothèque, voire se sentaient perçus un peu comme des usagers clandestins. Ce qui impose certaines précautions dans la manière d'aborder cette population. D'autant que les réactions de peur sont fréquentes de la part de ces usagers « honteux » pour qui la bibliothèque reste une institution dont l'ouverture est conditionnelle : « Certains pensent qu'il faut être inscrit pour entrer, malgré tout ce qu'on leur dit. On met partout qu'il n'y a que pour emprunter que vous avez besoin de vous inscrire, mais ça ne rentre pas[9]. »

L'importance « estimée » ou constatée de la population des usagers non-inscrits explique que l'étude soit très bien reçue par la responsable de la bibliothèque. Mais plus encore que l'importance quantitative du phénomène, ce sont les raisons pour lesquelles des usagers ne s'inscrivent pas qui intriguent. En effet, l'établissement pratique la gratuité intégrale (inscription et prêt) de ses services. Les raisons économiques ne peuvent donc être invoquées pour expliquer le phénomène. Par ailleurs, de l'avis de sa directrice, les formalités d'inscription à Elsa Triolet sont réduites au

9. En une circonstance, les bibliothécaires ont pu aller au-delà de l'estimation subjective. Pendant une période la bibliothèque a connu quelques difficultés avec certains adolescents. Le dépôt de la carte était donc exigé à l'entrée de la salle de lecture. À cette occasion, les bibliothécaires ont pu mesurer l'importance des non-inscrits parmi les jeunes, lesquels constituent la majorité du public puisque 46 % des emprunteurs de la bibliothèque ont moins de 14 ans.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

minimum : il suffit de présenter une carte d'identité et un justificatif de domicile et, pour les moins de 14 ans, une autorisation des parents. Enfin, sur la carte de la bibliothèque ne figure aucune photo, exigence qui peut alourdir la démarche aussi bien d'un point de vue pratique que symbolique. Cependant il est probable qu'il existe un lien entre la possibilité d'identification de la personne ouverte par l'inscription et les réticences de certains à se « présenter ».

Un comportement curieux que l'étude permet peut-être d'éclairer en partie : il semble qu'il existe, actuellement, un trafic de cartes parmi les jeunes qui fréquentent la bibliothèque. Quelle est la rationalité d'un tel comportement dans un établissement qui pratique, de manière systématique, l'ouverture et la gratuité ?

Un phénomène doit être pris en compte dans l'enquête : le rapide « turn over » des inscrits. Les usagers s'inscrivent un an puis ne renouvellent pas leur inscription pendant un ou deux ans, puis prennent à nouveau une carte. Il faut savoir interpréter une pratique qu'on serait tenté de qualifier d'insouciante ou désinvolte. Serait-ce que la familiarité acquise dans la pratique de la bibliothèque donnerait à croire à certains usagers qu'ils peuvent se passer de confirmer leur désir d'en être, les formalités d'inscription devenant, pour le coup, des formalités dénuées de sens ? Ou bien s'agit-il d'une adhésion « molle » à la bibliothèque ? Dans le cas de Bobigny, la question ne se pose pas exactement en ces termes puisque la validation de la carte se fait automatiquement lors du premier emprunt de l'année. Ainsi c'est la première inscription qui signale la démarche volontaire de l'usager. Ensuite, c'est le fait qu'il emprunte ou cesse d'emprunter qui va le maintenir ou non sur la liste des inscrits.

C'est pourquoi il semble nécessaire de distinguer entre les usagers non-inscrits pour qui la non-inscription est un geste correspondant à une réalité qu'ils connaissent (pour emprunter, il faut être inscrit, je le ne suis pas) ou qu'ils méconnaissent (pour entrer dans la bibliothèque il faut être inscrit, je ne le suis pas) et ceux qui sont « objectivement » des usagers non-inscrits sans l'être « subjectivement » : c'est le cas des usagers qui ont été inscrits et dont l'inscription n'a pas été renouvelée parce que pendant deux ans ils n'ont pas emprunté d'ouvrages. Ce qui ne signifie pas que, continuant à fréquenter la bibliothèque, ils se pensent comme des usagers non-inscrits…

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Par cet exemple, on perçoit mieux la complexité d'un phénomène qui, d'un point de vue extérieur, risque d'apparaître limité dans sa portée et même assez trivial, et l'importance des questions qu'il pose, de fait, aux professionnels et à ceux qui l'étudient.

4. Ambivalences dans le discours des bibliothécaires

Les bibliothécaires de Metz que nous avons rencontrés et avec qui nous nous sommes entretenus du sujet, au cours d'un entretien collectif organisé par le directeur des bibliothèques de Metz, ont en tant que professionnels un discours dont l'ambivalence nous a frappés. Il ne nous intéresse pas de savoir si ce discours est représentatif ou non. Nous l'analyserons ici dans sa logique interne qui, elle, est peut-être assez communément partagée. Cette ambivalence ne saurait ressortir des questionnaires, dont le mode de remplissage donne à la personne qui y répond la possibilité d'en maîtriser le contenu, tandis qu'un entretien permet que se dévoilent plus spontanément les ambiguïtés et incertitudes des positions.

Dans le premier temps de l'entretien collectif, les usagers non-inscrits semblent recueillir une certaine légitimité aux yeux des bibliothécaires eux-mêmes. Le directeur de la bibliothèque est par exemple le premier à se démarquer de la logique comptable que lui impose le statut légal de son établissement : « Je voudrais dire quelque chose qui renforce […] la connotation presque naturellement négative de la chose du point de vue administratif […]. Nous sommes un service de la mairie, nous rendons des comptes presque exclusivement quantitatifs. Or, le quantitatif se traduit de deux façons : d'une part en chiffres de prêt, de documents prêtés, d'autre part de nombre de cartes émises. Or, depuis quelques années, on assiste (en fait suivant les services il y a des variations) à une stagnation de ce nombre de personnes ainsi comptées par la machine et simultanément à une augmentation du nombre de documents prêtés. »

Il prend acte de l'existence de ce qu'il appelle des « semi-inscrits » parce qu'ils utilisent la carte d'un autre (dans la famille, dans les réseaux des amis), « semi-inscrits » qu'un de ses collaborateurs décrit à son tour d'un point de vue strictement administratif, point de vue qu'il dénonce en l'énonçant : « Ce sont des gens qui viennent physiquement à la bibliothèque, mais ils sont inscrits nulle part, ils n'existent pas. »

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Et cela complique la gestion de la carte d'emprunt : « C'est toujours gênant de dire à quelqu'un qui parfois a fait la queue pour prendre des disques ou des livres, lui dire au dernier moment : "Je suis désolé mais vous ne prendrez rien aujourd'hui…" C'est la limite des prêts en parallèle. »

Se désolidariser de ce qui apparaît comme une méconnaissance des complications réelles introduites par les contraintes administratives dans l'exercice du métier conduit à faire acte de compréhension à l'égard de ces populations de lecteurs : « Il faut bien dire que c'est une utilisation, on va dire pas astucieuse mais… intelligente de la carte. Elle est tout à fait autorisée par le règlement. Ce n'est pas un détournement de procédure, nous ne cherchons pas à lutter contre sauf s'il y a des dérives. C'est une pratique courante [poursuit le directeur], mais on dit pas qu'on l'encourage… »

Simplement, elle est inscrite dans le dispositif comme possible puisque dans cette bibliothèque municipale la carte est « au porteur », système qui de fait « encourage l'usage multiple de la carte ». L'un des bibliothécaires précise que « l'on peut également obtenir un abonnement à partir de 12 ans quand dans d'autres sections dès 12 ans l'inscription est payante. Il y a beaucoup d'adultes par exemple qui étaient inscrits et quand leurs enfants ont 12 ans, pendant les 6 ans jusqu'aux 18 ans, ils s'inscrivent au nom de leur fils ou de leur fille qui ne mettent plus forcément les pieds ici ; ainsi, ils vont d'enfant en enfant jusqu'à ce que le dernier ait 18 ans et donc, en tant qu'adultes, ils ne sont plus inscrits ».

Et le directeur de conclure : « Ce n'est pas interdit mais c'est déjà une sorte d'astuce et de détournement du système parce qu'on l'utilise sciemment pour ne pas payer. Il suffit d'inscrire son enfant pour ne pas payer. »

Nous voyons poindre une sorte d'admiration devant ces pratiques de détournement qui s'apparentent à celles connues dans les entreprises sous le nom de « perruque ». Il s'agit, presque au su et au vu de tout le monde, de ruser avec l'institution et d'y trouver une gratification financière et narcissique[10].

10. « Accusé de voler, de récupérer du matériel à son profit et d'utiliser les machines pour son compte, le travailleur qui "fait la perruque" soustrait à l'usine du temps (plutôt que des biens, car il n'utilise que des restes) en vue d'un travail libre, créatif et précisément sans profit », Michel de Certeau, « Une pratique de détournement : la perruque », *Arts de faire*, Gallimard, (Folio), 1990, p. 45.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Un bibliothécaire témoigne à son tour : « Moi, j'ai eu un cas intéressant d'un jeune homme qui avait une affaire qui datait de trois ans, et qui utilisait la carte de sa mère… tout un montage. »

Les modalités de séjour en bibliothèque suscitent à leur tour une interrogation, dont nous essaierons ultérieurement de souligner les enjeux[11] : « Certains adolescents, par exemple le mercredi après-midi ou le samedi après-midi, passent toute l'après-midi ici. Ils se précipitent sur la première table libre sur le coup de 13 h 30, 14 heures et ils ne ressortent qu'à 18 heures, avec le prétexte du devoir, de l'exposé et donc le besoin d'une présence sur place. Mais en fait, on s'aperçoit qu'ils n'ont pas besoin de quatre heures pour faire ça ; en fait ils pourraient liquider leur devoir en une demi-heure, trois quarts d'heure, une heure ; le reste du temps ils discutent, ils échangent des informations, ils se déplacent… Ils font tout autre chose. Donc, en fait la gestion du temps n'est pas forcément liée aux documents. Il y a autre chose. »

Un autre bibliothécaire intervient pour aller dans le même sens en rapportant une anecdote : « J'ai entendu dire que dans une bibliothèque municipale, depuis plus d'un an, on a trois jeunes filles qui viennent systématiquement l'après-midi plusieurs fois par semaine pour faire la conversation en anglais avec des immigrés russes. Elles ne font que ça. C'est pas uniquement, comment dire "insolent", c'est aussi une procédure d'intégration des uns et des autres, il y a un échange culturel et linguistique qui se fait, qui se produit entre eux. Mais ces lecteurs-là n'empruntent pas de livres. Ils viennent pendant une heure et pendant une heure ils échangent. »

Une bibliothécaire chargée plus particulièrement des services informatiques confirme : « C'est vrai que maintenant, on a quand même des usagers

11. Voir *infra*, Manières d'être et façons de faire, p. 199.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

non-inscrits qui viennent le samedi parce que le public de l'informatique… et l'informatique c'est un domaine où il y a beaucoup d'informations qu'ils échangent, parce qu'il y a toujours des astuces. Donc le samedi après-midi, il y a tout un groupe entre quatre et six, et il y en a deux qui sont inscrits et il y en a six ou sept qui viennent pour discuter. En fait c'est leur rendez-vous, ils se retrouvent là. »

Certains bibliothécaires estiment même que c'est la structure de l'offre documentaire, son sociocentrisme culturel qui produit des usages de non-inscrits : « Bien souvent on peut se demander si la manière dont on constitue notre fonds n'est pas aussi génératrice de lecteurs non-inscrits, parce qu'il y a un certain nombre d'écrits qui ne pénètrent pas dans la bibliothèque municipale. Il y a une sélection qui s'opère par les professionnels, une sélection de type qualitatif. » « Et cette qualité, [enchaîne un de ses collègues] elle a aussi peut-être tendance à exclure un certain nombre d'emprunteurs potentiels… Si j'avais *Le Journal de Mickey* j'aurais peut-être plus d'inscrits, or toute cette presse-là elle ne figure pas dans nos rayons. En salle d'actualité il n'y a pas de romans photos ! »

Mais dans un deuxième temps, ces mêmes usagers non-inscrits sont décrits comme un public qui globalement pose problème. Les usagers non-inscrits, lorsqu'ils sont trop peu discrets, et trop peu passagers tendent à devenir des gêneurs : « Ils restent plus longtemps et ils ont tendance à s'approprier les lieux. Ils prennent plus de place que les usagers qui empruntent, qui eux ne sont que de passage, qui viennent juste chercher leurs documents et qu'on ne repère pas à la limite. Le mercredi après-midi à Borny (banlieue ouvrière), on a souvent l'impression qu'on n'a pas d'emprunteurs, alors qu'on a emprunté 1 000 ou 2 000 documents et ceux-là ils sont passés inaperçus alors que tous les autres qui n'ont pas emprunté nous ont accaparés toute l'après-midi […]. Ils finissent par exclure ceux qui empruntent… ceux qui empruntent ne trouvent même plus la place pour accéder aux rayons. »

Autrement dit, ces non-emprunteurs ne sont pas… « empruntés » non plus et le discours du professionnel se fait de moins en moins compréhensif, de moins en moins tolérant : « C'est vrai qu'il y a des comportements qu'on

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

a du mal à comprendre, parce que l'autre jour il y a un jeune qui m'a fait mettre un livre de côté pour le lendemain ; donc je pensais qu'il allait rapporter sa carte pour l'emprunter. En fait le lendemain il est venu le chercher ; c'était pour le lire sur place. C'est un jeune qui n'a pas 18 ans et qui pouvait très bien prendre une carte, c'était gratuit. Je lui ai demandé : "Tu ne veux pas le prendre chez toi, tu ne veux pas de carte ?"– "Non, non !" En plus, c'était un livre qu'il devait lire pour la classe… et il l'a lu sur place, il ne l'a pas du tout emporté chez lui ! »

Et la dépréciation pure et simple n'est plus très loin lorsqu'il est question de « non-emprunteurs primaires » ou de lecteurs « un peu frustes »…

Autrement dit, le discours collectif de ces professionnels balance entre une sympathie populiste pour des comportements culturels qu'ils mettent volontiers au crédit de véritables logiques d'acteurs sociaux et un rejet symbolique de pratiques qu'ils disqualifient en des termes quasi misérabilistes comme étant indues, indésirables, incompréhensibles.

Il ne s'agit pas dans cette étude de « réhabiliter » l'usager non-inscrit mais d'aider, peut-être, les professionnels à sortir de cette ambivalence d'une représentation et d'un discours qui peut s'avérer dommageable à tous les acteurs de la lecture publique, usagers et bibliothécaires.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Chapitre II. Choix des sites et méthodes d'enquête

Martine Burgos

1. Les sites

Dans le choix des huit sites sur lesquels porte cette étude, nous avons tenu compte à la fois de l'environnement socioculturel dans lequel s'insère la bibliothèque mais également de l'importance, de la nature et de la diversité de l'offre culturelle qu'elle propose. Dans cette perspective il nous avait paru souhaitable de comparer bibliothèque de quartier, bibliothèque centrale, médiathèque, établissements installés dans des zones résidentielles, d'activités commerciales, quartiers bourgeois ou quartiers populaires. Nous avons finalement renoncé à enquêter dans une bibliothèque de quartier, faute d'usagers non-inscrits à interviewer. Force est de constater, en effet, que ce phénomène paraît caractéristique des bibliothèques dont la taille est suffisamment importante pour que les personnes qui désirent y déambuler ou s'y installer pour lire puissent le faire librement sans craindre d'être repérées comme étrangères, voire intruses, et obligées de se présenter, c'est-à-dire de rendre administrativement raison de leur présence[12]. Cela étant, la taille de la bibliothèque ne paraît pas une condition suffisante à la fréquentation des usagers non-inscrits. Il leur faut trouver d'autres avantages, comme nous le verrons dans l'analyse des entretiens.

Finalement, le choix des sites a été dicté par la recherche de la diversité des publics touchés, des environnements socioculturels et des conditions d'accès aux équipements. La variété des lieux retenus est à la fois liée à l'histoire (quartiers anciens / ville nouvelle), à la géographie (milieu urbain / rural), à l'économie (zone résidentielle / zone d'activité), au social et au culturel (quartier bourgeois / populaire, centre / périphérie, proximité d'établissements scolaires et universitaires). Le choix prend également en compte le type de l'équipement : bibliothèque ancienne ou récente, bibliothèque ou médiathèque… et son degré d'ouverture, en fonction, en particulier, de

12. Ainsi, à Issy-les-Moulineaux, beaucoup de jeunes fréquentent la médiathèque et ne se sentent pas tenus de s'inscrire. Ce qui n'est, apparemment, pas le cas à l'annexe qui propose un espace public beaucoup plus restreint (350 m² seulement), dont l'accès est difficile à trouver (au premier étage d'un immeuble d'habitation, jouxtant un bureau de poste, par un escalier extérieur…). « Il faut vraiment savoir qu'elle existe… l'entrée, c'est absolument invisible… elle est impossible à trouver. » La banque d'accueil fait barrage à l'entrée, personne ne peut entrer sans passer sous le regard des bibliothécaires. Cet espace, peu accueillant à l'étranger, devient presque intime dès le moment où on y est admis. Beaucoup de jeunes fréquentent l'annexe. Les adultes y exercent un contrôle plus fort qu'à la médiathèque où le hall d'accueil, très grand, permet à chacun d'entrer et sortir sans susciter d'attention particulière. À l'annexe, les usagers non-inscrits sont beaucoup moins nombreux.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

la gratuité ou du caractère payant de l'accès aux différents services. Trois zones urbaines ont été exploitées : les agglomérations de Metz, Nancy, Paris auxquels on a joint une bibliothèque située en zone rurale. Capitales régionales, Metz et Nancy sont des villes géographiquement proches et quelque peu rivales. Leur comparaison nous a intéressés en raison de leurs caractéristiques sociohistoriques extrêmement différentes, tant du point de vue de leur rôle économique et culturel dans la région que de leur fonction administrative, ou encore de leur vocation universitaire, de longue date et prestigieuse pour l'une, plus récente et plus ouverte aux nouvelles catégories d'étudiants pour l'autre. L'enquête lorraine a été menée dans les médiathèques du Pontiffroy, de Metz-Borny, de Nancy, de Laxou – commune limitrophe de Nancy – et à la médiathèque municipale de Morhange, à mi-chemin entre Metz et Nancy. Dans la région parisienne, trois sites ont été choisis : la bibliothèque municipale Elsa Triolet de Bobigny, la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux et, à Saint-Quentin-en-Yvelines, la bibliothèque du Canal. Nous ne nous sommes pas interdits de prospecter aux alentours de ces sites principaux, en particulier lorsque ceux-ci faisaient partie d'un réseau. C'est ainsi que les contacts établis avec les bibliothécaires et les lecteurs de la médiathèque des Sept-Mares à Saint-Quentin-en-Yvelines nous ont été extrêmement précieux[13].

2. Les aléas du terrain

En consultant la liste des personnes interviewées[14], on constatera que le corpus se répartit de manière inégale entre les différentes sites où s'est déroulée cette enquête : 6 usagers non-inscrits à la médiathèque du Canal et à celle de Laxou, 5 à Bobigny et à Nancy, 4 à la médiathèque de Morhange, 2 à celles d'Issy-les-Moulineaux, Metz-centre et Borny. La faiblesse numérique est patente. On voit bien par là que la connaissance de ces terrains est loin d'être « saturée ». Force est de constater que la majeure partie des

13. Voir en annexe une description plus précise des différents sites de l'enquête.
14. On trouvera en annexe la liste des personnes avec lesquelles nous avons eu un entretien.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

usagers non-inscrits, à l'exception de cette poignée, a échappé au filet de notre perspicacité, même aiguisée par les séjours prolongés que nous avons effectués dans chacune de ces bibliothèques. Encore une fois, notre ambition se limitait à repérer des attitudes, des comportements et des discours susceptibles de donner des contours individualisés aux résultats statistiques et d'en problématiser les énoncés.

Le taux de succès de notre quête des non-inscrits (le rapport du nombre de questionnaires filtrants proposés au nombre d'usagers non-inscrits ainsi identifiés) a varié d'un site à l'autre, d'un jour à l'autre. Ainsi, dans les médiathèques de Nancy et de Laxou, il a été constaté que la proportion de ceux qui déclarent ne pas être inscrits paraît plus faible que celle repérée dans des enquêtes quantitatives. C'est au mieux une personne contactée sur sept qui se déclare dans ce cas contre environ trois sur dix selon l'enquête « Expérience et image des BM[15] » ou l'enquête « Pratiques culturelles des Français[16] ». L'explication de ce décalage se trouve en partie dans le fait que, dans un cas, la proportion est mesurée sur la totalité de ceux qui ont visité au moins une fois la bibliothèque dans l'année alors que dans l'autre elle l'est sur ceux qui entrent dans cet équipement. On sait que si les non-inscrits sont des « séjourneurs », ils viennent moins souvent à la bibliothèque[17]. Deux tiers des usagers non-inscrits interrogés par questionnaire viennent moins souvent qu'une fois par mois, c'est-à-dire à une fréquence si faible qu'ils sont peu visibles.

Notre souci de recueillir des entretiens auprès d'une population diversifiée a encore accentué la difficulté. C'est le cas pour les personnes âgées, en général plus volontiers inscrites. Peut-être cette difficulté réside-t-elle également dans des usages différents de la bibliothèque. À titre d'exemple : une femme de 70 ans est contactée à l'entrée de la bibliothèque en compagnie de sa petite fille actuellement en vacances chez elle. Non-inscrite,

15. Voir *supra,* p. 29.
16. *Op. cit.*
17. A.-M. Bertrand, J.-F. Hersent, art. cit. p. 8-16.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

elle décline la proposition d'entretien au motif qu'elle ne « vient jamais ». Alors que l'enquêteur insiste pour obtenir l'entretien, elle met un terme à la conversation en déclarant : « Je vous ai tout dit Monsieur ! » De la même façon, une autre vieille dame a refusé de répondre à nos questions au prétexte que sa visite était motivée par la visite de l'exposition temporaire qui se tenait au rez-de-chaussée de la médiathèque.

Des circonstances fortuites ont pu contribuer à faciliter ou entraver le déroulement de l'enquête, un obstacle pouvant s'avérer un facteur d'enrichissement. Ainsi, au terme de cinq jours de présence à la bibliothèque Elsa Triolet, le bilan apparaît mitigé – au plan de la quantité d'entretiens obtenus. En revanche, le terrain s'est avéré passionnant parce que la question de l'inscription, c'est-à-dire de la détention d'une carte de la bibliothèque qu'on peut présenter à la demande, se pose, au moment où débute l'enquête, avec une acuité bien particulière.

En effet, à la rentrée, des incidents ont eu lieu, qui ont mis aux prises des membres du personnel et la famille d'un jeune, expulsé de la bibliothèque en raison de sa conduite. L'expulsion s'était déroulée dans un climat assez tendu. Pour limiter les risques d'autres incidents semblables, le personnel a souhaité que l'on « filtre » les lecteurs à l'entrée de l'établissement, en particulier les mercredis et samedis après-midi, moments où les adolescents sont les plus nombreux et, parmi eux, des fauteurs de trouble, souvent non-inscrits. Lorsqu'un jeune se présente sans sa carte, une personne de la bibliothèque, postée à l'entrée, lui demande de fournir, à défaut de carte d'identité, un document quelconque permettant de l'identifier, carte de lycéen, carte de club sportif, par exemple. Les bibliothécaires souhaitent ainsi décourager les jeunes qui tiennent absolument à conserver un anonymat derrière lequel ils s'abritent et qu'on peut donc soupçonner du pire. Les autres, ceux qui sont admis, ont eu tôt fait de remarquer que les adultes étaient exemptés de ce contrôle. D'où un sentiment d'injustice qui les fait parler : les inscrits se sentent victimes d'une suspicion imméritée et, naturellement, solidaires de leurs camarades non-inscrits. Tous se considèrent stigmatisés, en raison de leur âge ou de leur origine sociale, ethnique, de leur milieu, assimilés à la « racaille », comme une jeune fille le dira. Ce réflexe de solidarité se comprend puisque, de fait, absolument rien ne distingue, au plan socioculturel, les jeunes usagers non-inscrits

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

de Bobigny (ou d'ailleurs) de leurs camarades inscrits (même âge, mêmes milieux, mêmes quartiers, mêmes établissements scolaires) si ce n'est les aléas d'une histoire personnelle qui rendent l'inscription plus ou moins désirable ou nécessaire.

Pour tempérer la rigueur (toute relative d'un point de vue matériel mais certainement pas au plan symbolique) de la mesure, les bibliothécaires ont d'ailleurs lancé une grande campagne d'inscription, encourageant les jeunes à prendre une carte (rappelons qu'à Elsa Triolet l'inscription et l'emprunt sont rigoureusement gratuits, il n'y a donc aucun obstacle économique à cette démarche). Le nombre des usagers non-inscrits s'est donc trouvé raréfié d'un coup. Ces événements dont la conséquence pratique (généraliser l'inscription) constituait une gêne pour l'enquête (si l'on s'en tient à une définition formelle de la population à enquêter) se sont finalement avérés plutôt une chance puisque les enjeux de la démarche d'inscription devenaient un objet de débat et de réflexion, concret et actuel, pour les bibliothécaires comme pour les usagers.

Même en tenant compte de cette situation particulière, il semble que, d'une manière générale, les usagers non-inscrits soient un peu plus difficiles à circonvenir à Bobigny qu'à la médiathèque du Canal, par exemple. Pour donner une idée : sur 23 personnes ayant répondu au questionnaire filtrant, préalablement sélectionnées parce qu'elles présentaient un certain nombre de caractéristiques ou de traits de comportement[18] qui pouvaient permettre de les identifier comme usagers non-inscrits et qui furent contactées selon des modalités diverses (présentées par les bibliothécaires, abordées au rez-de-chaussée, dans la partie presse et magazines, ou à l'étage, dans la salle de lecture), un seul adulte et trois adolescents étaient de vrais usagers non-inscrits.

À Issy-les-Moulineaux, certaines dispositions prises par la direction de la bibliothèque pour restreindre le séjour d'un public jugé indésirable a rendu ces usagers non-inscrits, avec lesquels nous aurions souhaité prendre contact,

18. Par exemple, elles ne passaient pas par la « case départ », pour reprendre l'expression d'un bibliothécaire, où se fait l'inscription et l'enregistrement des livres empruntés ou rendus, c'est-à-dire qu'elles ne rapportaient aucun ouvrage avant de pénétrer dans la bibliothèque, ce qui pouvait les désigner, *a priori*, comme non-emprunteurs, partant non-inscrits.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

rares et méfiants. En effet, au moment où l'enquête débutait (juin 1998), un groupe d'amateurs de vidéo avait pris l'habitude de fréquenter assidûment les lieux, voire de les « squatter », et pesait assez lourdement sur le fonctionnement de la bibliothèque. Ces usagers – non-inscrits « à 100 % » d'après le directeur de la médiathèque – étaient d'un genre particulier, personnages inattendus dans un établissement installé au centre d'une ville prospère, impressionnant par sa modernité et le raffinement de ses aménagements intérieurs : tous des hommes et, pour la plupart, portant les marques de la marginalisation et même de l'exclusion, SDF venus de Paris, investissant les lieux dès l'ouverture, surtout les postes de consultation vidéo, en particulier le dimanche. Leur nombre était en augmentation sensible depuis deux hivers, comme s'ils s'étaient « donné le mot ». De l'avis du directeur, il ne s'agissait pas d'un public « difficile » au sens qu'on donne habituellement à ce terme : ils étaient silencieux, pas indisciplinés. Ils s'installaient dans les fauteuils, devant l'écran de télévision, et n'en bougeaient plus de la journée. En dehors de l'hygiène, ils ne posaient donc pas de problème particulier mais le personnel en avait peur parce qu'ils croyaient deviner, chez ces hommes, une violence latente prête à éclater à tout moment. Il est arrivé que l'un d'eux explose parce qu'on l'avait contrarié, qu'on lui avait refusé quelque chose. Le personnel ne savait pas comment réagir. En outre, beaucoup de ces hommes étaient alcooliques. Les autres usagers qui n'avaient plus accès aux installations vidéo, tournaient autour mais n'osaient rien dire et n'intervenaient pas. L'autodiscipline qui, d'habitude, règle les rapports entre les usagers ne fonctionnait plus dans ce cas. En l'absence d'une solution alternative à la bibliothèque (un foyer de jour), la bibliothèque a continué d'accueillir ces hommes à la dérive, mais des mesures ont été prises pour réduire la durée de leur séjour : le nombre de cassettes vidéo à visionner sur place a été limité, on n'a autorisé l'écoute des disques qu'aux détenteurs de cartes, etc. En tout cas, le message implicite véhiculé par les dispositions administratives a bien été entendu. Ce qui ne faisait pas notre affaire. Ces mesures ont certainement découragé beaucoup de ces personnes de fréquenter la bibliothèque, nous privant par là même de la possibilité de les rencontrer.

Peut-être ces personnes à la dérive auraient-elles été plus difficiles à aborder que certains lecteurs en difficulté que nous avons pu interviewer à Nancy, Saint-Quentin ou Bobigny. Ces derniers, engagés sur la voie d'une

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

marginalisation dont ils étaient bien conscients, s'attachaient à la bibliothèque comme à un lieu d'information et de sociabilité ce qui, pendant une période de chômage (sur le caractère provisoire ou définitif duquel elles ne se prononçaient d'ailleurs pas), leur permettait de maintenir le contact avec l'univers du travail, le monde ordinaire, « normal », auquel ils voulaient se sentir encore appartenir. Il semble au contraire que les exclus, réfugiés à la bibliothèque d'Issy-les-Moulineaux, faute d'un autre endroit où s'abriter contre le froid, silencieux et disciplinés, s'étaient organisés, se débrouillaient entre eux pour survivre dans une situation de misère à laquelle on peut craindre qu'ils étaient résignés. En dépit des mesures prises pour, sinon leur interdire l'accès à la discothèque, leur en rendre du moins le séjour plus malaisé[19], certains s'y retrouvent encore, avec des gestes et des allures de gens traqués ou de conspirateurs, regroupés dans des endroits cachés, à l'écart. Après un long entretien, obtenu sans difficulté particulière, avec un homme qui paraissait avoir avec ce groupe des relations privilégiées, à la fois protecteur et porte-parole – étant probablement lui-même en situation difficile sans qu'il le reconnaisse à aucun moment –, il nous a été impossible d'établir d'autres contacts.

De même, nous ne sommes pas parvenus à toucher l'un ou l'une de ces adultes non-inscrits qui empruntent sur la carte de leurs enfants, catégorie difficile à distinguer des inscrits puisqu'ils ont les mêmes pratiques (ils empruntent) et qu'on peut supposer chez eux une certaine défiance à l'égard d'un enquêteur qui leur demanderait s'ils sont inscrits… En raison du montant élevé des droits d'emprunt et de la gêne que cette situation peut provoquer chez ceux qui tentent d'échapper à la dépense, la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux s'est finalement avérée un terrain difficile.

Pour des raisons différentes, la médiathèque de Morhange a également posé problème. Cet établissement a été sélectionné en fonction de caractéris-

19. La médiathèque d'Issy-les-Moulineaux continue cependant d'assumer une fonction d'accueil irremplaçable à l'égard d'une catégorie d'individus qui en ont particulièrement besoin. Même si le contexte n'est pas toujours aussi lourd, on peut s'attendre à ce que cette fonction d'accueil prenne de plus en plus d'importance dans les bibliothèque, ne serait-ce que comme conséquence de la valorisation des espaces, en termes de confort et d'horaires d'ouverture (la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux est ouverte le dimanche). Il est également probable que plus les bibliothèques seront aménagées pour recevoir le public, plus le nombre d'usagers non-inscrits tendra à augmenter.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

tiques géographiques, sociologiques et bibliothéconomiques précises (zone rurale, diversité relative des publics, variété de l'offre documentaire, etc.) et sur la foi de la bibliothécaire actuellement en poste. Assez vite, cependant, la rareté des usagers non-inscrits s'est imposée comme une évidence, imputable probablement à l'exiguïté relative des lieux pour la lecture sur place et, surtout sans doute, à l'attractivité du prêt de cassettes vidéo.

Il est possible cependant que d'autres facteurs plus ou moins liés aux habitudes sociales et culturelles locales jouent. L'emprunt pour la famille, par exemple, ne semble pas un vain mot à Morhange : chaque semaine ou chaque quinzaine, ou mieux encore le samedi matin jour de marché, les mères passent à la bibliothèque pour faire le plein de livres pour la famille. Il y a tout lieu de penser, *a priori*, que l'intériorisation d'une représentation monovalente de la bibliothèque (la bibliothèque comme le bibliobus de naguère est avant tout une réserve de documents prêtés) joue également son rôle dans la fréquentation en « consommateur passager » (sur le modèle mis en œuvre dans le supermarché voisin).

On sait par ailleurs qu'en milieu rural[20] les lectorats populaires ne s'autorisent que difficilement à exhiber publiquement une pratique de lecture légitime (dans cette perspective, « rester » à la bibliothèque c'est échapper et se dérober à des sociabilités plus communes et, dans certains cas, avoir manifestement « du temps à perdre » ou « ne pas savoir quoi faire de son temps ») ; quant aux lectorats plus cultivés des « notables » de campagne, on sait qu'ils dédaignent de s'afficher dans des espaces publics largement accessibles au commun, fussent-ils des lieux de culture légitime.

À Morhange, le public des immigrés a fourni quelques cas intéressants d'usagers non-inscrits, malheureusement limités aux garçons. Et pourtant, on connaît bien en sociologie de la lecture le cas de ces jeunes filles immigrées pour qui la bibliothèque représente cet espace / temps « entre-deux[21] » qui conjugue socialisation légitime (on échappe aux contraintes de la famille sans pour autant s'exposer aux dangers des sociabilités de

20. R. Ladefroux, M. Petit, Cl. M. Gardien, *Lecteurs en campagne : les ruraux lisent-ils autrement ?,* Bpi-Centre Pompidou, 1993.
21. François de Singly, « Les Jeunes et la lecture », *Dossiers Éducation & Formations*, n° 24, 1993, p. 184.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

rue) et compromis culturel (ce n'est ni le travail ascétique et solitaire de la maison, ni le divertissement frivole et coûteux des filles pas sérieuses ou argentées). Dans ce contexte, la fréquentation se suffit à elle-même. Ne pas emprunter fait même le jeu du « dédoublement culturel » qui permet de ne pas ramener dans la famille de la culture écrite savante et d'éviter ainsi toute agression symbolique.

La jeune lycéenne d'origine turque à qui nous avons essayé en vain de proposer un entretien s'inscrivait peut-être dans cette logique culturelle. C'était sa première venue, aux dires de la bibliothécaire ; elle consulta assez rapidement et discrètement dictionnaires et encyclopédies, mais resta quasiment muette et se montra assez visiblement terrorisée à l'idée de s'entretenir avec un inconnu (un homme de surcroît) de sa pratique de la bibliothèque. Comme si le mot « enquête » sonnait bizarrement…

3. Méthodes et procédures d'enquête

La méthode de l'entretien semi-directif nous a paru la mieux adaptée à cette recherche qualitative, dont l'objectif est de préciser et parfois nuancer l'analyse des résultats statistiques présentés dans la première partie de cet ouvrage. Nous sommes naturellement bien conscients que la question de l'inscription ne peut pas se traiter de façon tout à fait satisfaisante hors contexte, hors discours : celui du lieu (la façon dont la bibliothèque est reçue et perçue par le quartier), des agents de l'institution (comment les bibliothécaires s'y sentent et s'y trouvent, leur perception de l'environnement, la définition de leur rôle ici et maintenant), des usagers (qu'est-ce qui les a conduits à entrer, fréquenter, selon quel mode, cette bibliothèque ? quel est leur rapport à la culture du livre et de l'écrit, aux institutions qui s'en réclament, la transmettent et la protègent ? etc.). De fait, cette enquête n'a pu prendre en compte que de manière marginale les deux premiers contextes de l'inscription, essentiellement à travers ce que nous en disent les usagers non-inscrits, sans nous interdire, comme il a été rapporté plus haut, de solliciter les témoignages des bibliothécaires et des autres usagers.

Ce que nous avons souhaité mettre en évidence, à partir des entretiens, c'est l'histoire d'un rapport à la culture de l'écrit dont, encore une fois, la non-inscription n'est qu'un élément symptomatique quoique particulièrement révélateur. Cette histoire d'un usage commence bien en amont de l'entrée,

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

pour la première fois, dans une bibliothèque. Le fait de pénétrer dans un lieu consacré à la lecture, au livre et à des médias depuis peu annexés à l'objet emblématique de la culture, est un épisode préparé de longue date par des événements qui s'articulent de manière complexe à la trame d'une vie. Dans le cours d'entretiens qui ne sollicitent pas à proprement parler un « récit de vie » de la part des personnes interviewées, nous avons collecté de nombreux fragments autobiographiques qui donnent à saisir la signification personnelle du geste de non-inscription. Ces informations permettent également, par regroupements et comparaison d'un entretien à l'autre, d'élaborer un projet de typologie de trajectoires sociales de lecteurs.

Nous avons porté une attention particulière aux pratiques et comportements de lecture des usagers non-inscrits, ce à quoi nous invitaient les bibliothécaires, ne serait-ce que pour vérifier si ces publics avaient bien un (des) mode(s) spécifique(s) de perception et d'usage de la bibliothèque et confirmer ou infirmer la pertinence de la représentation tendanciellement dépréciative qu'en ont la plupart des professionnels, pratique d'évaluation trop marquée, à nos yeux, par un certain légitimisme culturel, et que tente de problématiser la démarche que nous avons privilégiée, plutôt inspirée par la sociologie compréhensive.

Le guide d'entretien que nous avons élaboré répondait à un souci premier : ne pas dévoiler à la personne interviewée l'objet de l'enquête afin de permettre l'interprétation de la non-inscription comme un geste participant d'une logique personnelle, avant que de l'éclairer par le contexte socioculturel et / ou circonstanciel. Le fait de laisser à l'interviewé la liberté d'aborder de son plein gré le thème de l'inscription nous fournit un supplément d'informations. Il s'est avéré intéressant d'examiner le moment où le thème surgit, la manière dont il est introduit, à l'occasion de quelle question, avec quelle terminologie, etc.

Avant toute chose, il nous fallait repérer et établir un contact avec des usagers non-inscrits. Nous avons recouru à un questionnaire filtrant proposé à l'entrée de la bibliothèque. Ce questionnaire comporte une demi-douzaine de questions très générales dont l'une, noyée au milieu des autres, concerne directement l'inscription. Nous ne sollicitions un entretien sur la lecture et la fréquentation de la bibliothèque en général qu'auprès des personnes qui nous avaient dit ne pas être inscrites, sans

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

leur expliquer le motif de leur sélection. Ce moyen nous a semblé plus neutre et surtout moins stigmatisant que de solliciter les bibliothécaires pour nous désigner les usagers non-inscrits qu'ils connaissaient. Le recours aux bibliothécaires risquait de nous mettre dans une situation délicate au moment de la prise de contact. Que répondre, en effet, à la personne qui nous aurait demandé pourquoi nous avions choisi de l'aborder, elle, plutôt que ses voisins ? Cependant, dans quelques moments « désespérés », nous avons appelé les bibliothécaires à l'aide. Ajoutons que le caractère simpliste du questionnaire filtrant avait parfois un effet décevant sur certaines personnes bien disposées (mais inscrites) qui avaient accepté de répondre à nos questions et ne comprenaient probablement pas très bien ce que nous pourrions faire d'informations si succinctes. Lorsque la « chasse » aux usagers non-inscrits s'avérait par trop infructueuse, engendrant ennui et découragement, nous avons donc poussé l'échange hors-échantillon au-delà des questions prévues. Bien nous en a pris car nous avons ainsi pu recueillir l'opinion des usagers inscrits sur la non-inscription, révélatrice de la règle non-dite par rapport à laquelle chacun se détermine plus ou moins consciemment (quelques-uns de ces usagers inscrits ont manifesté une réelle surprise en apprenant que des usagers pouvaient ne pas être inscrits, à Bobigny, par exemple) et des témoignages intéressants sur les raisons qu'ils avaient eues, pour certains pendant plusieurs années, de ne pas s'inscrire. Cela confirme l'un des enseignements de cette recherche : être usager non-inscrit n'est pas un destin irrévocable.

Nous sommes parvenus à constituer un corpus d'une trentaine d'entretiens, diversifié et relativement équilibré, indépendamment des variables classiques, en fonction de ce que nous avons pu apprendre et observer en cours d'enquête des groupes d'usagers où se retrouvaient le maximum de non-inscrits. Ainsi, quelques paramètres ont été retenus qui délimitaient des sous-groupes à l'intérieur de l'ensemble des usagers non-inscrits, en fonction notamment de certains indices de possible marginalisation : chômeurs, personnes âgées seules, jeunes immigrés… Si, dans notre corpus, les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes, cette différence correspond à l'apparente surreprésentation des hommes parmi les chômeurs, les lecteurs de presse, les jeunes qui fréquentent sans s'inscrire.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Tel qu'il se présente, ce corpus nous a permis de traiter l'essentiel d'une problématique qui s'est construite au fur et à mesure que l'enquête progressait sur les différents terrains. Ce que nous apprennent ces 32 entretiens, dont la durée varie entre vingt minutes et deux heures, est complété par toutes sortes d'échanges informels, en tête-à-tête ou en petits groupes, avec les usagers, inscrits et non-inscrits.

Notre corpus se décompose de la manière suivante :

Âge

15-24 ans	13
25-34 ans	6
35-44 ans	5
45-54 ans	3
55-64 ans	2
+ 65 ans	3
Total	32

Sexe

Hommes	22
Femmes	10
Total	32

Situation familiale

L'interviewé vit seul	13
Vit en couple	8
Vit avec ses parents	11
Total	32

Nationalité

Français d'origine	20
Immigrés ou Français issus de l'immigration	12
Total	32

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Du point de vue de l'âge, les usagers interviewés ont de 15 à 93 ans, avec une forte concentration sur les scolaires et étudiants. Les 25-54 ans constituent près de la moitié (14) de notre groupe. Ces personnes sont donc, théoriquement, dans la période la plus active de leur vie professionnelle. Il se trouve que parmi eux nous comptons cinq hommes dont la situation professionnelle est difficile ou incertaine (chômage, petit boulot), mais dont le parcours ni le statut social ne sont par ailleurs comparables : ouvrier spécialisé, pépiniériste, télévendeur, chef d'entreprise, Français de différents milieux et immigrés. Les deux hommes de la classe d'âge suivante (55-64 ans) sont l'un et l'autre en cessation d'activité (un instituteur de 57 ans à la retraite, un ouvrier de 55 ans au chômage depuis plusieurs années). Si la quasi-totalité des jeunes vivent au domicile de leurs parents, parmi les adultes il en est 13 qui vivent seuls (célibataire, divorcé, veuf, éloigné de sa famille par l'immigration) et seulement 8 en couple avec ou sans enfants. Enfin, plus du tiers des personnes interviewées sont immigrées ou Français d'origine étrangère. Les indices de la difficulté de vivre, les marques de la marginalité, voire de l'exclusion, sont fréquentes chez les hommes. Pour ces derniers, le geste de la non-inscription paraît associé à un événement personnel, une rupture avec l'activité professionnelle ou la vie de couple, qui permet ou rend nécessaire (par le temps qu'il libère ou la vacuité qu'il creuse dans l'existence) le rattachement à la bibliothèque (ou le maintien des liens avec un établissement depuis longtemps fréquenté) comme en une sorte de mouvement inachevé de réaffiliation, de maintien dans un espace de familiarité, ou une tentative de freiner un procès de désengagement social qui menace et détériore leur intégrité physique et psychologique. Les propos de ces hommes témoignent d'une situation personnelle soudainement frappée par un drame. Plus fréquemment que chez les femmes. Celles-ci sont plus jeunes : 8 sont étudiantes ou en formation. Même plus âgées, elles paraissent plutôt mieux intégrées sur le plan professionnel, social et / ou familial. On en jugera en comparant l'importance que prennent les relations amicales ou de voisinage, le rapport aux collègues, etc., dans les témoignages respectifs de Renée et de Jean, 70 ans tous deux, la première donnant l'impression de participer encore d'une sociabilité dense, par rapport à laquelle elle ne se prive d'ailleurs pas de manifester une certaine distance critique, tandis que le second se présente obstinément comme un original détaché de tout lien social ou affectif.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Enfin, parmi ces usagers non-inscrits, on compte des lecteurs passionnés de littérature, des personnes qui ne viennent que pour consulter la presse ou des magazines spécialisés, rencontrer leurs copains, faire leurs devoirs, emprunter pour autrui, accompagner un enfant. Il nous semble avoir réuni suffisamment de témoignages pour que beaucoup des situations rencontrées ou évoquées par des tiers au moment où débutait cette enquête, aient pu être traitées. Il serait cependant fort présomptueux de prétendre que nous sommes parvenus à dresser une typologie complète des usagers non-inscrits. Nous espérons seulement que les usages non-inscrits les plus fréquents et les plus significatifs ont trouvé ici leur place.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Chapitre III. Symbolique de l'inscription

Martine Burgos

L'hypothèse majeure qui oriente cette étude pose que la non-inscription n'est ni l'objet d'un choix exclusivement pragmatique (obéissant à une rationalité simplement utilitaire) de la part des usagers des bibliothèques ni l'effet indépassable d'une disposition prédéterminée socialement.

1. Les limites d'une interprétation pragmatique du phénomène

L'inscription et l'emprunt

L'une de nos premières préoccupations dans la conduite de cette étude a donc été d'interroger le sens d'une association spontanée entre la démarche d'inscription et la pratique d'emprunt. En effet, l'équation « inscrit = emprunteur » (et réciproquement) semble aller de soi étant donné que, dans un équipement public en libre accès, le principal avantage de l'inscription est de permettre d'emprunter, selon les cas, des ouvrages, des disques, des cassettes vidéo, ce que ne permet pas la non-inscription. On peut envisager la question de la non-inscription à partir de la formule contraire « non-emprunteur = non-inscrit ». On risque alors de s'enfermer dans une représentation pragmatique et utilitaire de la démarche d'inscription, en contradiction avec l'idée directrice de cette étude : montrer que tout ce qui tourne autour de l'inscription compose un geste ou une attitude qui possède une dimension symbolique forte. Si la bibliothèque est un lieu ouvert où le sujet peut se construire et défendre un espace de liberté personnelle, il serait inconvenant de lui disputer le droit de régler ce procès d'autonomisation au rythme et selon les modèles qui lui conviennent. Par ailleurs, la dimension symbolique de l'inscription intervient avec force dans la signification morale, politique, existentielle que lui attribuent les acteurs, de manière plus ou moins consciente. Nous avons déjà pu en détecter la présence dans les discours fortement normalisés que tiennent les bibliothécaires, en dépit de leur pratique généralement compréhensive et libérale. Cette dimension symbolique attachée à l'institution, aux représentations du livre et de la lecture, aux bâtiments qui les matérialisent est également liée au contexte socio-historique d'usage des termes associés à l'idée d'inscription.

Dans cette perspective, l'assimilation (ou la dissociation) qu'opèrent certains formulaires officiels entre l'inscription et l'emprunt nous paraissent à la fois pertinentes et significatives du traitement administratif du problème. Ainsi, les renseignements que les bibliothèques doivent chaque

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

année fournir à la Direction du livre et de la lecture, pour l'élaboration des statistiques nationales, concernent le « nombre d'inscrits ayant effectué au moins un emprunt dans l'année », même si les cases à remplir figurent à l'intérieur d'une rubrique qui s'intitule de manière plus générale : « Nombre d'inscrits[22] ». Quand il s'agit d'établir un budget de fonctionnement, ce qui importe avant tout, c'est le nombre d'emprunts effectués, avec les déplacements d'objets, manipulations, phénomènes d'usure, de perte, etc., que ceux-ci entraînent. D'un certain point de vue, seules valent comme « inscrits » les personnes qui réalisent jusqu'au bout la vocation de l'usager à être un emprunteur et participent ainsi activement à la circulation des livres hors de la bibliothèque, l'inscription des autres (qui n'effectuent pas au moins un emprunt) comptant, finalement, pour rien.

Dans les faits, l'identification « inscrit-emprunteur » s'avère un raccourci qui néglige trop vite certains comportements d'usagers. À Bobigny, par exemple, où le renouvellement de la carte se fait automatiquement au premier emprunt de l'année, conformément à la logique indiquée plus haut, on constate que, dans la base de données, figurent deux fois plus d'inscrits que d'emprunteurs. Ce qui signifie que, sur deux ans, seulement la moitié des personnes qui ont fait la démarche d'inscription ont « profité » des possibilités d'emprunt qui leur étaient ouvertes. Il est ainsi des usagers obstinément non-inscrits qui, sous la pression réelle ou supposée des bibliothécaires, consentent à s'inscrire sans motivation personnelle particulière et dont le comportement n'est pas du tout (ou seulement passagèrement) transformé par leur nouveau statut. Ils continueront à ne pas emprunter – ce qui fait qu'à Bobigny on peut, à les observer, les prendre pour des non-inscrits qu'ils ne sont plus au regard des statistiques (du moins pendant deux ans). Là où la situation se complique, c'est qu'au terme de ces deux années de fréquentation parfois assidue quoique non-emprunteuse, ces personnes seront rayées de la liste des inscrits alors qu'elles sont persuadées,

22. À l'inverse, dans un document interne élaboré par l'une des bibliothèques de notre corpus, il est précisé que « sont considérés comme lecteurs actifs les lecteurs ayant une inscription à jour au […] », ces lecteurs « actifs » étant distingués de ceux « ayant emprunté au moins un document dans l'année ». Dans ce cas, la qualité d'« actif » attribuée à l'inscrit non-emprunteur s'explique de par le caractère onéreux de l'inscription, d'où l'importance de sa prise en compte budgétaire.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

de bonne foi, qu'elles le sont encore puisque, ayant leur carte en poche mais n'empruntant pas, elles n'auront pas l'occasion de découvrir que leur carte, faute d'avoir été utilisée, n'est plus valide…

Dans l'optique d'une critique de la réduction du sens de l'inscription (et corollairement de la non-inscription) à la dimension pragmatique, on est donc amené à s'interroger sur l'« utilité » d'une démarche qui paraît ainsi sans conséquence ni effet. À quelles impulsions correspondent ces inscriptions qui ne débouchent, apparemment, sur aucune modification des pratiques de lecture ou d'usage de la bibliothèque, soit que ces inscrits, continuant à fréquenter la bibliothèque sans pour autant emprunter d'ouvrages, affirment ainsi leur attachement à une manière d'être non-inscrit, soit que l'inscription ne parvienne pas à leur faire surmonter une réticence à l'emprunt (dont les raisons sont nombreuses) ? L'inscription s'avère n'être parfois que la manifestation velléitaire d'un appétit de livres, qui ne conduira pas même à la « simple » fréquentation des lieux. Ce dernier cas de figure nous a été signalé à Bobigny où l'inscription est gratuite. L'inscrit reste alors, le temps qu'on le débusque, un nom sur une liste, signalant une absence effective. Les bibliothécaires avouent ne pas beaucoup apprécier ces inscrits qui sont de faux usagers, qui gonflent inutilement les effectifs (alors que les usagers non-inscrits n'y figurent pas) et déçoivent les espoirs de fidélisation qu'avait pu éveiller leur démarche. En outre, les inscrits non-usagers, profitant de la gratuité de l'inscription, effectuent un geste sans valeur parce qu'il ne coûte rien. Cette démarche sans lendemain n'est pas sans conséquence puisqu'elle dévalue le geste d'inscription et ce que ce geste exprime, notamment, de loyalisme à l'égard de l'institution.

On voit par là que si l'emprunt n'est théoriquement pas réalisable sans l'inscription[23], à l'inverse, l'inscription n'est pas nécessairement le premier pas vers l'emprunt (considéré comme une opération à visée purement

23. Rappelons que l'incompatibilité entre non-inscription et emprunt est purement théorique. Il ressort par exemple d'une étude réalisée en 1997 par SCP Communication pour le SAN de Saint-Quentin-en-Yvelines que si 84 % des personnes interrogées étaient bien inscrites, « parmi les personnes qui ne sont pas inscrites dans la bibliothèque dans laquelle elles ont été interrogées, 31 % utilisent l'inscription d'une personne de leur famille ». Voir également Laurence Santotonios, « Saint-Quentin veut rallier les déserteurs », *Livres Hebdo*, n° 281, 20 février 1998.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

pratique), ni même la fréquentation de la bibliothèque. Il paraît donc nécessaire de s'arracher au plus vite à l'évidence trompeuse d'un raisonnement courant qui veut qu'on s'inscrive parce qu'on a envie / besoin d'emprunter des livres, dont le corollaire (« on ne s'inscrit pas parce qu'on n'a pas envie / besoin d'emprunter ») est souvent avancé par les usagers non-inscrits eux-mêmes. Si les motifs d'ordre économique et pratique qui justifient le recours à l'emprunt ne doivent évidemment pas être négligés parmi les causes de l'inscription ou de la non-inscription (on peut s'attendre à ce que chaque utilisateur calcule les avantages financiers d'une inscription ou d'un abonnement ouvrant le droit à l'emprunt lorsque celui-ci est payant), dans bien des cas (en particulier lorsque la gratuité est totale ou que des possibilités d'emprunt gratuit sont offertes à certains publics, par exemple les adolescents) ils ne constituent pas le seul ni même probablement le principal facteur explicatif de l'inscription ou de la non-inscription. De même, le fait que l'emprunt soit souvent spontanément avancé comme le premier motif de l'inscription ne fait pas que le désir d'emprunter soit d'abord motivé par un raisonnement en termes d'avantages et d'inconvénients. Ainsi, par exemple, l'« effectuation » de l'emprunt signalerait (interprétation partagée par beaucoup de bibliothécaires et d'usagers) un besoin et une volonté de lecture débordant la portion de temps et d'espace que la bibliothèque met à la disposition d'un public qui peut, en outre, s'y occuper à autre chose qu'à lire : on peut faire ses devoirs, rencontrer des copains, etc. En revanche, emporter un livre chez soi constituerait la preuve qu'on est bien un usager-lecteur. C'est aussi soustraire provisoirement l'ouvrage au fonds commun. On devine à quoi, en empruntant, s'engage un usager scrupuleux : lire vraiment, dans les délais, sous peine de tromper, soi et les autres, sur sa qualité de lecteur, en retenant indûment pour soi une part de la richesse de tous.

Ainsi, s'il est indéniable que l'emprunt constitue le thème majeur auquel est accrochée la notion d'inscription, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'un emprunt dans un cadre institutionnel : la bibliothèque, qui impose à cette pratique des modalités particulières, qui engage le sujet dans un dispositif d'échange et de circulation des objets et des signes (livres, cartes, papiers d'identité, attestations, tampons, cotes…), est loin d'être une institution neutre. En s'inscrivant pour emprunter, l'usager n'obéit pas

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

toujours, ni exclusivement, à un réflexe d'ordre pratique. En refusant de s'inscrire non plus.

La non-inscription comme prise de position

De fait, dans leur ensemble, les entretiens ont confirmé la justesse de cette approche et même souvent au-delà de nos attentes. On est surpris par la diversité des motivations qu'avancent les personnes interviewées pour rendre compte de leur non-inscription ou, le cas échéant, de leur situation d'ancien ou de futur inscrit. Ce qu'elles nous ont dit a alimenté l'intuition que nous avions, en entreprenant cette recherche, de la complexité du phénomène, de la charge émotionnelle et symbolique qu'il recèle pour la plupart des usagers des bibliothèques, indépendamment du fait qu'ils sont grands ou petits lecteurs, amateurs de romans ou de magazines, étudiants, chômeurs, retraités, issus de milieux populaires ou des classes moyennes, lecteurs lettrés ou lecteurs naïfs. C'est cette intuition qui nous a décidés à aborder la question de la non-inscription, non pas d'abord en terme de défaut, de manque, de retrait, de réserve, etc., mais bien plutôt, dans un premier temps, en terme de choix et de stratégie d'acteur. Étant entendu que la non-inscription est associée, dans cette étude, à la fréquentation de la bibliothèque et pas à l'évitement ou à la fuite, on peut considérer qu'elle est une conduite qui possède, jusqu'à un certain point, une rationalité spécifique par rapport à un projet personnel, singulier, d'utilisation des lieux. Ce qui permet d'interpréter les propos et les pratiques dans la perspective de la signification que prend la non-inscription pour le sujet, plutôt que de se référer à un idéal d'usage intégral de la bibliothèque, exploitant l'ensemble des ressources offertes et incluant l'emprunt comme une sorte d'accomplissement dans l'appropriation heureuse de la bibliothèque.

Il s'agit certes, pour les usagers, de profiter au mieux des possibilités d'utilisation des lieux, et cela au gré de leurs compétences, de leurs envies, des disponibilités et des besoins du moment. Il s'agit aussi, par le geste d'inscription ou en adoptant l'attitude de non-inscription (terme que nous préférons ici à ceux de « situation » ou d'« état » dans la mesure où nous faisons l'hypothèse que la non-inscription est un comportement qui affirme tout autant mais autrement que le geste d'inscription), de prendre position

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

par rapport à tout ce que la bibliothèque signifie, c'est-à-dire propose, offre et semble, en retour, attendre, voire exiger d'eux.

Que le fait d'être usager non-inscrit apparaisse comme une manière réussie d'user de la bibliothèque, permanente parce qu'adaptée à la personnalité et aux besoins du lecteur, ou bien une façon marquée par le provisoire, insatisfaisante au regard d'un autre modèle de la pratique lectorale ; que l'inscription soit envisagée, selon les cas, comme une possibilité sans nécessité ou, au contraire, vécue comme un geste de dénouement, soulageant une tension ; bref, que l'inscription ne soit, pour le non-inscrit, qu'une simple formalité négligée ou inutile ou qu'elle prenne à ses yeux la forme d'un destin, aucune signification ne devrait être négligée. Nous avons essayé de tenir compte de chacun des points de vue exprimés, de les prendre complètement au sérieux, de peser chaque propos, et d'interpréter les discours et prises de position dans le contexte dialogique construit, au sein d'un même lieu (la bibliothèque, telle qu'on la vit et qu'on se la représente), en réponse aux discours des autres (usagers, bibliothécaires, administratifs, politiques…). C'est ce principe (considérer la non-inscription comme une attitude positive) qui a inspiré l'élaboration du guide d'entretien.

2. Logique rationnelle et logique symbolique

Ordre et désordre, le tournant d'une vie et la bibliothèque comme recours et modèle

En dépit de la diversité des cas individuels, il est possible d'élaborer une typologie de la signification de la non-inscription en fonction, notamment, du moment où cette pratique prend place dans l'histoire de vie du sujet et du lien que certains événements personnels entretiennent avec une trajectoire de lecteur et d'usager de bibliothèque. On n'est donc pas, comme nous l'indiquions précédemment, usager non-inscrit par essence et de manière définitive. Si les témoignages sur l'état d'usager non-inscrit sont essentiels pour notre recherche, ce qui nous est confié sur les raisons et les façons d'y entrer ou d'en sortir nous importe tout autant.

C'est en effet aux tournants d'une vie, dans les périodes de transformation que les enjeux personnels, parfois contradictoires, s'expriment de la manière la plus ouverte, en référence à des cadres d'interprétation symbolique latents, dans un mouvement de reprise de soi qui attribue un sens au parcours biographique que construit le sujet. Plusieurs entretiens ont

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

ainsi été menés avec des personnes qui, usagers non-inscrits la veille, au moment de la prise de contact, se trouvaient inscrits le jour de l'interview ou affirmaient être sur le point de prendre leur carte.

Ces passages sont des moments privilégiés pour l'enquête. Ils nous font assister à la résolution (ou à la tentative de résolution) d'une tension qui paraît traverser la majorité des entretiens collectés entre, d'une part, une logique rationnelle, utilitariste qui s'exercerait à l'égard de la bibliothèque (on donne toutes les raisons de ne pas s'inscrire) et, d'autre part, une logique symbolique qui attribue à l'inscription une valeur de partage, d'engagement, de réciprocité, etc. Cette tension est perceptible dans tous les discours, enfouie dans ceux même qui sont apparemment les plus pragmatiques, pour peu qu'on s'avise de pousser l'entretien. Pas plus que le livre n'est un objet comme les autres, la bibliothèque n'est perçue par ses usagers comme un lieu quelconque. Même lorsqu'une jeune fille non-inscrite affirme, avec un souci évident de banalisation : « Une bibliothèque c'est une bibliothèque », son discours reconnaît à la bibliothèque… qu'elle en est une. On peut dire qu'elle est un espace « ordinaire » à condition de rester sensible aux connotations que ce terme tient de son étymologie : si la bibliothèque fait dorénavant partie de l'univers quotidien des habitants des villes, des quartiers, elle s'efforce de réaliser dans un espace relativement maîtrisable (ce qui rend ces valeurs immédiatement perceptibles) un ordre collectif, une hiérarchie de valeurs communes (républicaines, démocratiques telles que les bienfaits de la connaissance, l'autonomie, la tolérance…). La bibliothèque n'est pas la rue. Elle est une construction, un monument, un projet, une structure. On y entre en franchissant un seuil qui instaure un dedans et un dehors. Elle est ouverte, on peut y entrer librement et y circuler. Mais ça n'est pas, en principe, un simple lieu de passage. On y séjourne pour agir (consulter, feuilleter, lire pour emprunter, travailler, se distraire, se détendre, s'émouvoir, réfléchir, rencontrer, échanger, débattre, s'instruire, s'informer, passer le temps sans le perdre…) conformément à la vocation du lieu – cette « vocation » étant, bien entendu, objet de redéfinitions, de négociations et d'aménagement dans ses réalisation concrètes.

Dans ce contexte, l'importance symbolique attachée au geste même d'inscription et aux opérations qui accompagnent, concrétisent, pérennisent la démarche (présentation de documents écrits attestant de l'identité et du

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

domicile, nom de la personne porté sur une liste d'autres noms, remise d'une carte, d'un règlement de la bibliothèque…) ne peut jamais être tout à fait évacuée. Et l'ambivalence de la non-inscription, attitude qui se réfère souvent implicitement, comme à son contraire, à un geste d'inscription qui est, à la fois, justifié par un calcul et fondé sur un principe, se trouve renforcée.

C'est ainsi que les raisons d'une inscription finalement advenue explicitent parfois, en creux, les motifs de la non-inscription… et réciproquement. On supposera que ces raisons et ces motifs renvoient, en fonction de la valeur d'engagement, de contrainte, de liberté attribuée, par les non-inscrits, à l'inscription et / ou à la non-inscription (considérées comme faisant système), à diverses représentations de la bibliothèque.

Il n'est pas inutile de rappeler au passage que l'étude porte exclusivement sur les bibliothèques ou médiathèques municipales. Le caractère d'équipement collectif, résultat d'une politique culturelle mise en œuvre par les élus et, dans certains cas, d'équipement de proximité, avec la charge émotionnelle, affective que cela suppose, participe probablement de cette ambivalence de l'inscription, entre calcul d'intérêt personnel et principe éthique d'adhésion. D'une part, en effet, bâtir, équiper, faire fonctionner une bibliothèque sont des opérations qui coûtent au contribuable en impôts locaux ; d'autre part, le lecteur qui se rend dans une bibliothèque y retrouve d'autres personnes (lecteurs, flâneurs, bibliothécaires) qui, par leur présence, créent un espace de côtoiement et d'échange d'une qualité particulière. C'est l'« ambiance », propre à cette sorte de lieu, ouvert et polyvalent, non spécialisé, accueillant un public varié, par l'âge, le milieu et aux intérêts éclectiques, à l'image de la ville, du quartier, ambiance dont il est souvent question dans les entretiens. Apprécier cette ambiance développe, chez certains, un sens de la réciprocité qui n'est pas réductible à l'estimation quantitative des services rendus par la bibliothèque. La réalisation de ce devoir de réciprocité peut prendre diverses formes : l'inscription en est une, l'assiduité une autre, ou encore le respect scrupuleux des règles d'usage de la bibliothèque, réelles ou supposées, la prise en compte des besoins des autres, la courtoisie ou la sociabilité. Il semble en tout cas qu'un type de lien particulier, avec ses exigences propres, se crée entre le lecteur et la bibliothèque municipale. Ce dont témoigne, dans les entretiens, la fréquence des allusions et renvois à

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

d'autres types d'équipements auxquels on compare la bibliothèque municipale : CDI, bibliothèques universitaires, Bpi, Cité des sciences, bibliothèques de recherche, bibliothèques privées, voire les librairies, la FNAC…

Qui parle de s'inscrire ?

Rappelons que les personnes interviewées ignoraient jusqu'au bout l'objectif de l'entretien. Nous nous étions donné pour consigne de laisser venir spontanément le thème de la non-inscription puis, lorsqu'il tardait trop à venir, de l'aborder par un détour, en nous informant sur les pratiques d'emprunt. Il peut être intéressant d'examiner le contexte et les mots employés lors de la première occurrence du thème et dans la suite de l'entretien.

Ainsi, dans quasiment les deux tiers des entretiens, la question de l'inscription est abordée spontanément et très vite par la personne interviewée, immédiatement (9 cas) ou dans les tout débuts de l'entretien (12 cas). Lorsque le thème a été suggéré par l'enquêteur, c'est indirectement, par le biais d'une question sur l'emprunt (par ex : « Est-ce que vous empruntez des livres à la bibliothèque ? »), à peu près à la moitié de l'échange. Parfois les circonstances ont permis d'aborder le sujet directement : ainsi, une jeune femme, Nathalie, était sur le point de « prendre une carte » pour, en principe, satisfaire la demande de son mari, mais c'est elle qui s'inscrivait, la carte était faite à son nom ; dans le cas de deux étudiantes, la question de l'inscription a été soulevée à propos de la bibliothèque fréquentée dans leur enfance. Parfois la question a échappé à l'enquêteur, surpris d'entendre des usagers non-inscrits évoquant les ouvrages qu'ils « prennent » : « Ah, vous avez une carte ? » On découvre alors un cas d'emprunt indirect effectué par un adolescent, usager non-inscrit, par l'intermédiaire des sœurs régulièrement inscrites d'un copain, également non-inscrit.

Spontanée ou suggérée, la question de l'inscription est, dans la majorité des entretiens, soulevée pour la première fois au cours d'une séquence où sont énoncées les raisons d'emprunter ou de ne pas emprunter – ce qui conduit à envisager une inscription ultérieure ou à la considérer comme inutile. Chacun indique les conditions qui rendent ou ont rendu l'emprunt impossible sur un mode dont la ferme rationalité (« Puisque je n'ai pas emprunté de livres, je ne pense pas que j'étais inscrite, justement ») dissimule parfois des épisodes difficiles, de véritables traumatismes d'enfance, ou une culpabilité

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

latente liée à une utilisation quasi-illicite de la bibliothèque. Ainsi, Renée qui, au tout début de l'entretien, raconte qu'elle se rend à peu près deux fois par semaine à la bibliothèque et ajoute immédiatement : « Mais je ne suis pas inscrite, je ne prends pas de livres, je ne lis pas suffisamment mais c'est ainsi », emploie la même conjonction « mais » pour ouvrir et fermer la suite des énoncés, en leur attribuant des valeurs différentes. Le premier emploi suggère la crainte de n'être pas tout à fait en règle avec l'institution (a-t-on bien le droit de venir à la bibliothèque sans être inscrit ?) tandis que le second transforme en constat de fait et presque en revendication identitaire (je ne lis pas suffisamment) ce qui pouvait passer pour l'expression d'un regret. Ce qui est bien dans la logique du personnage, cherchant sa liberté dans l'acceptation de ses propres limites. Ou encore Albert, chef d'entreprise au chômage, qui salue l'installation récente de la bibliothèque en lieu et place de la manufacture de tabac où son père a trimé, se réjouit de la création de ce « lieu où souffle l'esprit » puis reconnaît : « Bon, effectivement, je n'ai pas encore adhéré parce que je pense qu'il faut cotiser pour pouvoir… mais j'envisage de le faire dans un très proche avenir puisque j'ai pas mal de loisirs en ce moment… » Le mot « emprunt » n'est pas prononcé, il est seulement suggéré, comme s'il s'agissait d'un terme vaguement honteux. Céline, une jeune fille qui, comme Albert, aime avant tout posséder ses livres va exercer une censure similaire sur le mot. À la personne qui l'interroge elle ne laissera pas le temps de poser sa question jusqu'au bout :

« Question : Vous restez sur place ou…

Réponse : Non, non, vu que je suis pas inscrite, je suis obligée de consulter sur place […] »

Il y a aussi le témoignage de Jacques, 34 ans, au chômage comme Albert, depuis plus d'un an, qui a peu à peu perdu tout « goût » pour la lecture littéraire à laquelle il s'adonnait avec passion « avant », lorsqu'il travaillait, parce qu'avec la fiction romanesque il ne parvient plus à s'évader – et il met dans cette expression autre chose que l'oubli : une évasion poétique enrichissante, qu'il oppose à l'effet anesthésiant que provoquent les images à la télévision, effet qu'il méprise et recherche à la fois, par nécessité, pour cette vertu même, pour calmer une angoisse envahissante. Lui, aborde spontanément le thème de l'inscription : « J'ai pas renouvelé mais je le ferai, je

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

veux dire, si j'emprunte des livres, je le ferai mais là, j'ai pas, oui je l'ai pas fait, enfin, je sais pas, parce que effectivement… et puis bon, je viens pas… je viens pas souvent… enfin, si, je viens quand même de temps en temps ici mais finalement j'ai pas envie vraiment de lire des livres, finalement j'ai pas renouvelé la carte… je me contente de feuilleter… »

À l'inverse d'Albert pour qui l'emprunt est vécu comme une contrainte d'ordre économique liée à sa situation de chômeur (Albert n'a plus les moyens d'acheter tous les livres qui lui font envie), Jacques, le pépiniériste, se raccroche à l'espoir qu'un jour le besoin d'emprunter s'imposera à nouveau, signal d'un regain de vitalité intellectuelle, d'une capacité à assumer l'effet déstabilisateur du roman qui « change les idées », qui oblige le lecteur à interroger son rapport au monde, ce qui n'est guère envisageable lorsque ce rapport au monde est distendu par la perte d'un emploi, la fin de ces mille routines quotidiennes qui posent les minuscules repères grâce auxquels on se sent, avec une inconsciente certitude, de quelque part. Pour l'instant, il « se contente » de « feuilleter » : les mots, les images défilent sans qu'il s'y arrête ou s'y investisse vraiment, comme défilent les jours de sa vie et les images sur l'écran.

On voit par ces quelques exemples combien, dès sa première occurrence, le thème de l'inscription associée à celui de l'emprunt cristallise de significations pour la personne. La même remarque pourrait être faite à propos de l'objet banal qui matérialise la réalité de l'inscription et, par voie de conséquence, de l'emprunt : la carte, la « petite carte » qu'on a, qu'on prend, renouvelle, qu'on emprunte, qu'on perd, détruit, découpe, qu'on jette…, qui permet les contrôles, qui est « périmée », « bloquée »…, qui ne sert plus à rien mais qu'on garde, la carte qu'une petite fille maghrébine brandit sous le nez d'un bibliothécaire, dans une bibliothèque Jeunesse du 19e arrondissement, à Paris, en s'exclamant, très haut, sur un ton de satisfaction triomphante : « Regarde, je l'ai faite plastifier ! », « la petite carte rose décolorée » qu'évoque avec amusement et tendresse un grand adolescent, la première qu'il ait eue en sa possession, ajoutant qu'elle était « à l'image de l'ancienne bibliothèque, complètement pourrie ». Objet fétiche qui, même gratuit, même « décolorée », bénéficie d'un incontestable aura, ne serait-ce que parce que celui qui le possède détient un pouvoir refusé à d'autres, un

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

droit qui peut lui être retiré.

Si l'on considère les premières occurrences du thème de l'inscription telles qu'elles apparaissent dans les entretiens, on constate que c'est bien autour de la carte, « outil de transaction » entre la bibliothèque et le lecteur[24], que se concentre le maximum de verbes d'action : il est question de « prendre », « faire », « avoir », « acheter », « renouveler » sa carte. Le possessif est largement souligné. L'important, semble-t-il, n'est pas d'être capable de présenter une carte mais d'avoir sa carte en poche, d'avoir une carte « pour soi », comme le dit joliment Nathalie. La jeune femme paraît transformée par sa première visite à la bibliothèque, effectuée pour le compte de son mari, et qui lui a fait entrevoir le plaisir oublié d'une lecture « pour soi », qui libère l'esprit et le temps des soucis ménagers et, plus fondamentalement, autorise les questionnements que le quotidien occulte. Nathalie a perdu un enfant. Le retour à la bibliothèque est comme une promesse de réconciliation avec soi-même à travers la recherche des raisons du drame, recherche rendue possible par l'accès aux livres, sources de tous les savoirs, au-delà de la culpabilité impuissante.

À la carte sont fréquemment associées les idées d'identité (Tevfik parle d'emprunter « sur / son / nom »), d'autonomie psychologique, de liberté de déplacement d'un territoire à l'autre aussi bien que dans l'espace social : on évoquera à ce propos l'étrange méprise de Michel, très vieux monsieur, usager et pas inscrit qui, lorsqu'on lui demande quel avantage il trouve à ne pas être inscrit, demande à l'intervieweur : « Vous voulez ma carte de visite ? » La carte de bibliothèque s'ajoute ainsi à toutes les cartes[25] assez encombrantes qui, à se multiplier sans frein, finissent par inverser leur signification primitive et renvoyer, plutôt qu'à l'autonomie individuelle conquise sur le rattachement lignagier ou clanique des sociétés traditionnelles, à l'aliénation d'un sujet éclaté. On perçoit l'écho de cette menace de désagrégation dans la résistance de certains usagers à l'encartement, considéré

24. Voir l'article de Marielle de Miribel, « Le texte sur les cartes de bibliothèque », *Communication et langage*, n° 117, 3e trimestre 1998.
25. D'où l'importance de favoriser la « lecture-repérage » qui « vise à la reconnaissance de la carte de lecteur dans un environnement concurrentiel », art. cit.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

non pas tant comme moyen de contrôle que dans ses effets de dispersion sur le sujet. Ainsi Jean déclare-t-il que sa curiosité sans limites et les besoins de ses recherches le conduisant à aller butiner les informations là où elles se trouvent, c'est-à-dire partout, et ne pouvant posséder toutes les cartes, il trouve plus raisonnable de n'en posséder aucune. Sans compter, bien évidemment, que les lieux les plus convoités lui sont inaccessibles, réservés aux universitaires et chercheurs patentés. Donc, il s'arrange, se débrouille[26]. Quant à Fabrice, jusque-là, dit-il, « c'est mon père qui me commandait des livres » à la bibliothèque, c'est-à-dire les empruntait pour son fils sur sa propre carte. Fabrice ajoute : « À vrai dire, moi, ça m'est un peu égal, parce que tant que le sujet m'intéresse, en général, je sais qu'il aime bien les livres que j'aime aussi… on a un peu le même style de goût. »

Maintenant il est sur le point de s'inscrire…

« Mais en fait je crois que je vais m'inscrire à la bibliothèque, finalement, j'ai pris la décision tout à l'heure, je vais essayer de m'inscrire parce que c'est vrai que c'est embêtant, chaque fois… […] Disons que maintenant on peut commencer à discuter, j'ai toujours été le petit garçon qui buvait les paroles comme ça, et maintenant je commence à, ça commence à s'équilibrer un peu, bon j'ai quand même pas encore sa culture ni rien mais j'arrive à discuter, on commence à avoir des discussions un peu plus approfondies, on restait en surface jusqu'à maintenant j'avais pas lu énormément d'ouvrages […] »

La carte de la bibliothèque complètera une panoplie déjà impressionnante de cartes, qu'il énumère de façon naïvement satisfaite, carte d'étudiant, carte de crédit, carte du club sportif, carte orange (« c'est déjà pas mal », conclut-il), comme autant de preuves de sa maturité, de la légitimité à revendiquer la fin de cet état fusionnel avec le père et son droit à entrer, à son tour, dans le débat adulte, à culture (potentiellement) égale. On ne s'étonnera pas de

26. Voir *infra*, Les chemins de la « débrouille », p. 173.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

l'absence, dans cette série qui égrène les étapes d'une autonomisation, de la carte d'identité où le sujet figure essentiellement comme porteur du nom du père.

D'autres termes gravitent autour du thème de l'inscription, le plus fréquent étant « abonner, abonnement ». Ces mots véhiculent une idée de contrat et d'engagement à propos d'un échange établi dans la durée. Un consommateur averti ne s'abonne pas sans réfléchir parce qu'il faut qu'il y trouve son compte : objet livré, service rendu, temps gagné, moindre fatigue, prix avantageux. Il semble bien que ceux qui parlent de « s'abonner » à propos de l'inscription en bibliothèque soient, parmi les usagers non-inscrits, les plus pragmatiques dans leur rapport à cette institution. Plusieurs sont d'ailleurs inscrits dans un autre établissement que celui où a eu lieu l'entretien. S'ils ne sont pas inscrits ici, c'est qu'ils n'en voient pas l'intérêt. C'est ce que déclare Roland. Ces usagers non-inscrits sont de passage, en visite, ils n'habitent pas la commune, ce qui, au cas où il leur viendrait l'envie de s'inscrire, augmenterait considérablement le montant de l'inscription, ils disposent d'une bibliothèque plus commode dans leur quartier de résidence, etc. Enfin, autre argument, ils ne sont pas de grands lecteurs et ne « sortent » pas de livres. Parmi ceux qui parlent spontanément d'abonnement à propos de l'inscription, il y a Gaston, instituteur retraité de 57 ans, qui fait à moto, plusieurs fois par semaine, la tournée des trois ou quatre bibliothèques que les circonstances de sa vie professionnelle et familiale l'ont amené à fréquenter successivement en banlieue parisienne. « Abonnement » est pour lui synonyme d'engagement financier et de fidélité au lieu et au service offert, l'un dépendant de l'autre. Chez ce non-inscrit, raison et sentiment font bon ménage.

On trouve également les termes : « adhérer, adhésion », qui signalent un degré supplémentaire dans la force attribuée au lien qui attache l'inscrit à ce que représente la bibliothèque (institution, communauté de lecteurs). C'est Albert qui en fait l'emploi le plus cohérent par rapport à sa propre situation (chômage) et à la manière dont il combat la dissolution des repères spatio-temporels qui accompagnent la perte d'un emploi : exercice physique, discipline, maintien en éveil de sa libido comme signe d'un tempérament de lutteur et de sa volonté farouche de maintenir le lien social en conjuguant échanges intellectuels et séduction.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Enfin, et de manière assez révélatrice, les termes qui renvoient de la manière la plus expressive à l'engagement financier : « cotiser » et « acheter » / une carte /, sont utilisés respectivement par Albert et Jean-Claude, l'un et l'autre en difficulté matérielle et qui accordent une attention extrême à l'aspect économique de l'inscription, le premier considérant l'emprunt comme une nécessité pour qui veut lire à satiété et dispose de moyens réduits, le second s'insurgeant contre le principe même d'une inscription payante, sauf à la limiter à une somme dont le montant s'impose de manière récurrente dans son discours : « un franc », avec la force d'un symbole.

Le rêve de Jean-Claude mérite qu'on s'y arrête. Il est de faire affluer vers les bibliothèques les jeunes qui manquent de tout dans leurs cités et, en ces lieux prestigieux que sont la bibliothèque ou le théâtre municipal, ne trouvent rien qui répondent à leur vrais besoins et à leurs goûts en matière de culture. Il préconise donc de changer radicalement la politique culturelle de la ville, à commencer par celle de la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux, de ne pas la réserver à la musique de chambre et au jazz mais, au contraire, d'y laisser entrer la musique des jeunes. Des espaces existent mais restent déserts, là est le scandale : « Moi, je voudrais qu'il y ait la queue à la médiathèque, comme jamais il y a eu, pour venir voir des informations qui intéressent les jeunes […]. Je trouve qu'il y a personne ! Oh ouais, il y a personne ici ! Ici c'est calme ! Toutes les médiathèques sont calmes, hein, toutes les bibliothèques, depuis tout le temps, c'est calme ! […] Ils défendent une culture de photo noir et blanc, ils défendent une culture de jazz, dans une toute petite salle où on peut être que soixante personnes. »

Selon Jean-Claude, pour que tous les jeunes, les pauvres, les marginaux, les exclus des quartiers du haut se retrouvent dans la médiathèque du centre-ville avec le désir et la possibilité d'y réaliser quelque chose de vivant, il suffirait de s'inspirer ce qui a été fait dans une municipalité communiste : pour encourager les familles démunies à inscrire leurs enfants à la cantine de l'école maternelle, on leur a demandé de verser un franc par repas. 1 200 familles ont alors envoyé leurs enfants à la cantine : « C'est pareil que pour les gens qui n'osent pas aller mettre leur enfant à la cantine, il va y avoir mille demandes, en un mois tout le monde va s'inscrire, tout le monde va

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

avoir une carte parce que c'est un franc. […] Ça veut dire que si c'était un franc ici pour s'inscrire à la bibliothèque, ça serait la même chose ! »

La gratuité, Jean-Claude ne la rejette pas mais ne la juge pas suffisante pour redonner aux exclus cantonnés dans les zones périphériques de la ville le désir de s'approprier les espaces publics qu'ils n'osent même pas approcher, à moins d'inclure cette mesure dans un mouvement plus ample de générosité volontaire et de partage : « L'argent ? Ça suffit pas ! c'est pas parce que c'est gratuit que ça va intéresser… c'est quelque chose… c'est un geste… d'ouverture… c'est-à-dire que le geste, en fait, il vient de la part des adultes, quoi, le premier geste vient de la part des adultes, voilà, un truc gratuit, ça veut dire que tout le monde peut y venir, bon, voilà, il s'y fera ce qui s'y fera, quoi… »

Les propos de Jean-Claude manifestent un très fort désir la réaffiliation, inspiré par le souvenir ambivalent, à la fois nostalgique et critique, d'une enfance passée dans un univers étroit, dénué de perspective mais offrant un cadre, avec des repères et des valeurs sûres. La bibliothèque participait de ce monde rassurant, pour le meilleur et pour le pire. Du moins elle ne décevait pas les espoirs des gens : « Pour moi ou pour les autres, je trouve que c'est plus pratique d'avoir ça / la médiathèque / proche des transports, proche de son lieu d'habitation ou proche de son travail, alors là / la vieille bibliothèque / c'était ni l'un ni l'autre, quoi. C'était loin de tout […] / Mais / de toute façon, question d'habitude, quand on était à l'école, on y allait souvent / à la bibliothèque /, on se faisait accompagner, on avait nos repères, on avait des gens sympas, on avait des choses à apprendre, on était en confiance, donc on y allait […]. »

D'un côté, ces repères donnaient confiance, de l'autre, ils enfermaient les enfants dans un système de silences et de contraintes. Parmi ces contraintes, l'obligation de « participer » avec, par exemple, celle de prendre la carte comme preuve de bonne volonté. Jean-Claude ne parvient pas à s'arracher à l'ambivalence de ses souvenirs. La comparaison entre les deux fragments suivants de l'entretien, qui concernent l'un et l'autre les mêmes thèmes (l'école, la bibliothèque, la carte, les sorties, les adultes, les valeurs), fait particulièrement bien ressortir cette ambivalence : « On a été obligés de prendre des bouquins, donc moi j'étais à l'école on a été obligés de prendre des bouquins, donc on devait aller chercher à la bibliothèque, à l'époque

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

où moi j'étais à l'école, j'avais l'impression qu'on était obligés d'acheter sa carte de bibliothèque ! parce que il fallait avoir, il fallait faire les animations de l'école et la bibliothèque passait par là, donc si on était sportif, on allait avoir sa carte pour aller au sport, si on était un petit peu bouquin, hé ben on allait prendre sa carte pour aller lire des bouquins, pour aller lire là-bas parce qu'on nous encourageait de toute façon, on nous disait pas où aller chercher votre bouquin en plein centre de Paris, dans un magasin spécialisé, où la personne va très bien vous recevoir, non ! on nous mettait pas en confiance, on nous disait : vous avez vos repères ici, allez-y ! On y allait et puis c'est tout. Après, quand j'étais plus grand, j'y allais plus du tout à la bibliothèque. Quand je suis parti de l'école, donc, 18 ans, quand je suis parti de l'école, j'avais plus besoin de la bibliothèque, moi je préférais aller dans Paris, sortir un petit peu, comment ça se passait ailleurs, voir la différence […]. »

« […] À l'école, on était… poussés à l'école, pour avoir sa carte de bibliothèque, pour avoir sa carte de sport, parce que c'était des valeurs *a priori* représentatives, où on avait presque, moi j'avais encore les cours civiques, donc c'était, c'était bien vu ! c'était bien vu ! Maintenant, heu… c'est sûr que mes parents m'ont pas spécialement poussé mais ils m'ont dit que, voilà, c'était une bonne valeur d'aller lire et d'aller écouter de la musique ou d'aller faire du sport, donc on était, ma sœur et moi, on a toujours été plus ou moins quand même poussés dans une…, avec le choix, mais dans une bonne voie, quoi. Maintenant, là, pareil, j'ai pas l'impression que les gens à l'école, ils poussent les gamins à aller s'inscrire à la bibliothèque, présenter la chose d'une bonne façon, maintenant, non. Non, maintenant on a un peu peur, quoi, quand on est dans un quartier, on entend parler d'une bibliothèque, c'est pareil, quoi, on se dit : ah bon, les gamins vont là-dedans, ils foutent le boxon, ils cassent tout, heu, comment se fait-il ? »

Si la vieille bibliothèque était payante, « ça n'était pas cher ». Le « un franc » demandé par Jean-Claude représente bien cette participation honorable, cette preuve qu'on est prêt à payer son écot pour entrer dans la communauté, soudée par les mêmes valeurs. Un franc versé et c'est la fin de la pitié humiliante et de l'exclusion qui engendrent la violence. Un franc, c'est le prix à payer pour que les valeurs de l'ancien monde s'accordent

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

avec l'ouverture propre au monde actuel. Un franc, pour sortir des ghettos respectifs, c'est peu, c'est pas cher. C'est symbolique. Justement.

Un réseau dense de connotations

Les mots véhiculent des significations plurielles déposées par l'histoire, figées, enrichies ou négligées par l'usage. Les individus y rattachent leur vécu, leurs expériences. Afin d'éclairer le travail d'interprétation de notre corpus, et sans prétendre même ébaucher une « sociologie de la connotation culturelle[27] », il nous a paru utile de consulter des ouvrages où sont consignées les définitions des termes qui nous occupent. Parmi ces ouvrages nous avons retenu le *Dictionnaire historique de la langue française* (Robert), le *Dictionnaire Littré* – comme témoin des usages classiques des mots de la langue –, ainsi que deux dictionnaires modernes courants, le *Grand Larousse* et le *Petit Robert*. Un rapide examen des définitions que ces ouvrages proposent du verbe « inscrire » et de ses dérivés (s'inscrire, inscription, inscrit) permet de dégager les acceptions qui ont perduré, se sont imposées ou, au contraire, se sont vues cantonnées dans un domaine d'emploi rare ou spécialisé. Enfin, une sélection d'une quarantaine d'extraits d'articles sur les 471 de l'*Encyclopædia Universalis* (1998) où apparaît le terme « inscription » confirme la permanence et la redistribution des diverses acceptions du mot dans un contexte élargi.

Selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, le verbe « inscrire », attesté dans le premier tiers du XIII^e^ siècle, signifie d'abord *« écrire quelque chose (dans un livre, sur une liste) pour transmettre l'information, en conserver le souvenir »,* puis *« noter des noms dans un registre »* (1482), et enfin *« écrire, graver (sur la pierre…) »* (1611).

Dans cette dernière acception, l'« inscription » possède une fonction symbolique très puissante. Les mots gravés dans la pierre, au même titre que les monuments, les statues, traversent le temps. L'art de l'inscription

27. Algirdas Julien Greimas, *Du sens*, Éditions du Seuil, 1970, p. 102.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

témoigne du désir de construire une identité collective fondée sur la mémoire des fondateurs de la lignée, des héros, des grands hommes de la nation. L'inscription est une adresse muette mais qui parle aux esprits vaillants, qui rassemble, mobilise la mémoire et les passions collectives, fouette les énergies, stimule les héroïsmes. Il s'agit, en sauvant des événements et des noms de l'oubli, de perdurer en maintenant un lien de mémoire d'une époque à l'autre, d'une organisation sociale à l'autre. Les inscriptions qui ornent les monuments privés ou publics, une fois décryptées construisent leur destinataire, un groupe toujours susceptible de renaître et s'affirmer à nouveau, un peuple, une réunion de citoyens, une communauté d'hommes. Il y a un peu plus d'un siècle, le *Littré* réservait la première place à cette acception du mot, l'agrémentant de citations splendides, empruntées aux meilleurs auteurs classiques, celle-ci par exemple, de Bossuet : *« J'écrirai dessus, poursuit le Sauveur ; j'élèverai la colonne ; mais en même temps je mettrai dessus une inscription mémorable ; hé ! qu'écrirez-vous, ô Seigneur ? trois noms seulement, afin que l'inscription soit aussi courte que magnifique. »*

L'« *inscription mémorable* » rappelle aux générations futures des faits, des institutions qui ont marqué leur époque et continuent d'avoir un sens pour les hommes qui passent, s'arrêtent, déchiffrent, méditent et découvrent qu'ils leur sont redevables[28].

On est transporté bien loin de l'univers de clerc, archiviste et moine copiste, travaillant dans le secret de sa retraite, au service de quel pouvoir (l'église ? le monarque ?), que connotaient les premières apparitions du mot dans les textes français. On notera cependant que la relation de l'inscription à la « *liste* », au registre, au catalogue…, bref à tout ce qui touche à l'idée de série, de paradigme, présente dès l'origine, n'a jamais déserté le champ sémantique du mot. Elle appartient de plein droit au

28. La portée du message peut se changer en son contraire, devenir une invitation à méditer sur les illusions de l'éternité. On pense ici aux *Bergers d'Arcadie* de Poussin s'interrogeant sur le sens de l'inscription qu'ils découvrent sur le sarcophage, « *Et in Arcadia Ego* ».

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

réseau de la mémorisation héroïque : le nom du personnage célébré est inscrit (gravé) avec celui de ses compagnons, les lieux, les dates des victoires s'alignent à la verticale sur le fût des colonnes, les piles des arcs de triomphe et les murs de commémoration. Avec le développement de l'État, cette acception s'impose sur un mode qui conserve d'abord sa forte connotation de distinction honorifique et / ou citoyenne pour renvoyer, ensuite, à un univers de plus en plus bureaucratique. La fonction « répertorielle » va progressivement prendre le pas sur la fonction « mémorielle ».

On notera que si la définition varie peu d'un dictionnaire à l'autre, les énoncés choisis pour illustrer les différentes acceptions du mot dévoilent la pluralité des réseaux de connotations qui s'y attachent et leur transformation.

Ainsi, le *Littré* propose-t-il après la définition d'« *Inscrire : Inscrire dans* », deux citations de Voltaire : *« L'Académie française a inscrit dans ses registres la lettre dont vous avez honoré M. d'Alembert à ce sujet / la statue de Voltaire, par Pigalle / »* ou encore *« Il / Pierre le Grand / se fait inscrire dans le catalogue des charpentiers de ce fameux village qui fournit de vaisseaux presque toute l'Europe ».* Le caractère distinctif de l'inscription est moins marqué dans les exemples suivants qui insistent plutôt sur le caractère citoyen de la démarche : « *Il a requis son inscription sur la liste des jurés. L'inscription d'un acte de naissance, de décès sur les registres de l'état civil. / Inscription civique, inscription sur les registres de la municipalité, que l'on exigeait en 1791 de tout citoyen âgé de vingt et un ans. »*

S'affirme là une représentation de la société en termes de droits et de devoirs, dont l'inscription est une des manifestations. Un système d'astreintes et de contrôles se met en place qui touche des individus nommément identifiés, bien illustré par les définitions qui suivent d'une autre acception du terme, toujours fournies par le *Littré* : *« Action d'inscrire un étudiant sur le registre de la faculté dans laquelle il étudie, formalité sans laquelle on ne peut recevoir les grades que donne la faculté. / Chacune des inscriptions trimestrielles qui constatent l'assiduité du jeune homme pendant le cours des études. Il faut tant d'inscriptions pour être reçu licencié, docteur. Prendre des inscriptions en droit, en médecine. Perdre une inscription pour avoir plusieurs fois manqué aux appels du professeur. »*

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Avec les articles du *Grand Larousse*, on pénètre dans un tout autre univers de sens. La fonction mémorielle de l'inscription qui figurait en première place dans le *Littré* est ici reléguée en troisième place et agrémentée d'un seul exemple : *« Inscription hiéroglyphique »,* ce qui limite considérablement la portée et l'usage du mot, renvoyant le lecteur à un univers scientifique quelque peu poussiéreux, déconnecté en tout cas de notre modernité. Celle-ci, désacralisée, laïcisée, voire banalisée, s'illustre dans les deux énoncés qui précisent les acceptions les plus courantes : *« 1. Action d'inscrire qqch. qqpart : Inscription d'un décès sur les registres de l'état civil. – 2. Action d'inscrire qqn à qqch. : l'inscription d'un enfant à l'école. » ;* ou encore dans l'indication : *« Graffiti portés sur les murs »*.

Le cas de l'écolier figure à nouveau à l'article « *inscrire* » : *« Inscrire son enfant à l'école. Inscrire un passager sur une liste d'attente. »* Un indice particulièrement révélateur du changement d'univers symbolique de référence qui s'opère d'un dictionnaire à l'autre est la reprise par le *Larousse* d'un des exemples donnés par le *Littré* : *« Inscrire : 1. Écrire sur. Ils inscrivent leurs noms sur l'écorce des arbres. Inscrire une maxime sur un monument. FIG. Inscrire son nom au temple de mémoire, dans les fastes de la gloire, se rendre célèbre par ses exploits guerriers. »*

Dans le *Larousse* on lit : *« Inscrire : 1. Graver ou écrire qqch. de manière qu'il demeure, qu'on ne l'oublie pas : Inscrire ses initiales sur le tronc d'un arbre. »*

La comparaison entre ces deux énoncés suggère plusieurs remarques : 1. Le contexte discursif dans lequel s'insère le premier évoque une scène champêtre se déroulant dans un univers mythologique ou un cadre de ruines classiques. Les personnages qui inscrivent leurs noms sont peut-être des bergers, mais vêtus à l'antique. L'utilisation de l'alexandrin donne une coloration noble et sentimentale quelque peu élégiaque à l'ensemble. Le sujet de cette scène est un sujet pluriel, ce que souligne la marque grammaticale affectée à « leurs noms ». Enfin, l'écorce des arbres conserve le souvenir des noms en leur entier, chaque passant qui les déchiffre pouvant (théoriquement) identifier les personnes, reconstituer une filiation, une généalogie. L'inscription est une marque d'appartenance collective, revendiquée hautement, publiquement. 2. Dans l'exemple moderne, la solennité du geste est perdue. Pas de rythme poétique perceptible. Le

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

graveur grave, pour son propre compte, des initiales qui taisent son identité sociale et familiale. Les initiales, insignifiantes en dehors de ce pur geste de présence, ne sont ici qu'une accroche pour la mémoire privée, une aide à la réminiscence pour celui qui, peut-être, retournera un jour sur les lieux de son passé. Nul orgueil dans ce geste. Pour le passant, les initiales gravées ne désignent qu'une ombre. Ne s'adressant à personne, la prétention de l'inscription à vaincre l'oubli peut même paraître assez vaine. On sait seulement que quelqu'un, un être humain pourvu d'un nom, d'une identité singulière, a séjourné un moment en ce lieu. Nul contenu spécifique, nul message transmis, sinon le fait du passage (des hommes, du temps) et du destin éphémère de toute créature.

Il semble qu'à mesure que le cérémonial républicain perdait de sa pompe et de sa capacité de mobilisation des énergies citoyennes, on ait peu à peu occulté l'acception classique du mot « inscrire[29] ». Maintenant, quand on parle d'inscrire, c'est presque exclusivement enregistrer un nom propre parmi d'autres noms propres sur un support quelconque. L'inscription sur le répertoire, la liste, le registre remplit une fonction pratique et utilitaire. Sans doute entretient-elle un rapport au temps puisqu'elle assure la conservation d'informations. Mais ces informations elles-mêmes apparaissent éminemment périssables. Elles n'ont d'intérêt que dans la période et le cadre limité d'un usage technique, d'un contexte social particulier, d'un champ spécifique d'application (l'armée, la sécurité sociale, l'état-civil…). Les archives que ces données alimentent sans cesse ne concernent pas immédiatement la mémoire collective, contrairement aux inscriptions sur la pierre qui prétendaient s'adresser directement à tous les hommes, en tout temps. Ce que ces inscriptions essentiellement précaires (même soigneusement conservées) contiennent d'important, voire d'essentiel, à propos de notre passé, ce qu'elles nous révèlent sur nous-mêmes, seul un travail ultérieur nous le dira. Leur reprise historique, mise en rapport et

29. L'une des dernières répliques du film d'Otto Preminger, *Autopsie d'un meurtre* (1959), qui reprend sur un mode quelque peu cynique l'une des situations emblématiques du mythe fondateur de la démocratie américaine – un procès dans lequel s'affrontent, sur la scène du tribunal, face aux jurés, un avocat et un procureur, avec le juge pour arbitre – joue avec ce topoï du cinéma, en particulier du film noir : l'inscription sur la porte vitrée d'un bureau qui annonce le nom et la qualité d'un personnage (détective privé, directeur de journal…). L'avocat, interprété par James Stewart, vient de proposer à son vieil ami de le prendre comme associé. Ce dernier lui répond : « Je serai fier d'avoir mon nom gravé à côté du tien. »

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

interprétation, permet d'articuler à un ensemble plus vaste de phénomènes leur champ d'application originel.

Ainsi, « être inscrit », « s'inscrire », faire une démarche d'« inscription » impliquent dorénavant une moindre durée de la trace, se rapportant à une institution particulière, à usage interne, limitée aux besoins et aux conditions d'utilisation d'une institution, d'un lieu. La dimension mémorielle de l'inscription gravée jouait sur le symbolisme du héros individuel ou collectif, de l'événement d'exception, fondateur ou perpétuant un ordre, une communauté, etc. L'un valait pour le tout. Avec le mode d'inscription moderne, sur papier, l'un est individualisé à la condition nécessaire et suffisante qu'un seul de ses caractères le rende propre à figurer sur une liste, celle-ci renvoyant à un regroupement, un ensemble provisoire, défini d'une manière abstraite, et non plus à une totalité, une communauté humaine idéale et permanente.

On devine à quel réseau connotatif la plupart des lecteurs de nos bibliothèques vont rattacher spontanément les opérations dénotées par le verbe « inscrire » et son substantif. Dans le cadre de la bibliothèque, le champ répertoriel s'impose, comme partout ailleurs.

Cependant, la situation n'est pas si simple, l'ambivalence et la polysémie subsistent, le champ dominant continue d'être travaillé par la symbolique du champ dominé. Ainsi le corpus extrait de l'*Encyclopædia Universalis* propose les termes suivants pour accompagner « *inscrire* » : liste, registre, rôle, généalogie, répertoire, programme, inventaire, catalogue, barreau, index… On constate que la dimension honorifique n'est pas totalement absente : c'est souvent « en qualité de », en fonction de l'appartenance à un corps, en référence à une échelle de valeurs ou de compétences qu'un homme, une œuvre, un fait est inscrit, ce qui distingue l'inscription répertorielle du simple dénombrement. Le terme même de « recensement », appliqué aux hommes et pas aux moutons, conserve la marque du qualitatif : à Rome, seuls les citoyens étaient concernés par le cens ; sous l'Ancien Régime certaines catégories d'hommes payaient l'impôt au seigneur, au roi, d'autres pas ; au XIX^{e} siècle leur fortune rendait des hommes dignes d'être électeurs, pas les pauvres, parce que la possession de la richesse désignait des capacités et des vertus particulières chez l'individu qui en jouissait… Une démarche de quantification, lorsqu'elle

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

concerne des sociétés humaines, s'arrache difficilement au souci de la discrimination qualitative – même l'immatriculation des hommes se réfère à une liste nominative et c'est, selon les circonstances, en qualité de Français, bon pour le service, ou de Juif, destiné à l'extermination, qu'on en est l'objet.

Se dégage du terme « inscription », une impression de « définitif ». C'est une écriture faite pour braver les intempéries et résister au temps, qui fait corps avec son support, qui marque en creux, en profondeur, s'incruste dans les esprits. Elle est la forme monumentale, incontestable (du moins tant qu'une puissance publique s'emploie à l'entretenir ou la respecter) de la trace scripturale sur support papier, éminemment fragile en comparaison, destinée au grignotage, à la fragmentation, au reste, aux archivages lacunaires, à la circulation, à l'usure, la falsification, l'interprétation, la critique, le débat. Il semble probable que ce réseau de connotations dans lequel s'insère le mot « inscription » agit sur la perception que nous avons de formalités sans autre conséquence apparente que de faciliter certaines opérations de la vie quotidienne. Même ceux qui négligent les définitions et les dictionnaires peuvent y être sensibles. Les rituels commémoratifs dont une inscription est le gage sont loin d'avoir disparu de nos sociétés modernes. Ils entretiennent quelque part, dans notre mémoire collective, l'idée qu'une inscription est un geste emprunt d'une certaine solennité, qui relève, quand même, encore, un peu, du définitif, c'est-à-dire de l'irrémédiable.

D'un réseau de connotations à l'autre, on le constate, les ponts ne sont jamais rompus. Une troisième acception, fortement et diversement attestée par l'*Encyclopædia Universalis*, semble assurer la transition : *« Inscrire : Mettre (le nom de) qqn sur une liste pour qu'il fasse partie d'un groupe, d'un organisme, d'un établissement »* ou *« S'inscrire : Accomplir les formalités pour figurer sur une liste ou être admis dans un groupe, un organisme, un établissement »* et, plus généralement, *« Prendre place dans qqch., s'y insérer »*, *« Inscrit : Personne qui a donné son adhésion à un parti, un syndicat, un club, etc. »*, lit-on dans le *Grand Larousse*. Inscrire ou s'inscrire, c'est donc faire partie d'un tout (un paysage, un collectif, un groupe, un ordre du jour), c'est manifester le souhait d'être intégré comme élément d'un ensemble. Dans ces énoncés, l'inscription certifie une volonté de participation,

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

fondée en raison ou en désir, aussi bien de la part de celui qui inscrit que de celui qui s'inscrit, qui demande à être inscrit. Il s'agit d'une démarche qui manifeste une implication personnelle du candidat à l'inscription et qui, en retour, engage la responsabilité de celui qui tient la liste, exerçant le contrôle, pour son compte personnel ou par délégation, sur la composition de l'ensemble. Ainsi à l'article « chômage », l'*Encyclopædia Universalis* précise-t-elle que *« Les chômeurs sont les individus sans emploi, qui ont fait une démarche effective depuis un mois pour en rechercher un (l'inscription à l'ANPE est considérée comme une démarche effective) ».*

Seule l'adhésion aux valeurs du groupe dans lequel on désire être admis donne du sens à la démarche d'inscription. C'est donc d'une reconnaissance réciproque qu'il s'agit. Par où l'on retrouve une part de la dimension symbolique que l'usage strictement répertoriel menaçait d'occulter.

Du coup, les termes contraires auxquels « inscrire » et ses dérivés peuvent se rapporter prennent une certaine importance : le contraire d'inscrire sera, dans un emploi étroitement lié à la liste, « radier » mais aussi, plus largement, « exclure », « interdire » avec des connotations proches de « stigmatiser », « accuser »… , les contraires de « s'inscrire » : « échapper », « se marginaliser », « (se) refuser de (à) »… C'est la relation à un ordre social qui s'impose à nouveau comme vecteur du geste d'inscription ou de son absence mais selon une modalité temporelle qui l'ouvre au provisoire et à la reprise.

3. On n'en a jamais fini avec l'inscription

Le détour par les mots est un moyen d'affiner une écoute, de rendre une lecture plus sensible à l'implicite des propos tenus. L'inscription est une notion forte dont on ne doit pas sous-estimer la capacité à resymboliser des comportements apparemment insignifiants ou banals.

Si, pour beaucoup d'inscrits, l'inscription est une démarche naturelle, un geste dont l'évidence même indique le rapport non problématique, dédramatisé qu'ils entretiennent à l'institution, la non-inscription apparaît comme une posture éminemment instable, exprimant une relation en tension, parfois empreinte d'esprit ludique mais, le plus souvent, travaillée par un sentiment plus ou moins conscient d'insuffisance ou de restriction (de compétences, de droits), sentiment lui-même associé à une volonté

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

de résistance et d'affirmation de soi, de ses goûts, ses plaisirs, sa culture. Ainsi, il est parfois délicat d'établir clairement la valeur réelle que tel usager non-inscrit accorde au fait que d'autres le soient. Que conclure de la confrontation entre l'énoncé suivant, où un sujet revendique son autonomie : « Si je veux, je m'inscris » (Ahmet), et cet autre, entre mépris et dépit, que tient le même adolescent à propos de ses sœurs : « Elles viennent pas trop. Juste pour emprunter. Elles, elles sont inscrites. »

On peut tenter une synthèse à grands traits des principales modalités de la non-inscription en dégageant la dimension symbolique du geste, étant entendu que chacun des entretiens de notre corpus met en œuvre une pluralité de modalités et de sens. On constate cependant que les témoignages ont tendance à s'organiser de manière cohérente en donnant plus d'importance à telle motivation personnelle, telle anecdote significative, la défense de telle valeur.

L'inscription : inutile ou menaçante ?

Certains usagers non-inscrits souhaitent simplement profiter des commodités de la bibliothèque. Ils peuvent être inscrits ailleurs : bibliothèque universitaire, autre bibliothèque municipale, CDI… Dans la bibliothèque qu'ils fréquentent sans y être inscrits, ils travaillent, se documentent, font des recherches complémentaires. Ce qu'ils apprécient c'est essentiellement le calme, le confort du lieu. Ainsi Nadja, étudiante en première année de médecine, apprécie la salle de travail de la médiathèque du Canal, grande et silencieuse, mais déclare, de manière brutale : « Ben, quand j'étais petite, oui, j'étais inscrite, mais plus maintenant. Il n'y a aucune utilité. »

Parmi ces non-inscrits, il s'en trouve une minorité, peu sensible au lieu (« J'arrive dans mon coin, je cherche ce qu'il me faut et puis je repars, voilà », Éric), qui calcule de manière froide et au plus juste les avantages d'une inscription, considérant qu'on s'inscrit là où c'est le plus « payant » : « Je suis inscrit à l'endroit où il y a le plus de trucs, quoi. Disons que là, c'est un… c'est un apport, quoi. […] Disons que si j'emprunte rien ici, je vois pas l'intérêt d'avoir la carte… » (Éric).

Sylvie, étudiante elle aussi, en lettres modernes, avance le même argument d'intérêt, sur un mode plus complexe : « […] J'y venais pas dans l'objectif

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

d'emprunter quelque chose. Donc je me disais, si je m'abonne, ça veut dire que je vais "devoir" emprunter régulièrement des livres, pour quand même que ça ait un intérêt. Et je savais que je n'en emprunterais pas. »

Ce genre de déclaration prétend évacuer toute dimension affective et symbolique de la relation à la bibliothèque, partant à l'inscription dont la valeur paraît fondée sur un calcul strictement utilitaire. Cependant, parmi les personnes interviewées, il en est peu qui se cantonnent dans cette attitude. La plupart des usagers non-inscrits déclarent aimer la bibliothèque parce qu'elle est un espace ouvert, habité, chaleureux, à l'image de la vie, diverse et mélangée. Hocine, inscrit à la médiathèque de Nancy mais pas à Laxou où se fait l'entretien, le répète avec insistance : « J'aime les bibliothèques quand elles sont pleines, je les aime bien remplies, je les aime pas vides… même si j'ai pas de place assise… on attend, on est un peu patient… Il y a du roulement… Il y a un va-et-vient et puis il y a une place qui se libère. »

Que des personnes d'âges, d'origines, de milieux différents se trouvent réunies, partageant un même espace, le même désir d'apprendre, de s'informer, de comprendre, même si les intérêts n'ont rien de commun, voilà qui crée une atmosphère particulière et favorise l'émergence d'une convivialité diffuse ou d'une sociabilité amicale tout à fait concrète.

Les autres usagers qui ne fréquentent sans y être inscrits qu'une bibliothèque ou ne sont pas (ou plus) inscrits dans un autre établissement, tout en raisonnant en terme d'utilité (ils n'empruntent pas, il est donc inutile de s'inscrire, ici ou ailleurs), développent largement la question du non-emprunt. Or le non-emprunt peut signifier beaucoup de choses : le besoin de posséder et conserver les livres lus, une pratique de lecture limitée à la lecture contrainte (scolaire, professionnelle) à laquelle on n'accorde pas le droit d'empiéter sur le temps de loisir, le refus de lire des livres parce qu'ils sont trop exigeants en terme de durée de lecture et de concentration…

Puisqu'on n'a pas besoin de s'inscrire pour accéder aux livres de la bibliothèque, mais seulement pour emprunter, l'inscription peut s'interpréter comme un engagement tacite à l'emprunt. La non-inscription apparaît alors comme un refus des normes abstraites de lecture imposées par le système de prêt institutionnel : délais, même quantité d'ouvrages, quelle que soit la nature des livres empruntés… Pour ceux qui veulent échapper à l'évaluation

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

et au contrôle, l'inscription signifierait une sorte de renoncement à la libre pratique de la lecture, conquise (difficilement) en surmontant la mauvaise image de soi (comme écolière, comme femme au travail, comme lectrice) qui menace toujours le sujet.

Ne pas s'inscrire c'est, certes dans le cadre imposé par les horaires d'ouverture de l'établissement, gérer librement son temps et son rythme de lecture, ne pas risquer de se trouver à nouveau en échec : emprunter et ne pas lire, parce qu'on est, comme le reconnaît Claudine, incapable de « lire dans les temps » ou qu'on n'aime pas « demander le renouvellement » (Céline).

On perçoit parfois dans cette modalité de l'usage non-inscrit une tentative d'échapper à une représentation de la bibliothèque gagnée par la logique marchande. Cette représentation est alimentée par l'usage de termes qui renvoient aux gestes de prendre, rendre, cotiser, payer, rembourser, quand ce n'est pas, sur le mode mi-ironique, mi-provocateur, « piquer », « voler », termes réservés au prélèvement sur place de l'information… L'emprunt oblige à rendre (des livres, des comptes), à restituer un objet que la lecture a transformé en un bien personnel, donc à se déprendre d'une partie de soi. D'une certaine manière, l'inscription, avec l'emprunt qui lui est associée, a un effet aliénant : les livres circulent de lecteur en lecteur. Les lecteurs-emprunteurs qui « jettent » un livre sans s'y attacher ne font que consommer et participent ainsi d'un procès universel de réification où les livres eux-mêmes circulent comme du papier-monnaie, introduisant l'esprit de calcul (tant de livres empruntés pour telle durée) dans le commerce désintéressé (prétendu tel) des idées. Contre ce modèle, les non-inscrits défendent la représentation de la bibliothèque comme lieu hors du temps, en retrait du monde mais ouvert sur lui, avec son statut ambivalent de lieu public privatisé par des pratiques, des habitudes, des routines, offrant la possibilité d'un autre rapport au temps, aux textes et, par là même, au monde : rapport de travail, de recherche, d'approfondissement.

Il serait cependant exagéré de croire que la majorité des usagers non-inscrits échappent au calcul économique. Un établissement public est financé par la collectivité. L'usage des livres a donc un « coût ». Ainsi, Céline exprime sa gêne de « profiter » quasi indûment de la bibliothèque, elle, non-inscrite, tandis que d'autres paient : « Disons que de pas être inscrite, ça me gêne plus au niveau de l'utilisation des bouquins parce que je, je paye pas et pourtant je

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

me sers des livres, c'est, bon, dans le fond, c'est pas normal, bien que ce soit ouvert à tous, je trouve que c'est pas normal, mais sinon ça ne me gêne pas, j'ai toujours réussi comme ça à faire ce que j'avais envie de faire, donc… mais c'est vrai que… à la limite, ça me dérangerait pas de payer un droit d'accès à la bibliothèque. Parce que, en fait, c'est les autres qui paient pour moi, c'est comme ça. »

Avec sa manière inimitable de mêler ruse et naïveté, Renée affirme une philosophie de la vie dont on ne sait si elle la revendique par pur réalisme ou adhésion aux valeurs judéo-chrétiennes, l'un renforçant l'autre, probablement : « Si on m'obligeait à prendre une carte ? Il y a pas de quoi faire un drame. Dans le fond, alors, moi, j'irai jusqu'à dire que dans le fond, ce serait un peu logique. Ce serait un peu logique quand même. […] Qu'on exige une carte parce que… bon, moi, je viens là, comme ça, comme une fleur, là (rires). […] Enfin, je prends pas de livres, alors peut-être que les personnes qui ne, qui prennent pas de livres, n'est-ce pas… […] Après tout, après tout, dans la vie tout se paye. Il n'y a rien de gratuit dans la vie, hein, il y a rien de gratuit, hein, surtout maintenant, surtout maintenant. »

Espace public et bien commun

Emprunter c'est soustraire des livres, le temps qu'on les détient pour son usage personnel, à un fonds commun, c'est en quelque sorte priver l'autre, lecteur potentiel, d'un ouvrage dont il risque d'avoir besoin. Lorsqu'on sait qu'on ne pourra remplir son contrat de lecture (lire les ouvrages empruntés dans les temps), emprunter revient à privatiser de manière abusive une partie d'un fonds qui appartient en droit à tous ceux qui ont accès à la bibliothèque.

Lorsqu'Ahmet déclare : « Ils sont bien là où ils sont, les livres, je viens les voir, comme ça j'ai l'occasion d'en voir plusieurs », ses propos semblent inspirés par une réflexion de cet ordre : l'inscrit est l'emprunteur qui « sort » les livres de la bibliothèque, qui soustrait des étagères, pour son bénéfice personnel, une partie d'un bien commun. D'une certaine manière, l'inscription donnerait des droits illégitimes en regard d'un droit naturel à disposer librement des outils de la connaissance. Ibrahim rappelle ses propres scrupules lorsqu'il était usager inscrit, ne bénéficiant pas, à cause de son travail, d'horaires réguliers : « Je n'empruntais que quand j'étais sûr de revenir pour les rendre… des fois

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

j'avais pas le temps de revenir […] alors je pouvais pas en prendre […]. Quand on n'a pas un emploi du temps fixe, on peut pas emprunter […]. C'est-à-dire, ils peuvent pas avoir des horaires pour chaque lecteur. »

Naturellement, ces scrupules ne sont pas le propre des non-inscrits. Gaston, non-inscrit à Issy-les-Moulineaux mais détenteur de cartes d'autres bibliothèques, avoue qu'il n'hésite pas à emprunter un maximum de livres là où il est inscrit « en sachant très bien que je ne vais peut-être pas les lire » parce que, précise-t-il, il les rapporte vite. Disons que ces sortes de scrupules sont peut-être poussés plus loin par certaines personnes, ce qui les découragent de s'inscrire.

Tous ne sont d'ailleurs pas irréprochables. Les pratiques d'appropriation provisoire que mettent sournoisement en place certains usagers non-inscrits sont dénoncées par les autres comme autant de menaces qui pèseraient sur l'esprit et la finalité même de la bibliothèque. Ainsi, Céline s'insurge contre ceux qui annotent ou glissent un marque-page dans un livre qu'ils remettent ensuite en rayonnage : « Jamais j'aurais fait ça, j'ai jamais fait ça, je préfère acheter le livre ou alors, à la limite, m'inscrire si vraiment j'ai, j'ai envie de le lire mais… jamais ça me serait venu à l'idée […]. Le but d'une bibliothèque c'est… de mettre des livres à disposition, de prêter des livres, si tout le monde fait ça, après elle fonctionne plus. »

Lorsqu'il parle de la tentation de l'appropriation, Jean-Claude, tout en en dénonçant les effets destructeurs, l'explique par l'état de dénuement moral et matériel d'une part croissante du public de la bibliothèque, les personnes qu'on tient à l'écart en instituant une inscription payante qui lui paraît exorbitante. Lui-même est indigné par la confiscation de la presse qu'opèrent des lecteurs indélicats mais il replace ces comportements dans un contexte général. Voici comment il explique la dégradation du comportement des lecteurs : « À mon avis, des choses comme ça pouvaient pas se passer à l'époque / de ma jeunesse /. Pourquoi ? parce quand on donnait à la bibliothèque, je me souviens, des choses gratuitement, les gens n'avaient pas envie de se les approprier ! Maintenant les gens ici, ils viennent pour lire des quotidiens tous les jours parce que c'est le seul truc qu'ils peuvent s'approprier gratuitement et s'ils peuvent repartir avec, c'est un truc qu'ils

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

se sont appropriés […]. Maintenant, les gens, pour cinq francs, pour des choses bidon, ils peuvent vous foutre un bordel monstre. Là, les gens, ici, personne ne s'en rend compte ! »

Plus conciliant, Pierre, bibliothécaire, qui fut un temps un usager non-inscrit heureux, s'amuse à déjouer les ruses de ceux qui « planquent », c'est-à-dire qui dissimulent le livre dont ils souhaitent poursuivre la lecture lors de leur prochaine visite à la bibliothèque en le rangeant à une place où personne d'autre ne songerait à le chercher : « Moi, quand je cachais, je cachais bien… Je suis pas là pour mal ranger les livres… ça pose des problèmes de conscience, ces trucs-là… c'est parce que dans les bibliothèques on fait tout pour que les gens se retrouvent, et en même temps, moi, je voudrais qu'ils se perdent… je voudrais pas faire de ghettos […]. Autrement on va vers ce qu'on aime et puis on n'en sort pas. Donc, moi, je pense qu'il faut qu'ils cachent mieux, c'est tout, de meilleures planques, quoi ! »

On ne saurait défendre en termes plus clairs la non-inscription comme mode d'usage capable de faire pièce à la logique territoriale assez couramment à l'œuvre dans les bibliothèques[30]. C'est une façon de concevoir la non-inscription dans sa dimension critique à l'égard des institutions établies.

Jean est la personne qui illustre le mieux une démarche d'inspiration peut-être plus « humaniste » que citoyenne. Tout ce qu'il raconte sur ses manières de ruser avec les interdits, les cloisonnements, les domaines privés ou les territoires protégés que sont nombre de bibliothèques qu'il fréquente sans y avoir droit est une leçon de liberté et de légèreté donnée par un esprit curieux, contre la gravité et la solennité de l'institution défendant son espace, son règlement. Mais Jean n'est pas un cas unique, même si l'on doit lui reconnaître un talent particulier dans l'art de vivre la bibliothèque comme un espace de transgression ludique et finalement de liberté, en dépit de toutes les restrictions administratives et bureaucratiques. Sa volonté obstinée d'aller là où sa curiosité le mène est une manière d'actualiser l'idéal

30. « Je m'installe, et comme il y a souvent… […] Je me mets à l'endroit où il y a de la place. Je suis pas à me dire : c'est ma place, si elle est prise, je fais la tête, non non, je suis pas… » (Gaston). « Je m'installe où il y a de la place […]. On paie pas sa place, comme on dit, donc il faut s'installer où il y a de la place, où c'est prévu » (Leila).

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

des Lumières, cosmopolite et sans frontières, balayant les chauvinismes d'institution dont on trouve une illustration dans les propos de Namik, le jeune Turc pour qui la bibliothèque « c'est rendre la culture accessible à tous » : « Cette bibliothécaire, elle attire, elle est sympa, elle accueille bien, elle s'intéresse, elle fait plein d'expositions. Avant, il n'y avait rien et avec l'ancienne bibliothécaire, si l'on n'était pas adhérent, on ne pouvait même pas rentrer. Elle, elle ne nous a jamais rien dit, jamais un mot de travers. »

Un autre lecteur, Mohamed, très différent de Jean, exprime une conception également généreuse, transfrontalière, transculturelle de la bibliothèque considérée comme un des hauts lieux de culture, complémentaire de l'école et sœur de la mosquée, sur un mode où le rituel et le respect des convenances tiennent une place importante. Mohamed, depuis qu'il est chômeur, partage son temps entre la bibliothèque de Bobigny et la mosquée. Ce monsieur, extrêmement courtois, se rend presque chaque jour à la bibliothèque, s'installe à une table du premier étage, sa grosse sacoche bourrée de notes manuscrites posée à ses pieds, lit et écrit des heures durant. Il offre la caractéristique particulière d'être considéré, par l'ensemble des bibliothécaires, comme l'usager non-inscrit « type » alors que, de fait, il est bel et bien inscrit, ce qui se découvrira seulement à la fin de l'entretien. Pour Mohamed, l'inscription est une formalité pas du tout insignifiante, à laquelle il a consenti parce que, pensait-il, il le devait, mais sans rien changer dans ses habitudes. Au point que les bibliothécaires eux-mêmes ont oublié qu'il s'était plié, un jour, à ce qu'il considère comme un rituel partagé de politesse et d'accueil. S'inscrire est une façon, entre autres[31], de remercier le personnel de la bibliothèque pour l'intérêt et la sollicitude que celui-ci lui a toujours manifesté. Il ne renoncera pas pour autant à sa manière d'être non-inscrit : non-emprunteur, « séjourneur » et assidu. Quant à Jacques, il caresse le rêve d'une bibliothèque qui permettrait à ses lecteurs de lire les livres en plein air, hors les murs, sans qu'il soit nécessaire de les emprunter et les emporter chez soi. Simplement, la bibliothèque s'ouvrirait à l'espace tout entier de la ville.

31. Mohamed aide parfois les jeunes dans la préparation d'un exposé ou d'un devoir. Le partage de son expérience et de ses connaissances est une autre manière pour lui d'exprimer sa gratitude à l'égard de l'institution « bibliothèque ».

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

On ne peut, cependant, renoncer à tout contrôle sur la circulation des ouvrages du fonds et à un minimum de discipline dans la gestion matérielle et relationnelle de l'espace de la bibliothèque. C'est Pierre qui considère que demander la carte permet de donner un coup d'arrêt à des comportements d'usagers qui menacent l'ordre de la bibliothèque : « De temps en temps, on fait ça parce qu'il y a un règlement intérieur, les gens n'en ont pas toujours connaissance. »

Le rapport de l'inscription à l'ordre social institué contre les pulsions et les envies des individus est à nouveau établi dans son ambivalence constitutive. Rachid, lui, est devenu et demeure un non-inscrit par « désinvolture » (revendiquée) à l'égard de la loi qu'il nomme « règle du jeu » et par défaut de confiance (reconnaît-il) envers les bibliothécaires qui l'ont en charge[32]. Son discours de « tricheur » non dépourvu d'un charme légèrement hypocrite fait régulièrement référence à la norme et à sa transgression : « Normalement, la règle du jeu c'est que tout le monde respecte les autres mais la bibliothèque, un endroit agréable pour travailler ? Ça peut l'être comme ça peut ne pas l'être, mais théoriquement ça doit l'être mais c'est vrai que parfois, moi même je me rends bien compte que parfois je gêne des personnes en discutant avec des amis […] parfois on est un peu égoïste, mais normalement c'est vrai que… »

La position de Rachid à l'égard de l'inscription participe à la fois d'une logique « citoyenne », à laquelle renvoient implicitement la plupart des propos rapportés plus haut, et d'une logique de la contestation par la bande. Lorsqu'on demande à Rachid s'il pense s'inscrire prochainement puisque, après toutes ces années de jeu avec la règle, il a eu la preuve que le fichier de la bibliothèque avait été « réinitialisé » et que, en conséquence, toute trace de ses défaillances de jeunesse avait été effacée, sa réponse dévoile la profonde ambivalence de sa situation et le difficile équilibre qu'il maintient entre ses

32. « Vous avez une carte… et en fait, j'ai été un peu désinvolte mais… on m'a collé un emprunt et en fait on m'a envoyé plusieurs lettres de rappel et moi j'étais sûr de ne pas avoir fait cet emprunt-là et en fait je ne me suis pas expliqué… » Cet épisode s'est produit à deux reprises et Rachid assure que, les deux fois, on l'a accusé à tort. Depuis, il fréquente assidûment plusieurs des bibliothèques du réseau de Saint-Quentin et emprunte par l'intermédiaire de ses copains ou de sa sœur.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

différentes appartenances (né en France d'un père algérien et d'une mère marocaine) : « Je pourrais toujours demander mais… je m'en fous un peu quoi… mais… je veux dire que… j'ai envie comme j'en ai pas envie. »

La non-inscription est une réponse au rejet, à la suspicion, à la stigmatisation

À l'instar de celui de Rachid, plusieurs témoignages de jeunes rappellent un traumatisme vécu dans la petite enfance qui les a conduits à se désengager de la bibliothèque. Ils la fréquentent mais refusent de se réinscrire parce qu'ils ont été victimes, au début de leur histoire d'usager, de ce qu'ils considèrent comme une mise en accusation injuste. Ils parlent de livre dont on leur demande la restitution alors qu'ils sont persuadés de ne pas l'avoir emprunté, livres qu'ils retrouvent parfois mais l'humiliation a été trop grande pour se présenter à nouveau auprès du service de la bibliothèque, ils évoquent leur angoisse au moment de rendre un ouvrage maculé ou déchiré…

Cette expérience du rejet casse le rapport heureux à la bibliothèque, espace d'accueil quasi-maternel et bienveillant. La bibliothèque s'impose comme une institution froide, suspicieuse et tatillonne, qui place le souci de la règle avant toute autre considération. On ne se confie plus à la bibliothèque, on s'y installe, on l'occupe, on manœuvre, on déjoue sa surveillance, on l'utilise. Il peut alors y avoir repli sur la famille, le groupe d'amis. Noémie raconte qu'elle a dorénavant « du mal à emprunter parce que j'ai toujours peur de perdre […] j'ai peur de les abîmer ou de les perdre… je travaille, je les repose et je m'en vais ». Elle avoue qu'à envisager une future inscription, elle se sent « mal à l'aise » : « Je sais pas ! Est-ce qu'ils vont me reprendre, est-ce qu'ils vont me dire non ? Et ci et ça ! Bon, ça m'a un petit peu marquée quand même ! »

La peur du rejet aux frontières de l'institution qui maintiendrait certains usagers dans une sorte de seconde zone est probablement plus fréquente qu'on ne l'imagine. Avec elle, la crainte de perdre la face, ou de faire perdre la face à autrui, dont on tient à préserver la figure d'autorité, garante de son propre honneur identitaire. Ainsi, une jeune fille d'origine algérienne, étudiante en première année de médecine, inscrite à la bibliothèque de Bobigny, raconte qu'elle a attendu très longtemps le moment de faire la démarche d'inscription pour la raison suivante : petite, elle n'a pas voulu

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

risquer de mettre son père, qui ne sait ni lire ni écrire le français, en difficulté. Il s'agissait de réunir quelques papiers pour obtenir la carte (gratuite) mais elle a eu peur de ne pas être capable d'expliquer convenablement la démarche à son père et donc d'être obligée de retourner vers lui pour qu'il recommence. C'était donc mettre ce monsieur âgé qu'elle respecte beaucoup en position d'« infériorité », perspective qui lui était insupportable. Pour éviter l'éventualité d'un tel échec partagé et donc redoublé, elle a attendu d'être en âge de ne pas se tromper dans la gestion des papiers de la famille. Depuis, fréquentant et empruntant régulièrement, son inscription a été automatiquement renouvelée sans qu'elle s'en préoccupe.

Quant à Noémie, l'épisode malheureux de son enfance ne l'empêche pas de participer à l'échange généralisé des livres au sein de sa famille. La rigueur de l'institution demeure dans sa mémoire comme une sorte de contre-modèle, qu'elle oppose au traitement compréhensif et indulgent que réservent ses proches aux petites défaillances personnelles : « Disons que si par exemple ma sœur a oublié de me rendre un livre, bon, je sais que c'est elle qui me l'a emprunté, donc je vais le reprendre dans sa bibliothèque, si j'en ai besoin, voilà, mais, bon, on va pas en faire tout un fromage pour ça. »

C'est Noémie qui, envisageant de s'inscrire à nouveau, propose de remplacer la carte nominale par une carte anonyme avec code-barre. La fonction répertorielle de l'inscription est assurée mais supprimée la fonction mémorielle, stigmatisante. On note également, en cours d'entretien, que le côté « pratique » de l'emprunt prend progressivement le pas sur la dimension « symbolique » de l'inscription. Le stage qu'effectue Noémie à la bibliothèque lui fait découvrir le point de vue de l'institution, ce qui n'est peut-être pas sans lien avec cette évolution : « J'étais toute petite… vous savez, quand on est petite hein… on perd tout… Ben, on est petit, quoi ! Mais bon, c'est quand même plus pratique d'emmener des livres chez soi. »

L'image de la bibliothèque comme institution de contrôle, et donc virtuellement répressive, est perceptible avec une virulence entière dans les propos d'un groupe d'adolescentes rencontrées à Bobigny, parfaitement en règle, mais qui vivent très mal un filtrage installé à l'entrée de leur bibliothèque. Ce filtrage leur paraît, à juste titre d'ailleurs, s'exercer exclusivement sur les jeunes qu'on ne laisse entrer qu'à condition qu'ils présentent leur carte de lecteur ou, à défaut, un papier d'identité quelconque. Pierre, évoquant

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

l'origine de cette opération, souligne que certains jeunes se rendent à la bibliothèque pas spécialement par amour du livre et de la lecture mais pour abuser du lieu. Ceux-là tiennent à être non-inscrits afin de préserver leur anonymat au cas où ça tournerait mal pour eux : « Ils veulent pas qu'on trouve un papier sur eux, ça c'est pareil que la cagoule, la casquette, dans la bibliothèque, je reste anonyme jusqu'au bout, je suis personne… »

Du coup, les jeunes filles ont l'impression qu'on met tout un groupe d'âge dans le même panier, tous avec la « racaille », qu'on leur « colle » sans discernement une réputation imméritée et qu'ainsi le voile se lève sur la vraie nature de la bibliothèque, capable des mêmes discriminations racistes (celles qui protestent sont des filles d'origine maghrébine pour la plupart ou africaine, sœurs ou copines des jeunes non-inscrits interviewés) que le reste de la société. C'est l'inscription comme manifestation d'une adhésion volontaire et libre[33] à l'ordre social (à condition que cet ordre soit juste et traite tout le monde à égalité) qui se trouve ici remise en question et menacée dans sa fonction d'intégration citoyenne. Car l'inscription est un geste qui signifie tout à la fois, et dans un rapport de réciprocité contractuelle entre usager et bibliothèque, une solution pratique à un besoin et l'adhésion à ce que représente la bibliothèque en tant qu'institution hautement emblématique de la République, parce qu'elle est le siège de la diffusion démocratique des savoirs. L'inscrit bénéficie du même coup de privilèges spécifiques et d'une forme de reconnaissance sociale. Pierre, au temps où il était non-inscrit et sans travail, donc sans raison sociale, explique qu'il aurait pu s'inscrire pour se dire : « Tiens, j'ai une carte de bibliothèque, ça me donne un petit, un petit truc social, en plus quoi, parce que j'en manquais un petit peu, à l'époque, mais bon, non, je l'ai pas fait. » Il ajoute : « En même temps, / fréquenter la bibliothèque / ça me faisait une petite reconnaissance sociale, mais pas au point d'aller prendre la carte, de toute façon, sachant que je l'utiliserais pas puisque j'avais pas envie de sortir de livres. »

33. José, 35 ans, originaire d'Angola, actuellement en formation professionnelle, le dit clairement : « Inscrire c'est… pour moi, ça n'est pas une obligation. Ça viendra de ma propre volonté. Donc, ça me gêne pas, ça me dit absolument rien, quoi, vous voyez. Ça ne viendra que de moi-même, s'inscrire. »

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

On retrouve dans cette hésitation une posture scrupuleuse qui rappelle celle évoquée plus haut. Ici, les scrupules portent non plus sur l'illégitimité de « sortir » les livres sans avoir l'intention ou la possibilité de les lire, mais sur une forme d'usurpation identitaire que représente l'inscription qui ne renvoie à aucune pratique. Cette usurpation joue sur la fonction socialement classante du geste d'inscription. Posséder une carte c'est affirmer qu'on est en mesure de prolonger, au-delà du séjour en bibliothèque, une activité lectrice. L'inscription n'a de sens qu'à condition de disposer d'un temps de loisir, distinct du temps de travail, à consacrer à la passion de lire. Elle implique également qu'on dispose d'un espace privé propice à l'exercice de la lecture : le calme, un endroit pour ranger les ouvrages empruntés, un entourage respectueux des livres et des lecteurs. L'inscrit est un citoyen bien et confortablement intégré. Le non-renouvellement de la carte est, pour beaucoup de non-inscrits en situation difficile, notamment chômage ou crise conjugale, une forme de reconnaissance honnête de ce que l'on est devenu.

Ce que représentent l'inscription et la carte qui en constitue la trace matérielle, « sésame » présentable à toute demande, n'est évidemment pas réductible au fait qu'elle est gratuite ou payante, onéreuse ou bon marché. Le prix de l'inscription a une valeur plus symbolique que directement économique. « Les jeunes, ils sont contents de vous montrer leur carte de lycéen, de boxe, ils sont contents de vous montrer qu'ils font de la boxe thaï, du karaté, donc ils ont leur carte. Là, c'est sûr que la carte, là ils la revendiquent. […] Je me suis demandé si les jeunes s'inscrivaient pas parce que c'était gratuit, justement. Ça fait pas sérieux, c'est gratuit, ça fait pas sérieux. Ça a pas de valeur. Une carte de piscine, ça se paie, une carte de n'importe quoi, ça se paie, ça a une valeur, sinon t'as pas de valeur, du plastique, aucune valeur » (Pierre). « La gratuité ? ça suffit pas ! c'est pas parce que c'est gratuit qu'on va s'intéresser… c'est quelque chose… c'est un geste… d'ouverture… […] Voilà, un truc gratuit, ça veut dire que tout le monde peut y venir, bon voilà, il s'y fera ce qu'il s'y fera, quoi… » (Jean-Claude).

Où l'on retrouve l'idée que l'inscription est une manière de reconnaître qu'on participe d'un groupe, d'une communauté d'intérêt, qu'on a des passions ou des frustrations en partage.

Reste que l'inscription est le prix à payer (faible ou fort) pour, d'un même geste, reconnaître le caractère légitime du groupe en s'y faisant admettre.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

S'inscrire aussi, pour certains usagers non-inscrits, c'est sortir de l'ombre, de l'anonymat et s'arracher à l'enfance. La non-inscription est parfois vécue comme l'obligation de se confier à l'autre. Parmi les non-inscrits, on compte bon nombre d'utilisateurs du service de prêt par délégation. Comme on l'a vu, ce sont souvent des personnes qui sont privées de carte parce qu'elles sont, pour une raison quelconque, interdites d'emprunt, ou se croient dans cette situation, mais qui fréquentent la bibliothèque. Il existe cependant des lecteurs qui empruntent des livres par l'intermédiaire d'un proche, sans se rendre eux-mêmes à la bibliothèque, passant simplement commande d'un ouvrage. La commande peut être ponctuelle et assortie de consignes, ou permanente et dépendant de la connaissance que le pourvoyeur a acquise des goûts de son commanditaire. Même si notre étude n'a pas fait un sort particulier à l'emprunt indirect sans fréquentation de la bibliothèque, il ne nous paraît pas inutile de garder présentes à l'esprit certaines des questions que soulève cette forme d'usage. On peut en effet s'interroger sur ce que recouvre l'emprunt par l'intermédiaire d'autrui. Que dit ou dissimule cette façon de se contenter d'un usage sans engagement personnel ? Est-ce pour des raisons de commodités (manque de temps, éloignement, question d'horaire), parce qu'on délègue à d'autres le choix des ouvrages à lire ou encore que le pourvoyeur fait de manière plus ou moins consciente barrage à la venue de celui ou celle qu'il approvisionne pour conserver autorité et / ou tranquillité [34] ?

34. Une anecdote en guise d'illustration : à la médiathèque des Sept-Mares, un monsieur de 72 ans, retraité de la métallurgie, ancien responsable de FO, répond volontiers aux questions que je lui pose, quoiqu'il soit inscrit, pour tromper mon ennui, parce que je n'ai pas réussi en une longue matinée à débusquer un seul non-inscrit. Il fréquente, selon ses besoins, les médiathèques du Canal et des Sept-Mares, passe de longs moments à y consulter la presse, se documenter pour les voyages qu'il envisage de faire à l'étranger avec sa femme, etc. Il emprunte des ouvrages d'histoire pour lui et des romans pour elle. Il choisit ces derniers avec grand soin parce que sa femme est difficile : « Elle n'aime pas tellement les romans à l'eau de rose, elle aime un roman bien construit […]. Il lui faut des romans assez sérieux, pas tellement des policiers, ou des romans à suspens… » L'épouse est évoquée, telle une idole sédentaire et exigeante, attendant qu'on lui livre à domicile sa ration de lecture. Elle n'est pas inscrite et ne vient jamais à la bibliothèque parce que, dit-il, « elle n'aime pas trop le bruit… c'est comme la piscine, elle n'y va jamais, à cause du bruit » et lui-même avoue, de façon assez révélatrice de l'ambivalence de la bibliothèque par rapport aux catégories privé / public, qu'il ne souhaite pas la compagnie de sa femme à la bibliothèque parce qu'il a « l'habitude de lire seul ». « J'aime bien ma tranquillité. Je travaillais seul dans un bureau. » Proposition paradoxale de la part d'un homme qui évoque son habitude de lire au milieu des autres comme un exercice solitaire. La présence des anonymes ne saurait troubler sa concentration, peut-être même la favorise-t-elle, tandis que celle de sa compagne serait vécue comme une intrusion.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Pour Fabrice, on l'a vu, la bibliothèque était le territoire réservé du père, dont il ne pouvait ou ne voulait pas prendre lui-même possession, tout en se réservant la possibilité de le visiter occasionnellement, sur un mode ludique, en compagnie de ses camarades, ce qui installe de la distance et de la hiérarchie dans une relation intime quasi fusionnelle et permet un jeu par où le désir d'autonomie s'immiscera. Pour Nathalie, épouse et mère, l'inscription est également vécue comme le franchissement d'un seuil, de la dépendance à l'autodiscipline assistée, la carte lui rappelant sa liberté de lectrice et les devoirs qui lui sont associés, notamment celui de s'accorder à elle-même le droit de lire.

De tout ce qui précède, il ne semble pas abusif de faire ressortir que, dans l'esprit de la plupart des non-inscrits, l'inscription fonctionne comme une norme tout autant éthique que culturelle ou sociale, qu'on y adhère ou pas. On ne comprendrait pas, sinon, comment Namik, ce jeune Français d'origine turque peut à la fois revendiquer hautement le droit de n'être pas inscrit et répondre avec une fierté non dissimulée, lorsqu'on lui demande ce qu'il pense de la culture des Morhangeois : « Il y a quand même plus de mille inscrits ici, c'est pas mal, hein ? » Il semble, en tout cas, qu'aux yeux des non-inscrits la « carte » qu'ils pourraient obtenir au prix d'une démarche d'inscription dont on se complaît à souligner la pesanteur ne perde jamais cette valeur de « sésame » déjà évoquée, que possède toute carte : « Il faut qu'on ait une carte d'identité, une quittance de loyer qui prouve que vous habitez ici et aussitôt, la carte, ils vous la donnent » (Philippe).

Et c'est probablement par rapport à cette norme que s'affirme un idéal du « moi lecteur », idéal que les trajectoires et les pratiques vont tenter de mettre en scène ou réaliser.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Chapitre IV. Les trajectoires sociales des usagers non-inscrits

Claude Poissenot

La sociologie de la lecture a montré comment les trajectoires sociales des lecteurs modelaient leurs lectures et le sens qu'elles prennent pour eux. Michel Peroni, notamment, a montré que les situations d'emprisonnement et de préretraite sont susceptibles de provoquer une « renégociation des lectures[35] ». De leur côté, Gérard Mauger, Claude F. Poliak et Bernard Pudal[36] mettent en lumière le lien entre la trajectoire biographique des individus, leur appartenance à une génération, et leur « itinéraire de lecteur ». Dans l'univers même des bibliothèques, l'attention à la dimension diachronique du rapport des usagers à cette institution a confirmé l'intérêt de cette démarche. C'est ainsi que nous avons montré que l'inscription précoce (avant 6 ans) des jeunes en bibliothèque accroît les chances d'y rester fidèle[37]. De même, nous avons établi que la probabilité de reprendre sa carte d'abonnement diminue au fur et à mesure que le temps passe depuis l'abandon[38]. Ces deux exemples confirment à quel point le rapport des usagers à la bibliothèque se construit dans la durée.

Les entretiens réalisés suggèrent, en ce qui concerne le rapport à la bibliothèque, une certaine proximité entre usagers inscrits et usagers non-inscrits, mais aussi des particularités qui peuvent expliquer les raisons et la spécificité de cette dernière forme d'usage non-inscrit. Ainsi, on étudiera la place qu'occupe la bibliothèque dans les trajectoires individuelles afin de rendre intelligible la fréquentation actuelle de cette institution. On replacera ensuite ce mode de fréquentation de la bibliothèque dans le processus de construction de l'identité des personnes interrogées. On s'attachera enfin à montrer que la non-inscription peut résulter d'une relation problématique à la bibliothèque.

L'analyse des trajectoires suppose une attention à un nombre important de critères très variables selon les individus. De ce fait, il serait difficile de les étudier de manière quantitative. Il faudrait interroger un nombre très important d'usagers inscrits et non-inscrits, recourir à un questionnaire[39],

35. Michel Peroni, *Histoires de lire*, Bpi-Centre Georges Pompidou, 1988, p. 17.
36. Gérard Mauger, Claude F. Poliak, Bernard Pudal, *Histoires de lecteurs*, Nathan, 1999, p. 13.
37. Claude Poissenot, « Les raisons de l'absence », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 38, n° 6, 1993, p. 15-27.
38. Claude Poissenot, *Les Adolescents et la bibliothèque*, Bpi-Centre Georges Pompidou, 1997, p. 87.
39. Cette approche quantitative est celle utilisée par Anne-Marie Bertrand dans la première partie de cet ouvrage.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

méthode qui ne permet pas de saisir des logiques singulières. Or c'est bien ce que nous cherchons : comprendre la non-inscription en la replaçant dans son univers de sens dont la trajectoire sociale forme une composante.

1. La bibliothèque dans la trajectoire des usagers non-inscrits

À travers l'histoire personnelle et sociale des usagers non-inscrits, on s'efforcera de dégager dans cette section la signification de la fréquentation de cet équipement. Nous verrons qu'il existe une pluralité de trajectoires possibles, à partir desquelles il est possible d'élaborer une typologie.

Une fréquentation juvénile

Il ressort des entretiens que les usagers non-inscrits ne découvrent pas la bibliothèque : souvent ils y étaient inscrits enfants, l'ont quittée alors qu'ils étaient collégiens et lycéens et y reviennent plus tard, en fin de lycée ou comme étudiant.

Nadja illustre bien ce scénario. Cette jeune étudiante d'origine maghrébine (elle n'a pas encore fait sa rentrée universitaire en première année de médecine) a fréquenté une bibliothèque quand elle était « beaucoup plus petite ». Elle empruntait des « petits livres, des bandes dessinées ». Elle date la fin de ce premier épisode de fréquentation vers ses 11 ans. C'est en compagnie de son frère aîné et pour réviser son bac, qu'elle est allée dans une autre bibliothèque. Celui-ci prépare une maîtrise et vient « avant les examens, pour être tranquille », la bibliothèque offrant un cadre de travail plus favorable que le domicile parental : « Il passe toute la journée ici, dès 10 heures, dès l'ouverture, jusqu'à la fermeture. » Nadja n'a fait que suivre les traces de son frère : « Une semaine avant le bac, je suis venue tous les jours. » Elle-même reproduit le modèle en conduisant sa sœur cadette à la bibliothèque afin « qu'elle révise aussi, pour son brevet ». La fréquentation de la bibliothèque n'a plus le même sens que celui qu'elle pouvait avoir dans son enfance. Il reste que, bien que le lieu et l'usage diffèrent, l'institution et ses règles demeurent identiques (« On n'a pas le droit de parler ! »).

Sylvie connaît une histoire similaire. Elle a commencé à fréquenter une bibliothèque sur impulsion de sa mère (« C'était ma maman qui a décidé qu'on irait, on était abonnées quoi ») au cours de sa scolarité à l'école primaire. Ce mode de visite en compagnie de la mère n'a pas duré au collège. Elle a

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

fréquenté assidûment le CDI qui est devenu son principal pourvoyeur de livres jusqu'en classe de première. C'est en terminale qu'elle a recommencé à aller à la médiathèque « pour y travailler au calme ».

La fréquentation juvénile de la bibliothèque n'a pas toujours été accompagnée d'une inscription. Pour certains, la visite à la bibliothèque s'est depuis toujours déroulée dans le cadre de la non-inscription. Ainsi, Carine a commencé par utiliser une bibliothèque de quartier avant de séjourner aujourd'hui dans la médiathèque centrale. Pendant sa scolarité primaire, elle se rendait là « surtout pour prendre des BD… des contes… des livres pour enfants… ». Elle lisait sur place accompagnée de sa nourrice ou de ses parents mais n'empruntait pas. La bibliothèque municipale était concurrencée par la bibliothèque de l'école à laquelle elle s'approvisionnait régulièrement, tandis que l'usage non-inscrit ouvrait des possibilités illimitées de découvertes personnelles en toute liberté. Ainsi, à partir de 10 ans environ, elle se rend seule à la bibliothèque municipale ou en compagnie de sa cousine. À cette occasion, elle cherche des réponses à de « grandes questions » telles que « la vie, la mort, la sexualité ». Ses lectures en bibliothèque ont vocation à rester inconnues des parents. L'emprunt nuit à la discrétion des lectures. Une sorte de complicité lie alors Carine à la bibliothèque, qui la protège de la curiosité présumée des parents. L'abandon de la lecture de bandes dessinées et l'abondance des sources d'approvisionnement en livres vont l'amener à délaisser la bibliothèque municipale au moment de son entrée au collège. C'est au lycée, et par l'entremise de « la femme de mon frère », qu'elle découvre la médiathèque. Les relations étroites qu'elles ont nouées ont rendu possible cette découverte. « C'est la seule personne avec qui je discute de mes études, des lectures, de ce que je fais, de ce que je découvre, de ce que j'apprends. Et d'ailleurs, c'est quand elle est apparue dans ma vie, c'est-à-dire en première, que j'ai commencé à aller à la médiathèque… et que je me suis réellement intéressée aux études. » La belle-sœur apparaît comme un modèle ou un guide dans lequel Carine place sa confiance. La première conduit la seconde dans la médiathèque, lui montre les services disponibles mais aussi les usages souhaitables : « C'est elle qui m'a dit : "il faudrait que tu ailles à la médiathèque, c'est un endroit très agréable pour travailler, si tu veux trouver des livres pour l'école, c'est là-haut qu'il faut aller", etc. » Désormais, Carine n'a plus besoin d'être accompagnée pour

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

fréquenter la bibliothèque. Sous l'influence de sa belle-sœur détentrice d'une carte, elle s'est inscrite ; cette inscription n'est désormais plus à jour, elle songe à renouveler, peut-être. Elle suit le modèle de sa belle-sœur sans le reproduire intégralement. Elle se l'approprie à sa manière. Elle vient travailler à la médiathèque et apprécie le lieu pour son « ambiance » sans pour autant emprunter tant elle est attachée, dit-elle, à la possession des romans qu'elle lit et des disques qu'elle écoute.

Nadja, Sylvie, Carine ont en commun d'appartenir à la catégorie des jeunes filles en début de scolarité supérieure. Elles illustrent à leur manière la propension particulièrement forte des membres de ce groupe à fréquenter la bibliothèque dans le cadre du travail scolaire[40]. Elles montrent aussi que, même chez les étudiants qui ont fréquenté les bibliothèques depuis l'école primaire, bon nombre d'entre eux ne jugent pas utile de s'inscrire.

Un lieu de mémoire

Depuis Halbwachs[41], on sait l'importance des lieux dans la construction de l'identité individuelle et collective. Il en va ainsi de la bibliothèque chez certains usagers non-inscrits. Celle-ci soutient parfois un sentiment plus ou moins caché de nostalgie à l'égard de leur « jeunesse ».

Ainsi, Hocine est arrivé en France il y a une vingtaine d'années. Professeur certifié de physique dans un lycée professionnel et technique de Laxou, il est marié et a deux enfants. S'il a passé son CAPES en France, il a suivi ses études en Algérie jusqu'à la licence. Son intense fréquentation des bibliothèques nancéiennes devient intelligible quand on la replace dans son expérience passée des bibliothèques algériennes. Il retrouve à la bibliothèque municipale de Nancy le souvenir d'espaces mais aussi de pratiques de lecture, de travail, de sociabilité et d'animations : « Ça me rappelle la bibliothèque d'Alger-centre… et quand je suis rentré, je me souviens, je me suis dit : "Ah ! ça c'est une belle bibliothèque et ça me rappelle la bibliothèque d'Alger". »

40. Cf. François Rouet, *La grande mutation des bibliothèques municipales*, ministère de la Culture et de la Communication (DEP), 1998, p. 61.
41. Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Albin Michel, 1997.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Une continuité s'établit entre l'Algérie et la France par l'intermédiaire de cet équipement culturel. Celle-ci est facilitée par le fait qu'il s'agit dans les deux cas d'anciennes bibliothèques avec un mobilier et une architecture ayant en commun de se démarquer du style actuel des médiathèques. Si Hocine a pu faire le lien entre les deux lieux, c'est sans doute qu'il a découvert la bibliothèque municipale peu de temps après avoir quitté Alger pour poursuivre ses études : « Quand j'ai passé le CAPES, il fallait trouver un cadre calme et c'est comme ça que j'ai commencé à fréquenter la bibliothèque municipale. »

La lecture de la presse est une pratique qui semble constituer un fil continu de l'histoire personnelle d'Hocine. Avant d'entreprendre des études supérieures à Alger, il a en effet été interne dans un collège-lycée d'Annaba. À cette époque, il a découvert le Centre culturel français. C'est dans ce lieu qu'il a pris l'habitude de la lecture gratuite de la presse et le réflexe de la lire en bibliothèque. À propos de la bibliothèque d'Alger, il signale : « On avait un rayon presse… gratuitement… pour un étudiant désargenté, c'est toujours… »

Le travail scolaire en bibliothèque apparaît comme une autre constante de sa trajectoire. Au Centre culturel français d'Annaba, il fréquentait déjà la salle d'étude. De même, la bibliothèque d'Alger était un lieu de travail : « Ma cité universitaire était très loin du centre d'Alger, donc comme on avait un emploi du temps qui était pas trop chargé, il fallait réviser quelque part. » Aujourd'hui encore, Hocine fréquente la bibliothèque municipale principalement pour préparer ses cours et un nouveau concours (« Cette année j'étais dans l'agrég, ça fait trois ans que je passe l'agrég… c'est là que je travaillais l'agrég »). Le fait qu'Hocine soit enseignant perpétue la connotation scolaire de la bibliothèque et renforce la continuité avec son passé d'usager.

L'utilisation de la bibliothèque comme lieu de sociabilité constitue une autre permanence dans le rapport qu'entretient Hocine avec cette institution. Ses visites au Centre culturel étaient le plus souvent collectives avec des condisciples internes comme lui. « C'était un endroit où les gens se parlaient quoi… c'était un endroit où il y avait des contacts entre jeunes. » Il pouvait rencontrer des jeunes d'autres lycées, et des filles. À la bibliothèque d'Alger aussi : « C'était le lieu de voir… de réviser… de voir des belles filles. » La

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

bibliothèque apparaît comme un lieu de mixité dans une société où filles et garçons sont séparés à l'école, et où les filières scientifiques sont à dominante masculine. Désormais, pour Hocine, la bibliothèque ne semble plus remplir cette fonction mais demeure tout de même un espace de sociabilité : il établit, à force de fréquentation, des contacts avec quelques membres du personnel mais aussi avec certains usagers qu'il a connus par ce biais.

Faute de pouvoir revenir sur les lieux de sa jeunesse, Hocine trouve dans la fréquentation des bibliothèques nancéiennes la possibilité de dessiner une continuité biographique. Ce souci de conserver les mêmes usages manifeste un désir de permanence au sein d'une histoire de vie marquée par des ruptures successives : départ du village familial pour Annaba, départ d'Annaba pour Alger, puis émigration vers la France.

À 70 ans, Jean est sans doute l'usager non-inscrit de notre corpus qui a l'expérience la plus longue et la plus variée des bibliothèques. Originaire de Nancy, il a commencé ses études universitaires dans cette ville et les a terminées dans une école d'ingénieur à Paris, où il a fait toute sa carrière. Il n'est revenu à Nancy que depuis trois ans. Il vit seul ; ses vêtements usés, d'une propreté approximative, et les vieux sacs en plastique qu'il transporte avec lui, lui donnent l'apparence d'un clochard.

Installé à nouveau dans sa ville d'origine, Jean retourne à l'ancienne bibliothèque municipale qu'il fréquentait autrefois, alors qu'il était étudiant cinquante ans plus tôt. Il était déjà, à l'époque, friand de presse. Il n'embellit pas ce passé : « À la bibliothèque municipale, ils sont très sourcilleux, on ne peut pas sortir deux collections en même temps [il parle de deux éditions différentes de *L'Est Républicain*]… enfin, maintenant je crois que ça a changé mais à l'époque, on ne pouvait pas. »

Entre son départ et son retour à Nancy, Jean a fréquenté un nombre impressionnant de bibliothèques. Il cite la Mazarine, Forney, les bibliothèques de la Villette et de son école d'ingénieurs, ou encore la Bpi et sa salle d'actualité. À Nancy, il exploite différentes ressources : bibliothèque municipale, médiathèque, bibliothèque universitaire de droit… Jean peut ainsi satisfaire une curiosité tous azimuts (presse locale et internationale, journaux et revues scientifiques…) mais aussi nourrir un projet intellectuel personnel. Il est en train de travailler sur « l'inconscient scientifique sur

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

quatre siècles… il y a vingt-cinq ans que j'ai commencé ça ». C'est la permanence de la fréquentation des bibliothèques qui permet à Jean d'assurer une certaine cohésion à son existence. Lui retirer ce lieu reviendrait à lui supprimer une source importante de curiosité mais aussi une source stable de définition de lui-même.

Rappelons que la médiathèque de Nancy prend place dans un complexe culturel qui occupe les anciens bâtiments réhabilités de la Manufacture des tabacs. Alors que la plupart des autres usagers ne relèvent pas ce détail, Albert s'y montre très sensible. C'est un lieu qui a marqué l'histoire familiale : « Mon père, jusqu'à son décès, a travaillé à la SEITA, donc dans ces locaux, et c'est en effectuant une sorte de pèlerinage que j'ai constaté que ces locaux-là se sont métamorphosés. » Ce lieu lui rappelle son père qu'il a perdu le jour de ses 15 ans. Cette disparition a fortement déterminé la vie d'Albert : il a dû se mettre à travailler aussitôt et renoncer à faire des études supérieures. L'endroit où est implantée la bibliothèque prend un sens particulier, à la fois parce qu'il témoigne d'une épreuve personnelle, mais aussi parce qu'il participe d'une histoire collective douloureuse : « C'était pas le Club Med hein ! c'était une manufacture des tabacs, ça veut dire ce que ça veut dire, il y a des gens qui bossaient là-dedans pour assouvir les besoins ou les vices d'autres personnes. »

Pour Albert, la dimension culturelle de ce complexe prend une signification particulière. Il reconnaît lui-même : « On aurait pu bétonner… on aurait pu vendre ça à Bouygues, faire une résidence ou autre chose… » Le choix d'implanter ce type d'équipement culturel à cet endroit lui donne une dimension quasi patrimoniale qui permet à Albert de se réapproprier son passé et de l'orienter vers des intérêts culturels.

N'ayant pu poursuivre ses études, il a une formation totalement autodidacte. Dès lors, la médiathèque répond à la fois à son désir personnel et au souci de diffuser la « Culture ». Il ne fréquentait pas la bibliothèque municipale qu'il juge « trop hermétique », qui s'adresse surtout « à une certaine catégorie de personnes : étudiants, enseignants, chercheurs », et qui n'incite pas « le citoyen lambda à s'y rendre ». À l'inverse, la médiathèque lui paraît « plus ouverte au public », « on s'y sent bien, c'est un instant de détente, un moment de plaisir ». La médiathèque réhabilite son passé d'enfant

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

d'ouvrier de la manufacture mais également sa trajectoire d'autodidacte en lui permettant d'accéder à ce à quoi il n'a pu accéder par l'école.

Un espace intermédiaire entre travail et maison

Certains usagers non-inscrits utilisent cet espace non seulement comme cadre d'une offre de lecture mais également comme une parenthèse entre deux cadres de socialisation. Les deux cas décrits ci-après ont beaucoup de points communs. Roland et Hocine sont tous deux enseignants dans des lycées techniques et pères de familles. Le rôle d'espace intermédiaire que joue la bibliothèque tient partiellement à la localisation de l'équipement. Elle est accessible facilement et en même temps pas trop proche du domicile. Pour Roland, la bibliothèque-médiathèque de Laxou se situe sur le chemin du retour du lycée. Pour Hocine, elle est à proximité de son lycée tandis que la médiathèque et la bibliothèque municipale de Nancy sont assez distantes de son domicile.

Roland fréquente la médiathèque de Nancy presque toujours tout seul : « Je suis en voiture, je rentre chez moi, je vais passer devant la médiathèque donc je me suis dit : "Tu vas t'accorder un petit moment au passage à la médiathèque". » Ce lieu offre la possibilité d'une pause à la fois dans l'itinéraire mais aussi dans l'existence. Roland qualifie lui-même sa visite de « passage » et s'adonne essentiellement à la lecture de périodiques : « C'est souvent lire mon journal du jour euh… lire quelques illustrés. […] Le journal local et puis après *L'Expansion, Ça m'intéresse, Géo*, des choses comme ça… plutôt pour se détendre… à la sortie du travail. » Roland s'approprie la bibliothèque avec bonheur, à force de la fréquenter, et c'est ainsi que le journal devient « mon journal du jour ». Il donne le sentiment de respirer un air régénérateur à la bibliothèque avant de retrouver le cadre familial, en s'offrant un temps à soi dans une vie prise entre travail et famille.

Hocine ne connaît pas Roland mais sans doute se sont-ils croisés près du rayon « périodiques » de la bibliothèque de Laxou. Il vient encore plus souvent (« Dans la semaine, j'y vais plusieurs fois »), à l'occasion de « trous » dans son emploi du temps, profitant du fait que la bibliothèque est à deux cents mètres de son lycée. Ce rythme soutenu lui permet une lecture régulière de quotidiens : « La presse quotidienne seulement… je fais ma petite revue de presse. » Quel plaisir retire-t-il à fréquenter assidûment la bibliothèque ? Si la

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

lecture de presse puise sa source dans son histoire personnelle, la fréquentation non inscrite de la bibliothèque prend son sens quand on replace cette pratique dans l'ensemble des contraintes auxquelles est soumis Hocine. Il évoque ce tissu d'obligations dans lequel il évolue pour justifier le fait qu'il ne peut pas être inscrit dans toutes les bibliothèques qu'il fréquente. « Il y a le grand [son fils aîné], il est assez sportif donc il faut faire des activités… on fait des sorties jogging… un peu taper au ballon […]. Et puis il y a aussi le boulot… J'ai aussi ma femme… ça fait deux ans pratiquement qu'elle a une double fracture au genoux, il faut donc… les tâches ménagères, les courses… Il faut gérer tout ça. » La visite à la bibliothèque pour lire la presse ressemble à la séance de lecture de la presse au café. Les deux s'opposent à la lecture à la maison : « J'ai plus de plaisir à la lire à la médiathèque ou autour d'une tasse de café. » La maison rassemble toutes les contraintes liées au rôle de père impliqué dans l'éducation des enfants, de mari investi dans les tâches ménagères et de professeur devant préparer ses cours. Pour cette raison, la maison n'est pas un lieu propice à la disponibilité d'esprit. Au café ou à la bibliothèque, il se sent plus libre : « Là, c'est vraiment une détente… je préfère être détendu et lire tranquillement comme ça sans… alors que je crois qu'à la maison, je suis sollicité donc j'ai une coupure dans ma lecture. À la médiathèque, la coupure, c'est moi qui décide d'arrêter. »

La bibliothèque apparaît comme un lieu détaché des contraintes du cadre familial ou professionnel. Elle réunit les conditions d'une lecture préservée des sollicitations du quotidien. Au-delà, elle offre la possibilité à ces usagers de se construire et de défendre un univers qui leur soit propre. Elle soutient le façonnement d'un « soi » relativement autonome. S'il est possible de se construire une identité individuelle dans le cadre de la vie conjugale ou familiale, cela suppose une négociation avec les autres membres du couple ou de la famille[42]. Hors de ce cadre, les contraintes à cette élaboration d'une identité personnelle sont moindres. Cette utilisation de la bibliothèque

42. C'est ce que montre le récent travail de François de Singly *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Nathan, 2000.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

par Hocine et Roland correspond bien à la façon dont François de Singly caractérise l'identité du père : « Les hommes cherchent à cloisonner les espaces, à séparer les temps[43]. » Les modalités de visite à la bibliothèque correspondent à ce double souci d'un temps et d'un lieu séparés du cadre familial mais aussi professionnel. La non-inscription découle ici d'une pratique de lecture extensive de presse ainsi que du désir de lire ailleurs que dans le cadre domestique.

Du travail au loisir

Certains usagers utilisent la bibliothèque à un moment donné de leur trajectoire professionnelle comme lieu d'un complément d'information par rapport à la documentation dont ils disposent sur leur lieu de travail. C'est à partir de cette utilisation professionnelle que des passerelles peuvent ou non s'établir vers d'autres usages, vers la découverte d'autres parties du fonds.

André a longtemps fréquenté la Bpi. Il venait s'y documenter dans des ouvrages techniques et compléter la formation permanente qu'il suivait au CNAM. Depuis deux ans, il vient toutes les semaines à la bibliothèque du Canal à Saint-Quentin-en-Yvelines. Il s'y rend le vendredi au sortir de son travail. Cette fréquentation ne correspond pas à une pratique de loisir mais au souci de rester informé dans son domaine de compétence professionnelle. On peut penser que si son entreprise disposait d'un centre de documentation, il s'y rendrait plutôt qu'à la bibliothèque municipale. Cela n'est pas certain car il prolonge cet usage professionnel du lieu par une déambulation « désintéressée » : poésie, ésotérisme. Cette forme de « dérive » n'est pas seulement la conséquence « magique » de la proximité d'une offre variée. Elle s'appuie sur un itinéraire de lecteur. De père ouvrier et de mère au foyer, il n'a pas bénéficié d'un exemple parental de lecture. C'est à l'école qu'il a acquis le goût de la pratique. Jeune, il lisait des livres de science-fiction et des bandes dessinées qu'il achetait d'occasion sur les marchés. Si la

43. François de Singly, *Le Soi, le couple et la famille*, Nathan, 1996, p. 172.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

bibliothèque lui donne l'occasion de renouer avec une pratique de lecture de détente, détachée de préoccupations professionnelles, c'est sans doute son passé de lecteur qui l'incite à utiliser autrement la bibliothèque.

Ce passage d'une utilisation exclusivement professionnelle à un usage plus éclectique du fonds le conduit à modifier son statut d'usager de la bibliothèque : la veille même de l'entretien, il s'est décidé à prendre sa carte d'abonnement. Tout se passe comme s'il ne souhaitait ou ne pouvait s'inscrire tant qu'il venait à la bibliothèque principalement pour son travail. L'inscription prend place dans le cadre d'une diversification des lectures rendue possible par une réappropriation de son passé de lecteur.

Le glissement de la lecture professionnelle à une lecture plus tournée vers le loisir ne constitue pas une nécessité. Claudine offre un exemple du maintien de la séparation entre les deux domaines. Elle vient à la bibliothèque de temps en temps pour compléter les informations dont elle dispose au travail : « Parce que, sur mon lieu de travail, je n'ai pas toujours toute la documentation que je voudrais avoir. » Si elle avoue ne pas être une grande lectrice, pour ses lectures de détente elle s'approvisionne dans les grandes surfaces. Claudine n'a visiblement pas l'intention de modifier ses pratiques de lecture à la bibliothèque ni son mode de fréquentation. Elle restera probablement non-inscrite tant que son rapport à la lecture ne changera pas.

En période d'examen

Les périodes de préparation d'examens scolaires se révèlent particulièrement favorables à la fréquentation de la bibliothèque, chez les non-inscrits, comme chez les usagers inscrits.

Les usagers non-inscrits de notre corpus qui choisissent de réviser sur place ont presque tous en commun la caractéristique d'avoir déjà été inscrit dans une bibliothèque. Nadja parle de l'histoire de sa fréquentation de la bibliothèque comme relevant d'un lointain passé : « Si ! [j'ai déjà utilisé une bibliothèque] quand j'étais plus jeune ! quand j'étais beaucoup plus petite ! Il y en avait une près de chez moi, à Plaisir, et j'empruntais des petits livres. » En des termes voisins, Noémie évoque son passé : « J'étais vraiment très petite, j'étais inscrite au bibliobus. » Cette fréquentation apparaît d'autant plus lointaine qu'elle a été interrompue précocement. Dans tous les cas, ces usagers non-inscrits

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

ont cessé de venir à la bibliothèque au moins pendant le temps du collège. Cet éloignement semble lié à une certaine indifférence familiale à l'égard de la bibliothèque. Nadja décrit son environnement de la manière suivante : « On n'aime pas trop la lecture dans la famille ! » À propos de l'emprunt de cassettes vidéo, Nadja pense d'abord au vidéo-club, et non à la médiathèque qui, pourtant, offre ce service. Les parents de Noémie semblent plus engagés dans la lecture (notamment le père) mais aucun des deux ne fréquente la bibliothèque. Ainsi, l'usage scolaire des bibliothèques sur le mode de la non-inscription serait lié à un mélange de distance et de familiarité à l'égard de l'institution : il faut à la fois connaître la bibliothèque mais également ne pas en être trop familier. Ce rapport ambivalent à la bibliothèque pourrait expliquer un usage très souvent instrumental du lieu.

Les jeunes filles interrogées sont sensibles à des critères objectifs d'évaluation de la bibliothèque. Sylvie insiste par exemple sur les horaires d'ouverture. Elle compare la médiathèque de Metz à la bibliothèque universitaire : « Le samedi après-midi, ça ferme un peu plus tard. » Nadja adopte aussi ce critère et se réjouit de pouvoir venir le samedi. Plusieurs évoquent aussi la proximité géographique, mais, avant tout, elles viennent à la bibliothèque pour chercher des conditions de travail favorables. Pour Noémie, c'est la taille de la médiathèque de la Villette qu'elle apprécie, comme si cette caractéristique était de nature à favoriser le travail sur place. Sylvie est sensible à l'atmosphère de la médiathèque de Metz – « C'est détendu tout en étant sérieux » – qui, de ce point de vue, l'emporte sur la bibliothèque universitaire bruyante et très fréquentée. Ce séjour studieux à la médiathèque suppose une phase d'adaptation : « Quand on arrive… il faut un petit moment avant d'être dedans. » Sylvie décrit bien l'harmonie qui se crée entre elle, son travail et l'environnement immédiat de la médiathèque[44], tout en soulignant la fragilité de cette harmonie : « Dès que par exemple j'ai quelque chose qui me distrait ou quoi, je sens que je vais me déconnecter. » Le travail en bibliothèque se déroule dans un équilibre précaire.

44. Le film de Jean-Michel Cretin sur les habitués de la Bpi (Productions 108, Bpi-Centre Pompidou, Centre audiovisuel de Paris, 1998) rend bien compte de l'atmosphère d'une bibliothèque que fréquentent nombre d'usagers studieux. Il suggère ce qui y concourt : présence du livre, gestes mesurés, chuchotements, concentration des usagers, etc. Comme le résume un usager : « Y a le silence mais c'est pas complètement silencieux. » Voir également Christophe Evans, Agnès Camus, Jean-Michel Cretin, *Les Habitués : le microcosme d'une grande bibliothèque*, Bpi-Centre Pompidou, 2000.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Les chemins de la « débrouille »

La fréquentation de la bibliothèque participe chez certains usagers non-inscrits d'un type de comportement que l'on peut qualifier de « débrouille ». On entend par là l'attitude qui consiste à exploiter la diversité des sources d'information disponibles avec le souci d'en tirer le maximum pour un minimum de coût. Dans la plupart des cas, cette pratique est le résultat d'une fréquentation intense des bibliothèques, tout au long d'une vie, par des personnes qui ne veulent renoncer à aucun des droits que représente le libre accès à la bibliothèque, droits qui sont devenus, en quelque manière, constitutifs de leur personnalité.

Jean, on l'a vu, possède une longue expérience des bibliothèques qui résulte de sa quête insatiable d'informations. De retour à Nancy, on le voit évoluer entre les différentes bibliothèques de la ville pour satisfaire ce besoin. Le résultat de cette longue fréquentation est que, dans chacune, il sait précisément ce qu'il va trouver.

Au cours de l'entretien, il se plaît à comparer les fonds et les services qu'offrent les différentes bibliothèques. Il s'attache notamment à distinguer la bibliothèque municipale et la médiathèque : ce sont les deux équipements qu'il fréquente le plus et dont la mission est d'accueillir tout le monde. Ainsi, la médiathèque offre le grand avantage d'être ouverte le dimanche. Les conditions de consultation de la presse y sont meilleures et l'offre de périodiques lui convient mieux : « À la bibliothèque municipale, il y a à peu près rien côté scientifique. » En revanche, concernant l'histoire de la ville, Jean sait qu'il peut trouver certains livres uniquement à la bibliothèque municipale alors même que la médiathèque accueille un fonds lorrain important.

Ces deux bibliothèques publiques ne suffisent pas cependant à satisfaire sa curiosité, en particulier son goût pour l'actualité économique. C'est pour satisfaire ce goût qu'il fréquente la bibliothèque universitaire. Jean sait et répète qu'il n'a pas le droit d'y entrer (« en principe on n'a pas le droit, c'est dommage »). Mais, dit-il, ce lieu est manifestement sous-utilisé : « Il y a une tolérance parce que… vous savez la fac de droit, elle est vide six mois par an alors… elle est ouverte presque onze mois par an donc… » S'il peut y entrer, c'est aussi parce qu'il bénéficie d'un passe-droit : « Je rentre parce que je connais quelqu'un comme ça… il me demande rien mais enfin on ne sait jamais, normalement on n'a pas le droit. » Le rappel de la règle n'a

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

pour intention que de souligner le caractère irrégulier de ses visites. Afin d'éviter que la règle ne s'applique brutalement, Jean prend quelques précautions : « Ils [le personnel de la bibliothèque universitaire] ne disent rien s'il n'y a personne. Moi j'y vais pas s'il y a affluence. » De même, une fois sur place, il juge s'il peut accéder à la presse économique générale et, dans le cas contraire, il change de domaine : « Il y a des revues comme *L'Afrique* qui n'intéressent personne [il rit]. » C'est par cette habile stratégie conjuguant infiltration et précaution que Jean parvient à accéder à une source d'informations supplémentaire. S'il réussit à fréquenter d'autres bibliothèques, il se heurte parfois, à son grand désarroi, à des interdictions incontournables. C'est ainsi qu'il ne peut accéder aux revues anglaises de statistiques qu'il sait présentes à la bibliothèque du campus de sciences. C'est ce qui lui fait dire « qu'il faut quand même continuer à aller à Paris » pour satisfaire sa curiosité. Et, en effet, il trouve à la bibliothèque de la Cité des sciences ou à la salle d'actualité de la Bpi une offre à la fois accessible et correspondant à ses domaines précis de prédilection. Il regrette aussi de ne plus pouvoir accéder au fonds de la Maison des métiers.

Néanmoins, les bibliothèques ne sont pas les seules sources d'information auxquelles Jean recourt. Il en mobilise d'autres qui font partie de sa politique de « débrouille ». Il utilise aussi, non sans mal, le secteur marchand : « Ça m'arrive de lire dans les librairies… la FNAC, ça se fait, mais enfin, de plus en plus, c'est assez mal vu. » Les obstacles sont nombreux pour ce type de pratique : « Quand j'étais jeune je le faisais… À Paris ça passe encore, on arrive à… discrètement… mais maintenant avec le système des rayons ouverts, on est un peu l'objet important alors ça se remarque. » N'étant pas acheteur, il se sent et est désigné comme un utilisateur illégitime des livres proposés par les librairies.

Pour se procurer de la lecture, il se saisit de toutes les occasions : « Je vais parfois dans les trains, je trouve parfois des journaux dans les trains. » Exceptionnellement, quand il veut un journal qu'il n'a pas réussi à lire en bibliothèque, il se résout à l'acheter. C'est ainsi qu'il revient à plusieurs reprises dans l'entretien sur sa quête infructueuse des *Dossiers & Documents* du *Monde* dans les différentes bibliothèques et de la nécessité où il fut de les acheter. Pour s'informer sur les nombreux sujets qui l'intéressent, dans un contexte de relatif dénuement, Jean est obligé de mobiliser une multitude

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

de sources, toujours avec discernement : il les sélectionne en fonction de ce qu'il sait pouvoir obtenir d'elles.

Ce comportement de « débrouille » ne concerne pas seulement l'accès au document mais aussi à l'information. Jean fréquente les conférences gratuites organisées dans la ville : nous l'avons vu assister à une conférence de Dominique Wolton dans les salons de l'Hôtel de Ville. Il n'hésite pas à faire du stop sous la pluie pour se rendre au Festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges où il pourra visiter un salon du livre et assister à des conférences sur une discipline qu'il affectionne.

Leila, plus jeune mais moins expérimentée, partage des points communs avec son aîné. Actuellement en deuxième année de BTS à Metz, elle vit seule dans cette ville qu'elle ne connaît pas, étant originaire d'une petite commune à proximité de Lunéville, dans le département voisin. L'accès au BTS supposant une sélection, il est difficile de savoir si elle est allée au grand lycée de Metz faute d'avoir été retenue ailleurs, car elle aurait pu trouver à Nancy, ville la plus proche de sa commune d'origine, une formation équivalente. En tous les cas, elle présente cette mobilité géographique comme le produit de son choix : « J'ai voulu voir autre chose, découvrir une ville qui est, comme la ville de Metz, une ville moyenne. Je suis venue découvrir ses musées, ses bibliothèques, une autre culture peut-être… »

Malgré sa jeunesse, Leila possède une certaine ancienneté dans la fréquentation des bibliothèques. Depuis la sixième, elle se rend à la médiathèque de Lunéville. Dès son arrivée à Metz, elle s'enquiert de la bibliothèque la plus proche de son domicile. Celle-ci lui sert quand elle a « envie d'un complément d'informations ». Elle lit alors surtout les périodiques. Mais elle utilise aussi le CDI de son lycée pour préparer ses examens, parce qu'il est plus immédiatement accessible que la bibliothèque. Inscrite un an en droit, elle a fréquenté la bibliothèque de cette faculté avec le même souci de commodité. À Metz, Leila a visité également la médiathèque du centre-ville, ajoutant ainsi une source supplémentaire d'informations à celles dont elle disposait déjà.

Les bibliothèques prennent place dans un dispositif plus large visant à satisfaire sa curiosité. Leila écoute la radio, et notamment les émissions d'informations et d'actualité. Il lui arrive aussi de se rendre aux audiences publiques du tribunal correctionnel ou de la cour d'assises. Dans un autre

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

domaine, elle assiste à certaines conférences organisées par la FNAC. De façon encore plus anecdotique, elle récupère les journaux gratuits distribués dans les pharmacies. Malgré leur diversité ces éléments ont en commun d'être des moyens d'information gratuits. Leila multiplie les sources d'information de façon à en rassembler le plus pour le moindre coût. Cette quête s'effectue dans un contexte d'insécurité. Elle oppose sa situation à celle des inscrits : « Je peux pas emprunter… Je sais qu'il faut que je vole l'information immédiatement. » La « débrouille » naît du souci de satisfaire sa curiosité dans un contexte de fragilité de l'accès aux sources et de minimisation des coûts.

Depuis déjà plusieurs années, Jean-Claude associe la fréquentation de la bibliothèque avec un comportement de débrouille. Pendant un moment il donnait des livres aux bibliothèques et notamment à celle qu'il fréquentait depuis son enfance. « J'avais des facilités pour avoir des bouquins. » C'est de cette manière qu'il explique comment il se les procurait. Et quand l'enquêtrice tâche d'en savoir davantage, il se lance dans des explications embrouillées pour lui opposer au bout du compte une fin de non-recevoir : « Je vous dirai pas comment je les ai eus. »

Non-inscrit, il vient régulièrement à la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux. Il s'y rend pour « récolter un tas d'informations qui sont gratuites ». Cette « récolte » concerne aussi bien la lecture de la presse que l'écoute de disques compacts. Sa revendication au droit à l'information gratuite, il la justifie en avançant l'idée que, en tant que contribuable, il participe déjà financièrement à l'action culturelle de la cité : « Avec ce que me coûte déjà la ville, pour construire une médiathèque, je considère que les informations que je vais y chercher, je vais les chercher gratuitement en toute liberté. » Chez Jean-Claude, l'association entre gratuité et liberté est peut-être la clé de son comportement de « débrouille ». Dès lors, les stratégies qu'il met en place prennent le sens d'un combat pour la liberté. C'est ce qui explique sa réaction à l'instauration d'une carte obligatoire pour avoir le droit d'écouter les disques à la médiathèque : « Va falloir que je me batte un tout petit peu plus pour écouter mes CD gratuitement. » Il explique qu'il cherchera ailleurs ou qu'il tentera de négocier avec le personnel pour échapper à la règle, au moins momentanément. Il est familier de ce type de manœuvres. Ainsi, il fréquente les grands

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

magasins (FNAC, Galeries Lafayette) et récupère des magazines gratuits. Il va lire des quotidiens dans une « maison pour chômeurs ». Il affirme pouvoir faire des photocopies gratuites dans une « maison des associations ». Jean-Claude fait jouer une forme de concurrence entre les différentes institutions qui lui sont accessibles. C'est avec une certaine fierté qu'il déclare : « Moi je trouve que je m'en sors toujours, apparemment, parce que si il y a un truc qui est fermé et que je veux avoir une information, je vais aller la chercher ailleurs et j'y arrive. » On voit par là que le comportement de « débrouille » se nourrit parfois d'une forme de « résistance » aux institutions et aux règles qu'elles génèrent.

2. Bibliothèque et construction de l'identité

Il est possible d'analyser la fréquentation de la bibliothèque par les non-inscrits non plus à partir du sens qu'elle prend dans leur trajectoire mais, plus précisément encore, à partir de la place qu'elle occupe dans la construction de leur identité.

Bibliothèque et identité culturelle

Abdelmalek Sayad montre[45], à travers la monographie d'une jeune femme d'origine algérienne, le rôle que la lecture a joué dans la définition de soi. Dans certains cas, la lecture est un moyen pour défendre une image de soi qui ne correspond pas à celle que cherche à construire le regard des autres. La lecture constitue alors un enjeu culturel au sens anthropologique. Il n'est pas surprenant alors de voir apparaître ce type d'enjeu dans la bibliothèque, espace public de lecture.

Si la bibliothèque représente, pour certains usagers ou bibliothécaires, le lieu de l'universel, elle s'inscrit dans un territoire, un espace concret. Elle doit répondre aux demandes de certains usagers qui souhaitent y trouver des informations sur leur cadre de vie immédiat. Ainsi, Albert est né à Nancy

45. Abdelmalek Sayad, « La lecture en situation d'urgence » *in* Bernadette Seibel (dir.), *Lire, faire lire*, Le Monde-Éditions, 1995, p. 65-99.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

et reste fortement attaché à sa ville. Il s'intéresse à la vie locale et trouve à la bibliothèque une source importante d'informations. Il a visité à plusieurs reprises une exposition consacrée aux peintres lorrains et à leurs souvenirs bretons. Albert apprécie de pouvoir se procurer à l'accueil des dépliants d'information sur les activités culturelles à Nancy et dans l'agglomération. Il apprécie également que la bibliothèque mette à la disposition des Nancéiens la « gazette locale ». Il est probable que la lecture de la presse joue un rôle important dans la construction et le maintien d'une identité culturelle locale, de même que les fonds spécialisés dans l'histoire régionale.

Jean, par exemple, trouve à la médiathèque comme à la bibliothèque municipale de Nancy des informations sur l'histoire de la Lorraine et de sa capitale. Cet intérêt pour le local correspond à une forme de réappropriation de son identité nancéienne et lorraine, mise en sommeil durant sa longue émigration en Île-de-France.

Le recours à une identité culturelle locale s'observe aussi chez ceux qui viennent de l'immigration : faute de pouvoir s'intégrer pleinement à la communauté nationale certains immigrés interrogés manifestent un intérêt soutenu pour la vie locale. La lecture de la presse régionale participe alors de cette volonté d'enracinement dans l'univers d'accueil. Sumana est né au Sri-Lanka. Il est en France depuis six ans et en Lorraine depuis quatre. Il fréquente régulièrement la médiathèque de Metz-Borny, à raison de deux à trois fois par semaine, et cela depuis un an, depuis, précise-t-il, que « j'ai commencé à lire le journal ». Il ne lit que la presse, notamment technique, de loisirs et locale (*L'Équipe* et *Le Républicain lorrain*). « Je regarde toujours les pages régionales. » Sumana cherche à rassembler des informations sur sa région d'adoption. Évoquer les événements de l'activité locale, c'est un moyen pour lui de nouer des relations avec des gens de la région : « Quand on voit des gens, on parle de ce qui s'est passé. » À travers les liens qui s'établissent ainsi, se construit sa nouvelle identité culturelle.

Hocine illustre un autre cas où lecture de la presse et fréquentation de lieux de lecture publique contribuent à la production de l'identité culturelle. Rappelons qu'il a commencé à lire la presse nationale française en Algérie, comme si cette pratique de lecture avait inconsciemment anticipé son émigration en France et la nécessité de redéfinir son identité culturelle dans ce nouveau contexte. Ainsi le maintien d'une pratique de lecture de la presse

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

française permet-elle, paradoxalement chez un immigré, de conserver un lien positif avec son pays d'origine, une continuité rassurante dans la définition de soi.

Cependant, le plus souvent, c'est la lecture de la presse étrangère qui permet de garder le contact avec son pays d'origine. Martine Poulain a montré que c'était là un motif majeur de la fréquentation de la salle d'actualité de la Bpi, pour une large part du public immigré[46]. Ce type d'attente chez les personnes d'origine étrangère domine dans les bibliothèques de notre étude, même si l'offre de périodiques y est moindre que celle de la Bpi.

Outre la presse nationale française, *Libération* et même *Le Monde*, qu'il consulte en dépit de l'évidente difficulté que présente cette lecture pour un immigré de fraîche date, Sumana lit des journaux anglais où il a des chances de trouver des informations sur son pays d'origine. Il est par ailleurs abonné à un journal en tamoul qui paraît chaque dimanche à Paris, et dans lequel « il y a toujours des nouvelles du pays ».

José est né en Angola. Il a quitté son pays pour l'Italie afin d'y poursuivre des études supérieures. Il vit à Nancy depuis six ans et fréquente la bibliothèque de Laxou depuis son arrivée. Il vient y lire la presse régionale (*L'Est Républicain*) mais cherche également à obtenir des informations sur son pays et plus généralement sur l'Afrique. Pour cela, il consulte volontiers les pages du *Monde* consacrées à l'actualité internationale ainsi que *Jeune Afrique Magazine*. L'exemple de José montre bien comment la bibliothèque peut modestement contribuer à la production d'une nouvelle identité culturelle tout en donnant des éléments pour esquisser une continuité entre des contextes d'existence différents.

La bibliothèque porteuse d'une culture valorisante

Dans la grille d'analyse des cultures populaires qu'ils proposent, Claude Grignon et Jean-Claude Passeron[47] proposent d'étudier les cultures en tant

46. Voir Martine Poulain, *in* Jean-François Barbier-Bouvet, Martine Poulain, *Publics à l'œuvre*, Bpi-Centre Georges Pompidou / La Documentation française, 1986, p. 158.
47. Claude Grignon, Jean-Claude Passeron, *Le Savant et le Populaire*, Hautes Études / Gallimard / Le Seuil, 1989.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

qu'elles forment un tout cohérent, relativement autonome et, simultanément, qu'elles sont toujours prises dans un procès de hiérarchisation. C'est ainsi que les cultures populaires produisent un système de valeurs qui leur est propre tout en restant globalement dominées.

La bibliothèque est une institution culturelle dotée d'un pouvoir de différenciation en ce qui concerne notamment la production éditoriale. À ce titre elle participe à la production et à la reproduction d'une hiérarchie culturelle. Fréquenter ce lieu correspond par conséquent, pour bon nombre de non-inscrits, à une tentative pour échapper à une condition de dominé culturel. De fait, la bibliothèque offre la possibilité de satisfaire des curiosités mais également de valoriser ces dernières. Ainsi, par exemple, elle offre aux autodidactes la possibilité de légitimer leurs centres d'intérêts quels qu'ils soient.

« Ce matin je savais pas trop quoi faire et je me suis dit, ben que j'allais me cultiver, à la bibliothèque. » Cette formule résume assez bien la perspective dans laquelle Fabrice, âgé de 19 ans, étudiant en sciences, utilise la bibliothèque. Il a grandi dans un environnement dans lequel les livres occupent une place importante. Son père, grand lecteur, stocke ses livres dans le salon, parle souvent de ses lectures à son fils, et fréquente assidûment la bibliothèque de Saint-Quentin-en-Yvelines. Sans doute pour des raisons de stratégie scolaire, mais aussi de sensibilisation précoce à la science (son père lui parlait d'Einstein, d'astronomie…), Fabrice a entrepris dès le lycée des études scientifiques. Engagé dans cette filière, il s'est plié aux exigences qui conditionnent la réussite. Il ne lisait presque plus « à cause des études […] je me consacrais surtout à travailler, à faire des mathématiques ». Ayant obtenu le baccalauréat, il échappe temporairement au stress de l'examen. Il a mis à profit sa première année à l'université pour « réfléchir », « faire le point ». Le résultat de ce travail de réflexion apparaît clair : « Je me suis aperçu que c'était vraiment essentiel, enfin je considère ça comme indispensable de se cultiver. » Il revient sur son passé en regrettant de ne pas avoir pu se consacrer suffisamment à la lecture au cours de sa scolarité lycéenne. Fort de ce constat, il cherche à inverser la situation : « Je me suis vraiment mis à lire. » Il se lance dans ce travail avec un esprit de système assez proche de celui qu'on rencontre chez les autodidactes : « Bon, je vais commencer par le commencement : mythologie grecque, les Vikings. »

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Dans cette dynamique de reconstruction d'une nouvelle identité, la bibliothèque joue un rôle central. Fabrice trouve là un fonds satisfaisant par sa qualité et sa variété. Lui qui passait par son père pour emprunter des livres, commence à fréquenter de manière régulière la médiathèque et s'apprête même à prendre sa carte. Ce faisant, il manifeste une forme d'autonomie vis-à-vis de son père par rapport auquel il aspire à se constituer comme interlocuteur à part entière : « J'ai toujours été le petit garçon qui buvait les paroles [de mon père] et maintenant, je commence à… ça commence à s'équilibrer un petit peu. » Il s'intéresse au communisme et confie : « J'ai l'impression de me former quand je lis tous ces livres sur le communisme, tout ça, j'ai l'impression que quelque part ça me construit. » En venant lui-même à la bibliothèque choisir des livres sur les sujets qui l'intéressent, Fabrice s'émancipe de la tutelle paternelle, alors même qu'il conserve une confiance totale en son père en matière de lecture. Dans cette quête d'autonomie, Fabrice prend des risques limités : ses choix sont, d'une certaine manière, cautionnés par la sélection opérée par la bibliothèque.

L'abondance éditoriale provoque, on le sait, malaise et incertitude chez les lecteurs peu sûrs d'eux en raison de la faiblesse de leur engagement ou de leur origine sociale. Pour certains, le risque est grand d'être assimilé au public des lectures illégitimes donc dévalorisantes. Michel et Renée fréquentent la bibliothèque de Laxou. L'un et l'autre évoquent la même figure de l'ignominie culturelle pour stigmatiser les « mauvaises lectures » dont ils veulent à toute force se garder. Michel parle de ceux qui « se traînent comme des ânes » ; Renée cherche à éviter la lecture d'« âneries[48] ». Peut-être ont-ils encore en mémoire le souvenir du bonnet d'âne du cancre ?

Dans leur esprit, la bibliothèque ne sélectionne, dans une production éditoriale inégale et pléthorique, que les ouvrages qui méritent d'être lus. L'un et l'autre créditent *a priori* l'institution d'une légitimité incontestable. Michel constate : « Il y a des bouquins intéressants… il y a *Le Figaro*, il

48. Sur ce point, voir *infra*, En quête d'une sociabilité de papier : Renée, lectrice de revue, p. 200.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

y a *Le Monde*, il y a les journaux de Paris, c'est pas des journaux comme des journaux régionaux qui racontent que des bêtises. Les journaux de Paris sont profonds… ils ont des chroniqueurs sensationnels. » Renée le rejoint en considérant que « *L'Est Républicain*, c'est pas une lecture ». Michel nuance toutefois son jugement à propos du quotidien lorrain en vantant les qualités de l'éditorialiste Pierre Taribo : « C'est un gars, avec ses qualités, il pourrait être à Paris. » C'est à la bibliothèque que Michel et Renée se sentent confirmés dans leur statut de lecteur de qualité. Parce que les lectures sont des marqueurs d'identité, la bibliothèque, en sélectionnant ce qu'elle propose à lire, contribue à fabriquer l'identité de ses usagers.

Lieu par excellence du livre et de la lecture, la bibliothèque peut devenir aussi un espace d'écriture. Certains trouvent là un cadre propice à leur travail : une chaise, une table, le calme et des ouvrages à profusion. Mais, au-delà, la bibliothèque offre à ces aspirants écrivains une forme de reconnaissance sociale. Tel est le cas de Jean. Pour son projet d'ouvrage sur « l'histoire de l'inconscient scientifique dans les quatre derniers siècles », il a fréquenté une multitude de bibliothèques à Paris comme à Nancy. Par sa fréquentation assidue de la bibliothèque et sa quête obstinée de sources documentaires, Jean se conforme à la représentation qu'on se fait ordinairement du chercheur visant la publication de ses travaux. Mohamed affirme pour sa part qu'il est « en train d'écrire un livre ». Il ne donne pas davantage de précisions mais recourt à des catégories historiques pour donner le sentiment qu'il maîtrise le sujet : « nationalisme », « Hitler », « Lénine », « totalitarisme », « guerre de 14-18 », etc. Ces catégories découlent de sa fréquentation déjà ancienne des bibliothèques. La bibliothèque construit une identité d'« écrivain » par la visibilité qu'elle donne à l'activité d'écriture. Écrire à la bibliothèque revient à afficher publiquement son travail habituellement associé à l'univers privé. Prenant place dans un espace public, l'écriture se donne pour témoin les autres usagers et le personnel.

Il existe bien sûr des variations dans la capacité à « produire » des chercheurs-écrivains selon la renommée de la bibliothèque : la BnF ou la Bpi contribuent sans doute à produire davantage ce genre d'écrivains ou chercheurs que les bibliothèques de quartiers.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Pendant une année, en 1986, Pierre a cessé volontairement de travailler. Il a investi la bibliothèque installée au pied de la tour qu'il habitait alors. Il s'est engagé dans un travail d'écriture sur la guerre d'Algérie. Quinze ans après, il pense qu'il s'agissait là d'un moyen de se donner un repère et que c'était « un faux travail ». Ce travail d'écriture lui permettait de se présenter non comme un oisif mais comme un « écrivain » : « Si on me demandait : "Qu'est-ce que tu fais en ce moment ?", "Ben je travaille sur la guerre d'Algérie", je pouvais répondre ça : "Attendez ! je vais à la bibliothèque tous les jours, je travaille…" » Si écrire en bibliothèque lui conférait une reconnaissance, un alibi vis-à-vis des autres, cette activité faisait sens pour lui-même aussi, qui n'hésitait pas alors à se placer dans la lignée de prédécesseurs prestigieux : « J'ai voulu que ça soit comme ça parce que je trouvais que, dans les écrivains que j'aimais bien, ils avaient toujours fréquenté les bibliothèques. » Il avoue : « Je m'identifiais un peu à ça, je me disais : "Je suis Bukowski". »

3. Des raisons de ne pas s'inscrire

On trouve dans les modalités de l'inscription en bibliothèque, les droits qu'elle donne et les devoirs qu'elle impose, des éléments susceptibles de conduire à la non-inscription.

Un incident lors d'un emprunt

Selon certains usagers, la fréquentation de la bibliothèque sur le mode de la non-inscription trouverait son origine dans un incident survenu alors qu'ils étaient encore inscrits au fichier. Ils auraient attenté à l'intégrité du fonds de la bibliothèque et garderaient une trace si traumatisante de cet incident que cela les dissuade de toute nouvelle tentative d'inscription. Cinq usagers de notre corpus mentionnent l'existence ou la crainte d'incident. Cette proportion semble élevée bien qu'elle ne puisse être comparée à celle observée dans la population des inscrits faute d'enquête portant sur cette question. En outre, si l'on considère qu'une partie des personnes que nous avons interrogées n'a jamais été inscrite et donc n'a jamais emprunté de livres, cette proportion est encore plus élevée.

Noémie, lycéenne, âgée de 17 ans, se souvient d'une histoire malheureuse quand elle avait 5 ou 6 ans : « Je me souviens, je me suis inscrite au

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

bibliobus donc, voilà, j'avais emprunté un livre, je l'ai perdu, et longtemps après je l'ai retrouvé. » Cet incident a entraîné la rupture du contrat qui lie la bibliothèque à l'emprunteur selon lequel tout ouvrage prêté doit être rendu en état dans les délais impartis. « On m'a considérée comme… j'avais, j'avais plus le droit d'emprunter des livres, j'avais le droit de venir, etc., mais j'avais plus le droit d'emprunter des livres. » Noémie se sent désormais cantonnée à la condition de non-inscrite avec des droits limités. Ayant le sentiment d'avoir trahi la confiance que la bibliothèque lui accordait, elle n'a plus l'assurance nécessaire pour oser à nouveau emprunter : « J'ai du mal maintenant à emprunter parce que j'ai toujours peur de perdre. » En revendiquant le travail ou la lecture sur place comme finalité de ses visites, Noémie inverse le stigmate de la privation du droit à d'emprunt.

Rachid réagit différemment. Il contourne sa privation de carte par l'emprunt délégué : « Je peux demander à un ami ou je peux demander à ma sœur de me prêter sa carte. » Ce propos relève davantage de la défiance à l'égard de la bibliothèque que de la description de sa pratique réelle qu'il avouera plus tard : « Ça fait bien longtemps que j'ai pas emprunté de livres. » Sa réaction repose sur une double expérience malheureuse d'emprunt. La première remonte à son enfance : « C'était au bibliobus, on m'avait collé un emprunt et, euh, je suis sûr que j'avais pas emprunté ce livre-là. » En guise de représailles, il avait découpé sa carte avec une paire de ciseaux, puis en avait jeté les morceaux. En détruisant ainsi sa carte, lien matériel et symbolique entre l'inscrit et la bibliothèque, Rachid matérialise sa volonté de rupture avec la bibliothèque comme institution, comme le font parfois ces électeurs qui brûlent leur carte en signe de mécontentement. Plusieurs années après, il reprend une nouvelle carte. C'est au cours de cette deuxième « vie » d'inscrit qu'intervient un nouvel incident : « On m'a collé un emprunt et en fait on m'a envoyé plusieurs lettres de rappel et moi j'étais sûr de pas avoir fait cet emprunt-là et en fait je me suis pas expliqué. » Qu'on ait attribué à Rachid des emprunts (ce qui paraît peu probable) ou qu'il ait effectivement égaré les documents, il s'est trouvé deux fois dans une situation de non-respect du contrat à l'égard de la bibliothèque. Sauf à postuler que Rachid agit de façon délibérée ou provocante, on peut penser que ces incidents devraient le décourager de reprendre une troisième carte.

Ainsi, l'expérience de la perte d'un livre, avec tout ce qu'il en advient,

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

conduit certains usagers à ne pas vouloir se réinscrire, comme pour marquer leur distance, voire leur méfiance, à l'égard de l'institution, tout en continuant à la fréquenter. Le cas de Tevfik est plus délicat à cerner : il a été inscrit « sur / son / nom » quand il avait 11 ou 12 ans. Sa petite sœur à cette époque lui aurait perdu un livre de la bibliothèque consacré aux volcans. Il avait alors dû rembourser le prix de l'ouvrage. Rapportant cette histoire, Tevfik insiste sur le peu de valeur du livre perdu : « C'était un tout petit livre, dit-il, 30 francs, 50 francs. C'était un tout petit livre. » L'obligation qui lui a été faite de rembourser peut paraître d'autant plus injurieuse qu'elle se rapporte à un objet de si peu de valeur. Puisque le dommage subi par la bibliothèque est minime et la réparation sans incidence sur le fonctionnement de l'institution, peut-être l'enfant a-t-il considéré que c'était donc à lui, personnellement, qu'on s'en prenait : « Ça m'a marqué, je me suis plus jamais réinscrit. » On peut aussi considérer que cet événement, qu'il qualifie lui-même d'« ennui », a servi d'alibi à ce jeune homme qui reconnaît sans honte ne pas s'intéresser beaucoup à la lecture, renvoyant spontanément à l'habitus familial, et qui souhaite ne pas s'attacher à la bibliothèque autrement que sur le mode de l'impromptu, lorsqu'un soudain désir de lire le prend : « C'est ça qui fait qu'on ne veut pas prendre de carte, on lit quand on veut » et d'ailleurs, « on ne sait pas quand est-ce qu'on lit ».

Outre l'appréhension de la perte, certains usagers redoutent de devoir rendre un livre abîmé. Philippe fréquente régulièrement la bibliothèque. Il y vient à la fois pour faire ses devoirs et pour s'amuser avec ses camarades. Lieu de travail, lieu de sociabilité, la bibliothèque n'est pas pour lui un lieu d'emprunt : « J'ai peur, quand je ramène le livre chez moi, avec les petits frères, les pages elles se déchirent. » Il fonde sa crainte sur une expérience passée : un de ses petits frères avait déchiré une page d'un livre prêté par un ami. Il a dû assumer la responsabilité de cette dégradation : « Le gars, il a pas apprécié […] mais il a quand même accepté mes excuses. » À la bibliothèque, c'est la réprobation du personnel qu'il faudrait affronter.

Nathalie ne connaît pas la bibliothèque de Laxou. Elle y vient pour la première fois. Pour autant, elle connaît le règlement : elle a, dans sa jeunesse, fréquenté une bibliothèque municipale. Elle considère que ses enfants sont encore trop jeunes pour pouvoir emprunter des livres (sa fille aînée a 6 ans et son fils 4 ans). La manière dont ils traitent les livres à la maison lui fait

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

craindre le pire : « Et puis je les connais, vu dans l'état qu'ils me mettent les livres, non parce qu'ils se battent pour le livre, ça se déchire dans tous les sens, ils en prennent pas assez soin. » Plutôt que de prendre le risque de devoir affronter une telle situation, elle préfère ne pas les inscrire. Ce type d'appréhension fournit peut-être un élément d'explication à l'inscription plus tardive des jeunes de milieu populaire en bibliothèque[49], ce qui entraînerait, entre autres effets, une socialisation littéraire non scolaire moins précoce. Le souci de préserver l'intégrité de l'objet livre, jointe à une tolérance compréhensive à l'égard des enfants, conduit certains parents à différer l'inscription et l'emprunt.

L'extension du domaine de validité de la carte

Les représentations que certains observateurs – bibliothécaires ou sociologues – peuvent se faire des usagers non-inscrits conduisent à penser qu'il s'agit là d'un public réfractaire à la démarche même de l'inscription. Cette idée n'est pas totalement erronée mais elle ne rend pas compte de la diversité des situations. Nous avons ainsi rencontré des usagers autrefois inscrits dans l'établissement qu'ils fréquentent toujours, mais sur le mode de la non-inscription, mais aussi des personnes inscrites dans une autre bibliothèque[50]. Bien évidemment, la non-inscription chez ces derniers ne revêt pas la même signification que chez les « non-inscrits exclusifs » c'est-à-dire ceux qui ne sont inscrits nulle part.

Roland fréquente deux bibliothèques assez régulièrement. Dans les deux cas, il s'adonne à la même pratique, pour l'essentiel la lecture de périodiques. Dès lors se pose la question de savoir pourquoi il est inscrit dans l'une (Vandœuvre-lès-Nancy) et pas dans l'autre (Laxou). Roland se représente les bibliothèques comme appartenant à un même ensemble. Être inscrit à l'une ou à l'autre, « ça revient au même je pense ». Il voit dans la mise à disposition du catalogue informatisé des trois plus grosses bibliothèques de

49. Ce que nous avons pu observer sur notre échantillon rennais, cf. Claude Poissenot, « Les Raisons de l'absence », art. cit., p. 22.

50. Les multifréquentants contribuent à la surestimation du public général des bibliothèques dans la mesure où il sont comptabilisés plusieurs fois. Une enquête à Vandœuvre-lès-Nancy montre ainsi que 29 % des usagers de la bibliothèque municipale fréquentent aussi la médiathèque de Nancy. Cf. Claude Poissenot, « Les multifréquentants », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 45, n° 3, 2000, p. 4-16.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

l'agglomération (Vandœuvre, Nancy, Laxou) le signe d'une appartenance à un ensemble commun. De ce point de vue, il est alors logique de ne pas avoir besoin d'autant de cartes que de bibliothèques. Reste que la bibliothèque de Vandœuvre offre le double avantage de ne pas obliger à une démarche annuelle de renouvellement et d'être gratuite[51].

Gaston fréquente les bibliothèques depuis toujours, du moins depuis qu'il sait lire. Que ce soit les bibliothèques de l'école ou du collège, ou celle de la SNCF où travaillait son père, il a acquis dès son enfance l'habitude de s'y rendre. Puis il a utilisé les bibliothèques qui se trouvaient à proximité de chez lui. « Je fréquentais celle de Vanves, puisque j'habitais à Vanves, avant, et celle de Malakoff puisque j'habitais Malakoff avant. » Il a commencé à venir à celle d'Issy-les-Moulineaux lorsqu'il s'est installé dans cette commune et parce que ses enfants souhaitaient emprunter des disques. Il habite désormais à Paris, dans le 15e arrondissement, et ne fréquente pas la bibliothèque de son quartier (pour l'instant). En revanche, il a conservé son abonnement à Vanves et Malakoff où il se rend très régulièrement pour emprunter des livres. Son inscription dans ces deux bibliothèques date de vingt ans. Quand il était instituteur, il conduisait ses élèves à celle de Vanves dont il connaît bien le personnel. Ainsi, bien qu'il affirme avoir fait une coupure nette avec son ancien métier, Gaston entretient un lien fort avec son passé au travers de sa fréquentation des bibliothèques. Il conjugue une pratique d'usager inscrit avec une pratique d'usager non-inscrit. Cette dualité s'explique par la bipolarisation de ses pratiques de lecture. Ainsi, grand consommateur de romans, il lit mais sans s'attacher au livre objet. À l'occasion de déménagements il n'a pas hésité à se débarrasser de livres qui l'encombraient. La bibliothèque est pour lui un lieu indispensable pour satisfaire son besoin de lecture : « Si jamais ça n'existait pas, je ne sais pas, je serais très embêté parce que bon, ça permet d'avoir les bouquins qu'on ne peut pas se payer autrement. » Par

51. Nous verrons plus loin que le choix de s'inscrire à cette bibliothèque peut s'expliquer par d'autres éléments que la seule gratuité.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

ailleurs, Gaston apprécie l'ambiance et le confort de la bibliothèque. Il y séjourne, consulte et lit des périodiques. Il se dégage de son témoignage une harmonie exceptionnelle entre rapport à la bibliothèque et orientations de lecteur. Reste à comprendre pourquoi Gaston n'a pas renouvelé son inscription à Issy-les-Moulineaux préférant conserver son inscription dans les deux autres bibliothèques qu'il fréquente actuellement.

Il semblerait que la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux ne fasse pas partie de ce que nous pourrions appeler ses « bibliothèques historiques », celles qu'il fréquente depuis longtemps et dont l'offre correspond exactement à ses attentes. À Vanves et Malakoff, il connaît certains membres du personnel, l'inscription est peu coûteuse (moins de 50 francs) et l'offre comble sa demande exclusive de livres. À l'inverse, il s'était abonné la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux à la fois parce qu'il résidait dans la commune et parce que ses enfants étaient attirés par le multimédia. Avec leur départ du foyer familial et son déménagement, les motifs qui poussaient à l'inscription disparaissent, et il y renonce. Néanmoins il continue à venir mais en tant que non-inscrit, et semble en tirer un réel plaisir : « Je viens, je regarde. Et puis personne ne me dit rien, hein… je passe dans les rayons, il y a un livre, je sais pas… tiens, je prends le livre, je vais m'installer, je le remets, personne ne me dit rien, c'est bien [il rit]. »

L'exemple de Gaston suggère qu'une inscription antérieure légitime ou autorise un usage non-inscrit ultérieur. Valérie a suspendu son abonnement le temps de se consacrer pleinement au concours de professeur des écoles. Pendant cette période, elle a fréquenté sans s'inscrire et de façon épisodique la médiathèque de Nancy. Inscrite dans cet équipement depuis l'ouverture, elle y est très attachée : « De toutes façons, je savais que je devrais emprunter des livres. » Elle explique sa forte dépendance à l'égard de la bibliothèque en récusant la notion de « projet de vie » auquel l'invite celui qui guide l'entretien : « Ça tient pas du projet chez moi, c'est… c'est naturel quoi. » Elle se reprend, forte de ses connaissances sociologiques, en atténuant la portée de ses propos par l'affirmation d'une orientation personnelle spécifiquement « littéraire ». Valérie justifie sa période de non-inscription par un engagement ancien et officiel (par l'inscription) dans la médiathèque, soutenu par un fort investissement dans la pratique de la lecture que défend cette institution.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Justifier l'usage non-inscrit d'une bibliothèque par le fait d'avoir été précédemment inscrit ou de l'être ailleurs procède d'un raisonnement qui ne fait qu'étendre le domaine de validité de l'inscription (dans le temps ou l'espace), ce qui suppose un acquiescement tacite à l'idée selon laquelle l'usage de cet équipement nécessite la détention d'une carte. D'autres usagers ne s'accordent pas avec ce raisonnement.

Michel ne se pose pas la question de la carte d'inscription. Ce retraité de 93 ans vient à la bibliothèque de façon presque quotidienne, essentiellement pour lire la presse. Les bibliothécaires le connaissent et le jugent parfois autoritaire avec les autres usagers puisqu'il irait jusqu'à leur arracher le journal des mains. Il affirme, ce que nie la bibliothécaire, qu'il emprunte des livres sans posséder de carte. Il le ferait de plus en plus rarement car il lit à présent moins de livres : « Je lis le moins possible, ça fatigue… j'ai tellement lu dans ma vie… » Peu importe qu'il parvienne effectivement à emprunter ou non, l'essentiel pour nous réside dans le fait qu'il l'affirme. Il ferait l'objet de passe-droit, eu égard à sa personnalité d'exception. Il insiste sur son parcours scolaire et professionnel sans que l'on ait besoin de le solliciter : « J'ai fait pas mal d'études, j'ai été reçu à Polytechnique, j'ai été reçu à Centrale, j'ai été ingénieur des Mines… j'ai fait pas mal de trucs… puis après j'ai été sous-directeur des impôts… la vérification générale des grosses boîtes, des banques… » Michel sature son discours de références à ses qualités personnelles : « Moi, j'ai été adjoint à la mairie il y a trente ans » et c'est à ce titre qu'il prend part aux cérémonies municipales (vernissage d'une exposition à la bibliothèque, inauguration du nouveau monument aux morts…). Son assurance s'appuie aussi, semble-t-il, sur la rosette qu'il arbore au revers de sa veste, signe d'une distinction dont il semble fier puisqu'elle figure sur la carte de visite qu'il montre de loin. À ces éléments objectivement distinctifs, il ajoute un sentiment de supériorité non dissimulé : « J'ai une vie très intéressante… il y en a d'autres qu'ont des vies de veaux… c'est pas vrai ? Ils se traînent comme des ânes, ils ne savent rien. » L'insistance avec laquelle il stigmatise les autres (« Sur dix personnes, il y a sept ânes… il y a trois cultivés et puis les autres, c'est des ânes, ils traînent leurs larves ») n'a d'égale que son souci de se grandir. Rapportée à cette personnalité hors du commun, la question même de l'inscription paraît dérisoire.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Les contraintes de l'emprunt

Avec l'inscription, la bibliothèque impose des règles aux usagers. Celles-ci sont explicites (nombre de livres empruntables, délais de retour…) mais également implicites en ce qu'elles suggèrent un certain type d'engagement dans la lecture : ces raisons, parmi d'autres, peuvent expliquer que des usagers renoncent à s'inscrire[52]. C'est le cas de Claudine : « Si je prends un livre, il faut que je le lise déjà dans les temps et puis il faut aller à des heures, c'est plus ça qui me… » Claudine a peur de se placer dans une situation qui lui ferait enfreindre une règle imposée par la bibliothèque. Elle fréquente la bibliothèque sur le mode de la non-inscription, ce qui à ses yeux la dispense d'engager sa responsabilité.

Céline partage ce type d'appréhension. « Quand on est inscrit dans une bibliothèque, on a la contrainte du temps. […] J'aime bien prendre mon temps pour lire le livre, pour prendre des notes. » Le rythme de ses lectures ne s'accorde pas avec celui imposé par la bibliothèque. Ce décalage est vécu comme irrémédiable. Céline comprend néanmoins le point de vue de l'institution : « On va pas leur demander de faire des prêts d'un mois, deux mois… » Céline a intériorisé la contrainte et, plutôt que de la contourner (négocier un délai supplémentaire, rendre le livre en retard) elle préfère renoncer à l'inscription, s'interdisant ainsi toute possibilité d'emprunter. De la même façon, elle déclare ne pas accepter d'être limitée dans ses emprunts. Ne pas s'inscrire revient dans ce cas à anticiper sur de probables frustrations à venir. Mieux encore, pour certains usagers qui aspirent à un usage de la bibliothèque dégagée des contraintes, l'absence de carte n'est pas perçue comme une privation mais au contraire comme une libération.

Renée, par exemple, assimile la bibliothèque à un espace de découverte en totale liberté. Elle vient plusieurs fois par semaine lire la presse quotidienne ou hebdomadaire « pour avoir un petit but, une occupation valable ». Elle refuse les activités trop organisées qui lui imposeraient des horaires ou une

52. Cf. *supra*, Les non-usagers, p. 45.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

régularité. « Depuis que je ne travaille plus, parce que je me suis beaucoup investie dans mon travail, je n'aime plus avoir des choses obligatoires. » Pendant toute sa vie professionnelle, elle a dû se plier à des contraintes qu'elle a finalement intériorisées. « Dans mon travail j'étais toujours à l'heure… j'étais même plutôt en avance. Mais alors, une fois que je n'ai plus travaillé, ça a été comme la bride un peu lâchée. » Au temps de la contrainte succède le temps de la liberté qu'autorise sa situation de retraitée. L'usage qu'elle fait de la bibliothèque ressemble, de ce point de vue, à celui qu'elle fait de la FNAC : dans les deux cas, elle profite longuement du lieu et, de même qu'elle n'a pas sa carte d'inscription, elle n'achète pas forcément à chaque fois qu'elle se rend à la FNAC.

Pour certains usagers non-inscrits, prendre une carte signifie qu'il faudra emprunter et lire des livres. Ils craignent de ne pouvoir se montrer à la hauteur de cet engagement. « Si je m'abonne », confie Sylvie, « bon, ça veut dire que je vais, je vais "*devoir*" emprunter assez régulièrement des livres. […] Et je savais que je n'en n'emprunterais pas… » À l'instar de Céline, elle conçoit la lecture comme un acte de liberté individuelle. Pour d'autres, les livres, dès lors qu'ils sont empruntés, doivent être impérativement lus. Ils préfèrent renoncer à l'emprunt plutôt que supporter l'idée de les rendre sans les avoir lus. Nathalie vient de prendre sa carte. Elle a emprunté ses premiers livres. L'objectif qu'elle s'assigne est de renouer avec une pratique de lecture délaissée : « Là, j'espère que je vais pouvoir lire. Ce serait plutôt bête de prendre, d'emprunter un livre et puis de pas pouvoir le lire quoi ! » Mieux vaut renoncer à l'emprunt que ne pas satisfaire ce contrat. Mère de deux enfants, Nathalie déclare ainsi : « La grande, elle sait pas encore tout à fait lire […] quand elle saura bien lire, oui j'emprunterai quelques livres. » C'est comme si seule l'acquisition reconnue d'une compétence de lecture conférait à l'emprunt une réelle légitimité : « C'est vrai que si un enfant veut lire… mais bon qu'il sache bien le lire et puis comprendre l'histoire parce que bon… s'il lit le livre et puis il a rien compris de l'histoire… moi je vois pas l'utilité non plus. » Ces propos confirment l'importance du critère d'utilité dans la représentation de la culture en milieu populaire.

Il est des usagers non-inscrits qui possèdent bon nombre de livres… qu'ils n'ont pas lus. C'est le cas d'Albert. Ce dernier se rend assez régulièrement la bibliothèque pour y lire des périodiques. Pour autant, il ne se sent pas

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

prêt à s'inscrire. « Dans l'immédiat […] j'ai tellement de bouquins à lire à la maison, je dois en avoir encore une centaine si ce n'est davantage donc euh… je préfère les lire, les passer à mon frère jumeau qui les lira aussi et puis bon après les refiler à mon frère aîné qu'est à Montpellier et qui les refilera à ses enfants. »

4. Quels scénarios pour l'avenir ?

Au terme de cette analyse, il s'agit de s'interroger sur l'avenir de la non-inscription comme mode régulier de fréquentation. On peut schématiquement identifier trois cas de figure : l'usage non-inscrit prend place dans un processus conduisant vers l'inscription ; il débouche à terme sur la non-fréquentation ; il semble durablement installé. Les entretiens que nous avons recueillis nous permettent d'illustrer ces trois situations.

Un pas vers l'inscription ?

Dans une progression idéale du rapport à la bibliothèque, on peut imaginer une succession d'étapes : ignorance du lieu ; non-fréquentation[52] ; fréquentation non-inscrite ; inscription. Dans ce cadre, on peut s'attendre à ce qu'une partie de ceux que l'on a interrogés soient engagés dans un processus conduisant à l'inscription.

C'est le cas de Nathalie. Quand nous l'interrogeons à l'entrée de la bibliothèque, elle n'est pas inscrite. Elle prendra sa carte au cours de cette première visite. Son mari, qui souhaite devenir formateur de conduite poids lourd, lui a demandé d'emprunter des ouvrages pour préparer un entretien professionnel. Ce faisant, Nathalie découvre la bibliothèque et imagine l'usage qu'elle pourrait en faire pour elle : « C'était une occasion de voir, de venir, et puis c'est vrai de reprendre un livre pour moi-même. » C'est pourquoi cette inscription prend aussi le sens d'un choix personnel : « Il valait mieux prendre une petite carte, comme ça de temps en temps,

53. Sur les représentations que les non-usagers des bibliothèques se font de cet équipement, voir Anne-Marie Bertrand, chapître II, 2. La non-fréquentation, p 48.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

ça me forcera à lire un petit peu. Parce que c'est vrai que je trouve on lit pas assez. » S'inscrire revient à s'imposer une contrainte pour une pratique aux multiples vertus.

Reconnaissant qu'elle est une petite lectrice, Nathalie souligne que la télévision est une solution de facilité pour se détendre, quand elle est fatiguée notamment. Cependant, face à un mari soupçonné d'envahir l'espace du foyer en imposant ses programmes préférés de télévision – nous sommes à la veille de la Coupe du monde de football – la lecture lui permettrait de se préserver un espace personnel : « Vaut mieux bouquiner que d'attendre que le match de foot passe… » Elle avoue ne pas avoir cherché ce que la bibliothèque offrait comme documentaire sur le cyclisme (loisir favori de son mari), et assume cet oubli en repoussant l'accusation d'égoïsme : « Sinon, il va se mettre le nez dedans et puis après on arrivera plus à l'en sortir donc euh… je veux dire le vélo y en a marre déjà… il faut qu'il pense un petit peu à moi. » La venue à la bibliothèque prend le sens de la construction d'un univers personnel par opposition à l'univers familial et conjugal[54]. Pour Nathalie, lire sera aussi une façon de surmonter une épreuve personnelle particulièrement douloureuse : « Parce que j'ai perdu un bébé donc ça va peut-être pouvoir m'aider à comprendre certaines choses donc euh… et puis à me le mettre dans la tête, le pourquoi. »

L'exemple d'André, habitué des bibliothèques et notamment de la Bpi, se présente un peu différemment. Comme on l'a vu, il s'est d'abord cantonné à la lecture d'ouvrages techniques souvent en rapport avec son travail, avant de s'ouvrir à d'autres lectures : romans, poésie, ésotérisme et religion. C'est à ce moment qu'il a fait l'expérience désagréable de ne pas retrouver un roman qu'il avait commencé la semaine précédente, ce qui l'a convaincu de s'inscrire.

L'inscription peut intervenir à un moment crucial de l'existence d'un individu. Dans le cheminement qui le conduit à considérer la lecture comme

54. Sur l'analyse de la vie conjugale et familiale comme la négociation permanente d'une vie où chacun doit à la fois montrer qu'il vit « avec » et affirmer son existence propre, cf. François de Singly, *Libres ensemble*, *op. cit.*

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

très importante, Fabrice fait intervenir son professeur d'histoire-géographie de classe de première : « Elle a rendu l'histoire vraiment passionnante, elle était vraiment intéressante et c'est elle, elle nous avait incités beaucoup à nous cultiver, à lire. » Il a actualisé son désir de culture né deux ou trois ans plus tôt et empêché par le temps qu'il consacrait « à travailler, à faire des mathématiques ». Étudiant, il a désormais le temps de se consacrer à ces lectures longtemps suspendues. Comme nous l'avons montré plus haut, la fréquentation de la bibliothèque prend place dans le cadre d'une reformulation de son identité.

Une étape dans une carrière d'inscrite

Le suivi d'une cohorte de jeunes inscrits a montré que, au bout de cinq ans, les trajectoires « stables » (maintien de l'inscription ou persistance de l'abandon après une inscription) concernaient seulement quatre cas sur dix[55]. Pour les autres, inscription et non-inscription se succédaient sans laisser présager l'avenir de la fréquentation de la bibliothèque, ce que confirme notre étude sur les usagers non-inscrits.

Dans certains cas, la non-inscription (qui se révèle plutôt être une non-réinscription) n'est que provisoire. Valérie affiche une bonne connaissance de l'offre locale en matière de bibliothèques. Quand elle était étudiante en lettres modernes elle fréquentait la bibliothèque universitaire et la bibliothèque municipale. Pendant l'année où elle a préparé son concours de professeur des écoles, elle s'est rendue régulièrement à la bibliothèque du CRDP ainsi qu'au centre de documentation de l'IUFM. Elle fréquente, en outre, la médiathèque de Nancy depuis son ouverture, et la naissance de sa fille l'a incitée à y poursuivre ses visites : « Pour ma fille, c'est les premiers contacts avec les livres… » C'est là qu'elle s'approvisionne en romans mais aussi en ouvrages de sociologie ou de psychologie, vaguement en rapport avec ses études, mais qui se détachent de la ligne imposée : « Je trouve que

55. Claude Poissenot, *Les adolescents et la bibliothèque*, *op. cit.*, p. 85.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

le concours de professeur des écoles est très axé sur la formation essentiellement didactique des enseignants, techniciste. » Trop occupée par son travail universitaire, Valérie n'a pas renouvelé son inscription à la bibliothèque cette année-là. Ayant échoué au concours, elle souhaite à présent s'accorder plus de temps, notamment pour revenir à la médiathèque : « Je savais que je me réinscrirai parce que cette année, j'ai du temps pour multiplier les "lectures plaisir". » Avant même de se réinscrire, elle est revenue à la médiathèque pendant les vacances, en compagnie de sa fille : « Ça a été l'occasion aussi de me remettre en contact avec le fonds. » À l'évidence, l'inscription de Valérie n'est pas sans rapport avec le fait qu'elle est mère de famille. Une certaine stabilité dans la situation professionnelle et / ou familiale semble propice à l'inscription.

Des irréductibles

Outre ces cas de non-inscription purement conjoncturelle (préparation de concours, déménagement, concurrence entre bibliothèques, etc.), la non-inscription peut être la manifestation en soi d'une forme de rapport à la bibliothèque. Au cours de cette étude nous avons pu identifier trois caractéristiques qui font de ces usagers des « non-inscrits structurels ».

Ainsi qu'on l'a vu dans la première partie de cet ouvrage, l'emprunt de livres est la raison invoquée en général pour s'inscrire à la bibliothèque. Les entretiens issus de notre corpus montrent que certains usagers sont réticents à l'emprunt par souci de conserver les livres qu'ils ont lus. Céline appartient à cette catégorie : « Les livres que j'ai envie de lire, je préfère les acheter pour garder une trace de ce que j'ai lu. » Ce type de rapport aux livres s'est noué au lycée ; jusque-là elle était inscrite. Sa volonté de conserver des traces matérielles de ses lectures passées, et par là des éléments de son histoire personnelle, la détourne de l'emprunt et lui rend par conséquent l'inscription inutile.

Certains usagers fréquentent les bibliothèques sur le mode de la non-inscription depuis de nombreuses années. Ils ont intériorisé ce rapport à la bibliothèque et le vivent comme une donnée, une évidence. C'est le cas, nous l'avons montré, de Jean, non-inscrit irréductible par principe. Certaines formes d'irréductibilité non moins stables mais localisées se rencontrent également. Hocine et Roland fréquentent tout deux, en tant

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

que non-inscrits, la bibliothèque de Laxou mais sont inscrits dans une autre bibliothèque de l'agglomération nancéienne.

Dans les deux cas ce sont des raisons familiales qui expliquent leur inscription dans une, et une seule, bibliothèque. Hocine est inscrit à la médiathèque de Nancy comme le sont ses enfants et sa femme. Cet établissement est le plus proche de leur domicile et à proximité immédiate du conservatoire de musique que fréquente l'un des deux enfants. Roland est inscrit à Vandœuvre : il s'y rend avec sa femme à l'occasion de leur passage au supermarché voisin de la bibliothèque. La fréquentation non-inscrite d'une autre bibliothèque, tout aussi stable, et où il se rendent seuls, obéit à une autre logique : c'est une façon de préserver l'autonomie d'une pratique aux frontières de leur vie professionnelle et de leur vie familiale. Venir à la bibliothèque sans être inscrit revient à se mettre en repos de ces deux univers. Cette situation paraît vouée à une grande stabilité.

Un nombre important de non-inscrits utilisent la bibliothèque principalement comme lieu de travail mais également comme espace de sociabilité, de rencontre, etc. Dans certains cas les usagers peuvent trouver dans la non-inscription le prétexte à séjourner dans la bibliothèque. Dès lors, prendre sa carte reviendrait à se priver d'un alibi pour une fréquentation. Pierre résume bien cette position : « Si je m'inscrivais, j'allais garder les livres […] et je voulais pas. Je perdais mon lieu. » La bibliothèque est un lieu d'attache et la non-inscription une condition pour en jouir.

L'analyse des trajectoires sociales des usagers non-inscrits montre à la fois la diversité des situations, à l'inverse des discours professionnels, des enquêtes statistiques qui tendent à homogénéiser la notion de non-inscrit en les opposant aux usagers inscrits. Derrière une même situation administrative se cache une pluralité de vécus. On peut même être tenté de se demander jusqu'à quel point le clivage inscrit / non-inscrit est pertinent pour la compréhension des différences dans le rapport à la bibliothèque. Certains non-inscrits ressemblent fortement aux inscrits, et, nous l'avons vu, certains possèdent même une carte dans une autre bibliothèque. Cependant, cette diversité ne doit pas occulter la récurrence de certains traits. L'analyse des usages et des représentations de l'inscription devrait confirmer et nuancer ce constat.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Chapitre V. Manières d'être et façons de faire

Jean-Marie Privat

Ne pas emprunter de documents est la règle dans certaines bibliothèques, spécialisées ou savantes. On sait aussi que ce peut être la norme dans certaines bibliothèques de lecture publique, la Bpi étant la référence française par excellence. En somme, notre travail va consister à analyser comment certains usagers « beaubourisent » des espaces documentaires qui offrent en réalité des modalités d'usage plus diversifiées[56].

Le fait de « beaubouriser » une bibliothèque ordinaire induit en effet un usage monovalent, exclusif : consultation sur place *versus* emprunt à domicile. Cette interaction restreinte, limitée, sélective correspond à une conduite de type « séjourneur » et non de type « passager[57] » même si, à l'évidence, le « séjour » en bibliothèque peut être occasionnel et bref ou plus régulier et long, ou encore à la fois régulier et court, etc. Dans tous ces cas de figure, les modalités d'appropriation de la bibliothèque présentent sans doute des caractéristiques intéressantes. Rappelons cependant que nous visons à comprendre les logiques internes des usagers non-inscrits et que nous ne procédons pas à une analyse comparative des usages de la bibliothèque selon que l'usager est inscrit ou non-inscrit.

Cette recherche a donc l'ambition de s'inscrire dans une anthropologie des pratiques de la bibliothèque (de l'usage des lieux et des services aux stratégies d'appropriation des documents) plus qu'à une sociologie des fréquentations culturelles. Nous souhaitons mettre en évidence les traits majeurs de la « culture Unib[58] » et donner à comprendre la cohérence interne et intime de systèmes de goûts, de pratiques et de représentation inscrits dans des biographies (ou des biographèmes) de lecteurs.

---

56. Il n'est sans doute pas étonnant que certaines de nos analyses au sujet des usagers non-inscrits recoupent parfois celles faites à propos des « habitués » de la Bpi qui, par exemple, accordent, entre autres, « beaucoup d'importance à la problématique de la reconstruction de soi (notamment à la question de la réhabilitation sociale) », Ch. Evans, « Travailler pour soi à la Bpi. Une matrice de socialisation », *in* Christophe Evans, Agnès Camus, Jean-Michel Cretin, *Les Habitués, le microcosme d'une grande bibliothèque, op. cit.* p. 161.

57. Jean-Claude Passeron et Michel Grumbach, *L'Œil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques*, Bpi-Centre Georges Pompidou, 1985.

58. « Unib » pour « usager non-inscrit des bibliothèques ».

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

1. En quête d'une sociabilité de papier : Renée, lectrice de revues

La faible intensité de lecture, elle-même liée à une médiocre maîtrise des compétences de décodage des écrits, conduit Renée à la bibliothèque pour lire sur place des revues : « Je ne prends pas de livres, je ne lis pas suffisamment, je ne suis pas assez concentrée, c'est ainsi. » Voilà l'explication, toute négative, que notre lectrice fournit d'emblée. En fait, elle est loin d'épuiser la logique de sa pratique de la bibliothèque.

Des enjeux tout à fait « positifs » la conduisent en effet dans ce lieu. La fréquentation régulière et relativement intense de la médiathèque (« au minimum deux fois par semaine ») est par exemple à mettre en relation manifestement avec l'ambition de distinction culturelle et / ou de profit symbolique : « Je lis beaucoup de revues, des revues intelligentes quand même ; il y a pas d'âneries ici, alors ça va. » Elle reviendra à plusieurs reprises, au cours de l'entretien, sur ce thème proche de la « quête du salut culturel[59] ».

Renée, d'autre part, ne procède pas au hasard dans le choix de ses lectures. Elle opère une série de sélections : revues *versus* livres, revues « intelligentes » *versus* « bêtises », lecture d'articles *versus* lecture exhaustive : « Je lis ce qui m'intéresse, certains articles, pas de A à Z hein. » Cet usage très centré sur un type de document (les revues « qui ont du sens ») et sur un mode d'appropriation (sélection d'articles) conduit Renée à adopter un comportement très fonctionnel pour des lectures courtes : « Je m'installe » et « je discute avec personne ».

Renée utilise donc la bibliothèque comme un lieu d'ancrage dans la légitimité culturelle dans la mesure où, dans son esprit, la bibliothèque ne saurait proposer des lectures indignes (illégitimes) : « Vous ne voulez quand même pas que dans une bibliothèque il y ait *Détective* […], des horreurs pareilles. » Les journalistes sont d'ailleurs globalement crédités comme étant des personnes « valables ».

---

59. Richard Hoggart, *La Culture du pauvre*, Éditions de Minuit, 1970.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Il semble qu'elle s'en remette ainsi à la bibliothèque pour rentabiliser, en termes de plus-value cognitive et symbolique, son investissement lectoral : « Le peu que je lis, ce sont quand même des choses qui ont du sens, pas des âneries comme on voit devant les bureaux de tabac. *Gala, VSD*, toutes ces histoires comme ça, allez, c'est perdre son temps, pour moi, c'est perdre son temps ». Le statut même de bibliothèque certifie la légitimité de sa pratique ; à la maison, Renée reçoit *L'Est Républicain* mais elle s'empresse d'ajouter : « C'est pas une lecture, c'est une lecture si on veut, mais enfin c'est journalier, c'est… ». À vrai dire, dotée d'un capital technique et culturel spécifique modeste, cette lectrice (« les cassettes, ça ne m'intéresse pas ça, ici ») est hantée par le sentiment d'une relative indignité culturelle : « Je le répéterai maintes et maintes fois, je n'ai jamais lu suffisamment et je ne lirai pas et je n'aurai jamais lu assez suffisamment […]. Je n'ai jamais assez lu. C'est comme ça et puis tant pis, c'est comme ça. »

En venant à la bibliothèque régulièrement, Renée négocie donc une sorte de réhabilitation, en tout cas de réassurance culturelle bi-hebdomadaire. Dans ce contexte, il est exclu bien évidemment qu'elle critique la bibliothèque, son fonctionnement, son fonds, etc. Selon ses dires, il ne lui en coûterait pas de s'inscrire pour s'acquitter d'un droit d'entrée en bibliothèque : « S'il fallait une carte, s'il fallait une inscription, d'accord, combien je vous dois et puis point final […]. Après tout, après tout, dans la vie, tout se paye. » Il est probable en effet que ce n'est pas la barrière financière qui explique son comportement d'usagère non inscrite.

Ces éclairages ne permettent pas cependant de faire toute la lumière sur les modalités personnelles d'appropriation du fonds. En effet, pourquoi n'emprunte-t-elle pas de livres et ne lit-elle que des revues ?

En tout premier lieu, lire un livre demande un temps et une « concentration » qu'elle n'accorde pas à la lecture (à la retraite, « on perd énormément de temps, un rien occupe », dit-elle), d'autant qu'une lecture longue est synonyme pour elle de lecture difficile ; ainsi préfère-t-elle *Le Pèlerin*, « plus condensé », à *La Vie*. Obstacle technique et logique sociale se conjuguent donc, voire se renforcent l'un l'autre, en vertu d'une loi que les sociologues de la culture connaissent bien sous le nom de « loi du cumul ou du décumul culturel ».

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

En second lieu, l'intérêt que Renée porte à la lecture réside dans l'apport de connaissances encyclopédiques sur le monde (les animaux, la santé, la cuisine, le jardinage) ; et la sélection des seuls articles signés d'une plume connue et / ou qui portent sur des thèmes qui l'intéressent particulièrement lui permettent de maximiser ses chances de profit de lecture. Ainsi, dans la mesure où elle valorise les lectures « instructives », les romans se trouvent-ils particulièrement disqualifiés car en règle générale longs et futiles, hors de l'actualité et / ou de son actualité.

Enfin, lire des livres c'est sans doute atteindre à la plus légitime des lectures, accordant au lecteur une légitimité que Renée se dénie, elle, « profane » en la matière : « Lire […], c'est une question d'avoir fait des études supérieures, il y a de ça aussi. » Or, Renée est une déclassée culturelle, elle qui n'a pas hérité de l'héritage : « Ma sœur qui a fait des études supérieures, elle a une bibliothèque, mon père qui était dans l'enseignement supérieur avait une bibliothèque. » Dans une logique de compensation symbolique tardive, Renée se contente d'aller à la bibliothèque.

Il lui arrive aussi de fréquenter la FNAC, qu'elle « beaubourise » également ! Elle y va pour lire des livres certes, mais des livres « faciles à lire », des livres « compréhensibles », qui parlent « profane », sont bien « expliqués ». Renée valorise les documents de vulgarisation à visée didactique qu'en fait elle se contente de « compulser » sur place : « C'est clair et c'est très facile. Il faut pas être médecin pour comprendre […]. Ils n'emploient pas des grands mots […]. C'est très explicite, avec des schémas […]. C'est bien, la FNAC, oui. » On retrouve cet intérêt conjoint pour la liberté de comportement et la lisibilité de documents qui répondent à des interrogations pratiques personnelles (« faut plus me parler de politique »). En fait, Renée parcourt les livres documentaires comme elle consomme les revues : par écrémage et lecture sélective.

Le compromis culturel auquel elle parvient (lectrice intermittente et à durée déterminée en bibliothèque publique) est à l'image de sa situation sociale et personnelle objective : une présence en retrait (elle ne se voit pas assister à l'inauguration de la médiathèque…). La retraite, comme rupture avec le monde social, semble l'inquiéter. D'où la nécessité, d'abord, de garder le lien avec l'extérieur : ses sorties régulières à la bibliothèque (et ce depuis le tout premier jour d'ouverture, il y a huit ans) lui permettent en effet de « rester un peu en contact » et d'organiser sa journée (« toujours vers trois

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

heures, à l'ouverture. C'est mon habitude »). Elle déclare trouver dans la fréquentation de la bibliothèque « un petit but, une occupation valable », d'autant que « c'est pratique, c'est à proximité ».

Ses sorties – à la FNAC comme à la bibliothèque – sont donc un antidote contre le vieillissement social et intellectuel. Elle adore la FNAC parce que « c'est assez jeune comme public, tonique, c'est plein de vie. C'est pas une maison de retraite » et elle répugne aux voyages avec les retraités de son entreprise : « Ils ne font que ressasser que quand je travaillais, quand si… Si c'est pour entendre des choses comme ça, non, non, non. »

Cette volonté raisonnée d'entretenir un minimum de socialité s'observe encore dans son intérêt très vif pour un corpus bien précis. Elle recherche le dialogue intellectuel *via* la lecture des journaux ou magazines. Ce genre de lecture lui permet en effet d'entrer comme en communication avec quelques-uns de ses journalistes favoris dont elle attend avec impatience et gourmandise de lire les articles, semaine après semaine : Philippe Alexandre et ses « Chroniques » dans *Le Nouvel Observateur*, « La Tribune » de François (sic) Kahn dans *L'Événement du Jeudi* ou encore les articles d'un journaliste de *L'Humanité* dont elle connaît le nom. De façon générale, Renée entretient un dialogue imaginaire avec des voix amies : « Philippe Alexandre […], je l'écoute tous les matins à la radio » et « tous les jours (à la maison cette fois) je lis les articles de Pierre Taribo ».

Renée, formellement seule, solitaire sinon isolée dans la bibliothèque, se crée en réalité un monde habité par des voix de papier. D'autant que cet univers imaginaires d'interactions cultivées lui permet de préserver un bien précieux entre tous, sa liberté. Aussi est-elle très légaliste en matière de respect des consignes de silence et assure-t-elle « qu'on est pas dans une bibliothèque pour venir faire salon ». L'anonymat lui convient (« Je suis sociable, mais à bien rester pour moi », confie-t-elle), comme il lui convient de ne pas se faire remarquer, de ne pas confondre conversation de salon et échanges fonctionnels entre usagers ; le lieu de lecture publique lui permet de protéger, de préserver son quant-à-soi tout en sortant de sa solitude. « Pour vivre heureux, vivons Unib », tel pourrait être son slogan. Elle aime être à sa place (l'autre bibliothèque, « c'est plutôt pour les étudiants, non ? »).

Renée est à la fois en relative insécurité linguistique face aux textes (le bruit des conversations la gêne pour se « concentrer » sur sa lecture) et en

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

situation de désillusion ou de méfiance quant aux échanges sociaux (elle raconte longuement ses déboires dans des situations d'échanges sociaux dont elle considère qu'ils ont été décevants, qu'elle en a fait les frais, qu'ils lui ont appris à ne plus trop s'illusionner sur les gens, même proches). D'où son intérêt contrôlé pour l'échange : elle a accepté l'entretien mais souhaite sans doute qu'on se comporte à son égard comme elle-même se comporte à l'égard d'autrui ; elle est méfiante d'entrée (elle demande une pièce d'identité à l'enquêteur) et ne tient pas à ce que l'investigation soit poussée trop loin (« Vous êtes encore étudiant […] ? Il ne faut pas que j'aille trop loin, ça ne me regarde pas » ou encore : « Il y a des choses qu'il faut garder pour soi »).

Mais Renée se construit un monde dans lequel elle veut désormais être libre, indépendante, pour une autre raison : « Je me suis beaucoup investie dans mon travail. Je n'aime plus être imposée […]. J'aime plus avoir des choses obligatoires […] j'ai été tellement assidue pendant des décennies à mon travail. » La lecture en bibliothèque est vécue comme une sorte d'*otium*, un loisir cultivé dans un espace public où s'exerce un droit de revanche sur les contraintes et obligations imposées par l'exercice du métier, jadis, ou même par l'exercice du jeu social, jour après jour.

Renée trouve donc plaisir à la bibliothèque parce qu'elle se sent fondamentalement libre : d'y venir ou non, d'y rester ou non, de lire telle revue puis telle autre sans avoir de compte à rendre à personne, pas même à elle-même : « Je n'aime pas, je n'aime pas qu'on m'impose. »

Renée apprécie donc sa liberté de mouvement et de choix mais plus encore, semble-t-il, la découverte d'une certaine liberté intellectuelle, peut-être même (au vu de son métier d'exécution) la découverte concrète de la possibilité de penser par soi-même, de se faire sa propre opinion et de ne dépendre de personne pour obtenir des réponses à ses questions, en tout cas de poser et de se poser des questions, au lieu d'être en position (professionnelle) de répondre aux questions des autres (elle était réceptionniste). À la bibliothèque, ou à la FNAC qu'elle utilise comme une bibliothèque *bis*, à laquelle elle a le loisir d'accéder, elle peut s'ouvrir au monde des idées et à l'univers des savoirs dont elle peut très exactement, et dans tous les sens du terme, s'approcher.

Son discours traduit en effet une certaine euphorie (elle rit d'ailleurs souvent lors de l'entretien), une euphorie raisonnable, pourrait-on dire,

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

devant non seulement la légitimité mais aussi (et au moins autant) devant la variété et l'abondance de l'offre documentaire. Dès lors, il n'est pas surprenant qu'elle manifeste la jubilation et la fascination du nouveau pratiquant, voire du converti (elle n'exclut pas de s'occuper de la bibliothèque pour les malades, dans un hôpital voisin) devant l'éclectisme savant des revues : « Je lis beaucoup de revues, là qui sont exposées […]. Il y en a assez quand même des revues. » Son ravissement est du même ordre à la FNAC : « Il y a tout un éventail […]. Alors là, si on veut lire, il y a de quoi lire hein […] sur ci, sur ça, il y a de quoi lire et des livres extrêmement récents. »

Il est conséquent que son modèle de comportement de lecteur face aux documents et en présence des autres lecteurs soit clairement le modèle sérieux (celui qu'a pratiqué sa sœur ?) : « À Nancy, rue Stanislas [la bibliothèque municipale], j'y suis allée une fois pour chercher un article de journal […]. J'ai bien remarqué qu'il y avait des séparations et que tout le monde…, tous les jeunes étudiants étaient vraiment studieux […]. Ils étaient tous là bien concentrés. C'était pas un rendez-vous de salon. »

Renée n'appartient donc pas à la catégorie des usagers inscrits et emprunteurs. Elle ne s'autorise pas à être lectrice à plein temps et au plein sens du terme. Son mode d'appropriation monovalent et rituel de la bibliothèque peut se décrire plutôt dans une logique de culture moyenne.

On sait que la culture moyenne doit une partie de son « charme » aux yeux du public « moyen » au fait qu'elle conjoint deux caractéristiques apparemment exclusives, « l'accessibilité immédiate du produit offert et les signes extérieurs de la légitimité culturelle[60] ».

À la légitimité indiscutable d'une pratique lectorale (1. Lire régulièrement ; 2. En bibliothèque ; 3. Des revues intéressantes) s'ajoute en effet comme on l'a vu, dans le cas de Renée, l'accessibilité géographique (elle habite tout près), économique (c'est gratuit), technique (elle ne s'impose pas de

60. Pierre Bourdieu, *La distinction, critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, 1979, p. 370-371. Voir aussi Pierre Bourdieu, *Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie,* Éditions de Minuit, 1965 (avec Luc Boltanski, Robert Castel et Jean-Claude Chamboredon).

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

tout lire du début à la fin), sociale (c'est un lieu de lecture… publique), culturelle (elle trouve son bien dans les périodiques où comme elle aime à dire « y en a pour tous les goûts »), symbolique (consulter sur place c'est s'auto-instituer, à moindre frais, lectrice…).

Autrement dit, la bonne volonté culturelle de Renée trouve un maximum de possibilité de réalisation et de gratifications dans cette affiliation symbolique moyenne à la pratique lectorale.

2. « Ça devrait être ouvert tous les jours, tout le temps » : Albert, lecteur dialogal et critique

Assez régulièrement, Albert fait huit kilomètres à pied aller-retour depuis son domicile pour aller « s'oxygéner » à la bibliothèque. Quel usage fait-il de cet espace « ouvert à tous, sans distinction », voué, selon son expression, à « la vulgarisation de la culture » ? En somme, cette marche s'inscrit dans quelle démarche ?

Rappelons en quelques mots deux grands types possibles d'utilisation sur place d'une bibliothèque : l'utilisation intellectuelle ou studieuse et l'utilisation relationnelle ou conviviale[61]. Pour certains usagers la bibliothèque est essentiellement un espace de travail (exploitation des ressources documentaires ou simple lieu d'études), pour d'autres, avant tout un lieu de rencontres (on est à peu près sûr de rencontrer des connaissances et / ou de faire des connaissances). Certains lecteurs, bien entendu, cumulent ces deux modalités de fréquentation, conjuguent Connaissance et connaissances.

Albert appartient à cette catégorie d'usagers bi-fonctionnels. Pourtant, il n'a « pas encore adhéré parce qu'il pense qu'il faut cotiser » ; il envisage cependant de le faire dans un « très proche avenir », sa situation actuelle de chômeur lui laissant « pas mal de loisirs ». Quelles pratiques a-t-il de la médiathèque, lui qui s'y rend « épisodiquement » et déclare y passer « un moment agréable » ? De quoi est fait son « réel plaisir » d'être dans ces lieux ?

61. Nous nous référons entre autres aux travaux de Pierre Bourdieu et M. de Saint-Martin, « Les utilisateurs de la bibliothèque de Lille », *in Rapport pédagogique et communication*, Mouton, 1965, p. 109-117.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Albert trouve d'abord à la médiathèque une ouverture culturelle sur le monde. C'est un usager polyvalent qui évidemment « consulte » des documents mais qui est aussi très attentif aux informations « culturelles » que propose la médiathèque.

Albert, lecteur de presse

En général, lors de ces visites à la médiathèque, il fait « un petit tour où il y a la presse » ; il parcourt les journaux, les quotidiens, les hebdomadaires et improvise, comme il dit, « une petite revue de presse ». Au rayon des périodiques, il feuillette un peu au hasard ce qui lui tombe sous la main, par exemple des « revues d'automobile » ou bien il s'attarde sur des articles qui l'intéressent, « sans tout lire de la première à la dernière page ».

En somme, Albert parcourt la presse mise à disposition sans trop de « préjugés » et lit « en diagonale ou plus attentivement quand c'est un sujet » qui l'intéresse plus particulièrement. Il se « balade » dans la salle d'actualité et « voyage dans sa tête ».

Il envisage de s'inscrire un jour ou l'autre (« on peut pas tout acheter ») pour « emprunter des ouvrages », ce qui ne l'empêchera pas de consulter sur place pour s'assurer de l'intérêt du livre. Il ne procède pas par sélection préalable, bibliographie en poche ou choix bien arrêté en tête ; il préfère « flâner, musarder un peu, voir ce qu'ils ont ». Mais pour l'instant il a « tellement de bouquins à lire à la maison, une centaine, si ce n'est davantage », qu'il ne s'est pas encore décidé à s'inscrire.

Albert résume très bien lui-même son usage éclectique et dilettante du libre accès : « musarder dans les rayons, voir les nouveautés, les magazines, jeter un coup d'œil sur la presse locale ».

Albert, amateur de culture

Albert n'est pas que lecteur ; il est très curieux des autres offres culturelles, celles qu'il rencontre en feuilletant « la gazette locale » et celles que propose « fréquemment » la médiathèque. En entrant, il « regarde toujours si il y a une exposition temporaire » ; quand les thèmes l'intéressent il s'arrête et le cas échéant y revient. Il lit aussi les « petites affiches » à l'entrée et il est très friand des « dépliants d'information sur les activités culturelles à Nancy et dans l'agglomération » qu'il trouve à l'accueil.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Ce que manifestement Albert valorise par dessus tout dans sa rencontre avec les différentes formes de culture, écrites ou non, c'est la rencontre avec l'autre, le dialogue intellectuel. D'où la nécessité et le plaisir de fréquenter des lieux où l'offre documentaire et culturelle est à la fois gratuite, plurielle, vivante. Là réside sans doute son intérêt déclaré pour la consultation des périodiques en bibliothèque.

Albert a ainsi l'habitude de lire la presse « car cela lui permet dans une certaine mesure, de ne pas être trop déconnecté de l'actualité » (d'autant qu'il se déclare « allergique » à la radio et à la télévision, trop médiocres et « racoleuses » à ses yeux). La presse écrite l'incite au contraire « à la réflexion », lui qui n'est pas « sectaire », qui n'appartient à « aucune chapelle ». Pour se faire une opinion, il doit « ratisser large », donc avoir à sa disposition un large éventail de périodiques. L'Albert « citoyen » lit la presse régionale (« on ne peut pas être complètement en marge de la vie de la cité dans la mesure où nous en sommes des acteurs, hein… ») et l'Albert « intellectuel » souhaiterait qu'il y ait en France plus de presse d'opinion parce que « ça permet d'avoir des avis ».

Cette quête du débat d'idées, cet intérêt pour la confrontation d'opinions conduit logiquement notre lecteur à comparer des analyses sur les sujets les plus divers. À la limite, peu importe le sujet dans la mesure où « il ne sera forcément pas traité de la même façon dans la presse féminine et dans la presse généraliste ». Bref, cette application à se construire une opinion éclairée (« rigueur morale » et « rigueur intellectuelle », dit-il), « c'est un peu comme un dialogue […] comme quand on discute avec une personne ». Et Albert estime que ce genre de lecture permet d'entretenir la discussion intellectuelle alors que nous vivons dans un monde où « on discute de moins en moins […], où on n'a plus le temps de parler ». Ce rapport très dialogal (pour nourrir une pensée dialogique et non monologique) et ce « recul » critique, Albert le reconstruit par périodiques interposés, excluant les médias ordinaires comme « tributaires du politiquement correct ». Notre lecteur a intériorisé la leçon de l'École laïque et républicaine, dans sa dimension lectorale : « C'est en lisant un peu partout qu'on arrive à se forger une opinion […]. En tapant un peu tout azimut, on arrive à mieux situer […], tout en étant conscient qu'il faut rester très prudent et très modeste. » On voit tout ce

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

que la consommation sur place d'une grande variété de journaux, revues et magazines doit à la reconnaissance de l'éthique scolaire traditionnelle en matière de construction du jugement citoyen et cultivé[62].

Les livres, dans l'esprit d'Albert, peuvent aussi être le prétexte pour entrer en contact avec d'autres lecteurs. Ils sont en quelque sorte des facilitateurs de dialogues. « On m'en prête pas mal puis j'achète souvent à bas prix […]. On a toujours le plaisir de les prêter, de les donner. » Dans cette perspective, l'emprunt d'ouvrages en bibliothèque limiterait évidemment les possibilités d'échange.

Certes Albert entend continuer à « se cultiver au sens large du terme », en autodidacte plus ou moins condamné (au moins provisoirement) à l'oisiveté sinon à la vacuité. Mais cet enjeu de connaissance[63] et cette volonté de dialogue avec les meilleurs esprits de son temps (il dira au cours de l'entretien que la bibliothèque est « un lieu où souffle l'esprit ») n'épuisent pas les charmes de la lecture sur place. Être à la bibliothèque c'est très explicitement pour Albert se mettre en situation de dialoguer non seulement avec les auteurs mais aussi, et au moins autant, avec d'autres lecteurs. Il cherche à entrer en contact et, de fait, c'est bien en demeurant à la bibliothèque que le dialogue a quelque chance de se nouer.

Pour ce faire, il préfère logiquement un lieu « ouvert à tous » comme la bibliothèque municipale. D'autant que la bibliothèque est fréquentée par un public relativement sélectionné (au moins par ses goûts et pratiques culturelles) et qu'on peut raisonnablement espérer rencontrer des personnes qui ont « des pôles d'intérêt qui sont communs » avec les vôtres.

Albert nourrit donc l'espoir de « faire des rencontres. À la limite une jeune femme… ». Le poids des mots certes, le choc des rencontres (féminines) non moins : « J'ai remarqué, y a des femmes qui sont pas

62. Héritière d'une certaine idée anti-dogmatique des Lumières, l'École républicaine et laïque valorise les jugements éclairés (plus que l'adhésion spontanée à l'idéologie d'un groupe de référence) et présuppose que c'est la confrontation de points de vue partiels voire divergents qui peut conduire à se forger une opinion plus objective (la Raison est l'idéal culturel à atteindre). Albert a manifestement fait sienne cette leçon, encore qu'il n'ait pas la prétention d'émettre à proprement parler d'avis critiques, privilège réservé sans doute dans son esprit à plus légitime que lui. En ce sens, il reste appliqué et sérieux, scolaire en un mot.

63. Albert déclare : « Je suis de condition modeste, mon père est décédé, je suis entré dans la vie active. Je suis conscient non pas de tout avoir à apprendre mais d'avoir beaucoup à apprendre. En tout cas, le peu de connaissances que j'ai acquis, c'est dans les livres. C'est moi qui ai entrepris la démarche. »

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

trop mal et tout hein. Pourquoi pas, ça peut être l'occasion de lier des connaissances. C'est pour ça que je pense que je vais venir un peu plus fréquemment ici […]. On peut discuter sans aucune arrière-pensée ; à la limite la discussion peut se prolonger, ça peut être l'occasion de rencontrer d'autres personnes. »

Ce besoin de contact et d'échange conduit Albert à des manières de faire que seul le « séjour » en bibliothèque rend possible. Il aime « engager la conversation avec des personnes en "susurrant", discuter "en aparté" ». Le scénario est quasiment romanesque : « On fait quelques pas, on s'assied sur un siège, on discute un peu. On échange. »

On retrouve ce même besoin dans les déclarations que fait Albert quand il parle des bibliothécaires (« mais c'est délicat de déranger quelqu'un dans son boulot ») ou des libraires (« ils devraient être à même de vous parler du dernier ouvrage. Maintenant on n'a plus que des vendeurs. Autrefois c'était vachement sympa […], c'était des lieux de rencontre »).

La médiathèque joue donc un double rôle, culturel et social (« sortir de soi et sortir de chez soi », selon l'heureuse formule d'Albert). Albert cherche à marier *libido sciendi* et *libido amandi*. On comprend que ces deux puissantes motivations conjuguées l'amènent à fréquenter régulièrement la médiathèque. Il cherche à maintenir des liens intellectuels avec la culture de son temps (« ça me donne une ouverture ») et dans le même mouvement à entrer en relation avec des personnes intéressantes, au moins à engager conversation : « Quand on n'est plus dans le circuit, faut avoir une sacrée volonté, je vous assure […], pour ne pas se marginaliser. »

Aussi comprend-on que des lecteurs comme Albert puissent tenir un discours critique sur la bibliothèque en tant que service public. Le paradoxe n'est qu'apparent en effet : il est logique que des usagers non-inscrits qui sont des « séjourneurs » réguliers soient particulièrement exigeants sur la qualité des services offerts puisqu'ils investissent beaucoup d'enjeux symboliques voire de fantasmes dans la bibliothèque.

Albert vit la médiathèque qu'il fréquente comme un « havre de paix » et de culture. Il n'en exprime pas moins des revendications ; elles portent sur cinq points bien précis, en cohérence avec l'usage qu'il souhaiterait faire des lieux.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Sa première revendication porte sur l'éclectisme trop limité à son goût, malgré tout, du fonds des périodiques : « Il serait bon que dans ce genre de médiathèque il y ait davantage de presse d'opinion ». Les bibliothécaires en conviennent généralement : « La presse est dans toutes les bibliothèques une source précieuse d'information […]. Il est impossible d'être exhaustif mais il est nécessaire d'être complet […]. La diversité de sources et des opinions permet à chaque lecteur de construire son propre jugement. Par la même, la bibliothèque est un outil de la vie démocratique[64]. »

Le deuxième problème qu'il soulève touche au manque d'espace dont disposent les lecteurs en bibliothèque pour s'installer commodément : « Au rayon des périodiques, souvent y a pas de places disponibles ; des fois on a envie de s'asseoir et d'être à l'aise. C'est important, hein, on demande pas un confort… Mais, à mon avis l'espace est un peu restreint. » Et Albert en tire une première conséquence en forme de défense et illustration des usagers non-inscrits : « En augmentant notamment le nombre de places assises, les gens pourraient effectivement s'installer […] parce qu'il y en a qui viennent, qui prennent le livre et qui le lisent chez eux. Ça inciterait davantage les gens à venir et à rester. »

Le troisième point sur lequel Albert est particulièrement critique concerne les jours et heures d'ouverture de la médiathèque : « Plutôt que de créer des emplois-jeunes dans l'administration qui servent à rien, moi je dis que ça devrait être ouvert tous les jours, à la limite il devrait même pas y avoir de fermeture […]. » Et son discours prend une dimension politique qui dépasse alors une stricte revendication personnelle : « Ça devrait être ouvert plus largement de façon à ce que les gens qui bossent ou n'habitent pas sur place ou ont des obligations puissent venir quand même. La plage horaire devrait être plus large d'une part et d'autre part ça ne devrait pas fermer certains jours […]. Il me semble qu'elle est ouverte le dimanche,

64. Anne-Marie Bertrand, *Les Bibliothèques*, La Découverte, Repères, 1998, p. 84.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

sauf peut-être pendant les vacances ; mais, par exemple, je vois le lundi, je suis venu plusieurs fois et j'ai trouvé porte close… »

Dans le droit fil de ce discours, Albert estime que « même dans des villes de moindre importance, on devrait multiplier » ce type d'établissement culturel (« plutôt que de financer les clubs de football […], de filer l'argent public à des associations qui sont même pas contrôlées […] ou dilapider les deniers publics en organisant le concours de Miss France, franchement »).

La quatrième remarque découle des deux précédentes. Des espaces plus grands, des places assises plus nombreuses et des plages d'ouverture plus larges permettraient « aux gens de venir quand ils en éprouvent le besoin sans se dire : "Ah non je peux pas venir lundi c'est chiant, mardi moi je peux pas, etc." ; ils pourraient ainsi venir "faire un petit peu autre chose, lire un peu […] et même engager la conversation". »

Notre lecteur allant jusqu'au bout de sa logique estime que ces conditions restrictives de fréquentation ou de consultation jointes aux difficultés d'accès limitent en fait la présence des lecteurs en bibliothèque : « S'il y avait plus de places de stationnement […] et davantage de plages d'ouverture, il y aurait davantage de monde qui fréquenterait et les gens se contenteraient pas de prendre leur bouquin comme ça, garés en double file avec les warnings et puis hop ! Vous comprenez, peut-être qu'ils resteraient… »

Le rêve démocratique d'Albert enfin réalisé : une grande communauté de lecteurs (et de lectrices), vrais usagers car non-inscrits… Cette médiathèque rêvée pourrait être « un endroit privilégié pour que les gens qui le souhaitent puissent rencontrer d'autres personnes […], échanger, dialoguer, pourquoi pas se retrouver. Je pense qu'on devrait favoriser une sorte de convivialité qu'on ne trouve pas ». Ces sociabilités liseuses sont alors de puissants facteurs pour « échanger, communiquer, faire connaissance ». À condition bien sûr que les lecteurs témoignent d'un minimum de sens de la communauté et de la morale publique : « J'ai remarqué que certains lecteurs ne prenaient pas bien soin des bouquins. Je comprends pas qu'on puisse mutiler un livre. J'ai vu des publications, y en a qui arrachaient les pages. Je trouve ça déplaisant. On doit respecter le travail des autres et puis penser aux lecteurs qui viennent derrière. »

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Il est conséquent enfin que dans cette meilleure des médiathèques possibles, les bibliothécaires soient eux-mêmes sinon plus chaleureux, du moins plus à l'écoute du public. Il faudrait selon lui « des gens à profil qui soient un petit peu ouverts à la discussion, au dialogue ». Albert valorise donc la fonction de guidage dans l'exercice du métier de bibliothécaire en lecture publique : « C'est important de guider les lecteurs potentiels dans leurs recherches […], sinon de conseiller du moins de guider un petit peu. Mais, hélas, peut-être pour des raisons budgétaires, le personnel n'est pas toujours formé ou utilisé comme il le devrait. Il devrait par exemple, hein, être à même de vous parler du dernier ouvrage ou en tout cas vous signaler qu'il existe, vous dire : "Tiens y a un truc qui est pas mal", comme dans les librairies, quand il y avait de vrais libraires. »

Notre usager non-inscrit et non-emprunteur souhaite donc que les bibliothécaires jouent plus souvent un rôle de médiateur interpersonnel, nouveau rôle que les professionnels décrivent comme lié à « l'objectif d'ouverture démocratique : accueillir les "gens ordinaires", élargir leur champ de curiosité, prendre un soin particulier des nouveaux[65] ».

On voit donc qu'Albert aime sa médiathèque mais n'en est pas moins un usager non-inscrit critique. Plus exactement, il est critique parce qu'usager non-emprunteur et « séjourneur ». Il n'est pas à court d'argument pour une médiathèque à la fois plus riche, plus ouverte, plus spacieuse, plus conviviale enfin.

Albert ne trouverait sans doute pas son compte dans une bibliothèque virtuelle. Il lui resterait à « feuilleter » plus intensivement et sélectivement encore les périodiques pour se construire un argumentaire, à entrer en contact avec ses pairs sur un sujet fort légitime et propice au dialogue puisqu'il y aurait, comme il aime à dire, « des affinités » et… à prendre la tête du lobby des « usagers non-inscrits » contre la dématérialisation des lieux et des produits documentaires !

65. Sur les deux nouveaux modèles d'excellence dans l'exercice du métier, le modèle « professionnel » et le modèle « guide », l'un valorisant la médiation documentaire, l'autre la médiation interpersonnelle, se reporter à Anne-Marie Bertrand, *Bibliothécaires face au public*, Bpi-Centre Pompidou, 1995, p. 125 et suiv. ou, du même auteur, « Légitimité professionnelle et modèles d'excellence. Le bibliothécaire et l'usager », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 40, n° 6, 1995, p. 52-55.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

3. « J'aime pas avoir un délai pour lire un livre, ça me bloque » : Céline, une étudiante dans la bibliothèque

Céline, étudiante en IUT (section Métiers du livre) n'a jamais été inscrite en bibliothèque depuis son adolescence : « Je vais juste en consultation. » Elle n'en est pas moins curieuse de bibliothèque et très organisée dans sa pratique. Il convient de distinguer pour l'analyse de son usage de la médiathèque deux niveaux d'appropriation : son usage des lieux et son usage des documents à proprement parler.

L'usage des lieux

Lors de sa première visite à la médiathèque, Céline a visité « tous les étages. J'ai fait les périodiques, après les sections Jeunesse et Adultes, la salle de lecture ; j'ai été voir tout et comment c'était disposé. Je me suis promenée dans les rayonnages. Par curiosité, j'ai aussi fait de la recherche sur les ordinateurs pour voir ce qu'il y avait de disponible et comment les logiciels étaient faits. Voilà ».

Elle fait un repérage des lieux, presque le tour du propriétaire, un peu comme on visiterait un appartement ou une maison en vue d'une location. Très vite elle manifeste un usage quasi privatif de la bibliothèque publique : « Je ne veux pas dire que je suis chez moi mais enfin je sais très bien où sont les livres et comment les trouver, ça vient tout seul. J'ai jamais demandé d'aide aux bibliothécaires. Si je trouve pas de livre, c'est qu'il n'y en a pas et quand je trouve ça me satisfait ; donc, ça va, j'ai jamais eu de problèmes. »

Et quand on lui demande si elle fréquente volontiers d'autres bibliothèques, elle déclare tout net : « J'ai pas envie d'aller ailleurs […]. L'habitude du lieu, des rayonnages et tout ; on se sent plus chez soi. »

Notre étudiante fréquente la médiathèque pour des recherches liées à son travail, pour faire des exposés, des dossiers, etc. Aussi a-t-elle un usage très « ciblé » des espaces documentaires : « Les périodiques très peu, la discothèque très, très peu et la salle de lecture, pas du tout. Je trouve ce qu'il me faut en Adultes et en Jeunesse. J'ai pas besoin d'aller voir ailleurs. »

Cet usage de la bibliothèque est ancien. Elle explique, en généralisant son style de pratique : « Quand on a commencé à savoir lire, à aller à l'école primaire, on avait besoin de faire des exposés en histoire, en géo-

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

graphie, alors on allait à la bibliothèque. » Cet usage studieux explique aussi peut-être pourquoi Céline rationalise son séjour en bibliothèque en matière de jours et heures de visite d'une part, d'occupation de l'espace d'autre part. Elle choisit le samedi et « quelquefois le dimanche », certes en fonction de ses libertés, mais aussi parce que « le week-end, il y a quand même moins de monde […]. En se débrouillant bien, on a ce qu'on veut », surtout en « début de matinée » ou en « début d'après-midi ». Cette stratégie vise donc à optimiser la qualité de sa présence en bibliothèque, quitte en effet à « se lever tôt ». Calcul délibéré d'autant plus que, si nécessaire, « je passe mon samedi là-bas », assure-t-elle. Elle s'installe si possible « au même endroit, à la même place » car elle a l'impression qu'elle « perd moins de temps » et que ça lui « facilite les recherches ». Elle s'installe de préférence en section Jeunesse « parce que c'est là qu'il y a le plus souvent de la place, […] d'autant qu'en section Adultes il n'y pas énormément de place pour travailler ». Elle s'installe aussi en salle de lecture mais « l'inconvénient » de cette solution est qu'il faut « faire sortir les bouquins des autres sections » et « pour les faire sortir, il faut les emprunter […]. Il faut que je laisse ma carte d'identité. C'est pas très pratique, mais bon, c'est un peu normal ».

Ce dispositif institutionnel qui redouble logiquement l'intérêt de l'inscription locale ne suffit pas à convaincre notre lectrice en bibliothèque : « Si j'étais inscrite, j'aurais pas cette contrainte. Mais en même temps, j'ai pas envie de m'inscrire pour ça. »

Céline planifie donc soigneusement son usage de la médiathèque comme espace et temps de travail personnel et silencieux. Paradoxalement, si elle n'emprunte pas c'est parce qu'elle aime être maître de son temps et de sa pratique des livres sans dépendre de personne, sans être tributaire de contraintes extérieures : « Ça m'est arrivé plusieurs fois de rendre le livre alors que je l'avais pas fini. J'ai demandé […] à renouveler le prêt mais on va pas leur demander de faire des prêts d'un mois, deux mois. » Ainsi comprend-on que Céline préfère aller toute seule à la médiathèque : « Je pars quand je veux, j'arrive quand je veux. J'ai vraiment pas de contraintes. »

Sa fréquentation en solitaire est liée aussi très fortement à son usage scolaire (« sérieux » dit-elle) de la bibliothèque : « Je me motive plus facilement quand je suis toute seule. J'ai toujours préféré. C'est calme, c'est reposant

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

[…]. Même si je vois quelqu'un que je connais, je vais pas aller m'asseoir à côté, pour travailler à côté. Je préfère qu'on me laisse en paix, qu'on me laisse travailler. »

Mais pourquoi ne conjugue-t-elle pas consultation sur place et emprunt à domicile, les deux modes d'usage n'ayant rien d'exclusif *a priori* ? Parce que, a-t-on envie de dire, la bibliothèque est son second domicile, tout proche ! Qui n'a remarqué que pour certains gros lecteurs le domicile était inversement une seconde bibliothèque…

En effet, Céline aime depuis son plus jeune âge « le contact avec les livres », et donc demeurer en bibliothèque est la meilleure solution pour maintenir ce contact : « Quand j'avais un après-midi de libre, j'allais m'enfermer à la bibliothèque pour lire un bouquin ou regarder des atlas, n'importe quoi. » Le contact avec les autres lecteurs est évité ; c'est la rencontre des livres et non la convivialité réelle ou imaginaire avec les gens que Céline recherche.

Céline est donc non-emprunteuse pour une bonne et simple raison : elle aime l'univers des bibliothèques. Pendant un temps elle a même été inscrite sans vraiment emprunter : « En gros, du primaire à la fin du collège, j'étais inscrite […]. Maman m'avait inscrite parce qu'elle pensait que je devais être inscrite pour lire des bouquins alors que non, moi j'y allais comme ça, pour lire. Elle pensait que ça me forcerait à lire un peu plus alors que non. Non, non. Je pouvais pas passer plus de temps que je n'en ai passé à la bibliothèque […], mon mercredi de libre et mon samedi de libre. Inscrite ou pas, ça changeait rien. »

Ne pas être inscrite est donc manifestement aussi une affirmation de liberté, d'indépendance par rapport aux pressions et aux prescriptions parentales et maternelles d'autrefois. Mais l'imaginaire personnel de Céline n'est sans doute pas étranger à l'attrait des bibliothèques. En effet, quand elle retourne dans sa petite ville d'origine, elle aime particulièrement fréquenter la section Jeunesse de sa bibliothèque municipale qui lui rappelle ses souvenirs d'enfance ; et dans la médiathèque de la grande ville, quand elle a passé « trop de temps » en section Adultes, elle descend « bouquiner » en section « Jeunesse ». C'est un moment de détente[66] : « C'est plus vivant […]. Là-haut, ils parlent pas, ils bougent pas, ils lisent tous, on travaille

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

tous » alors qu'en bas « ça grouille partout, c'est pas désagréable. Ça fait plaisir de voir des gamins qui courent partout. C'est un plus motivant. Ça vit quoi ! »

Notre lectrice nourrit ainsi un rêve littéralement utopique qui réconcilierait, au plan de l'imaginaire, travail et détente, animation et concentration, passé et présent : « Le coin idéal, ce serait une section Jeunesse avec des ouvrages de section Adultes. »

À la médiathèque, Céline est donc non seulement réellement comme chez elle (« j'ai pris des repères, des marques. Je m'assois plus ou moins toujours au même endroit. Je vais même plus chercher sur ordinateur […], je vais direct au rayon et je regarde ») mais, dans son imaginaire, comme en elle.

L'usage des documents

Céline sélectionne toujours ses documents en fonction de son « travail ». Aussi consulte-t-elle des usuels et surtout des livres documentaires « ciblés » (sociologie, histoire, linguistique), à l'exclusion des périodiques et des livres de fiction, à l'exclusion de tout autre support d'information. Et Céline ne semble nullement embarrassée devant l'étendue du choix offert en bibliothèque publique.

Céline utilise parfois l'ordinateur pour sa recherche documentaire, ordinateur qui lui « donne une foule de bouquins ». D'autres fois, elle va « directement au rayon ». Elle trouve « toujours » ce qu'elle veut, sauf quand elle demande « des choses peut-être un peu trop farfelues ». Mais en règle générale si le livre recherché est emprunté, elle n'est pas en peine : « Je me retourne sur un autre livre, il y a beaucoup de livres sur ce que je demande ! Si tel bouquin n'y est pas, je sais que probablement j'en trouverai un autre. » Ce rapport un peu désinvolte et un peu amateur aux documents lui permet de maximiser son temps de visite et d'exclure l'idée (et le besoin) de fréquenter d'autres bibliothèques.

---

66. Une « respiration entre deux moments de travail intense » comme l'écrit très justement Anne-Marie Bertrand à propos des usagers de la Bpi, *op. cit.*, p. 105.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Notre étudiante n'est pas non plus inscrite parce que « justement, dit-elle, j'ai pas besoin de passer énormément de temps sur les livres ». Sa stratégie paratextuelle et textuelle de lectrice est au point : elle jette un coup d'œil sur la table des matières, survole le résumé en quatrième de couverture, parcourt l'introduction « si elle n'est pas trop longue », se reporte au chapitre qui l'intéresse. Elle lit alors « en diagonale » et lorsqu'elle a « vraiment besoin d'analyser une partie », elle prend « quelques notes tout de suite » et / ou fait quelques photocopies de la partie qui l'intéresse. Elle estime ne pas avoir « besoin de rester longtemps sur un livre ». Ou alors elle revient, estimant que *grosso modo* le temps de lecture à domicile ou en bibliothèque s'équivaut. De toute façon, le temps qu'elle est disposée à consacrer à la lecture en bibliothèque est un principe de sélection : « Sachant que j'ai un après-midi pour lire, je vais pas prendre un pavé. » Dans cette perspective les contraintes objectives attachées à la seule lecture sur place deviennent à vrai dire des cadres qui facilitent la pratique du choix.

Autrement dit, son rapport très fonctionnel aux livres et sa technique très sélective de prélèvement d'information lui ôtent toute « nécessité de s'inscrire », dans la mesure où par ailleurs elle achète le livre qu'elle a « envie de lire ». Il lui est d'ailleurs « souvent arrivé » qu'une lecture passionnante en bibliothèque la conduise à acheter le livre… ce qui une fois encore rend l'emprunt inutile[67].

Céline n'est pas emprunteuse de livres (bien qu'elle soit volontiers prêteuse) pour d'autres raisons encore, liées à son usage des documents. Par exemple, elle n'aime pas les « pages déchirées ou marquées au feutre ». Elle se refuse personnellement à écrire sur un livre. Autre exemple : au bout de deux ou trois heures, elle est un peu lasse, elle prend une BD, « n'importe laquelle, pour les tout-petits comme pour les plus grands » et rigole bien franchement dans son coin, « comme un gamin ». Un petit roman pour enfants fait aussi bien l'affaire pour « se changer les idées ». C'est sans doute pour les mêmes raisons qu'elle aime les animations en bibliothèque : « Ça donne envie. Et puis on sait que les livres sont là, on peut aller les consulter. »

67. Céline s'accorde bien évidemment la possibilité de revenir en bibliothèque pour reprendre une lecture qui, à la réflexion l'intéresse, ou pour continuer une lecture inachevée mais elle se refuse d'imiter ces lecteurs qui « commencent un roman le mercredi, notent la page, le reposent dans le rayon, arrivent le samedi et poursuivent leur lecture ». Chaque modèle génère ses contre-modèles.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Le fonds et l'espace d'une médiathèque constituent bien le lieu idéal pour pratiquer cette alternance entre lecture studieuse et lecture de détente chez ce type de lecteurs qui se reposent d'une lecture utilitaire par une lecture frivole, qui aiment dissocier lecture privée et lecture publique, qui s'ajustent facilement à l'offre documentaire, la liberté d'accès étant largement synonyme pour Céline d'accès à la liberté.

Les nouvelles médiathèques sont manifestement propices à des investissements pluriels ; les trois usagers non-inscrits dont nous venons d'analyser les discours peuvent développer des modalités et des logiques d'appropriation dont ils retirent manifestement (selon des arrangements et des justifications spécifiques) des bénéfices sociaux, culturels et symboliques.

4. Constantes et dominantes dans les pratiques de la bibliothèque

Pour se faire une idée plus complète et plus diversifiée des logiques dans lesquelles s'inscrivent les usagers non-inscrits, il convient maintenant d'aborder l'ensemble du corpus d'entretiens par approche explicitement transversale et non plus par attention monographique et implicitement comparative.

On peut assez facilement identifier une dizaine de traits récurrents qui dessinent les formes les plus saillantes d'appropriation sélective de la bibliothèque municipale contemporaine : fréquentation précoce, valorisation de la débrouille, sociabilité culturelle gratifiante, puissant investissement dans la lecture documentaire et d'actualité, rapport ambivalent aux normes scolaires, mémorisation plus que mise en mémoire écrite de l'information lue, usages très sélectifs et restrictifs des secteurs d'offre documentaire, critiques constructives des services proposés, engouement pour la libéralité intellectuelle de l'offre, lecture sur place par réalisme et autodiscipline.

Nous nous en tiendrons pour illustration à des exemples-types.

Ainsi, la plupart de nos témoins soulignent volontiers, loin d'être honteux de leurs pratiques, combien leur mode d'usage de la bibliothèque est astucieux, « à l'économie » en quelque sorte : « Si j'ai besoin d'emprunter des livres, c'est ma copine qui les emprunte sur sa carte » (José) ; ou encore : « J'ai des tas de possibilités pour avoir les informations que je recherche,

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

gratuitement en plus. Et à la bibliothèque, bizarrement, on a le droit d'utiliser les ordinateurs et de partir avec les informations mais on n'a pas le droit de partir avec un bouquin si on n'est pas inscrit, alors… » (Jean-Claude).

Ils parlent avec une discrète jubilation de la sociabilité qui s'entretient dans les faux temps morts de la lecture suspendue : « On travaille, on est calme chacun dans son petit coin et puis on fait une pause, ça discute beaucoup aux pauses. Je fais facilement deux ou trois pauses ; c'est des lieux d'échanges finalement. J'ai quelques personnes comme ça avec qui je discute que j'ai connues à la bibliothèque, c'est des relations par la bibliothèque en somme… » (Hocine)

Les usagers non-inscrits sont essentiellement friands de lectures informatives, souvent liées à la compréhension du monde dans lequel ils vivent : « Je regarde un peu ce qu'il y a comme journaux, comme revues, que j'ai envie de lire ; je suis assez curieux, je m'intéresse, j'ai besoin de me tenir informé. Je ne sais si c'est les journaux qui angoissent ou si c'est l'angoisse qui fait lire les journaux mais enfin j'ai toujours envie de me tenir informé » (Jacques). « Je m'installe, je regarde les revues, les journaux ; je feuillette tout… » (Gaston). « Les romans, je préfère avoir les miens. Pour les documents, c'est pas pareil. Je passe devant la bibliothèque, je peux m'arrêter, c'est l'occasion quoi, juste pour lire des revues » (Éric). « Je passe lire le journal, quelques illustrés, je lis les hebdomadaires ou les mensuels. Le journal local, *L'Expansion*, *Ça m'intéresse, Géo* » (Roland).

Et Michel, lui, n'acceptera de répondre à nos questions qu'après avoir lu son quotidien préféré…

L'École est régulièrement l'objet d'un rapport ambivalent fait d'égards et d'écarts. Ce compromis est souvent vécu dans une sorte de tension volontariste, qui n'est pas forcement consciente : « Étant petit, je lisais parce qu'on m'avait dit que c'était bien de lire ; donc je lisais de petits romans puis en terminale je me suis consacré surtout au travail et aux copains […]. Mais j'ai compris maintenant qu'on doit se cultiver, ça fait partie d'une conduite de vie » (Fabrice).

La consultation sur place n'implique qu'assez rarement des stratégies de conservation écrite des textes lus, quitte à se résigner à perdre de l'information : « J'arrive, je vais dans mon coin, je cherche ce qu'il me faut et puis je

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

repars, voilà, je prends pas de notes, je retiens ce qu'il me faut. Mais, bon, en fouillant, c'est vrai qu'on peut tomber sur autre chose… » (Éric).

D'autres ont des logiques de sauvegarde minimalistes : « Parfois je fais quelques photocopies et je prends des notes quand ça m'intéresse vraiment » (Leila).

L'usager non-inscrit est systématiquement focalisé sur un secteur d'offre documentaire dans la méconnaissance souvent radicale sinon délibérée des autres lieux. Les exemples abondent : « Je connais juste le premier étage où se trouve la salle de travail, je connais pas en bas, ni en haut ; je sais qu'il y a de la musique au fond » (Nadja). « Les animations, les conférences ? Non, ça se passe entre moi et les livres, alors le reste… » (Mohamed). « Je reste toujours en bas en section Adultes. Je ne savais pas qu'il y avait une salle de lecture en haut » (Noémie).

L'usager qui « stabule » plus ou moins longuement semble logiquement conduit à être sensible aux conditions de séjour dans « sa » bibliothèque, même s'il se révèle compréhensif en général, à l'image d'Ibrahim : « Ils peuvent pas avoir des horaires pour chaque lecteur. » Nous avons déjà rencontré quelques exemples de ces critiques qui le plus souvent ne concernent que des points secondaires de fonctionnement : « Je constate que l'éclairage est parfois insuffisant et que les rayonnages sont plus ou moins adaptés, trop haut ou trop bas » (Gaston).

Mais il est vrai que les observations portent parfois sur les caractéristiques du fonds ou même, beaucoup plus rarement, sur le comportement professionnel du personnel. Le discours de José est sans doute un exemple presque extrême de ces reproches : « Il y a un problème de disposition. Ce serait mieux que le coin lecture soit en dehors que là où se trouve les journaux. Ça perturbe. Il faudrait aussi plus de journaux de la région. » « Avec l'ordinateur et Internet, ce serait bien qu'il y ait un médiateur pour aider les gens à chercher facilement, plutôt que de rester dans leurs bureaux… »

En fait, l'usager non-inscrit type semble pouvoir partager le point de vue de Gaston qui chérit par dessus tout sa liberté et son indépendance, et n'en demande pas plus : « Dans une bibliothèque, il n'y a personne comme dans une librairie qui vous saute dessus pour vous dire ça c'est bien, etc., sinon j'y remettrais plus les pieds. »

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

On devine souvent que nos lecteurs sont séduits par l'abondance, la variété et l'ouverture culturelle de l'offre documentaire, offre qu'ils considèrent comme dénuée de tout sectarisme idéologique ou de dogmatisme moralisateur : « La bibliothèque, ça concerne vraiment tous les sujets » (Fabrice). « Il y avait beaucoup de livres que je ne connaissais pas ; en venant ici j'ai eu l'occasion de les lire » (Philippe). « Une bibliothèque c'est très enrichissant pour quelqu'un qui veut s'instruire. Dans chaque livre il y a une tête, une personne avec qui on peut discuter de façon intime si vous voulez. C'est une relation » (Mohamed). « J'ai trouvé que les fonds s'étaient enrichis. Et puis on trouve des choses qu'on cherchait pas, c'est intéressant aussi » (Valérie). « Pour n'importe quel thème, il y a beaucoup d'ouvrages, c'est très complet, très intéressant. D'ailleurs, la base d'une bibliothèque c'est d'avoir accès à tous les documents » (Leila).

Les usagers analysent enfin souvent leur non-inscription comme une façon réaliste de s'obliger à satisfaire à leur devoir culturel, soit en l'expédiant, soit au contraire avec l'application du transfuge : « Quand je vais à la bibliothèque, je suis obligé de lire vite, et de comprendre vite, pour en finir plus tôt » (Philippe). « En n'étant pas inscrite, ça me force à lire le livre quand je suis à la bibliothèque. Ceux qui empruntent, est-ce qu'ils lisent vraiment le livre ? Alors que moi, si le livre que j'ai commencé il est emprunté, ça m'oblige à revenir à la bibliothèque pour essayer de continuer ma lecture, c'est comme un feuilleton. Je peux pas dire, demain je vais le lire à la maison. Ça me force à le lire » (Leila).

5. Un certain bonheur à être là…

Mais ces divers traits culturels, aussi pertinents soient-ils, ne doivent pas masquer l'essentiel. La plupart des usagers non-inscrits que nous avons interviewés ne « fréquentent » pas les bibliothèques municipales : ils les « habitent ». Loin de se considérer comme des parasites – ce qu'une conception légitimiste ou bureaucratique accréditerait volontiers – ils s'y sentent chez eux.

En effet, dans la diversité même des manières d'être et des façons de faire des uns et des autres, il est frappant de voir à quel point ils se réapproprient ces espaces institués selon des styles que les modèles bibliothéconomiques dominants n'ont pas forcement prémédités ou que l'idéologie consumériste

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

n'imagine simplement pas. Ces usagers non-conformistes détournent la logique institutionnelle, soit par tactiques « silencieuses et subtiles » comme dirait Michel de Certeau[68], soit par stratégies plus élaborées et délibérées.

Si nos usagers sont « non-inscrits » au sens administratif du terme, ils ne s'inscrivent pas moins dans une double et puissante logique de valorisation affective ou esthétique et d'affiliation sociale et culturelle. C'est du moins ce qui se manifeste à travers leurs discours et il semble bien qu'en tant qu'institution la bibliothèque aurait tout lieu de s'en féliciter.

Le sentiment de « propriété », expérience intériorisée et incorporée de la « possession », double du sentiment d'appartenance à une communauté vivante et proche de lecteurs, marque en effet leurs dispositions bienveillantes à l'égard de la bibliothèque qui reste toutefois, dans tous les cas, une source de savoirs. On ne saurait probablement « s'attacher » à une bibliothèque uniquement pour des raisons seulement fonctionnelles ; les liens imaginaires qu'y nouent ce qu'il faut bien appeler, *stricto sensu*, nos usagers non-conformistes, conduisent à convenir que pour eux, la bibliothèque n'est pas (qu') une bibliothèque…

La fréquentation de la bibliothèque peut tout simplement faire partie des petits plaisirs que l'on aime s'accorder à l'improviste, comme une parenthèse gratifiante dans la routine quotidienne, une plus-value culturelle que l'on s'offre : « Je suis en voiture, je rentre chez moi après le travail, je sais que je vais passer devant la médiathèque. Je me dis : "Tu vas t'accorder un petit moment de détente" » (Roland).

La bibliothèque « publique » est vécue comme un lieu dynamique et accueillant où les investissements interpersonnels et intellectuels sont fort heureusement peu académisés et où les connotations quelque peu austères attachées à la lecture prescrite sont euphémisées : « La bibliothèque universitaire me déprime, la médiathèque est plus conviviale, on est plus près des gens. Je suis plus gaie à la médiathèque, je trouve les livres mieux présentés, près de nous, il y a plus de vie, plus d'affiches, il y a la salle d'actualité, etc. » (Carine).

---

68. Michel de Certeau, *L'invention du quotidien. 1. Les arts de faire, op. cit.* Quand Jean-François Barbier-Bouvet analyse « le savoir-faire et la ruse » des usagers de la Bpi, il conclut également qu'entre « les pratiques attendues et les pratiques réelles, il y a toujours l'écart des formes d'appropriation particulières par lesquelles les sujets sociaux apposent la marque de leurs besoins propres sur les outils destinés à satisfaire leurs besoins supposés », (Jean-François Barbier-Bouvet et Martine Poulain, *Publics à l'œuvre, op. cit.*, p. 143).

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

La bibliothèque peut être considérée comme un lieu privilégié de légitime divertissement culturel et convivial : « J'aime beaucoup, c'est silencieux, calme, c'est parfait, la connaissance à disposition. Avec un copain, quand on n'a rien à faire, on s'organise comme si on allait au cinéma. De temps en temps on vient faire un petit tour » (Fabrice).

La fréquentation de la bibliothèque en usager non-inscrit permet de trouver un compromis satisfaisant, en ce qu'elle satisfait aux exigences de la lecture légitime et à la légitime aspiration à prendre ses distances avec les exigences de la légitimité : « Travailler chez soi, tout seul, non. À la bibliothèque c'est complètement différent, avec des copines, des gens autour de soi. Je passe une après-midi et tout en étant sérieuse je discute de temps en temps, c'est détendu tout en étant sérieux. Je travaille, je discute, je sors fumer une cigarette, et je me dis qu'après je pourrai aller faire un petit tour en ville » (Sylvie).

L'investissement personnel dans la maison des livres peut s'exprimer sans détour mais sobrement : « Le cadre est assez joli, avec la place et le bassin ; et puis je trouve l'intérieur assez sympathique. Je viens comme ça, pour me détendre » (Jacques).

L'attachement est parfois plus impérieux : « À une époque, je venais tous les mercredis après-midi et tous les samedis après-midi ; je ne pouvais plus travailler chez moi » (Rachid).

Le souvenir s'enracine souvent dans des expériences de sociabilité : « Dans le coin pour les tout tout-petits il y avait une cabane ou on pouvait jouer, mais emprunter je ne me souviens pas. Je ne sais pas pourquoi j'ai ce souvenir mais j'allais à la bibliothèque pas seulement pour lire mais pour jouer, pour passer un moment…, une petite heure » (Sylvie).

Les propos d'Ibrahim sont révélateurs d'une forme de sensibilité à la gratification sociale : lire en présence de lecteurs auxquels il reconnaît une compétence supérieure à la sienne valorise sa propre pratique. « Je viens uniquement pour la presse et les magazines, c'est-à-dire que même si[69]…, mais j'aime bien avoir cette atmosphère ou les gens viennent pour…, c'est plutôt convivial. »

69. Il convient sans doute d'entendre, au vu du contexte dans lequel s'inscrit le propos, « même si je ne trouve pas mon journal préféré, même si le magazine que je convoite est aux mains d'un autre lecteur », etc. Ibrahim (il est psychologue dans un hôpital psychiatrique) explique par ailleurs qu'être entouré à la bibliothèque de « gens normaux » qui ont leur autonomie et font preuve d'initiative le rassérène.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

De fait, l'implication peut être très profonde. Sylvie poursuit en évoquant ainsi un sentiment de douce euphorie : « La médiathèque pour moi c'est non seulement pour travailler mais sortir en même temps. Si je ferme les yeux, pour moi la bibliothèque c'est un lieu très clair, un lieu de distraction ; j'y travaille mais je suis dans un état bien, je suis dans mon élément. »

Les connotations que Valérie attache à la fréquentation de la bibliothèque reposent sur la combinaison de la sensibilité à l'esthétique des lieux et du plaisir affiché de distinction culturelle : « Moi, j'aime bien les locaux, je trouve qu'ils sont jolis, clairs, spacieux ; ils me plaisent bien, il y a un plaisir à être là. J'ai pu amener ma fille dans l'espace "lecture Jeunesse" sans aller rien prendre. Imaginons que je passe près de la bibliothèque ; j'ai envie de me retrouver dans cet espace, je m'assieds où c'est calme, je reste quelques minutes et puis je m'en vais. » « Une bibliothèque c'est une atmosphère, un agencement, des lumières, une architecture, une décoration, c'est pas comme dans les foires aux livres. Il y a une ambiance, des idées dans la présentation des livres. On n'y va pas pour tout de suite mettre la main sur un livre, le feuilleter et ressortir. On a envie de rester. De goûter ça, en plus du livre. »

Certains, comme Leila par exemple, « domestiquent » littéralement la bibliothèque, véritable objet transitionnel (plus que transactionnel) : « On est bien. On vient chercher ce qu'on a besoin, on travaille et on s'en va. J'ai toujours apprécié ce genre d'ambiance. D'ailleurs j'amène mon lexique d'anglais dans mon sac, un livre scolaire de base. Ce n'est pas le livre de bibliothèque qui sort et qui va chez vous, c'est votre livre à vous qui rentre à la bibliothèque ! Oui, c'est vrai ! »

La perception de la bibliothèque peut enfin déboucher sur une rêverie dans laquelle se réaliserait l'appropriation de la bibliothèque, comme foyer, comme lieu de vie permanent : « J'ai remarqué que parmi les écrivains que j'aimais bien, ils avaient toujours fréquenté une bibliothèque. Je m'identifie un peu à eux, à Bukowski par exemple. J'aime bien qu'il y ait des gens qui soient là, pas inscrits. Même s'ils dorment, même s'ils sont assis par terre, même s'ils ne font rien, ils font partie du paysage de la bibliothèque […]. Je pense aussi à un jeune mec qui venait boire son vin en cachette dans les rayons de la bibliothèque. Il se faisait virer mais je trouvais bien qu'il mène

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

cette vie… Il se mettait à parler écrivains américains […]. Il n'a pas besoin d'être inscrit, il fait partie de la bibliothèque » (Pierre).

En fait, le discours de Pierre, le bibliothécaire, est un remarquable condensé des diverses modalités d'appropriation que nous venons d'analyser, de l'hédonique à l'érotique en passant par le poétique ou l'esthétique : « J'aime bien les gens qui viennent ici profiter de nos fauteuils confortables. Ici c'est un navire, il y a des cales en bois, des secrets […]. Ce serait ouvert le soir, je pense que certains passeraient la soirée. Ils viennent là parce qu'il y a de la lumière, un fauteuil, une cafétéria. J'en ai vu un, il a été rattrapé par les livres… Il venait en bibliothèque, il aimait bien discuter, il avait un club d'amis. Il était amoureux d'une bibliothécaire. Finalement ça l'a fidélisé, il s'est rendu à la lecture. »

Les bibliothèques contemporaines permettent donc à ces usagers de construire un rapport « moyen » à la culture, caractéristique de la « culture moyenne ». Ceux-ci bricolent en effet des modalités d'appropriation qui associent ou combinent deux traits ordinairement contradictoires en matière de culture cultivée, l'accessibilité et la légitimité. Ainsi la télévision, accessible mais non légitime[72], est-elle constamment décriée et la pratique cumulative (lecture en bibliothèque et lecture à la maison), légitime mais très exigeante, est-elle refusée.

On a vu qu'en fait les uns et les autres sont attirés par la pratique d'un espace de culture dont les attraits débordent toujours et très largement le seul rapport à la lecture. Plus exactement, les usagers non-inscrits trouvent dans la bibliothèque un espace qu'ils peuvent s'approprier, au double sens du terme. « S'approprier » doit s'entendre en effet comme un processus d'incorporation et d'intériorisation des éléments culturels institués mais aussi, plus interactivement, comme un processus inventif au cours duquel le sujet culturel a la latitude de s'ajuster à l'offre ou mieux de l'accommoder à ses compétences et à ses dispositions, selon la

72. Comme on l'a déjà vu plus haut, p. 206.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

logique, dans les situations que nous étudions, du loisir cultivé et / ou de la culture de loisir.

Ces « arts de faire » au quotidien sont, en somme, des pratiques de recontextualisation réelle ou virtuelle de l'offre – « Si c'était ouvert jusqu'à vingt heures, vingt et une heures, ça me dirait d'y passer un moment, comme ça » – et, paradoxalement, une négociation de l'offre qui visant, au cœur même d'un équipement culturel public, à s'assurer un espace d'extra-territorialité dans la recherche des connaissances : « Quand j'étais à l'école primaire, j'allais à la bibliothèque du quartier, j'aimais bien fouiner, je ne lisais pas forcement une histoire en entier ; c'était un pur jeu… En fait je cherchais des documents sur vie, mort, sexualité, c'est tout ça qui m'intéressait, je veux dire ce que les grands ne vous disent pas quand on est petit. […] J'ai toujours été intéressée par les grandes questions, aujourd'hui encore. Et je n'empruntais pas parce qu'en fait j'osais pas les ramener chez moi » (Carine).

Ils « habitent », disions-nous. En tout cas ils s'occupent et ils occupent. Ils « cohabitent » diront d'autres, éventuellement complices, comme Pierre. Les bibliothécaires ne sont en effet pas toujours *a priori* hostiles aux usagers non-inscrits, nous avons déjà pu le constater.

6. Le club des quatre à la bibliothèque municipale

Nous voudrions prendre un dernier et rapide exemple, dans un contexte d'offre documentaire différent, pour donner à comprendre à quel point on ne peut décidément pas se satisfaire d'une analyse qui voudrait que chez les usagers non-inscrits la durée du séjour soit plus longue « puisque l'usage de la bibliothèque se confond avec le séjour sur place[71] ».

Il conviendrait en effet d'expliquer non seulement pourquoi les usagers inscrits, dont on a constaté que beaucoup entretenaient un rapport de réelle familiarité culturelle avec la lecture, ne seraient pas également de réels « séjourneurs » (rien ne leur interdit *a priori* d'être à la fois « séjourneurs » et

71. Voir *supra*, p. 168.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

emprunteurs) et – c'est notre sujet – pourquoi les usagers non-inscrits que rien ne contraint objectivement à des séjours de longue durée demeurent en fait souvent plus longtemps dans les lieux que d'autres catégories d'usagers.

Le cas, sans doute statistiquement exceptionnel que nous allons présenter et analyser, est cependant passionnant en ce qu'il préfigure peut-être, au-delà de ces traits caractéristiques propres, une forme d'installation ritualisée dans un site de lecture, site réel dans notre cas, virtuel déjà, ailleurs.

Ahmet (première, série littéraire), Namik (BTS de tourisme), Tevfik (ouvrier en chaudronnerie) et Yusuf (LEP, BEP mécanique) sont des jeunes gens issus de l'émigration turque (ou kurde) en Lorraine dans les années soixante-dix. Ces quatre garçons qui ont entre 17 et 22 ans sont encore à l'école pour trois d'entre eux et habitent depuis toujours Morhange, petite ville excentrée et appauvrie du plateau lorrain. Ils « habitent » plus encore la petite mais moderne et accueillante bibliothèque municipale, comme on va voir.

Nous ne nous attarderons pas sur leur volonté de contourner une situation de relative misère économique et d'isolement culturel qui les conduit à valoriser la lecture et l'accès livresque au savoir dans les termes émerveillés des petits porteurs culturels : « On visite le monde dans une pièce qui fait huit mètres carrés » (Ahmet) ; ou : « La bibliothèque c'est une exposition de savoirs, une source d'informations, c'est rendre la culture accessible à tous » (Namik).

Nous prendrons également acte, sans trop insister, de cette ambition de promotion sociale et symbolique par le livre, si fréquente et si forte chez des lecteurs dont la bonne volonté culturelle – qui va de pair avec une très forte reconnaissance de la légitimité de la culture légitimée – est une caractéristique majeure : « On doit toujours apprendre dans la vie, ça sert […]. Au lieu de s'ennuyer, de galérer à la maison, de regarder la télé ou de faire des conneries, on va essayer de s'instruire […] pour s'intégrer à la société » (Ahmet) ; ou : « Je déteste les cafés, on s'y ennuie et on gaspille de l'argent […]. Ici, c'est la culture au sens noble, c'est ça que j'aime ici » (Namik).

Nous relèverons aussi comme un comportement assez classique que nos jeunes usagers non-inscrits valorisent l'appropriation personnalisée du savoir : « C'est beaucoup plus efficace, c'est beaucoup plus beau quelqu'un qui restitue un livre avec ses mots à lui que quelqu'un qui récite par cœur » (Namik), d'où l'usage très limité voire inexistant de la prise de notes : « Je fais

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

pas de photocopies. Je lis plus souvent. Tu l'apprends mieux[72] » (Tevfik).

Nous rappellerons enfin pour mémoire la partition bien connue, dans des habitus populaires, entre espace-temps de travail et espace-temps de liberté : « Je n'aime pas bosser chez moi. J'ai toujours été quelqu'un qui bossait à l'école, pas à la maison. » (Namik)

Sauf à considérer, précisément, que faire de la bibliothèque, épisodiquement, un deuxième « chez soi », est une façon de dépasser l'opposition et de satisfaire aux impératifs contradictoires du familier et du légitime.

Donc, ils s'installent. Ils s'installent dans un coin aménagé avec table basse et trois ou quatre fauteuils. Ils s'installent pour « en moyenne trois heures, trois bonnes heures, parfois quatre » (Ahmet), surtout les mercredis après-midi. Il leur arrive de « venir à deux heures et de repartir à la fin, à dix-huit heures » ! « On sort de temps en temps fumer, c'est tout », confirme Namik.

On comprend qu'Ahmet trouve « super » l'idée d'une ouverture le dimanche… d'autant qu'avec ses camarades « ils aiment bien la jeune bibliothécaire » : « On parle comme des amis, entre guillemets… » (Namik).

Ahmet explique l'enjeu intellectuel de leur présence commune : « Je vous donne un exemple. On lit un livre sur Freud ou sur la philosophie de Voltaire. On peut avoir des idées différentes. De là partent des conflits, et c'est ça qui est passionnant. »

De fait, ils lisent et commentent en même temps des livres de proverbes, des articles d'encyclopédie, des magazines aussi parfois : « Six yeux sur le même livre », résume excellemment Ahmet. Et Namik qui, hors temps scolaire, vient deux à trois fois par semaine à la bibliothèque, aime ces situations : « J'ai une bonne capacité argumentative et dans les débats je suis très intuitif […], mais je suis trop agressif. Quand on dit une connerie, je suis pas méchant mais je réponds assez… Pour moi, la culture c'est l'échange, le mélange aussi. »

---

72. José, dans un autre entretien, déclare de son côté prendre des notes car ça lui permet « d'emmagasiner » dans son « hypothalamus » et il apprend des mots : « Ça développe ma littérature. »

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

On voit bien que, loin de l'inculcation familiale d'un rapport univoque au monde ou de l'imposition scolaire d'un discours dogmatique et magistral, c'est la discussion et le débat qui sont valorisés comme source d'émancipation intellectuelle, sans doute peut-être aussi comme forme de réassurance collective face aux exigences de la culture écrite, comme condition d'enrichissement mutuel, à coup sûr : « Plus on pense, plus on a d'idées, plus on débat » (Ahmet), et réciproquement. D'où la nécessité impérieuse de faire exister ce petit cercle de « parlerie » intellectuelle, de « bricoler » un espace qui tient à la fois du salon philosophique d'autrefois et du cabinet de lecture de jadis. À moins qu'ils ne créent en fait un lieu d'échange de discours savants (dans le style des sites de discussions post-modernes…) qui toutefois resterait très proche, dans son fonctionnement, des socialités communautaires orientales traditionnelles : « Un livre au milieu et on débat » (Ahmet).

Namik est plus lyrique : « On prend un bouquin, on s'assoit, par moment on se dit : "Ouah ! tu as vu ça !" On s'échange des idées, nos pensées. Ça se passe dans la bonne humeur, on rigole. »

La bibliothécaire nous a confirmé que la bande des quatre s'inscrit dans le paysage familier de la bibliothèque et que, dans cette forme juvénile, joviale et jubilatoire de privatisation d'un espace public on peut lire une forme particulièrement accomplie et gratifiante de socialisation culturelle, tout autant de culture par la socialisation que de socialisation par la culture.

Ainsi, le travail de « terrain » permet parfois de découvrir des réalités insoupçonnables et nous laisse imaginer que d'innombrables autres exemples existent quand la bibliothèque municipale permet de conjuguer « maison du livre » et « maison du lecteur »…

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Conclusion. De l'attitude au geste

On peut évidemment s'inscrire par commodité et / ou calcul économique. Mais aussi par hasard, parce qu'on a été sollicité, que la démarche est rendue aisée par la gratuité, le peu de documents exigés. Alors, pourquoi pas ? Mais encore, poussé par une sorte de loyauté envers le personnel, l'institution, pour régulariser une situation, se faire reconnaître comme usager de plein droit, parce que l'inscription, et tout ce qui s'ensuit, est perçue comme un rite de passage, attaché à un moment important de la vie, un changement de statut : on devient lycéen, étudiant, on va avoir des manières de travailler plus autonomes, des besoins d'informations nouveaux, des ambitions culturelles, etc.

D'autres, au contraire, on l'a vu, sont longtemps restés non-inscrits parce qu'ils ont le goût ou éprouvent le besoin de posséder leurs propres livres auxquels ils réservent un mode particulier de lecture : attentif, continu, intégral, nourrissant des rêves de relecture, plus tard, une fois bien installés, au temps de la retraite… ; ou encore faisant circuler leurs livres, souhaitant les transmettre à leurs enfants comme un bien patrimonial… Ils se sont longtemps contentés de venir à la bibliothèque pour feuilleter, consulter, voire travailler sur place, prenant plaisir à fréquenter le lieu pour l'ambiance, parce qu'ils apprécient la proximité des autres lecteurs, mais pas plus. Le monde des livres hors commerce se divise, pour eux, entre les ouvrages de la bibliothèque publique qu'on consulte, au mieux, mais n'emprunte pas, pour toutes sortes de raisons, et ceux de la bibliothèque personnelle, qu'on prête volontiers, à certains conditions. Pour ceux-là, l'inscription prend souvent la signification d'une confirmation, une officialisation, une manière de signer leur engagement à l'égard d'un bien collectif, propriété d'une communauté de lecteurs à laquelle ils participent, et que la bibliothèque, en tant qu'institution et espace ouvert de rencontre, représente à leurs yeux. Ils ne prendront la décision de s'inscrire qu'après avoir bien pesé le pour et le contre.

D'autres, enfin, usagers non-inscrits par autocensure, autolimitation, mauvaise opinion de soi comme lecteur (avec tout ce que ce sentiment d'incompétence peut signifier au plan de l'image de soi en général) tentent l'inscription comme on se fouette ou se jette à l'eau, espérant que le geste volontariste d'inscription, au terme d'une démarche forcée, sera le déclic, le catalyseur de leur entrée en lecture.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

On peut également refuser de se réinscrire, se bloquer dans une attitude d'usager non-inscrit par dépit amoureux, parce qu'on a le sentiment d'avoir été victime d'une injustice. L'inscription prendrait alors valeur de réconciliation : le ressentiment est dépassé. On reconnaît des torts partagés et qu'il aurait mieux valu s'expliquer, tenter des rapprochements…

Et puis il est des non-inscrits endurcis qui résistent. Occupent et ne se rendent pas. Pour qui ne pas s'inscrire est un art de vivre, une philosophie de l'existence, une manière d'être sans se poser, se situer, ou s'engager.

Anciens inscrits, futurs inscrits, inscrits par ailleurs, vivant la non-inscription comme un refus et un engagement, quelle que soit leur situation, ces usagers semblent bien connaître le poids des mots. Ils sont (à de très rares exceptions près) sensibles aux multiples connotations d'un terme dont la racine même l'attache à des fonctions communément attribuées à l'écrit : contrôle, mise en ordre et mémorisation. Entre un idéal du moi-lecteur le plus souvent hors de portée, la nostalgie d'une communauté perdue pour tous, la méfiance à l'égard des formes les plus institutionnelles d'une inscription qui a, pourtant, le mérite de nous faire exister comme porteur d'un nom propre et les dangereuses facilités de l'anonymat, bref, entre droits d'inscription et droits d'usages – droits pluriels, à l'image de pratiques dont la bricoleuse singularité s'accorde mal avec la définition juridique raide d'un droit identique pour tous – les tensions que vivent les usagers non-inscrits dans leur pratique de la bibliothèque apparaissent constitutives de la vie même de l'établissement qui les accueille. Elles constituent en outre, cet ouvrage veut en témoigner, une source de questionnements abondante et sans cesse renouvelée sur la relation des publics à l'institution culturelle.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Annexes

- **Annexe I. Méthodologie de l'enquête sur sites de 1995-1996 (inscrits et non-inscrits)**
  Questionnaire à l'attention des usagers
  Questionnaire à l'attention des non-usagers
  Liste des tableaux

- **Annexe II. Les sites de l'enquête sur les usagers non-inscrits**
  La médiathèque du Pontiffroy à Metz
  La médiathèque du quartier de Metz-Borny
  La médiathèque municipale de Morhange
  La bibliothèque-médiathèque de Laxou
  La médiathèque de Nancy
  La bibliothèque municipale de Nancy
  La bibliothèque Elsa Triolet de Bobigny
  La médiathèque d'Issy-les-Moulineaux
  Le réseau de Saint-Quentin-en-Yvelines

- **Annexe III. Questionnaire soumis au personnel des bibliothèques**

- **Annexe IV. Questionnaire filtrant**

- **Annexe V. Guide d'entretien**

- **Annexe VI. Présentation des personnes interviewées**

Annexe I. Méthodologie de l'enquête sur sites de 1995-1996 (inscrits et non-inscrits)

20 personnes ont été interrogée par site. Les critères retenus pour le choix des sites ont été les suivants : tranche démographique, dispersion géographique, ancienneté de la bibliothèque (à l'exclusion des équipements très récents), type d'offre proposée par la bibliothèque : documents écrits, disques (D), audiovisuel (AV). En fonction de ces critères, l'enquête s'est déroulée dans les établissements suivants :

• nouveaux équipements : Romorantin, Privas, Blagnac, Aulnoye, Aymeris (10 000 / 20 000 habitants) ; Issy-les-Moulineaux, Corbeil, Montélimar, Rochefort, Sète, Le Blanc-Mesnil (20 000 / 50 000 habitants) ; Antony, Tourcoing, Chambéry, Arles, Lorient (50 000 / 100 000 habitants) ; Saint-Quentin-en-Yvelines, Le Mans, Villeurbanne, Aix-en-Provence (plus de 100 000 habitants) ; Paris (Bibliothèque Buffon) ;

• équipements nouveaux non multimédia : Bobigny, Brive, Rézé, Rodez ;

• équipements anciens : Carpentras, Saint-Germain-en-Laye, Dunkerque, Saint-Maur-des-Fossés, Dijon, Reims ;

• 3 sites comprenant chacun une bibliothèque centrale et une annexe : Beauvais, Mulhouse, Montpellier.

Au total, l'échantillon retenu est composé pour deux tiers d'établissements plurimédias (24 sur 36). On notera enfin la surreprésentation des bibliothèques « modernes » (c'est-à-dire ouvertes après 1967) par rapport aux bibliothèques « anciennes » : 580 individus interrogés sur vingt-neuf sites pour les premières contre 140 individus sur 7 sites pour les secondes.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Questionnaire à destination des usagers (inscrits et non-inscrits)

FRES
16, RUE BARBES
92129 MONTROUGE CEDEX
TEL. VERT : 08 00 36 90 58
PANELS

Merci de nous renvoyer ce questionnaire
le plus rapidement possible dans l'enveloppe ci-jointe

65TM52

VOUS ET LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES (F 20)

(1) Dans un récent questionnaire, vous avez déclaré être allé, même sans y être inscrit, dans une **bibliothèque municipale** (ou une médiathèque) au cours des 12 derniers mois.
Ceci est-il exact ?

- Oui ..... 1 → *Passez à* (2)
- Non ..... 2 → Ce questionnaire est terminé. Merci de nous le renvoyer

(2) Combien de postes de télévision y a-t-il dans votre foyer ?

- 1 seul poste 1
- Plusieurs postes 2

→ *Passez à* (3)

- Aucun ..... 3 → *Passez à* (4)

(3) En moyenne, combien d'heures par semaine regardez-vous la télévision ?

- Moins de 5 heures 1
- De 5 à 9 heures 2
- De 10 à 14 heures 3
- De 15 à 19 heures 4
- De 20 à 29 heures 5
- 30 heures ou plus 6

(4) Dans votre foyer, y-a-t-il :

Plusieurs réponses possibles

- Une platine laser pour CD branchée sur la chaîne hi-fi 1
- Un micro ordinateur 2
- Un lecteur de CD-ROM ou CDI branché sur la télévision ou sur un micro-ordinateur 3
- Une console de jeux vidéo 4
- Un magnétoscope 5
- Un camescope 6
- Un minitel 7
- Aucun de ces appareils 9

(5) D'après vous, parmi les moyens d'information suivants, quel est celui qui :

1 réponse par ligne	Radio	Livre	Télévision	Magazine ou revue	Quotidien
• Apporte le plus de connaissances	1	2	3	4	5
• Distrait le mieux	1	2	3	4	5
• Informe le mieux	1	2	3	4	5
• Fait le plus rêver	1	2	3	4	5

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

⑥ D'une manière générale, aimez-vous lire ?

- Oui, beaucoup 1
- Oui, assez 2
- Non, pas tellement 3
- Non, pas du tout 4

⑦ Préférez-vous lire :

1 seule réponse

- Des quotidiens 1
- Des revues/des magazines 2
- Des livres 3

⑧ Tous les combien vous arrive-t-il de lire ou de feuilleter :

Répondez colonne par colonne *1 réponse par colonne*	un quotidien	une revue ou un magazine
• Tous les jours ou presque	1	1
• Plusieurs fois par semaine	2	2
• Environ une fois par semaine	3	3
• Moins souvent	4	4
• Jamais	5	5

⑨ En dehors des livres scolaires, combien de livres environ possède-t-on dans votre foyer ?

- Aucun livre 0
- Moins de 10 livres 1
- De 10 à 49 livres 2
- De 50 à 99 livres 3
- De 100 à 199 livres 4
- De 200 à 499 livres 5
- 500 livres ou plus 6

⑩ **Au cours des 12 derniers mois**, vous est-il arrivé d'acheter des livres autres que scolaires, pour vous ou pour quelqu'un d'autre ?

Plusieurs réponses possibles

- Oui, pour moi 1
- Oui, pour un ou des enfants du foyer 2
- Oui, pour un ou des enfants hors du foyer ..... 3 → *Passez à* ⑪
- Oui, pour un ou des adultes du foyer 4
- Oui, pour un ou des adultes hors du foyer 5
- Non, pas d'achat de livres au cours des 12 derniers mois ..... 9 → *Passez à* ⑫

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

(11) **Au cours des 12 derniers mois,** combien de livres, environ, avez-vous achetés ?

- 1 ou 2 livres 1
- 3 ou 4 livres 2
- 5 à 9 livres 3
- 10 à 19 livres 4
- 20 à 24 livres 5
- 25 livres ou plus 6

(12) **Au cours des 12 derniers mois**, avez-vous le sentiment d'avoir lu :

- Beaucoup de livres 1
- Pas mal de livres 2
- Pas tellement de livres 3
- Presque pas de livres 4

→ *Passez à* (13)

- Aucun livre ..... 9 → *Passez à* (15)

(13) **Au cours des 12 derniers mois,** combien environ avez-vous lus de livres, que vous les ayez achetés ou empruntés ?

- 1 ou 2 livres 1
- 3 ou 4 livres 2
- 5 à 9 livres 3
- 10 à 19 livres 4
- 20 à 24 livres 5
- 25 livres ou plus 6

(14) **Au cours des 3 derniers mois**, soit depuis le 1er novembre 1996, avez-vous lu au moins un livre **en entier** c'est-à-dire **du début à la fin** ?

- Oui 1
- Non 2

(15) **Au cours des 3 derniers mois**, soit depuis le 1er novembre 1996, avez-vous **parcouru** au moins un livre, **sans le lire du début à la fin** ?

- Oui 1
- Non 2

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

1 réponse par ligne	Oui, très souvent	Oui, assez souvent	Rarement	Jamais
⑯ Vous arrive-t-il de relire un livre que vous avez déjà lu ?	1	2	3	4
⑰ **Au cours des 12 derniers mois**, vous est-il arrivé d'emprunter des livres à une personne hors du foyer (ami, connaissance ou parent) ?	1	2	3	4
⑱ **Au cours des 12 derniers mois**, vous est-il arrivé de prêter des livres à une personne hors du foyer (ami, connaissance ou parent) ?	1	2	3	4

⑲ Parmi les genres de livres suivants, quels sont **les 2** que vous lisez le plus souvent ?

2 réponses possibles

- Romans ou théâtre classiques 01
- Romans contemporains (autres que policiers et science-fiction) 02
- Romans policiers ou d'espionnage 03
- Romans de science-fiction, fantastique 04
- Livres de poésie 05
- Histoire 06
- Livres d'actualité 07
- Bandes dessinées 08
- Livres d'art, beaux livres illustrés de photographies 09
- Sciences humaines et sociales 10
- Livres pratiques (bricolage, jardinage, cuisine, ameublement, guides touristiques, etc) 11
- Livres scientifiques ou techniques 12
- Dictionnaires ou encyclopédies 13
- Autre genre *(précisez)* 14

→ *Répondez à* ⑳

- Je ne lis pas de livres ..... 19 → *Passez à* ㉑

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

(20) Répondez pour **les 2 genres de livres** que vous lisez le plus souvent :

a) Reportez le n° de code correspondant à chaque genre de livre lu le plus souvent déclaré en (19) ⟶	1er genre lu ⌊__⌋	2ème genre lu ⌊__⌋
b) Pour chacun de ces genres, estimez-vous que la bibliothèque municipale que vous fréquentez offre un choix :		
• Très satisfaisant	1	1
• Satisfaisant	2	2
• Peu satisfaisant	3	3
• Pas du tout satisfaisant	4	4

(21) Faites-vous partie :

	OUI	NON
• D'un cercle de lecture	1	2
• D'une "bibliothèque tournante" (entre amis)	1	2

(22) En-dehors de votre bibliothèque municipale, fréquentez-vous une ou plusieurs autres bibliothèques ?

Oui ..... 1 ⟶ *Répondez à* (23)

Non ..... 2 ⟶ *Passez à* (24)

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

(23) Quelles autres bibliothèques fréquentez-vous ?

Plusieurs réponses possibles

- Une autre bibliothèque municipale 01
- Une bibliothèque de comité d'entreprise 02
- Une bibliothèque scolaire 03
- Une bibliothèque universitaire, d'école supérieure, IUT ou BTS 04
- Une bibliothèque associative 05
- Une bibliothèque de quartier 06
- Un bibliobus 07
- Un autre type de bibliothèque *(précisez lequel)* 08

---

(24) A quel âge environ avez-vous fréquenté une bibliothèque municipale pour la 1ère fois ?

|__|__| ans

(25) Dans le passé, avez-vous déjà fréquenté éventuellement dans une autre ville, une autre bibliothèque municipale, que celle que vous fréquentez habituellement aujourd'hui ?

- Oui 1
- Non 2

(26) Etes-vous inscrit (c'est-à-dire avez-vous une carte de lecteur) dans votre bibliothèque municipale (ou votre médiathèque) ?

- Oui ..... 1 → *Passez à* (30)
- Non ..... 2 → *Répondez à* (27)

(27) Depuis combien de temps environ fréquentez-vous cette bibliothèque municipale (ou cette médiathèque) ?

- Moins d'un an 0
- 1 an 1
- 2 ou 3 ans 2
- 4 ou 5 ans 3
- 6 à 9 ans 4
- 10 ans ou plus 5

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

(28) Parmi les raisons suivantes, quelle est la **principale raison** pour laquelle vous n'êtes pas inscrit à la bibliothèque municipale (ou la médiathèque) ? *1 seule réponse*

- Quelqu'un emprunte pour moi ..... 01 → *Répondez à* (29)
- C'est trop compliqué 02
- C'est trop cher 03
- Je n'ai pas besoin de m'inscrire, je n'emprunte rien 04
- Il faut rapporter les livres, cassettes ou disques empruntés, trop rapidement 05
- J'étais inscrit mais je n'en profitais pas assez 06
- Pas de raison précise 07
- Autre raison *(précisez)* 08

→ *Passez à* (37) *page 8*

---

(29) Qui emprunte pour vous ?

Plusieurs réponses possibles

- Conjoint 1
- Père ou mère 2
- Fils ou fille 3
- Frère ou soeur 4
- Autre personne du foyer 5
- Une personne hors du foyer 6

→ *Passez à* (37) *page 8*

(30) Depuis combien de temps environ êtes-vous inscrit à cette bibliothèque municipale (ou cette médiathèque)?

- Moins d'1 an 1
- 1 an 2
- 2 ou 3 ans 3
- 4 ou 5 ans 4
- 6 à 9 ans 5
- 10 ans ou plus 6

(31) En-dehors de vous, **qui d'autre dans votre foyer** est inscrit à cette bibliothèque municipale (ou cette médiathèque) ?

Plusieurs réponses possibles

- Conjoint 1
- Père ou mère 2
- Fils ou fille 3
- Frère ou soeur 4
- Autre personne du foyer 5
- Personne d'autre 6

(32) Parmi les raisons suivantes, quelle est **la principale raison** qui vous a fait vous inscrire la première fois dans cette bibliothèque municipale (ou cette médiathèque) ?

1 seule réponse

- Pour pouvoir emprunter des livres 01
- Pour pouvoir emprunter des disques 02
- Pour pouvoir emprunter des cassettes vidéo 03
- Pour pouvoir travailler sur place 04
- Pour pouvoir écouter des disques sur place 05
- Pour pouvoir regarder des cassettes vidéo sur place 06
- Autre raison *(précisez)* 07

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

(33) Depuis que vous êtes inscrit à la bibliothèque municipale, diriez-vous que vous lisez :

- Plutôt plus qu'avant 1
- Autant qu'avant 2
- Plutôt moins qu'avant 3

(34) Quand vous empruntez des livres à la bibliothèque municipale, est-ce qu'une autre personne de votre foyer en profite parfois pour les lire aussi ?

- Oui, très souvent 1
- Oui, assez souvent 2
- Rarement 3
- Jamais 4

(35) Empruntez-vous des livres à la bibliothèque municipale :

1 réponse par ligne	OUI	NON
• Pour votre plaisir personnel	1	2
• Pour vos études	1	2
• Pour des raisons professionnelles	1	2
• Pour des raisons pratiques (préparer un voyage, cuisiner, etc)	1	2

(36) Dans la bibliothèque municipale où vous êtes inscrit, vous arrive-t-il d'emprunter :

1 réponse par ligne	Régulièrement	Occasionnellement	Jamais	Impossible dans cette bibliothèque
• Des livres	1	2	3	4
• Des revues ou magazines	1	2	3	4
• Des disques	1	2	3	4
• Des cassettes vidéo	1	2	3	4
• D'autres documents (logiciels, méthodes de langues, partitions, etc.)	1	2	3	4

(37) Actuellement, tous les combien environ allez-vous à la bibliothèque municipale ?

- Plus d'1 fois par semaine 1
- Environ 1 fois par semaine 2
- 2 à 3 fois par mois 3
- 1 fois par mois 4
- 1 fois tous les 2 ou 3 mois 5
- 1 à 3 fois par an 6
- Moins souvent 7

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

(38) Le plus souvent vous y allez :

Plusieurs réponses possibles

- Seul 1
- Avec des enfants de votre foyer 2
- Avec des adultes de votre foyer 3
- Avec des personnes hors du foyer (ami, connaissance ou parent) 4

(39) Les jours et heures d'ouverture de votre bibliothèque municipale :

1 seule réponse

- Vous conviennent tout à fait 1
- Vous préféreriez qu'elle soit ouverte aussi à d'autres moments 2
- Vous préféreriez qu'elle soit ouverte plutôt à d'autres moments 3

(40) Quand vous vous rendez à la bibliothèque municipale, combien de temps y restez-vous en général ?

- Moins d'1/4 h 1
- Entre 1/4 h et 1/2 h 2
- Entre 1/2 h et 1 h 3
- Entre 1 h et 2 h 4
- Plus de 2 h 5

(41) Quand vous allez à la bibliothèque municipale, demandez-vous des renseignements ou des conseils aux bibliothécaires ?

- Oui, très souvent 1
- Oui, assez souvent 2

→ *Répondez à* (42)

- Rarement 3
- Jamais 4

→ *Passez à* (46) *page 10*

(42) Dans quelles circonstances demandez-vous des renseignements ou des conseils aux bibliothécaires ?

Plusieurs réponses possibles

- Pour vous aider à trouver un ouvrage précis 1
- Pour vous aider à trouver quelque chose sur un sujet 2
- Pour vous aider à faire un concours 3
- Pour vous aider à faire un devoir, un exposé 4
- Pour vous conseiller un livre, un disque ou une vidéo 5
- Autre raison *(précisez)* 6

(43) Souhaiteriez-vous être davantage aidé par les bibliothécaires ?

- Oui 1
- Non 2

(44) Lorsque vous demandez des renseignements ou des conseils aux bibliothécaires, quelle attitude est la plus voisine de la vôtre ?

- Je m'adresse à un bibliothécaire que je connais 1
- Je m'adresse à n'importe quel bibliothécaire 2

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

(45) Avez-vous déjà discuté d'un livre, d'un disque ou d'un film avec un bibliothécaire ?

- Oui ..... 1 } → *Passez à* (47)
- Non ..... 2 }

(46) Quelle sont les raisons pour lesquelles vous ne vous adressez pas aux bibliothécaires ?
Plusieurs réponses possibles

- Je n'en ai pas besoin, je me débrouille tout(e) seul(e) 1
- Il y a trop de monde, il faut faire la queue 2
- Les bibliothécaires ne sont pas toujours très compétents .. 3
- Autre raison *(précisez)* 4

_____

(47) Dans votre bibliothèque municipale, vous arrive-t-il de :

1 réponse par ligne	OUI	NON
• Lire sur place des livres ou magazines que vous ne pouvez pas emprunter	1	2
• Travailler sur place avec des livres de la bibliothèque	1	2
• Travailler sur place avec vos propres documents	1	2
• Lire sur place des livres ou des revues que vous pourriez emprunter mais que vous préférez lire ou commencer sur place	1	2
• Ecouter un disque	1	2
• Regarder une cassette vidéo	1	2
• Discuter avec des amis, connaissances ou autres personnes rencontrées par hasard à la bibliothèque	1	2
• Regarder une exposition s'il y en a une	1	2

(48) Dans votre bibliothèque municipale, vous arrive-t-il de :

1 réponse par ligne	Régulièrement	Occasionnellement	Jamais
• Chercher un livre précis dont vous avez entendu parler ou qu'on vous a conseillé	1	2	3
• Découvrir seul des livres dont vous n'avez jamais entendu parler	1	2	3
• Conduire ou aller chercher un enfant	1	2	3
• Flâner entre les rayons ou feuilleter des livres	1	2	3

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

(49) A votre avis, dans les communes d'une certaine taille, une bibliothèque municipale :

1 seule réponse

- Est obligatoire par la loi 1
- Dépend de la volonté de la municipalité 2

(50) A votre avis, qui finance **principalement** les bibliothèques municipales ?

1 seule réponse

- L'Etat 1
- Les communes 2
- Les lecteurs 3
- Quelqu'un d'autre *(précisez)* 4

(51) Dans une bibliothèque municipale, qu'est-ce qui vous paraît le plus normal :

Répondez colonne par colonne *1 réponse par colonne*	Pour l'emprunt de livres	Pour l'emprunt de disques et cassettes-vidéo
• Que les bibliothèques municipales fassent payer pour chaque emprunt	1	1
• Qu'elles fassent payer un droit d'abonnement pour un an	2	2
• Qu'elles ne fassent rien payer	3	3

(52) Selon vous, dans une bibliothèque municipale, quelle solution est le plus souvent retenue ?

Répondez colonne par colonne *1 réponse par colonne*	Pour l'emprunt de livres	Pour l'emprunt de disques et cassettes-vidéo
• Les bibliothèques municipales font payer pour chaque emprunt	1	2
• Elles font payer un droit d'abonnement pour un an	2	2
• Elles ne font rien payer	3	3

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

(53) A votre avis, quelle est la proportion de Français de 15 ans et plus actuellement inscrits dans une bibliothèque municipale ?

- Moins de 5% 1
- De 5 à 9% 2
- De 10 à 14% 3
- De 15 à 19% 4
- De 20 à 29% 5
- De 30 à 49% 6
- 50% ou plus 7

(54) A votre avis, les adultes inscrits en bibliothèque municipale sont :

1 seule réponse

- En majorité des gens qui ont poursuivi des études 1
- En majorité des gens qui n'ont pas poursuivi d'études 2
- Autant l'un que l'autre 3

(55) A votre avis, par rapport à la moyenne des Français, les adultes qui fréquentent les bibliothèques municipales ont des revenus :

1 seule réponse

- Plutôt plus élevés que la moyenne 1
- Comme la moyenne 2
- Plutôt moins élevés que la moyenne 3

(56) A votre avis, quelle est la proportion de jeunes de moins de 25 ans, inscrits à une bibliothèque municipale :

1 seule réponse

- La majorité des personnes inscrites 1
- Environ la moitié 2
- Une minorité 3

(57) A votre avis, les bibliothèques municipales peuvent-elles jouer un rôle :

- dans les études des enfants
  - Oui 1
  - Non 2
- dans la formation professionnelle des adultes
  - Oui 1
  - Non 2

(58) Selon vous, dans une commune, une bibliothèque municipale offre un service :

1 seule réponse

- utile à tous 1
- utile seulement à certains 2
- peu utile 3

MERCI

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Questionnaire à destination des non-usagers

FRES
16, RUE BARBES
92129 MONTROUGE CEDEX
TEL. VERT : 08 00 36 90 58
PANELS

Merci de nous renvoyer ce questionnaire
le plus rapidement possible dans l'enveloppe ci-jointe

65TM52

VOUS ET LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES (F 21)

(1) Dans un récent questionnaire, vous avez déclaré que vous n'étiez pas allé dans une **bibliothèque municipale** (ou une médiathèque) au cours des 12 derniers mois.
Ceci est-il exact ?

- Oui ..... 1 → *Passez à* (2)
- Non ..... 2 → Ce questionnaire est terminé. Merci de nous le renvoyer

(2) Combien de postes de télévision y a-t-il dans votre foyer ?

- Un seul poste 1
- Plusieurs postes 2

→ *Passez à* (3)

- Aucun ..... 3 → *Passez à* (4)

(3) En moyenne, combien d'heures par semaine regardez-vous la télévision ?

- Moins de 5 heures 1
- De 5 à 9 heures 2
- De 10 à 14 heures 3
- De 15 à 19 heures 4
- De 20 à 29 heures 5
- 30 heures ou plus 6

(4) Dans votre foyer, y-a-t-il :

Plusieurs réponses possibles

- Une platine laser pour CD branchée sur la chaîne hi-fi 1
- Un micro ordinateur 2
- Un lecteur de CD-ROM ou CDI 3
- Une console de jeux vidéo 4
- Un magnétoscope 5
- Un camescope 6
- Un minitel 7
- Aucun de ces appareils 9

(5) D'après vous, parmi les moyens d'information suivants, quel est celui qui :

1 réponse par ligne	Radio	Livre	Télévision	Magazine ou revue	Quotidien
• Apporte le plus de connaissances	1	2	3	4	5
• Distrait le mieux	1	2	3	4	5
• Informe le mieux	1	2	3	4	5
• Fait le plus rêver	1	2	3	4	5

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

⑥ D'une manière générale, aimez-vous lire ?

- Oui, beaucoup 1
- Oui, assez 2
- Non, pas tellement 3
- Non, pas du tout 4

⑦ Préférez-vous lire :

1 seule réponse

- Des quotidiens 1
- Des revues/des magazines 2
- Des livres 3

⑧ Tous les combien vous arrive-t-il de lire ou de feuilleter :

Répondez colonne par colonne *1 réponse par colonne*	un quotidien	une revue ou un magazine
• Tous les jours ou presque	1	1
• Plusieurs fois par semaine	2	2
• Environ une fois par semaine	3	3
• Moins souvent	4	4
• Jamais	5	5

⑨ En dehors des livres scolaires, combien de livres environ possède-t-on dans votre foyer ?

- Aucun livre 0
- Moins de 10 livres 1
- De 10 à 49 livres 2
- De 50 à 99 livres 3
- De 100 à 199 livres 4
- De 200 à 499 livres 5
- 500 livres ou plus 6

⑩ **Au cours des 12 derniers mois**, vous est-il arrivé d'acheter des livres autres que scolaires, pour vous ou pour quelqu'un d'autre ?

Plusieurs réponses possibles

- Oui, pour moi 1
- Oui, pour un ou des enfants du foyer 2
- Oui, pour un ou des enfants hors du foyer 3
- Oui, pour un ou des adultes du foyer 4
- Oui, pour un ou des adultes hors du foyer 5

→ *Passez à* ⑪

- Non, pas d'achat de livres au cours des 12 derniers mois ..... 9 → *Passez à* ⑫

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

(11) **Au cours des 12 derniers mois**, combien de livres, environ, avez-vous achetés ?

- 1 ou 2 livres 1
- 3 ou 4 livres 2
- 5 à 9 livres 3
- 10 à 19 livres 4
- 20 à 24 livres 5
- 25 livres ou plus 6

(12) **Au cours des 12 derniers mois**, avez-vous le sentiment d'avoir lu :

- Beaucoup de livres 1
- Pas mal de livres 2
- Pas tellement de livres 3
- Presque pas de livres 4

→ *Passez à* (13)

- Aucun livre ..... 9 → *Passez à* (15)

(13) **Au cours des 12 derniers mois,** combien environ avez-vous lus de livres que vous les ayez achetés ou empruntés ?

- 1 ou 2 livres 1
- 3 ou 4 livres 2
- 5 à 9 livres 3
- 10 à 19 livres 4
- 20 à 24 livres 5
- 25 livres ou plus 6

(14) **Au cours des 3 derniers mois**, soit depuis le 1er novembre 1996, avez-vous lu au moins un livre **en entier** c'est-à-dire **du début à la fin** ?

- Oui 1
- Non 2

(15) **Au cours des 3 derniers mois**, soit depuis le 1er novembre 1996, avez-vous **parcouru** au moins un livre, **sans le lire du début à la fin** ?

- Oui 1
- Non 2

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

1 réponse par ligne	Oui, très souvent	Oui, assez souvent	Rarement	Jamais
(16) Vous arrive-t-il de relire un livre que vous avez déjà lu ?	1	2	3	4
(17) **Au cours des 12 derniers mois**, vous est-il arrivé d'emprunter des livres à une personne hors du foyer (ami, connaissance ou parent) ?	1	2	3	4
(18) **Au cours des 12 derniers mois**, vous est-il arrivé de prêter des livres à une personne hors du foyer (ami, connaissance ou parent) ?	1	2	3	4

(19) Parmi les genres de livres suivants, quels sont **les 2** que vous lisez le plus souvent ?

2 réponses possibles

- Romans ou théâtre classiques 01
- Romans contemporains (autres que policiers et science-fiction) 02
- Romans policiers ou d'espionnage 03
- Romans de science-fiction, fantastique 04
- Livres de poésie 05
- Histoire 06
- Livres d'actualité 07
- Bandes dessinées 08
- Livres d'art, beaux livres illustrés de photographies 09
- Sciences humaines et sociales 10
- Livres pratiques (bricolage, jardinage, cuisine, ameublement, guides touristiques, etc) 11
- Livres scientifiques ou techniques 12
- Dictionnaires ou encyclopédies 13
- Autre genre *(précisez)* 14

→ *Répondez à* (20)

- Je ne lis pas de livre ..... 19 → *Passez à* (21)

(20) Répondez pour **les 2 genres de livres** que vous lisez le plus souvent :

a) Reportez le n° de code correspondant à chaque genre de livre lu le plus souvent déclaré en (19) →	1er genre lu	2ème genre lu
b) Pour chacun de ces genres, estimez-vous que, d'une façon générale les bibliothèques municipales offrent un choix :		
• Très satisfaisant	1	1
• Satisfaisant	2	2
• Peu satisfaisant	3	3
• Pas du tout satisfaisant	4	4

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

(21) Pensez-vous que, pour s'inscrire dans une bibliothèque municipale, il y a :

- Beaucoup de formalités 1
- Peu de formalités 2

(22) Pensez-vous que les bibliothèques municipales sont des endroits :

1 seule réponse

- Très réglementés, où il faut respecter tout un ensemble de règles et d'usages 1
- Où l'on se sent libre 2

(23) D'une façon générale, pensez-vous que les bibliothèques muncipales sont des endroits :

1 seule réponse

- Où l'on emprunte des livres ou des disques 1
- Où l'on va pour lire ou travailler sur place 2
- Où l'on peut faire indifféremment les deux 3

Répondez ligne par ligne	(24) Avez-vous déjà été inscrit dans :		(25) Y êtes-vous encore inscrit :	
• Une bibliothèque d'entreprise	• Non 2	• Oui ..... 1 →	• Oui 1	• Non 2
• Une bibliothèque scolaire	• Non 2	• Oui ..... 1 →	• Oui 1	• Non 2
• Une bibliothèque universitaire	• Non 2	• Oui ..... 1 →	• Oui 1	• Non 2
• Une bibliothèque associative	• Non 2	• Oui ..... 1 →	• Oui 1	• Non 2

(26) Avez-vous déjà été inscrit dans une bibliothèque municipale ?

- Oui ..... 1 → *Passez à* (27)
- Non ..... 2 → *Passez à* (29)

(27) S'agissait-il d'une bibliothèque municipale :

- De votre ville de résidence 1
- D'une autre ville 2

(28) Jusqu'à quelle année environ avez-vous été inscrit dans une bibliothèque municipale ?

19 |__|__|

(29) Existe-t-il une bibliothèque municipale dans votre ville ou votre agglomération ?

- Oui 1
- Non 2

} → *Répondez à* (30)

- Je ne sais pas ... 9 → *Passez à* (33)

(30) Savez-vous où elle se trouve ?

- Oui 1
- Non 2

(31) Avez-vous déjà fréquenté dans le passé cette bibliothèque municipale, même sans y être inscrit ?

- Oui 1
- Non 2

(32) Connaissez-vous des personnes qui fréquentent cette bibliothèque municipale ?

- Oui 1

De qui s'agit-il ?

- Des personnes de votre famille habitant avec vous 2
- Des personnes de votre famille n'habitant pas avec vous 3
- Des amis ou connaissances 4
- Des collègues de travail (ou camarades d'études) 5

- Non 6

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

33 Au cours des dernières années, vous est-il arrivé d'avoir envie de vous inscrire à une bibliothèque municipale ?

- Oui 1
- Non 2

34 Beaucoup de raisons peuvent expliquer qu'on n'ait pas envie de fréquenter une bibliothèque municipale. Pour chacune des raisons ci-dessous, indiquez si c'est plutôt votre cas, ou pas tellement votre cas.

1 réponse par ligne	plutôt mon cas	pas tellement mon cas
• Parce que je préfère acheter et lire mes livres à moi	1	2
• Parce que je lis trop peu pour que ça en vaille la peine	1	2
• Parce que je ne connais pas de parents ou d'amis qui y soient inscrits	1	2
• Parce que je n'aime pas les gens qui y vont	1	2
• Parce que la bibliothèque est trop éloignée	1	2
• Parce que je n'aime pas l'accueil ou l'ambiance qu'on y trouve	1	2
• Parce qu'il y a trop de livres, je ne sais pas comment choisir	1	2
• Parce que la bibliothèque n'est ouverte qu'à certains moments qui ne me conviennent pas toujours	1	2
• Parce qu'en dehors des livres à lire ou à emprunter, on n'y trouve guère d'autres possibilités de loisirs	1	2
• Parce que je ne suis pas sûr d'y trouver les livres que j'aime	1	2
• Parce qu'il y a trop de formalités ou de règlements à observer	1	2
• Parce que je ne connais pas ou trop mal le service	1	2
• Parce qu'il faut rapporter les livres trop vite	1	2
• Parce que l'inscription coûte trop cher	1	2
• Parce que je n'aime pas tellement lire	1	2

35 Parmi les conditions suivantes, lesquelles pourraient vous donner envie de fréquenter une bibliothèque municipale (en supposant qu'il y en ait une proche de chez vous ou dans les environs) ?

Plusieurs réponses possibles

- Que je puisse y trouver tous les genres de livres et de revues que j'aime lire 1
- Que ce soit un endroit accueillant, où l'on puisse se détendre, rencontrer des amis, discuter 2
- Qu'il y ait des activités de loisirs pour les enfants 3
- Qu'on puisse y travailler dans le calme 4
- Qu'on y trouve des informations utiles à la vie de tous les jours (pour le travail, la maison, les loisirs) 5
- Qu'on puisse y emprunter aussi des disques ou des films 6
- Qu'on puisse y travailler sur un micro-ordinateur 7
- Qu'on y soit bien accueilli et conseillé 8
- Qu'il y ait des expositions et d'autres manifestations culturelles (conférences-débats, concerts, projections de films, ateliers d'écriture, etc.) 9

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

(36) A votre avis, dans les communes d'une certaine taille, une bibliothèque municipale :

1 seule réponse

- Est obligatoire par la loi 1
- Dépend de la volonté de la municipalité 2

(37) A votre avis, qui finance **principalement** les bibliothèque municipales ?

1 seule réponse

- L'Etat 1
- Les communes 2
- Les lecteurs 3
- Quelqu'un d'autre *(précisez)* 4

---

(38) Dans une bibliothèque municipale, qu'est-ce qui vous paraît le plus normal :

Répondez colonne par colonne *1 réponse par colonne*	Pour l'emprunt de livres	Pour l'emprunt de disques et cassettes-vidéo
• Que les bibliothèques municipales fassent payer pour chaque emprunt	1	1
• Qu'elles fassent payer un droit d'abonnement pour un an	2	2
• Qu'elles ne fassent rien payer	3	3

(39) Selon vous, dans une bibliothèque municipale, quelle solution est le plus souvent retenue ?

Répondez colonne par colonne *1 réponse par colonne*	Pour l'emprunt de livres	Pour l'emprunt de disques et cassettes-vidéo
• Les bibliothèques municipales font payer pour chaque emprunt	1	2
• Elles font payer un droit d'abonnement pour un an	2	2
• Elles ne font rien payer	3	3

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

(40) A votre avis, quelle est la proportion de Français de 15 ans et plus actuellement inscrits dans une bibliothèque municipale ?

- Moins de 5% 1
- De 5 à 9% 2
- De 10 à 14% 3
- De 15 à 19% 4
- De 20 à 29% 5
- De 30 à 49% 6
- 50% ou plus 7

(41) A votre avis, les adultes inscrits en bibliothèque municipale sont :

1 seule réponse

- En majorité des gens qui ont poursuivi des études 1
- En majorité des gens qui n'ont pas poursuivi d'études 2
- Autant l'un que l'autre 3

(42) A votre avis, par rapport à la moyenne des Français, les adultes qui fréquentent les bibliothèques municipales ont des revenus :

1 seule réponse

- Plutôt plus élevés que la moyenne 1
- Comme la moyenne 2
- Plutôt moins élevés que la moyenne 3

(43) A votre avis, quelle est la proportion de jeunes de moins de 25 ans, inscrits à une bibliothèque municipale :

1 seule réponse

- La majorité des personnes inscrites 1
- Environ la moitié 2
- Une minorité 3

(44) A votre avis, les bibliothèques municipales peuvent-elles jouer un rôle :

- dans les études des enfants • Oui ..... 1 • Non 2
- dans la formation professionnelle des adultes • Oui ..... 1 • Non 2

(45) Selon vous, dans une commune, une bibliothèque municipale offre un service :

1 seule réponse

- utile à tous 1
- utile seulement à certains 2
- peu utile 3

MERCI

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Liste des tableaux

Chapitre I

1. Profil par âge
2. Profil par sexe
3. Profil par niveau de diplôme
4. Profil par catégorie socioprofessionnelle
5. Profil par taille d'agglomération habitée
6. Équipement du foyer
7. Pratiques de lecture
8. Autres personnes du foyer inscrites
9. La venue à la bibliothèque
10. Venir à la bibliothèque accompagné
11. Les activités à la bibliothèque
12. La venue à la bibliothèque (femmes et jeunes)
13. La venue à la bibliothèque (jeunes inscrits et non-inscrits)
14. La venue à la bibliothèque (jeunes hommes et jeunes femmes)
15. Les activités à la bibliothèque (femmes et jeunes)
16. Les activités à la bibliothèque (jeunes hommes et jeunes femmes)

Chapitre II

17. Non-usagers et usagers
18. Pratiques de lecture
19. Nombre d'heures hebdomadaires devant la télévision
20. La connaissance de la bibliothèque
21. Les raisons de la non-fréquentation
22. Les raisons de ne plus fréquenter
23. Une envie de fréquentation

Chapitre III

24. Le rapport au livre
25. Les genres de livres préférés
26. Les genres de livres préférés des femmes
27. Circulation et possession de livres
28. L'appréciation de l'offre dans les genres préférés
29. Trouver un document

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

30. L'image de la bibliothèque
31. L'image des usagers

Chapitre IV

32. L'évolution des bibliothèques municipales
33. Profil des usagers inscrits
34. Pratiques de lecture
35. La venue à la bibliothèque
36. Les activités à la bibliothèque
37. La connaissance de la bibliothèque
38. L'image des usagers
39. Les raisons de la non-fréquentation
40. Les conditions d'une fréquentation éventuelle

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Annexe II. Les sites de l'enquête sur les usagers non-inscrits

La médiathèque du Pontiffroy à Metz

La médiathèque de Metz-Pontiffroy a remplacé en 1973 l'ancienne (et vieille) bibliothèque municipale qui était située au cœur de la cité et installée dans des locaux jouxtant les musées de la Ville. Aux dires de son actuel directeur[1], la bibliothèque a été « légèrement excentrée pour être implantée dans le nouveau quartier du Pontiffroy, qui, à l'origine, devait être un nouveau centre d'activités en ville. Or ce quartier n'a pas eu l'extension prévue et […] la médiathèque reste entourée de cellules commerciales souvent vides ou murées.

Elle se trouve à dix bonnes minutes de marche du centre-ville avec un accès essentiellement piétonnier. On ne se rend guère à la médiathèque en faisant ses courses, ou même en allant "en ville". Ce problème d'accès en cul-de-sac se double d'un défaut de "lisibilité" architecturale : pour la quasi-totalité des usagers, venir à la médiathèque implique contourner ou longer un bâtiment que l'on ne perçoit jamais pour lui-même. L'entrée principale est définitivement tournée vers ce qui ne sera probablement jamais le cœur d'un quartier vivant ».

En 1998, on ne peut que souscrire, dans leurs grandes lignes, à ces analyses développées près de quinze ans auparavant sur le contexte urbain de la médiathèque du Pontiffroy. Il convient toutefois d'ajouter, dans la perspective de notre enquête, que cette médiathèque est considérée, tant par les responsables municipaux que par les bibliothécaires eux-mêmes et bien sûr les usagers, comme le lieu messin le plus « légitime » en matière de lecture publique. La centralité et les dimensions mêmes de cette médiathèque, l'importante fréquentation estudiantine et la présence massive d'un public de classes moyennes, la richesse des fonds, notamment anciens, qu'elle conserve, la multiplicité des services qu'elle offre, l'importance de son secteur Jeunesse ou encore l'existence d'une salle d'exposition pour les manifestations cultu-

1. Pierre Louis et *alii*, « Les construits des années soixante-dix font le bilan. Entretien avec la rédaction », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 30, n° 1, 1985, p. 19.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

relles de prestige, expliquent aisément cette prééminence symbolique dans la conscience des lecteurs (ou mieux sans doute, dans l'inconscient urbain local). Le voisinage du Conseil régional de Lorraine, installé dans de beaux bâtiments anciens, et de l'église Saint-Clément, à l'élégant classicisme et nouvellement restaurée, ne saurait que renforcer ces connotations de lieu de pouvoir et de savoir légitimes.

La description du contexte urbain dans lequel s'inscrit la médiathèque du Pontiffroy doit prendre en compte deux autres données liées au « commerce » du livre. En effet, l'implantation d'une FNAC au centre-ville et le développement rapide de l'université de Metz (20 000 étudiants) et de sa bibliothèque universitaire (distante de deux kilomètres à peine de la médiathèque) font désormais partie du contexte culturel et intellectuel messin. Il n'est pas rare, à l'évidence, que la même personne « passe » de la bibliothèque à la FNAC, de la FNAC à la bibliothèque universitaire, etc., en éprouvant ce sentiment de complémentarité que renforce la proximité géographique des trois lieux.

La médiathèque se compose d'une section Adultes (fonds ancien important), d'une section Jeunesse (y compris un Relais littérature jeunesse) et d'une discothèque / vidéothèque. L'inscription est gratuite pour tous jusqu'à 18 ans. L'emprunt à domicile nécessite une carte d'emprunteur validée chaque année et renouvelable de date à date. L'inscription se fait selon les modalités habituelles (pièce d'identité et justificatif de domicile), et autorise l'emprunt sur n'importe quel point du réseau.

La médiathèque du quartier de Metz-Borny

La médiathèque de Metz-Borny a été inaugurée en 1994. Jusque-là, deux petites structures étaient implantées à Borny, banlieue populaire de Metz (25 000 habitants).

Dans ce quartier dit « sensible » cohabitent des familles en situation difficile : un adulte sur trois est sans emploi, nombre de familles sont monoparentales, le taux de population immigrée est important. La population est très jeune : la moitié a moins de 30 ans. Implantée au cœur de cet espace, face à la place du marché, à la croisée des deux principaux axes de communication qui structurent le quartier, la médiathèque s'inscrit dans la continuité monotone et un peu grise du paysage urbain. En revanche, on y accède à pied fort commodément et un parking gratuit très accessible est offert aux usagers.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

La médiathèque se situe à proximité de la faculté des sciences et du lycée Schuman ; elle dessert les quartiers avoisinants qui ne disposent pas d'annexe. Les publics sont donc relativement diversifiés et potentiellement nombreux.

L'actuelle responsable de la médiathèque explique en ces termes les débuts de la mise en service de l'établissement : « Les premiers mois ont été difficiles. Il a fallu accueillir un public très nombreux, et pas seulement un public venant consulter ou emprunter des documents. Les jeunes du quartier envahissaient la médiathèque, circulant en bandes de copains et s'appropriant les locaux. Un travail d'éducation a dû être mené […]. Aujourd'hui l'attrait du nouvel équipement a diminué sensiblement mais les périodes de vacances scolaires sont toujours des moments difficiles. La médiathèque ne peut pas accueillir tous les jeunes qui viennent faire leurs devoirs ou flâner […]. Depuis quelques mois, il faut noter une augmentation de la fréquentation des adultes[2]. »

Il va sans dire que les publics qui fréquentent cet équipement peuvent aussi fréquenter la médiathèque du centre-ville, alors que l'inverse est beaucoup plus rare. Autrement dit, le « réseau » est une réalité bibliothéconomique et administrative beaucoup plus que fonctionnelle pour la plupart des usagers, inscrits et *a fortiori* non-inscrits. Nous n'avons pas rencontré d'usagers non-inscrits qui fréquentent indifféremment les deux lieux. On ne trouve d'ailleurs ni les mêmes fonds ni les mêmes animations ni les mêmes informations de caractère socioculturel.

De fait, c'est un service public de proximité qui désenclave symboliquement plus que pratiquement ce quartier. Ce qui n'enlève rien, bien au contraire, aux relations de familiarité que ses usagers semblent nouer avec leur médiathèque.

L'organisation générale de la bibliothèque est d'ailleurs manifestement pensée en fonction d'usages ou de besoins culturels « populaires » : politique

2. P. Untereiner, « Metz-Borny, une première médiathèque de quartier à Metz », *Bulletin régional de l'ABF*, 1995, p. 14-16.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

d'ouverture, vaste salle de travail – isolée et « surveillée » – pour les lycéens et étudiants qui habitent le quartier, large présentation des nouveautés, accès très aisé aux journaux et périodiques, vaste choix de disques compacts, etc., le tout au rez-de-chaussée, dans une continuité spatiale, balisée par une signalétique claire et expressive. Ces différentes parties « s'articulent autour d'un patio central de 225 m², sans cloisonnement entre les différents supports documentaires. Les seuls espaces cloisonnés sont la salle polyvalente de 90 m², la salle de documentation et la partie réservée aux services internes. Le hall d'entrée, et les deux angles du bâtiment donnant sur la rue, étant entièrement vitrés, ils sont donc largement ouverts sur le quartier[3] ». Ouverte vingt-neuf heures par semaine, cette médiathèque (1 000 m², 33 000 documents, 20 000 prêts mensuels) est particulièrement fréquentée les mercredis et samedis après-midi. Les bibliothécaires sont très conscients (et fiers) des enjeux socioculturels qui sont aussi assignés à leur établissement.

Les non-inscrits du quartier prennent place, pour les plus jeunes, en salle de documentation, au petit bonheur des tables à deux places installées le long des grandes baies vitrées qui donnent sur le patio, tandis que leurs aînés s'installent plus volontiers dans l'espace de consultation des journaux et des revues. Ce dernier espace se présente immédiatement aux usagers qui ont dépassé la banque de prêt pour se rendre à l'emplacement réservé aux postes de recherches bibliographiques.

On observera que la recherche de continuité symbolique entre l'extérieur (rue) et l'intérieur assurée par de grandes structures vitrées et redoublée par l'accès de plain-pied avec l'ensemble des services de la médiathèque peut être vécue par certains usagers non-inscrits comme une invite, implicite et forte à la fois, à faire un petit détour, à passer un moment à la bibliothèque, ni plus ni moins, loin de tout sentiment d'indignité culturelle ou d'insécurité sociale.

---

3. *Ibid.*

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

La médiathèque municipale de Morhange

Morhange est une petite ville d'à peine 5 000 habitants située dans la campagne lorraine, à équidistance de Metz et de Nancy (cinquante kilomètres). La ville a perdu récemment (1992) et brutalement plus d'un millier de militaires. Morhange subit également, comme de nombreux autres petits cantons ruraux, les contrecoups du déclin économique et démographique des campagnes. L'histoire de Morhange, ville proche de la frontière allemande et jadis sous domination prussienne, explique la présence d'une population composite du point de vue religieux (catholiques, protestants, israélites). Par ailleurs, une colonie turque est présente à Morhange depuis plusieurs dizaines d'années.

La médiathèque, toute proche du centre-ville, est installée dans l'aile d'un beau bâtiment rénové du XIX^e^ siècle qui abrite également le tribunal d'instance et le trésor public. Elle compte actuellement 925 lecteurs inscrits et un tiers des lecteurs inscrits sont des « extérieurs » qui viennent des très nombreux petits villages qui entourent Morhange.

Elle est composée d'une section Adultes (avec coin revues, usuels, cassettes vidéos et disques compacts), d'une grande salle pour les animations et expositions et d'une agréable section Enfants. Des classes du primaire viennent d'ailleurs régulièrement le samedi matin pour emprunter, sous la conduite de leurs maîtres. L'inscription pour emprunt est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans.

La bibliothèque-médiathèque de Laxou

Du point de vue de l'organisation de l'espace, on peut assimiler la commune de Laxou à un quartier périphérique du centre de Nancy, riche de 16 000 habitants environ. C'est un espace urbain résidentiel plus qu'un lieu marqué par ses activités commerciales ou industrielles.

La bibliothèque est implantée au cœur de la commune dans un quartier du début du siècle, à quelques centaines de mètres d'une concentration d'immeubles HLM, tout près du lycée professionnel du bâtiment E. Héré et d'un important centre de l'AFPA. Cet environnement particulier situe la bibliothèque au croisement d'une pluralité de publics avec des usages et des attentes très variés.

Dans sa forme actuelle, la bibliothèque existe depuis 1990. L'architecture moderne donne, grâce à l'utilisation de larges espaces vitrés, une impression

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

de clarté et de lumière. Outre une salle d'exposition ou de conférence, le rez-de-chaussée de la bibliothèque comporte un bureau d'inscription et de renseignement, un espace consacré aux périodiques, une section Discothèque et une section Adultes, où sont disposés quelques fauteuils et quelques tables. Les visiteurs ont la possibilité (peu utilisée) de visionner des cassettes. Ils ont aussi à leur disposition une platine disque – il leur suffit de demander un casque à l'accueil – et deux ordinateurs qui leur permettent de consulter une sélection de cinq cédéroms renouvelée tous les mois. Tous ces services sont accessibles à l'ensemble des usagers, y compris aux non-inscrits.

À l'étage, la section Jeunesse se caractérise aussi par son offre multimédia : les jeunes, outre les livres et les revues, ont accès à des disques (qu'ils peuvent écouter sur place) et à des ordinateurs. À ce niveau de la bibliothèque, on trouve aussi une salle de lecture qui offre des usuels, un poste de consultation d'Internet et plusieurs tables de travail.

Depuis décembre 1996, la bibliothèque qui offrait déjà un fonds de disques (8 000 CD) et de cassettes vidéo (700 cassettes) à ses inscrits, met à leur disposition près de 250 cédéroms. C'est à l'occasion de la transformation de la bibliothèque en médiathèque que la tarification des services offerts a évolué. Le prêt de livres qui était gratuit jusqu'alors est devenu payant. Seuls les jeunes de moins de 18 ans résidant à Laxou bénéficient encore de la gratuité. La grille de tarification repose sur le croisement de trois critères : abonnement individuel ou familial ; résident de Laxou ou non ; emprunts de livres seuls ou emprunts de tous types de supports (livres, disques compacts, vidéos, cédéroms). Ainsi, l'abonnement pour l'emprunt de livres seulement passe de 40 francs pour les résidents de Laxou (ayant 18 ans ou plus) à 130 francs pour une famille originaire d'une autre commune. En ce qui concerne l'emprunt tous supports, le coût varie de 150 à 370 francs.

La médiathèque de Nancy

Si la commune de Nancy compte environ 100 000 habitants, elle constitue le cœur d'une agglomération trois fois plus peuplée et concentre par ailleurs un nombre important d'institutions culturelles prestigieuses (orchestre symphonique, opéra, musées, théâtre national, ballet national, etc.). Jusqu'à l'ouverture de la médiathèque de Vandœuvre-lès-Nancy en avril 2000, la

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

médiathèque de Nancy était sans équivalent dans l'agglomération.

La médiathèque a ouvert ses portes en 1991. Elle est intégrée dans un pôle culturel installé dans les bâtiments rénovés de la manufacture des tabacs de Nancy, où sont également rassemblés le Théâtre national de la manufacture et le Conservatoire national de région de musique. Cette proximité n'est pas sans incidence sur la composition du public de la médiathèque ; c'est ainsi qu'un nombre important d'instruments de musique franchissent ses portes. Ajoutons que, située à quelques pas d'un collège-lycée privé, la médiathèque accueille une partie des élèves de cet établissement qui jouit d'une bonne réputation. Enfin, sa position géographique accentue l'attrait qu'exerce ce type de bibliothèque sur le public étudiant. En effet, elle est à mi-chemin entre l'université de lettres et sciences humaines et la « vieille ville » de Nancy qui concentre une part importante de la sociabilité étudiante[4].

Au rez-de-chaussée, les visiteurs pénètrent dans un vaste hall qui reçoit de nombreuses expositions. C'est à ce niveau qu'ils ont accès à un bureau de renseignement et d'inscription. Surplombant ce hall, une mezzanine accueille la section des périodiques. Celle-ci propose un large choix de journaux et revues à un public nombreux qui prend place dans des fauteuils très convoités. Au premier étage se trouve la section Jeunesse, qui, comme il est fréquent, peine à retenir le public adolescent. Certains de ces jeunes préfèrent s'installer à l'étage au-dessus dans la salle de lecture qui offre des usuels mais aussi des livres documentaires ou pratiques. Là, disséminés dans les quatre coins de cette salle, des postes de consultation de cédéroms proposent un choix de quinze titres aux usagers. Au même étage se trouve une petite salle de documentation régionale. Enfin, le dernier étage héberge la section Adultes avec une importante offre de romans, documentaires ou essais. C'est une fois franchis les rayonnages de livres que les visiteurs parviennent à la discothèque qui propose un large choix dans une ambiance animée par de la musique diffusée en permanence.

4. Cf. le succès des bibliothèques publiques parisiennes auprès des étudiants. C'est ce que confirme la récente enquête réalisée sur la fréquentation des bibliothèques parisiennes. Voir Aline Girard-Billon, Jean-François Hersent, « Les usagers des bibliothèques parisiennes », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 43, 1998, n° 5, p. 45-51.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

L'inscription est gratuite pour les jeunes de moins de 16 ans. La médiathèque offre deux types d'abonnement : livres et périodiques (55 francs) et livres, périodiques et disques (110 francs). Enfin, il faut noter que la médiathèque de Nancy a pour particularité d'être ouverte le dimanche de 14 heures à 18 heures ce qui lui donne un avantage certain sur toutes les bibliothèques publiques de l'agglomération.

La bibliothèque municipale de Nancy

Bien que ne faisant pas partie des sites retenus pour l'enquête, cette bibliothèque est connue et fréquentée par plusieurs des usagers non-inscrits interrogés. Pour cette raison, il nous paraît utile d'en proposer une rapide description.

Jusqu'à la création de la médiathèque en 1991, cette bibliothèque[5] a longtemps été le seul équipement offert au public. Fondée en 1750 par le roi Stanislas, elle se situe dans un bâtiment intégré au centre historique de Nancy, à proximité du lycée public le plus prestigieux de la ville et du campus universitaire de droit et sciences économiques. Elle est proche de la Chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle et donne sur la rue qui mène à la place Stanislas où sont réunis l'Hôtel de Ville, l'Opéra et le musée des Beaux-Arts. Cette situation de la bibliothèque dans le centre politique, administratif et culturel imprime sa marque sur le public qui la fréquente. Et si certains n'osent y entrer, c'est probablement qu'ils la jugent trop élitiste[6].

L'architecture du bâtiment contribue de son côté à perpétuer une représentation solennelle de la culture. L'édifice forme un « U » au centre duquel se trouvent des allées bordées de verdure. Les anciennes boiseries de la bibliothèque des jésuites de l'université de Pont-à-Mousson qui ornent les salles de lecture confèrent au lieu une dimension patrimoniale susceptible d'impressionner ceux qui manquent d'assurance culturelle. Conçu et utilisé

5. Pour une présentation synthétique, cf. André Markiewicz, « Nancy : Bibliothèque municipale » *in Patrimoine des bibliothèques de France*, t. III : Champagne-Ardenne, Lorraine, Paris, Banques CIC pour le livre / ministère de la Culture / Payot, 1995, p. 84-91.

6. Un récent ouvrage, édité à l'occasion du 250e anniversaire de la bibliothèque, rassemble des témoignages d'usagers qui confirment ce caractère solennel du lieu. Cf. 1750-2000, *La bibliothèque municipale de Nancy*, Ville de Nancy, 2000.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

comme une bibliothèque d'étude, l'établissement propose un fonds propre à satisfaire ce type de demande. L'accès à la bibliothèque est libre et gratuit. L'inscription se fait dans les mêmes conditions qu'à la médiathèque.

La bibliothèque Elsa Triolet de Bobigny

La bibliothèque Elsa Triolet de Bobigny figure parmi les sites retenus par Michèle Petit et son équipe pour leur enquête sur le rôle des bibliothèques dans le procès d'intégration des jeunes immigrés. Concernant l'historique de l'implantation et du développement de la bibliothèque, on se reportera au chapitre intitulé « Bobigny, la ville "rouge" devenue préfecture » qui figure au début de *De la bibliothèque au droit de cité*[7]. Michèle Petit y retrace l'engagement de la municipalité dans une politique culturelle ambitieuse, la place impartie à la bibliothèque, l'ouverture de cet équipement à toutes les catégories de la population, en particulier d'origine étrangère, les animations de tous ordres autour du livre et de la lecture, etc.

La bibliothèque Elsa Triolet est un bâtiment attrayant, bien conçu, clair, accueillant, sans monumentalité agressive, on pourrait même dire d'apparence modeste malgré ses 3 600 m^2. Elle est construite un peu en retrait de la route, derrière la maison de la culture, entourée de pelouses plantées d'arbres.

En 1996, à l'occasion du dixième anniversaire de l'établissement, François Bon écrit un texte d'une trentaine de pages, édité en plaquette par la bibliothèque, intitulé *Tous les mots de la langue*, avec pour sous titre : « Un voyage dans la bibliothèque municipale de Bobigny ».

« Quand il fait nuit encore, [écrit-il] parce que c'est un bâtiment transparent, la lumière seule de la ville suffit à exposer l'intérieur au dehors. Le bâtiment est à l'écart, non pas sur un point obligé de passage comme la mairie et la galerie commerciale, il ne fait pas converger les piétons, mais suppose qu'on aille vers lui[8]. »

---

7. Michèle Petit, Chantal Balley, Raymonde Ladefroux, *De la bibliothèque au droit de cité*, Bpi-Centre Pompidou, 1997, p. 33-39.
8. François Bon, *Tous les mots de la langue*, Bibliothèque Elsa-Triolet-Ville de Bobigny, 1996, p. 4.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Ceux qui vont vers la bibliothèque et y pénètrent ne sont pas nécessairement des lecteurs. Les joueurs de boule, par exemple, qui s'exercent sous ses baies vitrées ont pris l'habitude de prendre quelque repos à la cafétéria de la bibliothèque – c'est ainsi que les gens appellent ce qui figure comme « espace de détente » dans le petit guide de présentation de l'établissement. Cette cafétéria occupe un espace ouvert auquel on accède par un escalier, à droite de l'entrée. On y trouve un distributeur de boissons, froides et chaudes, quelques tables. De la rambarde, on a une vue plongeante sur les entrées et les sorties, position commode pour repérer les copains et connaissances. Cet espace a été demandé, au moment où l'architecte concevait le plan de l'établissement, par la responsable de la bibliothèque afin d'éviter qu'un seuil trop solennel opère une sorte de sacralisation du lieu, créant un obstacle infranchissable pour un grand nombre d'habitants de la commune. Le même souci de proximité se retrouve dans l'aménagement intérieur : beaucoup de coins, de niveaux, quelques marches, des coussins… La bibliothèque comprend dans la section Adultes, au premier étage, une salle de lecture avec une petite salle réservée au travail en groupes, dans la section Jeunesse, une salle de lecture ainsi qu'une salle d'« Heure du conte ». On y trouve plusieurs espaces d'animations : salle polyvalente, salles de réunion, zones d'exposition au rez-de-chaussée. À l'actif de la bibliothèque on mettra également les nombreuses publications régulières, brochures gratuites, journaux qui s'adressent aux enfants, aux adolescents et aux adultes, l'organisation d'un prix du roman pour la jeunesse, des lectures publiques, des expositions[9]…

Ajoutons que parmi les huit établissements enquêtés, la bibliothèque Elsa Triolet est le seul qui ne soit pas (encore) une médiathèque. Elle reste un lieu presque exclusivement consacré à l'écrit même si de nombreuses animations et expositions présentent des œuvres de dessinateurs ou de photographes. Elle est également le seul établissement de notre corpus à pratiquer la gratuité intégrale. Elle offre un espace unique où la question

9. Dominique Tabah, « Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 42, 1997.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

du coût de l'inscription ne se pose pas ou ne devrait, en principe, pas se poser. Ce qui n'est pas le cas dans les médiathèques où, même lorsque le prêt de livres est gratuit, disques et vidéos sont proposés à l'emprunt payant. Il est probable que l'image d'une bibliothèque que chacun peut fréquenter, libéré de toute préoccupation économique, est différente de la perception qu'auront les usagers d'une médiathèque où sont pratiqués des tarifs différentiels selon l'âge, le statut, la commune de résidence, ce qu'on désire emprunter, etc.

La médiathèque d'Issy-les-Moulineaux

Si Bobigny est la municipalité la plus pauvre de la Seine-Saint-Denis, Issy-les-Moulineaux est la plus riche d'un département prospère (les Hauts-de-Seine) : 75 % des foyers de la commune paient l'impôt sur le revenu, la population comprend beaucoup de cadres supérieurs, cadres moyens et employés. La médiathèque est située dans le centre-ville, dans une Zac « créée spécialement[10] », quartier paisible à quelques centaines de mètres de la mairie et à proximité de l'auditorium et du conservatoire. C'est un équipement récent (elle a ouvert en mars 1994), qui occupe 3772 m^2 répartis sur deux étages dans un bâtiment à l'architecture monumentale, réfléchie et cohérente, qui ouvre sur une place piétonne. L'aménagement intérieur est particulièrement remarquable. Un document officiel le décrit en ces termes : « La recherche architecturale des ambiances d'intérieur tient au dosage de matériaux à tonalité froide (aluminium naturel, granito gris poli, vitrages…) et à des matériaux à tonalité chaude (acier laqué, médium verni, pierre reconstituée). Des colonnes, ou murs de couleurs vives, animent cette ambiance. […] Le mobilier, dessiné par l'architecte et fabriqué par Interligne, est en accord total avec l'architecture. Les sièges (trois cents) ont été choisis dans un esprit de cohérence, de confort et de solidité auprès de grands designers[11]. »

10. Voir document de présentation de la bibliothèque, p. 1.
11. *Id.* p. 3.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Les conditions de consultation et de travail sur place (le nombre de places assises a été augmenté par rapport au projet initial) sont excellentes. Les espaces sont bien diversifiés en fonction des publics, des activités et des supports. La médiathèque propose aux plus jeunes un espace Conte et un atelier, réservant aux adultes une salle de travail silencieux, de nombreuses tables disséminées entre les rayonnages, un lieu d'expositions, une salle de réunion, une salle vidéo, un espace Musique avec un auditorium et enfin une salle polyvalente. La médiathèque propose également de nombreux services : logithèque, point d'accès Internet, poste de consultation de cédéroms, un laboratoire de langues, un fonds vidéo consultable dans un auditorium et sur dix écrans installés dans la médiathèque. Le réseau compte une annexe et une vingtaine de bibliothèques-centres de documentation implantées dans les écoles maternelles et primaires. On retiendra deux caractéristiques de la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux, importantes pour l'étude : une politique d'animation culturelle ambitieuse, variée et de grande qualité : prix du roman francophone, cycle de conférences sur l'estampe, concerts de jazz, Printemps de la poésie, café philosophique, etc., mais des tarifs que certains jugeront quasiment prohibitifs, jusqu'à 500 francs pour un adulte non isséen.

Le réseau de Saint-Quentin-en-Yvelines

La ville de Saint-Quentin-en-Yvelines, située à vingt kilomètres à l'ouest de Paris, est l'une des huit villes nouvelles de France gérées par un SAN (syndicat d'agglomération nouvelle). Elle occupe 7 000 hectares, gagnés sur des terres agricoles vouées à la grande culture céréalière. Sa population actuelle, très jeune (50 % de la population a moins de 18 ans), est de 148 000 habitants. Saint-Quentin regroupe sept communes avec des caractéristiques socio-démographiques, des taux d'urbanisation, des histoires diverses. La ville possède trois médiathèques : médiathèque du Canal (Montigny), des Sept-Mares (Élancourt) et Anatole France (Trappes), trois bibliothèques et un bibliobus. C'est dire son importance. Il suffit, pour s'inscrire, de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile. L'inscription est gratuite pour les moins de 18 ans. Au-delà de cet âge, seul l'emprunt des disques et de la vidéo est payant (200 francs par an). Le directeur du réseau suppose, à tort ou à raison, que les usagers non-inscrits sont probablement âgés de plus de 18 ans. Il est par ailleurs convaincu que si l'inscription pour

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

l'emprunt d'ouvrages imprimés était payante, beaucoup de lecteurs déserteraient la bibliothèque. Compte tenu de l'importance du budget global de la bibliothèque, les droits d'inscription représentent peu de chose et il est régulièrement question de les supprimer.

Les établissements du réseau, tous installés dans des bâtiments récents, sont très différents par leur taille et la diversité de l'offre qu'ils proposent (bibliothèque Adultes, Jeunesse, vidéothèque, discothèque). La fonction qu'ils assument dépend évidemment du type de quartier qu'ils desservent et des besoins spécifiques des publics qu'ils reçoivent[12]. Si l'enquête s'est concentrée sur le public de la médiathèque du Canal, la plus importante, nous avons également sollicité les bibliothécaires des autres établissements de la ville.

Finalement, nous avons retenu les deux médiathèques, celle du Canal et celle des Sept-Mares (Élancourt) en raison de l'importance du nombre de non-inscrits parmi les jeunes[13]. De fait, si la médiathèque du Canal a été un terrain relativement propice au repérage et à la prise de contact avec des usagers non-inscrits, il n'en a pas été de même à la médiathèque des Sept-Mares : l'entrée est exiguë et l'enquêteur qui y stationne se fait rapidement repérer.

Cela étant les entretiens effectués sur les deux sites ont permis de donner une signification plus précise à l'un des constats qui semblent ressortir de l'enquête SCP, à savoir que, parmi ceux qui n'ont pas renouvelé leur inscription à la bibliothèque, « 26 % […] fréquentent quand même une bibliothèque, mais ne font que consulter sur place ou emprunter avec la carte d'autrui et, dans l'ensemble, ils n'en demandent pas plus[14] ».

Ce qui nous importe, c'est précisément cette demande que les usagers non-inscrits expriment à l'égard de la bibliothèque.

---

12 Sur ce point on peut consulter le rapport de l'enquête sur *Les attentes des habitants de Saint-Quentin-en-Yvelines en matière de médiathèque publique*, ARSEC, mars 1989.
13. Voir *supra*.
14. Article cité.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Annexe III. Questionnaire soumis au personnel des bibliothèques

À l'initiative de la DLL (ministère de la Culture), le service Études et recherche de la Bpi (Centre Pompidou) a demandé à une petite équipe de mener une enquête sur les usagers non-inscrits des bibliothèques municipales. Martine Burgos (EHESS), Jean-Marie Privat (université de Metz) et Claude Poissenot (IUT « A » de Nancy 2) composent cette équipe qui réalisera son enquête entre Metz, Nancy et Paris.

Afin de mieux mesurer l'importance du phénomène et cerner plus précisément le sujet, nous souhaiterions recueillir votre avis sur un certain nombre de points. C'est pourquoi nous nous permettons de vous soumettre quelques questions. Vos réponses nous serons très précieuses. Vous pouvez nous renvoyer le questionnaire à l'adresse indiquée ci-dessus ou le laisser à l'administration de la bibliothèque. Nous vous remercions par avance pour votre participation.

1. À quel pourcentage du public fréquentant votre bibliothèque estimez-vous approximativement le nombre des usagers non-inscrits ?

2. Avez-vous l'impression qu'il y en a plus, ou moins, comparativement à d'autres bibliothèques que vous connaissez ?

3. Avez-vous l'impression que, dans votre bibliothèque, ce phénomène est en augmentation ? en diminution ? depuis quand ? Avez-vous une idée de la raison de cette évolution ?

4. À votre avis, l'usage non-inscrit concerne-t-elle une population particulière, en termes de sexe, d'âge, de catégorie socio-professionnelle, de niveau d'instruction, etc.

5. La population concernée par cette étude vous semble-t-elle avoir un comportement différent de celui des usagers inscrits, par exemple en termes d'appropriation des lieux, de demande de service, de connaissance des collections, etc. ?

6. Que pensez-vous de cette étude ? Pensez-vous qu'il soit important de se préoccuper de cette catégorie d'usagers ? Pourquoi ? Qu'attendez-vous de

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

cette étude ? Quels sont les aspects du phénomène que vous souhaiteriez voir particulièrement abordés dans l'enquête ?

Merci pour votre aide.

Nom de la bibliothèque :
Quelle est votre fonction dans la bibliothèque ? :
Accepteriez-vous, le cas échéant, de nous accorder un entretien ? Si oui, pouvez-vous indiquer votre nom et un numéro de téléphone ou une adresse où vous joindre.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Annexe IV. Questionnaire filtrant

Lieu d'enquête :
Date :
N° d'identification :

Bonjour. Je fais une enquête sur la fréquentation des bibliothèques. Accepteriez-vous de répondre à quelques questions ?

1. Sexe :

2. Âge :

3. Profession :

4. Commune de résidence :

5. Lieu de travail :

6. Enfants :

7. Fréquentez-vous d'autres bibliothèques que celle-ci ?
Laquelle ou lesquelles ?

8. Y êtes-vous inscrit ?

9. Êtes-vous inscrit à cette bibliothèque ?

10. Accepteriez-vous de m'accorder un entretien ?

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Annexe V. Guide d'entretien

Question inaugurale

Pouvez-vous me raconter quand et comment vous avez commencé à fréquenter cette bibliothèque ?

Ce qu'on cherche à leur faire dire, c'est :

• Quel type d'usagers de la bibliothèque sont-ils ?
Pourquoi fréquentent-ils la bibliothèque ?
La fréquence et la durée de leurs visites…
Seul, accompagné ? Par qui ? De manière régulière ?
Contacts avec les bibliothécaires ?
Contacts avec les autres usagers ?
Leurs habitudes : appropriation d'une portion de l'espace ? Connaissance des lieux ? de l'offre ? des services ? Mono-usagers ou poly-usagers ?

• Quel est le cursus scolaire des usagers non-inscrits ? Leur capital culturel ?

• Leur intégration sociale : professionnelle, familiale, réseau amical, sociabilité de quartier…

• Leurs pratiques culturelles : leur rapport à la bibliothèque est-il homologue à celui qu'ils entretiennent avec d'autres institutions culturelles (ou de loisirs) / cf. : leur perception dominante de la bibliothèque comme lieu de sociabilité, de loisir, d'oisiveté, de travail, d'autodidaxie… / Les « rétifs à l'encartement » *versus* les « cartomaniaques ».

• Sources et ressources d'approvisionnement en supports de lecture…

• Intensité des pratiques de lecture.

• Pratiques d'usage de la bibliothèque dans l'entourage immédiat (pour autant que ça a un effet sur l'inscription : emprunt par délégation).

• Pourquoi ne pas s'inscrire ? Pourquoi n'être pas inscrit ? (Nuance ?) : Est-ce une position affirmée, de principe, provisoire, d'attente ?

• Est-on en route vers l'inscription ou sur le chemin du désinvestissement à l'égard de la bibliothèque (comme institution spécifique ou en tant qu'institution) ?

Question de relance 1

Donc, l'emprunt c'est quelque chose qui ne vous intéresse pas…

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Question de relance 2

J'ai l'impression que vous refusez l'idée même de vous inscrire… Qu'est-ce qui vous plaît dans le fait de ne pas être inscrit ?

Var. : Qu'est-ce qui vous gêne dans l'inscription ? Qu'est-ce qui vous empêche de vous inscrire ? Pourquoi refusez-vous l'inscription ?…

/Si réponse du type : « Je paie assez d'impôt comme ça… » : Il y a d'autres services publics payants… Par exemple, les match de foot, les transports en commun… Vous ne payez pas ?

Et si c'était gratuit ?

Question de relance 3

Qu'est-ce qui vous plaît, vous déplaît dans cette bibliothèque ? Par rapport à d'autres bibliothèques que vous fréquentez ou que vous avez fréquentées ? À quel moment ?

Embrayer sur biographie de lecteur-usager des bibliothèques (généralement : lieux d'offre du livre : CDI, librairies, grandes surfaces…)

Question de relance 4

Dans l'histoire de votre relation à la bibliothèque, est-ce qu'il y a quelque chose qui vous a marqué ? Une rencontre, une anecdote, une discussion, une découverte… ?

/ On fait un dernier retour à la bibliothèque /

Souhaiteriez-vous ajouter quelque chose sur l'un ou l'autre des thèmes que nous avons abordés pendant cet entretien ?

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Annexe VI. Présentation des personnes interviewées

[1] Ahmet

Homme, 18 ans, lycéen, élève de première (série littéraire) dans un lycée voisin de Morhange. Issu de l'émigration kurde en Lorraine dans les années soixante-dix ; son père est ouvrier, sa mère s'occupe de la maison et de ses frères et sœurs. Ahmet fréquente volontiers la médiathèque municipale en compagnie de trois autres « copains », au lieu d'aller « perdre son temps et son argent » dans les cafés. Aime beaucoup la discussion et les « idées ». Il nous a accordé un long entretien avec beaucoup de plaisir et d'intérêt (Morhange).

[2] Albert

Homme, 49 ans. Albert est chômeur en fin de droit. Il était autodidacte et chef d'une entreprise de communication. Il vit seul. Il fréquente la médiathèque pour rencontrer du monde et se tenir informé de la vie de la cité tant à travers la lecture de la presse régionale que par le biais des tracts mis à disposition des visiteurs (Nancy).

[3] André

Homme, 44 ans. André est électronicien, divorcé, trois enfants qui vivent chez leur mère. Au moment de la prise de contact il fréquente la médiathèque du Canal depuis deux ans sans être inscrit. Lorsque l'entretien a lieu, quelques jours plus tard, il vient tout juste de s'inscrire (Saint-Quentin-en-Yvelines).

[4] Carine

Femme, 19 ans, étudiante en lettres supérieures à Metz. Elle fréquente les bibliothèques depuis son enfance, avec une interruption le temps de l'adolescence. Elle aimait lire ou consulter sur place des ouvrages qui répondaient à des questions sur le monde ou à des interrogations plus personnelles. Désormais, elle se retrouve surtout les samedis après-midi à la médiathèque avec quelques amies pour travailler ses cours (Metz-Pontiffroy).

[5] Céline

Étudiante de 21 ans, Céline est venue de la Manche pour suivre une formation Métiers du livre en IUT. Elle vit seule. Elle séjourne longtemps

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

dans la médiathèque alternant les moments de travail à ceux de détente dans la section Jeunesse (Nancy).

[6] Claudine

Femme, 37 ans. Claudine est comptable. Célibataire, elle habite dans une ville moyenne de l'ouest de la France. Séjournant chez des amis à Saint-Quentin-en-Yvelines, elle en profite pour visiter la médiathèque. Elle n'est pas inscrite à la bibliothèque de sa ville qu'elle fréquente pour y faire des recherche documentaires liées à son activité professionnelle (Saint-Quentin).

[7] Éric

Âgé de 26 ans, Éric mène deux activités parallèlement. D'une part il prépare une licence de mathématiques, d'autre part il est animateur dans un centre aéré. Il vit en couple avec une étudiante. Il a été interrogé alors qu'il rapportait un livre emprunté par sa conjointe. Il vient rarement à cette médiathèque (Laxou).

[8] Fabrice

Homme, 19 ans. Fabrice est étudiant en sciences (première année) et vit chez ses parents. Il appartient à un milieu aisé. Il n'est venu que cinq ou six fois à la médiathèque dans les deux années qui précèdent mais vient de prendre la décision de s'inscrire (Saint-Quentin).

[9] Gaston

Homme, 57 ans. Gaston est instituteur à la retraite. Il est marié, trois enfants, et vient de s'installer dans le 13e arrondissement de Paris après avoir vécu plusieurs années à Issy-les-Moulineaux. C'est un boulimique de la lecture. L'emprunt en bibliothèque, et son corollaire, l'inscription, sont pour lui une nécessité économique ; il n'est pas inscrit cependant à Issy-les-Moulineaux parce qu'il trouve ailleurs et plus commodément (moins cher ?) les ouvrages qu'il souhaite emporter chez lui. Il vient pourtant régulièrement dans cette médiathèque parce qu'elle est ouverte et suffisamment vaste pour que l'autonomie de chacun soit respectée (Issy-les-Moulineaux).

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

[10] Hocine

Hocine est professeur de physique dans un lycée technique du bâtiment. À 40 ans, il est marié et père deux enfants au collège. Né en Algérie, il est venu en France après sa licence. Il fréquente de nombreuses bibliothèques dans lesquelles il se rend très régulièrement, notamment pour lire la presse (Nancy).

[11] Ibrahim

Homme, 40 ans. Ibrahim est psychologue en hôpital psychiatrique. Il est marié, deux enfants, et habite juste à côté de la bibliothèque. Insomniaque, il a besoin de lecture comme d'une drogue. Il considère qu'il a lu tout le fonds de la bibliothèque qu'il trouve particulièrement pauvre et qu'il ne fréquente que pour les périodiques. Il ne voit donc pas l'intérêt de s'inscrire (Bobigny).

[12] Jacques

Homme, 34 ans, pépiniériste au chômage, Jacques est célibataire et dit clairement sa solitude. Il est né à Saint-Quentin et habite à dix kilomètres de la médiathèque du Canal où il se rend le plus souvent possible pour garder un lien avec l'« actualité ». Ancien grand lecteur de littérature, romans et poésie, il se confine depuis qu'il a perdu son emploi au coin des périodiques, la fiction appartenant à une époque révolue de sa vie (Saint-Quentin).

[13] Jean

À 70 ans, Jean est un ancien ingénieur. Il est revenu vivre à Nancy après avoir vécu à Paris et dans sa région. Il vit seul. Les bibliothèques sont l'occasion pour lui de satisfaire à un moindre coût sa curiosité intellectuelle. Son apparence vestimentaire ainsi que l'usure des sacs en plastique qu'il transporte avec lui suggèrent (peut-être à tort) un faible niveau de revenu. (Nancy).

[14] Jean-Claude

Homme, 31 ans, télévendeur, célibataire, Jean-Claude est né et vit à Issy-les-Moulineaux. Sans faire partie du groupe de SDF qui fréquentent la médiathèque de manière discrète, Jean-Claude entretient des liens avec eux.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Il revendique hautement la légitimité de sa présence dans un espace public qui ne remplit pas sa mission de service normalement accessible à tous. Sa non-inscription a peut-être des raisons économiques mais également le sens d'une revendication du droit à la culture gratuite, pas seulement la culture bourgeoise à laquelle la médiathèque semble cantonner son offre d'animation (Issy-les-Moulineaux).

[15] José

José a 35 ans. Il est né en Angola puis est venu en Italie pour suivre des études supérieures avant de s'installer en France. Il est actuellement au chômage et suit une formation continue sur les politiques urbaines. Il est en couple non-cohabitant avec une résidente de Laxou. Comme sa compagne il fréquente la médiathèque de Laxou, même s'il vient le plus souvent seul afin de lire la presse locale (Laxou).

[16] Leila

Femme, 22 ans. Elle prépare un BTS de gestion dans un lycée de Metz. Elle est née en France de parents algériens qui vivent à Lunéville (une centaine de kilomètres de Metz). Elle ne retourne chez ses parents que pendant les vacances. Elle loue une petit studio dans un quartier populaire assez proche de la médiathèque qu'elle fréquente très régulièrement, « pour compléter mon information » dit-elle volontiers. Elle distingue nettement fonds privé et lectures en bibliothèque, où elle prend des notes abondantes sur un cahier (Metz-Borny).

[17] Mohamed

Homme, 55 ans, Mohamed est ouvrier spécialisé au chômage, marié mais vivant seul car sa femme et ses sept enfants sont en Algérie, son pays d'origine qu'il a quitté à l'âge de 15 ans. Depuis un an il se rend chaque jour à la bibliothèque, sauf lorsqu'il va à la mosquée. Les bibliothécaires nous l'ont présenté comme non-inscrit. Il déclare, à la fin de l'entretien, que, quelques semaines auparavant, il s'est inscrit pour faire plaisir à une bibliothécaire, mais que ce geste n'a en rien changé sa pratique de la bibliothèque, d'où la confusion. Il s'adonne pour le moment à la rédaction d'un ouvrage d'histoire qui demande de la documentation.

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Il transporte avec lui un énorme cartable bourré de feuilles manuscrites (Bobigny).

[18] Michel

À 93 ans, Michel est le doyen de notre corpus. Ancien inspecteur général des impôts et adjoint à la mairie de Laxou, il vit seul dans une maison de retraite voisine de la médiathèque. Ses visites sont presque quotidiennes et Michel est bien connu des membres du personnel qui manifestent parfois une certaine impatience à l'égard de cet usager quelque peu encombrant. Il lui arrive de s'assoupir au cours de sa lecture de la presse ce que nous avons pu constater le jour de l'entretien (Laxou).

[19] Nadja

Femme, 18 ans, Nadja est étudiante en première année de médecine. Elle est célibataire et vit chez ses parents. Elle est d'origine maghrébine et appartient à un milieu ouvrier. Elle a commencé à venir régulièrement à la bibliothèque pour réviser le bac. Elle entretient une relation strictement utilitaire avec la bibliothèque (Saint-Quentin).

[20] Namik

Homme, 20 ans, Namik vient d'obtenir un BTS de tourisme et se prépare au moment de l'enquête à entrer en licence à l'université de Metz (filière « échanges internationaux »). Issu de l'émigration populaire turque en Lorraine dans les années soixante-dix, il revendique ses origines sans arrogance ni distance. Namik fait partie du « groupe des quatre » qui se retrouvent à la médiathèque pour « débattre ». Mais, très sûr de lui, il se sent « supérieur », plus avancé que ses camarades. Ses projets explicites de promotion sociale et culturelle se confondent avec son intérêt pour les langues, pour la confrontation intellectuelle et pour le savoir (Morhange).

[21] Nathalie

Nathalie, 30 ans, est femme de ménage dans une entreprise. Elle est mariée avec un chauffeur-livreur et mère de deux jeunes enfants. Nous l'avons interrogée alors que c'était sa première visite à la bibliothèque. Elle

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

a pris sa carte le jour même, notamment parce que son mari lui a demandé de lui ramener un livre afin de préparer un oral pour devenir enseignant de conduite de poids-lourds (Laxou).

[22] Noémie

Noémie est une lycéenne de 17 ans, en terminale MDS. Elle vit chez ses parents, son père est machiniste à la RATP. Elle habite à dix minutes de la bibliothèque Elsa Triolet où elle fait un stage au moment de l'enquête. Elle a été profondément marquée dans son enfance par une expérience malheureuse à la bibliothèque, ce qui l'a détournée de s'inscrire à nouveau ; elle fréquente cependant la bibliothèque pour des besoins de documentation scolaire, en complément du CDI (Bobigny).

[23] Philippe

Philippe a 15 ans, il est collégien en troisième. Sa famille est d'origine antillaise, de milieu modeste. Ils sont installés depuis six ans dans le quartier. Il fréquente la bibliothèque en non-inscrit avec ses copains, pour lire plus tranquillement que chez lui, mais pressent qu'avec son entrée au lycée il aura besoin de passer d'une lecture de détente à une lecture d'étude prolongée à la maison (Bobigny).

[24] Pierre

Homme, environ 45 ans, vit seul. Bibliothécaire après un parcours professionnel compliqué, il témoigne de son passé d'usager non-inscrit avec une verve et une intelligence exceptionnelles. Cette expérience personnelle fait qu'il porte un regard à la fois curieux et complice sur les usagers de la bibliothèque de Bobigny, où il travaille depuis plusieurs années, qui s'installent dans cette situation (Bobigny).

[25] Rachid

À 22 ans, Rachid, étudiant en sciences (première année), est célibataire et vit chez ses parents. Son père est ouvrier. Il fréquente sur le mode non-inscrit plusieurs des bibliothèques du réseau de la ville nouvelle de Saint-Quentin, dont celles du Canal, de Trappes et des Sept-Mares. Il entretient un rapport ambivalent à la bibliothèque, à l'école, aux pays de ses origines (Algérie, Maroc), à la France… (Saint-Quentin).

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

[26] Renée

Agée de 70 ans, Renée est une employée de bureau à EDF en retraite. Cette femme célibataire vit seule. Elle redoute la foule et particulièrement la fréquentation bruyante des enfants. Pour cette raison elle vient surtout avant la sortie des classes et s'abstient de venir le mercredi. Elle vient lire la presse et ne lit que très peu de livres, ce qui justifie, selon elle, sa non-inscription (Laxou).

[27] Roland

Ce professeur de 50 ans exerce dans un établissement secondaire technique de Nancy. Il est marié à une enseignante et père de trois enfants dont le plus jeune est au lycée. Inscrit à la bibliothèque de Vandœuvre-lès-Nancy, il fréquente aussi celle de Laxou essentiellement pour y lire la presse (Laxou).

[28] Sumana

Homme, 30 ans, employé de restaurant au moment de l'enquête. Il a dû fuir le Sri-Lanka, où il était étudiant en dessin industriel, pour des raisons politiques. Sa langue maternelle est le tamoul et il considère qu'il ne parle pas encore assez bien le français pour s'inscrire en bibliothèque. Réfugié en France depuis six ans, il est assez isolé et vit dans une petite chambre au centre-ville. Très régulièrement, après son travail dans un restaurant indo-pakistanais, il fait un crochet par la médiathèque de quartier pour consulter le journal régional et lire parfois des documents sur son pays, et sur l'électricité ; il souhaite passer des concours dans cette discipline et a toujours des cours par correspondance dans sa sacoche (Metz-Borny).

[29] Sylvie

Femme, 20 ans, prépare un DEUG de lettres modernes à l'université de Metz. Depuis longtemps, elle aime l'atmosphère libérale et calme des bibliothèques. Elle vit chez ses parents mais trouve que les rendez-vous à la bibliothèque avec quelques amies l'aident à rester mobilisée sur son travail, notamment en fin de semaine, avant d'aller « faire un tour » en ville. Utilise peu les ressources de la bibliothèque (Metz-Pontiffroy).

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

[30] Tevfik

Homme, 18 ans, a un CAP en chaudronnerie. Travaille « dur » dans une petite entreprise locale. Ses parents, émigrés en Lorraine il y a une trentaine d'années, sont d'origine kurde. Il aime à se retrouver, quand il n'est pas trop fatigué, dans la salle de lecture de la médiathèque municipale avec son ami Yusuf, en particulier pour consulter dictionnaires et encyclopédies (Morhange).

[31] Valérie

À 30 ans, Valérie, après un DEA de lettres a échoué au concours de professeur des écoles. Elle est mariée à un technicien et mère d'une fille de trois ans. Valérie a suspendu son inscription à la médiathèque le temps de sa préparation au concours. Nous l'interrogeons alors qu'elle reprend le chemin de la médiathèque (Nancy).

[32] Yusuf

Homme, 17 ans, élève en LEP où il prépare un BEP de mécanique. Il vit chez ses parents, originaires de Turquie. Il vient à la bibliothèque si Tevfik l'accompagne. Il a consenti à nous accorder un entretien à condition que l'interview se fasse avec son meilleur copain (Morhange).

© Editions de la Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2001.

Pour l'édition imprimée :
Achevé d'imprimer
en mars 2001
par l'imprimerie Chirat.
Dépôt légal mars 2001.

Pour l'édition numérique :
diffusion en janvier 2005.